

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2013 ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 mars 2014 sous le numéro D.14-0141.
Actualisation déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 août 2014 sous le numéro D.14-0141-A01.



La présente actualisation du Document de référence 2013 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 août 2014 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOMMAIRE

ACTUALISATION PAR CHAPITRE DU DOCUMENT DE REFERENCE 2013

I	PRESENTATION DE NATIXIS	p.3
1.1	Communiqués de presse postérieurs au dépôt du document de référence	p.3
1.2	Résultats au 30 juin 2014 : communiqué de presse	p.6
1.3	Résultats au 30 juin 2014 : présentation	p.26
II	CHAPITRE 3 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	p.51
3.2	Composition des organes sociaux et de direction	p.51
3.3	Rôle et règles de fonctionnement des organes sociaux	p.55
3.4	Principes et règles arrêtés pour la détermination de la rémunération et des avantages de toute nature des membres des organes sociaux	p.64
III	CHAPITRE 4 : GESTION DES RISQUES	p.73
4.1	Facteurs de risques et d'incertitudes	p.73
4.2	Pilier III	p.73
4.2.4	Composition des fonds propres et ratios réglementaires	p.73
4.2.5	La gestion des risques	p.78
4.3	La gestion des risques de bilan	p.87
4.5	Risques juridiques	p.87
4.6	Risques assurances	p.88
4.7	Expositions sensibles selon les recommandations du FSF	p.91
IV	CHAPITRE 5 : ELEMENTS FINANCIERS	p.94
5.1	Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2014	p.94
5.1.5	Refinancement	p.113
5.1.8	Parties liées	p.115
5.2	Éléments financiers (comptes semestriels consolidés et notes annexes)	p.116
5.3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière consolidée résumée	p.185
V	CHAPITRE 6 : ÉLÉMENTS JURIDIQUES	p.187
6.1	Statuts de Natixis	p.187
6.2	Renseignements de caractère général concernant le capital de Natixis	p.187
6.3	Répartition du capital et des droits de vote	p.187
VI	CHAPITRE 7 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	p.189
7.1	Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence	p.189
7.2	Documents accessibles au public	p.189
7.3	Table de concordance du document de référence	p.190
7.4	Table de concordance du rapport financier semestriel	p.193
7.5	Responsables du contrôle des comptes	p.194

I CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE NATIXIS**1.1 Communiqués de presse postérieurs au dépôt du document de référence****1.1.1 Communiqué de presse du 26 juin 2014****Natixis confirme la cession de l'intégralité de sa participation dans Lazard**

Natixis confirme avoir réalisé le 26 juin 2014 la cession de l'intégralité de sa participation dans Lazard, pour un montant total d'environ 356M\$, i.e. 5.4% du capital total de Lazard.

Deutsche Bank Securities a agi en tant que seul teneur de livres sur cette opération.

Cette cession est en ligne avec l'axe du plan stratégique 2014-2017 visant à allouer en priorité les ressources de Natixis vers ses activités stratégiques, et s'inscrit dans la continuation des actions entreprises depuis 2009.

Natixis et Lazard réaffirment leur souhait de poursuivre, sur le long terme, leur fructueuse collaboration dans le domaine des marchés de capitaux actions en France, et poursuivent à cet égard leur accord de coopération. Laurent Mignon conserve par ailleurs son siège au conseil d'administration de Lazard en tant que représentant indépendant.

1.1.2 Communiqué de presse du 26 juin 2014**Natixis place avec succès 51% du capital de Coface sur le marché réglementé d'Euronext à Paris pour une valeur d'environ 831,8 MEUR.**

A l'issue de l'opération d'introduction en bourse lancée le 16 juin 2014, Natixis a cédé près de 80 millions d'actions Coface au prix de 10,40 euros par action, pour un montant total d'environ 831,8 millions d'euros, valorisant Coface à environ 1 631 millions d'euros.

A l'issue de cette opération, Natixis restera actionnaire de Coface à hauteur de 49% ou de 41,35% en cas d'exercice intégral de l'option de sur-allocation portant sur 15% de l'offre de base, et avant le résultat de l'augmentation de capital réservée aux salariés de Coface (maximum 1%).

Cette opération représente une étape importante dans la mise en œuvre du plan stratégique New Frontier. Elle illustre la gestion dynamique d'allocation de capital vers les métiers cœurs de Natixis.

Laurent Mignon, Directeur Général de Natixis, reste président du Conseil d'Administration de Coface.

Laurent Mignon, Directeur Général de Natixis et Président du Conseil d'Administration de Coface déclare :

« Je suis particulièrement satisfait des bonnes conditions dans lesquelles Natixis a réalisé cette introduction en bourse. Cette opération concrétise le travail de fond réalisé depuis 3 ans par les équipes de Coface, sous la direction de Jean Marc Pillu, pour assurer son redressement financier et son recentrage stratégique et placer ainsi Coface sur une trajectoire de développement au service de ses clients. Le succès de cette opération reflète la confiance témoignée par les investisseurs dans l'avenir de Coface et constitue une nouvelle étape de son histoire. Je suis convaincu que son nouveau statut d'entreprise cotée soutiendra son développement et ses ambitions futures. Cette opération constitue en outre une étape dans la mise en œuvre de notre plan stratégique. »

Cette opération a été codirigée par les équipes de Natixis et de JP Morgan.

Avertissement

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Coface SA ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen (ensemble, la « Directive Prospectus »).

Le présent communiqué de presse ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public d'actions ou d'autres titres financiers de Coface SA. Ce communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et non un prospectus. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions ou autres titres financiers de Coface SA ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de titres financiers aux Etats-Unis d'Amérique ni dans aucun autre pays, y compris au Canada, en Australie et au Japon. Les actions de Coface SA ne pourront être offertes souscrites ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Coface SA n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Coface SA n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis d'Amérique.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres.

Ce document ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce document ne peut être distribué qu'aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni ou (ii) sont des « investment professionals » (à savoir des personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement) selon l'article 19(5) de la loi « Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005 » (l'« Ordre ») ou (iii) sont des « high net worth entities » ou toute autre personne entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre (« high net worth entities », « unincorporated associations », etc.) (ci-après dénommées ensemble les « Personnes Qualifiées »). Toute invitation, offre ou accord de souscription, d'achat ou autre accord d'acquisition des actions Coface SA ne pourront être proposés ou conclus qu'avec des Personnes Qualifiées. Les actions Coface SA visées dans le présent communiqué de presse ne pourront être offertes ou émises au profit de personnes situées au Royaume-Uni autres que des Personnes Qualifiées. Toute personne autre qu'une Personne Qualifiée ne devra pas agir ou se fonder sur le présent communiqué de presse ou l'une quelconque des informations qu'il contient.

La diffusion, la publication ou la distribution du présent communiqué de presse dans certains pays peut être sujette à des restrictions en vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

En cas d'exercice de l'option de surallocation, Natixis, agissant en qualité d'agent stabilisateur (ou tout établissement agissant pour son compte) agissant au nom et pour le compte des établissements garants, pourra, sans y être tenu, et avec la faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours calendaires à compter de la fixation du prix de l'Offre, soit du 26 juin 2014 jusqu'au 26 juillet 2014 (inclus), intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions Coface SA, dans le respect de la législation et de la réglementation applicable et notamment du règlement (CE) n° 2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions Coface SA et sont susceptibles d'affecter leur cours.

1.1.4 Communiqué de presse du 24 juillet 2014

Résultat de l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents des plans d'épargne salariale de Natixis dénommée « Mauve 2014 »

Pour la deuxième année consécutive, Natixis a proposé une opération d'actionnariat salarié, dénommée « **Mauve 2014** », réservée aux collaborateurs de quatre pays (France, Hong Kong, Luxembourg et Royaume-Uni).

Cette opération, ouverte du 24 avril au 15 mai 2014 inclus, a été suivie par près de 5 800 salariés, soit un taux de souscription global de 45,5 %.

Le montant souscrit s'élève à 40,2 M€ (contre 23,6 M€ en 2013) et correspond à l'émission de 9 951 325 actions nouvelles, au prix de souscription unitaire de 4,041 €.

Les principales caractéristiques de l'offre Mauve 2014 ont été décrites dans le communiqué de presse du 14 mars 2014.

1.2 Résultats au 30 juin 2014 : communiqué de presse du 31 juillet 2014

Résultats du 2^{ème} trimestre 2014 et 1^{er} semestre 2014

Hausse significative de la rentabilité des métiers cœurs et poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique New Frontier

HAUSSE DE 13% DU PNB⁽¹⁾ DES METIERS CŒURS VS. 2T13 ET 10% VS. 1S13

- **Banque de Grande Clientèle : hausse de 17% du PNB au 2T14 vs. 2T13 et de 8% au 1S14 vs. 1S13**
- **Gestion d'actifs** : collecte nette record de 17 Md€ au 1S14 (vs. 13,4 Md€ sur l'ensemble de 2013) et encours sous gestion de 680 Md€ à fin juin 2014
- **Assurances** : PNB en progression de 21% au 1S14 vs. 1S13
- **Services Financiers Spécialisés** : hausse de 4% des revenus des Financements spécialisés vs. 2T13 et de 3% vs. 1S13
- 68 M€ de synergies de revenus réalisées avec les réseaux du Groupe BPCE à fin juin 2014, en avance sur l'objectif

FORTE PROGRESSION DES RESULTATS⁽¹⁾ ET DU ROE DES METIERS CŒURS

- **Croissance de 9% du PNB vs. 2T13 à 2 Md€, et de 6% vs. 1S13 à 3,9 Md€**
- RBE en hausse de 23% vs. 2T13 à 684 M€, et de 25% vs. 1T14
- Baisse du coût du risque de 15% sur le trimestre et de 16% sur le semestre à 43pb
- **Résultat net hors GAPC : 367 M€ au 2T14, +26% vs. 2T13, et 671 M€ au 1S14, +17% vs. 1S13**
- **ROE des métiers cœurs à 13,3% au 2T14, +390pb vs. 2T13**

STRUCTURE FINANCIERE ENCORE RENFORCEE

- **Ratio CET1 en Bâle 3⁽²⁾ de 11,2% au 30 juin 2014, +55pb vs. fin mars 2014**

PLAN STRATEGIQUE NEW FRONTIER : PREMIERES ETAPES REALISEES

- **Cotation de près de 59% du capital de Coface fin juin 2014, sans impact en résultat**
- **Fermeture de la GAPC**
- **Plateforme assurance non-vie constituée**
- **Préparation de la plateforme unique en assurance vie bien engagée**
- **Hausse significative de la rentabilité des métiers cœurs**

(1) Voir note méthodologique

(2) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – Sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables

Le Conseil d'administration a examiné le 31 juillet 2014 les comptes de Natixis au titre du 2^{ème} trimestre 2014. Le rythme de la croissance économique en Europe est resté peu dynamique pendant la période, notamment en France. L'environnement des taux directeurs européens a été marqué, pour les taux courts, par la baisse des taux de financements et l'entrée en territoire négatif de la rémunération des dépôts à la BCE. Les taux longs se sont significativement réduits sur la période, entre 55 et 60pb pour les pays européens périphériques, de l'ordre de 30pb pour l'Allemagne. La faiblesse des perspectives de croissance en Europe a ralenti la progression des marchés actions, qui se sont inscrits en légère hausse, l'indice EuroStoxx 50 progressant de 2,1% sur le trimestre. En revanche, l'indice Euro Stoxx Banques a accusé un repli sensible sur juin se traduisant par une baisse de 5,6% sur le 2^{ème} trimestre.

Pour Natixis, le 2^{ème} trimestre 2014 s'est notamment caractérisé par :

- une **croissance de 13% des revenus des métiers cœurs** vs. 2T13 grâce aux performances de chacun de nos trois métiers. Dans la Banque de Grande Clientèle, les activités ont connu un développement important (PNB en hausse de 17%) notamment grâce au dynamisme des lignes métiers des Marchés de capitaux et à nos plateformes internationales. Au sein du pôle Epargne, la collecte nette atteint un niveau élevé dans la Gestion d'actifs (+8,4 Md€ sur le trimestre, soit un total de 17 Md€ sur le 1S14), l'Assurance a enregistré une croissance significative de son activité avec les réseaux et la Banque privée a généré une collecte nette de 500 M€, soit un total de près de 1 Md€ sur le 1^{er} semestre 2014. Dans les Services Financiers Spécialisés, les synergies de revenus réalisées avec les réseaux du groupe BPCE poursuivent leur développement,
- une **baisse du coût du risque de 15%** vs. 2T13,
- un **résultat net hors GAPC de 367 M€, en hausse de 26%** vs. 2T13,
- **une amélioration significative du ROE⁽¹⁾ des métiers cœurs, 13,3% au 2T14, +390pb vs. 2T13,**
- le **renforcement continu de la structure financière, avec un ratio CET1 en Bâle 3⁽²⁾ à 11,2% au 30 juin 2014,**
- la **fermeture de la GAPC,**
- et le **placement réalisé avec succès de 58,65% du capital de Coface pour un montant d'environ 957 M€** après exercice intégral de l'option de sur-allocation, **sans impact sur le résultat de Natixis.**

Laurent Mignon, Directeur général de Natixis, a déclaré : «*Natixis a finalisé ce trimestre des étapes majeures du plan New Frontier : mise en bourse de Coface, fermeture de la GAPC et constitution de notre plateforme assurance avec le rachat de BPCE Assurances, le lancement du programme Assurance#2016 pour préparer le déploiement des affaires nouvelles des Caisses d'Epargne en 2016 et les principes d'un partenariat renouvelé avec CNP. Parallèlement, les revenus de tous nos métiers sont en forte progression en France et à l'International et les synergies de revenus avec les réseaux du Groupe BPCE sont en avance sur le plan de marche. Les bonnes performances commerciales de nos métiers cœurs et l'amélioration continue de notre efficacité opérationnelle génèrent des résultats qui nous situent en avance sur le rythme de notre plan stratégique.* »

(1) Voir note méthodologique

(2) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – Sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables

1 - RÉSULTATS NATIXIS DU 2T14 ET DU 1S14

1.1 ELEMENTS EXCEPTIONNELS

Réévaluation de la dette senior propre⁽¹⁾ - en M€ <i>Hors pôle (PNB)</i>	2T14	2T13	1S14	1S13
Impact en résultat avant impôt	-46	-31	-37	-37
Impact en résultat net	-29	-20	-23	-23

Éléments exceptionnels - en M€	2T14	2T13	1S14	1S13
Plus-value sur cession de la participation Lazard <i>Hors pôle (PNB)</i>	99		99	
Première application IFRS 13 (1S13) et évolutions méthodologiques liées (2T14) / <i>FIC-T (PNB)</i>	-37		-37	72
Dépréciation sur écarts d'acquisition Corporate Data Solution (<i>Participations Financières</i>) et divers (<i>Hors pôle/Gains ou pertes sur autres actifs</i>)	-54		-54	
+/- value issue de la cotation de 59% du capital de Coface	0		0	
Impact en résultat avant impôt	9	0	9	72
Impact en résultat net	22	0	22	46

(1) voir note méthodologique

1.2 RESULTATS DU 2T14

<i>Pro forma et hors éléments exceptionnels⁽¹⁾ - en M€</i>	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13
Produit net bancaire	2 024	1 853	9%
<i>dont métiers cœurs</i>	<i>1 822</i>	<i>1 616</i>	<i>13%</i>
Charges	-1 340	-1 296	3%
Résultat brut d'exploitation	684	556	23%
Coût du risque	-82	-96	-15%
Résultat avant impôt	603	465	30%
Impôt	-222	-166	34%
Résultat net – pdg - hors GAPC	367	292	26%
GAPC net d'impôt	-27	-13	
Résultat net – pdg	340	279	22%
ROTE hors GAPC	10,9%	9,6%	

<i>en M€</i>	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13
Réévaluation de la dette senior propre (net)	-29	-20	
Résultat net – pdg	311	259	20%

<i>en M€</i>	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13
Autres éléments exceptionnels	22	0	
Résultat net – pdg – publié	333	259	29%

(1) voir note méthodologique

Sauf indication contraire, les commentaires qui suivent se rapportent aux résultats pro forma et hors éléments exceptionnels (voir détail p3).

PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB de Natixis est en hausse de 9% vs. 2T13, à plus de 2 Md€, porté par les métiers cœurs qui enregistrent une croissance de leur revenus de 13% sur la même période. La décomposition par métier est la suivante :

- les revenus de la **Banque de Grande Clientèle** progressent de 17%, portés par de très bonnes performances sur les Marchés de capitaux,
- dans le pôle **Epargne**, la croissance de 14% des revenus provient aussi bien de la Gestion d'actifs que de l'Assurance et la Banque Privée,
- le PNB des **Services Financiers Spécialisés** augmente de 2%, croissance tirée notamment par les activités de Financements spécialisés,
- les revenus des **Participations Financières** sont en retrait de 6% vs. 2T13 principalement du fait des cessions opérées dans le périmètre de Corporate Data Solutions et d'un élément exceptionnel (+27 M€ de plus-value du fait du changement d'organisation de gestion du portefeuille de placement) enregistré chez Coface au 2T13.

CHARGES

La hausse des charges d'exploitation est contenue, +3% vs. 2T13 au regard de la croissance des revenus de 9%, permettant une amélioration de 3,8pp du coefficient d'exploitation au 2T14 vs. 2T13 à 66,2%.

Le résultat brut d'exploitation progresse fortement au 2T14, de +23% vs. 2T13 et +25% vs. 1T14, il s'élève à 684 M€.

COÛT DU RISQUE

Le coût du risque (hors GAPC) baisse de 15% vs. 2T13 et se stabilise vs. 1T14. Sur un an, la baisse du coût du risque concerne principalement la BGC et les SFS.

RESULTAT AVANT IMPÔT

Le résultat avant impôt enregistre une hausse de 30% vs. 2T13 et s'élève à 603 M€.

RESULTAT NET

Le résultat net part du groupe de Natixis hors GAPC ressort à 367 M€, en croissance de 26% vs. 2T13. Après prise en compte de l'impact de GAPC (-27 M€ au 2T14), le résultat net est de 340 M€. Et après réintégration de l'effet de la réévaluation de la dette senior propre (-29 M€ net d'impôt) et des éléments exceptionnels (+22 M€), le résultat net part du groupe publié atteint 333 M€, en hausse de 29% vs. 2T13.

1.3 RESULTATS DU 1S14

<i>Pro forma et hors éléments exceptionnels⁽¹⁾ - en M€</i>	1S14	1S13	1S14 vs. 1S13
Produit net bancaire	3 881	3 649	6%
<i>dont métiers cœurs</i>	<i>3 510</i>	<i>3 198</i>	<i>10%</i>
Charges	-2 649	-2 574	3%
Résultat brut d'exploitation	1 233	1 075	15%
Coût du risque	-161	-192	-16%
Résultat avant impôt	1 082	895	21%
Impôt	-390	-318	23%
Résultat net – pdg – hors GAPC	671	573	17%
GAPC net d'impôt	-28	0	
Résultat net – pdg	643	572	12%
ROTE hors GAPC	10,1%	9,5%	

<i>en M€</i>	1S14	1S13	1S14 vs. 1S13
Réévaluation de la dette senior propre (net)	-23	-23	
Résultat net – pdg	620	549	13%

<i>en M€</i>	1S14	1S13	1S14 vs. 1S13
Autres éléments exceptionnels	22	46	
Résultat net – pdg – publié	642	595	8%

(1) Voir note méthodologique

Sauf indication contraire, les commentaires qui suivent se rapportent aux résultats pro forma et hors éléments exceptionnels (voir détail p3).

PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB de Natixis est en hausse de 6% sur le 1S14 intégrant une croissance de 10% des revenus des métiers cœurs. La décomposition des revenus par métier est la suivante :

- les revenus de la **Banque de Grande Clientèle** sont soutenus par le dynamisme des Financements structurés et des activités Actions, ils augmentent de 8% vs. 1S13,
- le pôle **Epargne** affiche une forte croissance de ses revenus, +16% vs. 1S13, portée par le dynamisme des activités en Gestion d'actifs, Assurances et en Banque Privée,
- le PNB des **Services Financiers Spécialisés** augmente de 2%, soutenu par les synergies réalisées avec les réseaux du Groupe BPCE,
- les revenus des **Participations Financières** sont en recul global de 4% vs. 1S13, intégrant un PNB de Coface en baisse de 4% notamment du fait d'un élément exceptionnel au 1S13 (+27 M€) et une contraction de 15% des revenus de Corporate Data Solutions.

CHARGES

Les charges d'exploitation sont en hausse limitée de 3%. Le résultat brut d'exploitation augmente ainsi de 15% pour s'établir à 1 233 M€.

COÛT DU RISQUE

Le coût du risque (hors GAPC) diminue de 16% vs. 1S13, à 161 M€.

RESULTAT AVANT IMPÔT

Le résultat avant impôt s'élève à 1 082 M€ vs. 895 M€ au 1S13 soit une croissance de 21%.

RESULTAT NET

Le résultat net part du groupe de Natixis hors GAPC ressort à 671 M€, en croissance de 17% vs. 1S13. Après GAPC (-28 M€ au 1S14), le résultat net est de 643 M€. Et après réintégration de l'effet de la réévaluation de la dette senior propre (-23 M€ net d'impôt) et des éléments exceptionnels (+22 M€), le résultat net part du groupe publié est de 642 M€, une progression de 8% vs. 1S13.

2 - STRUCTURE FINANCIERE

Au 30 juin 2014, le ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ de Natixis augmente de 55pb vs. fin mars 2014 à 11,2%.

Sur la base d'un ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ de 10,6% au 31 mars 2014, les impacts au 2^{ème} trimestre 2014 se décomposent comme suit :

- effet de mise en réserve du résultat net part du groupe du 2T14 hors dividende : +28pb,
- dividende prévu au 2T14 : -13pb,
- cession de près de 59% de la Coface : +39pb,
- autres effets : +1pb.

Les fonds propres et actifs pondérés en Bâle 3⁽¹⁾ sont respectivement de 13,2 Md€ et 117,9 Md€ au 30 juin 2014.

CAPITAUX PROPRES – FONDS PROPRES – ACTIF NET PAR ACTION

Les **capitaux propres part du groupe** s'élèvent à 17,8Md€ au 30 juin 2014, dont 1,0 Md€ de titres hybrides (TSS et actions de préférence) inscrits en capitaux propres à juste valeur.

Les **fonds propres Core Tier 1 (Bâle 3 – phased-in)** s'établissent à 12,8 Md€, les **fonds propres Tier 1 (Bâle 3 - phased-in)** s'élèvent à 13,9 Md€.

Les **actifs pondérés** de Natixis s'élèvent à 118 Md€ au 30 juin 2014, en Bâle 3 - phased-in.

En Bâle 3 (phased-in), au 30 juin 2014, le **ratio CET1** ressort à 10,9%, le **ratio Tier 1** s'établit à 11,8% et le **ratio global** à 13,7%.

L'actif net comptable par action au 30 juin 2014 ressort à 5,30 euros pour un nombre d'actions, hors actions détenues en propre, égal à 3 103 739 042 (le nombre total d'actions est de 3 106 556 296). **L'actif net tangible par action** (déduction des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles) s'établit à 4,29 euros.

RATIO GLOBAL D'ADEQUATION DES FONDS PROPRES

Au 30 juin 2014, l'excédent en fonds propres du conglomérat financier est estimé à plus de 6 Md€.

(1) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois - Sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables

3 – RÉSULTATS DES MÉTIERS

Banque de Grande ClientèleDonnées présentées hors éléments exceptionnels⁽¹⁾

en M€	2T14	2T13	2T14 vs.2T13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit net bancaire	794	678	17%	1 520	8%
<i>dt Banque commerciale</i>	99	96	3%	200	4%
<i>dt Financements structurés</i>	267	263	2%	558	10%
<i>dt Marchés de capitaux</i>	410	332	24%	762	4%
Charges	-433	-414	5%	-854	1%
Résultat brut d'exploitation	360	265	36%	666	19%
Coût du risque	-61	-72	-15%	-113	-26%
Résultat avant impôt	303	193	57%	563	39%
Coefficient d'exploitation	54,6%	61,0%		56,2%	
ROE après impôt ⁽¹⁾	11,4%	6,9%		10,7%	

(1) Voir note méthodologique

Au 2^{ème} trimestre 2014 comme au 1^{er} semestre 2014, la **Banque de Grande Clientèle** confirme des performances solides en termes de revenus avec une maîtrise des charges et un coût du risque en repli, générant ainsi des résultats en forte croissance.

Le PNB de la Banque de Grande Clientèle s'élève à 794 M€ au 2T14, en hausse de 17% vs. 2T13 et 9% vs. 1T14, soutenu par les activités de Marchés et l'international. Parallèlement, la hausse des charges est limitée à 5% au 2T14 vs. 2T13, le coefficient d'exploitation ressort en conséquence en amélioration de plus de 6pp au 2T14 vs. 2T13 à 54,6%. Le résultat brut d'exploitation croît significativement au 2T14, de 36% vs. 2T13 et de 18% vs. 1T14, et s'établit à 360 M€.

Le niveau du coût du risque est en retrait de 15% sur le 2^{ème} trimestre 2014 et de 26% sur le 1^{er} semestre 2014 à respectivement 61 M€ et 113 M€.

Le résultat avant impôt, à 303 M€ pour le 2T14, affiche une progression de 57% vs. 2T13.

La rentabilité s'améliore avec un ROE après impôt (après allocation de fonds propres en Bâle 3) de 10,7% au 1S14 vs. 7,4% au 1S13, soit une hausse de 330pb.

La production nouvelle au sein des **Financements structurés** s'élève à 6,3 Md€ au 2T14 soit un total de 11,7 Md€ au 1S14. Le PNB augmente de 10% au 1S14 vs. 1S13 et à change constant il progresse de 12%, soutenu par les bonnes performances des activités Real Estate Finance, notamment aux US et en Europe, et Global Energy & Commodities.

Dans la **Banque commerciale**, la production nouvelle atteint 3 Md€ au 2T14, liée principalement à une forte activité de refinancement avec la clientèle des corporates. La croissance de 4% du PNB au 1S14 vs. 1S13 à 200 M€ est portée par l'activité Trade finance, notamment en Asie.

L'activité **Taux, change, matières premières et trésorerie (FIC-T)**, enregistre une forte croissance de ses revenus au 2T14, +30 % vs. 2T13 et +23% vs. 1T14 dans un contexte plus favorable pour les activités de taux, grâce à une activité très dynamique de la plateforme DCM (corporate € et HY), de GSCS et au renforcement de la plateforme US dans les revenus (19% au 1S14, +2,3pp vs. 1S13).

Natixis est classée 1^{er} bookrunner sur le marché primaire en euro auprès des émetteurs français au 1^{er} semestre 2014 (Dealogic).

Dans l'activité **Actions**, toutes les lignes métiers, et principalement sur la zone Europe, contribuent à la hausse des revenus de 12% au 2T14 vs. 2T13. Le déploiement de l'activité Dérivés actions se poursuit et l'activité Conseil a fait preuve de dynamisme sur le 2T14.

Epargne

en M€	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit net bancaire	710	624	14%	1 358	16%
<i>dont Gestion d'actifs</i>	527	458	15%	1 015	16%
<i>dont Assurances</i>	139	126	10%	265	21%
<i>dont Banque Privée</i>	32	29	11%	64	11%
Charges	-493	-451	9%	-968	12%
Résultat brut d'exploitation	217	173	25%	390	28%
Coût du risque	0	-2		3	
Résultat avant impôt	213	169	26%	390	28%
Coefficient d'exploitation	69,4%	72,2%		71,3%	
ROE après impôt ⁽¹⁾	15,8%	12,4%		14,9%	

(1) Voir note méthodologique

Dans le pôle Epargne, toutes les lignes métiers enregistrent une forte dynamique commerciale et la hausse des revenus s'accompagne d'une progression de la rentabilité.

Les revenus du pôle Epargne s'établissent à 710 M€ au 2T14, progressant de 14% vs. 2T13 et les charges s'élèvent à 493 M€ au 2T14, augmentant de 9% sur la même période. Le coefficient d'exploitation s'améliore sensiblement au 2T14 à 69,4%, en baisse de 2,8pp vs. 2T13. Le résultat brut d'exploitation ressort ainsi, dans la continuité du 1T14, en forte hausse (+26% au 2T14 vs. 2T13) à 217 M€.

En hausse de 26%, le résultat avant impôt s'établit à 213 M€ au 2T14 et le ROE s'améliore à 15,8% au 2T14, soit +340 pb vs. 2T13.

Au 2^{ème} trimestre 2014, la **Gestion d'actifs** enregistre une croissance de 15% des revenus et de 20% de son résultat brut d'exploitation.

Au 1S14, la collecte atteint 17,1 Md€, dont 10 Md€ provenant de la plateforme retail US. Les encours sous gestion aux US augmentent de 18% vs. fin juin 2013 et s'élèvent à 334 Md€, le même niveau qu'en Europe à fin juin 2014. Au global, les encours sous gestion s'établissent à 680 Md€ au 30 juin 2014 vs. 653 Md€ au 31 mars 2014, soit une hausse de 8,4 Md€ liée à la collecte nette, de 2 Md€ par l'effet change et de 16,2 Md€ liés aux effets marché.

En **Assurance**, les revenus au 2T14 sont en hausse de 10% vs. 2T13 à 139 M€, et au 1S14 ils progressent de 21% (les données présentées sont pro forma de l'intégration de BPCE Assurances depuis le 1^{er} trimestre 2013). Le chiffre d'affaires global est en croissance de 13% au 1S14 vs. 1S13 et s'élève à 2,9 Md€ grâce aux bonnes performances de tous les segments.

Le chiffre d'affaires de l'assurance vie augmente de 12% au 1S14 vs. 1S13, les encours gérés à 40,6 Md€ à fin juin 2014 intègre une collecte nette de 0,5 Md€ au 1S14. Dans la Prévoyance et ADE, le chiffre d'affaires est en augmentation de 19% au 1S14 vs. 1S13.

Dans la **Banque Privée**, la collecte nette est multipliée par deux au 1S14 vs. 1S13, à 0,9 Md€, contribuant à la hausse des encours sous gestion qui atteignent 24 Md€ à fin juin 2014.

Services Financiers Spécialisés

en M€	2T14	2T13	2T14 vs.2T3	1S14	1S14 vs 1S13
Produit net bancaire	318	313	2%	632	2%
<i>Financements spécialisés</i>	185	178	4%	366	3%
<i>Services financiers</i>	133	135	-1%	266	stable
Charges	-208	-206	1%	-415	1%
Résultat brut d'exploitation	110	107	3%	217	3%
Coût du risque	-16	-19	-20%	-35	-8%
Résultat avant impôt	94	87	8%	182	5%
Coefficient d'exploitation	65,5%	65,9%		65,7%	
ROE après impôt ⁽¹⁾	16,1%	13,8%		15,3%	

(1) Voir note méthodologique

Les revenus des **Services Financiers Spécialisés** au 1S14 de 632 M€ intègrent une croissance du PNB de 3% dans les Financements spécialisés et une stabilité du PNB sur les Services financiers.

Les charges restent maîtrisées, le coefficient d'exploitation ressort ainsi à 65,7% au 1S14 vs. 66,1% 1S13. Au 1S14, le résultat brut d'exploitation est en hausse de 3% sur un an à 217 M€.

Le coût du risque est en retrait de 20% sur le 2^{ème} trimestre 2014 et de 8% sur le 1^{er} semestre 2014.

A 15,3%, le ROE (après allocation de fonds propres en Bâle 3) est en hausse de 140pb au 1S14 vs. 1S13.

Dans les **Financements spécialisés**, la dynamique commerciale s'illustre par la hausse de 5% du chiffre d'affaires au 2T14 vs. 2T13 dans l'Affacturage et la hausse de 6% de la production nouvelle en Crédit consommation sur la même période.

Au sein des **Services financiers**, les encours gérés en Ingénierie sociale continuent de progresser pour atteindre 23,1 Md€, soit une croissance de 12% à fin juin 2014 vs. fin juin 2013.

Participations Financières

En M€	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit net bancaire	211	225	-6%	424	-4%
<i>Coface</i>	170	189	-10%	348	-4%
<i>Corporate Data Solutions</i>	21	21	1%	42	-15%
<i>Autres</i>	20	16	26%	33	14%
Charges	-171	-188	-9%	-344	-7%
Résultat brut d'exploitation	40	38	6%	80	17%
Coût du risque	-3	-1		-5	
Autres dont Variation des écarts d'acquisition	-38	2		-37	
Résultat avant impôt	-1	38		38	-48%

Natixis a réalisé avec succès la cotation de près de 92 millions de titres Coface (58,65% du capital) à fin juin, pour un montant d'environ 957 M€, après exercice intégral de l'option de sur-allocation.

Le PNB⁽¹⁾ de la **Coface**, à 170 M€ au 2T14 est en hausse de 11% vs. 2T13 et de 7% au 1S14 vs. 1S13.

Hors effet de change et périmètre, le chiffre d'affaires augmente de 1,1% au 2T14 vs. 2T13 et de 1,8% au 1S14 vs. 1S13.

La bonne maîtrise des risques permet une baisse de près de 8pp du ratio sinistres/primes net entre le 2T13 et 2T14, pour s'établir à 49,5%. Le ratio de coût est en baisse de 1,5pp entre le 1S13 et le 1S14, soit un niveau de 26,9% au 1S14. Le ratio combiné s'établit à 77,8% au 1S14, inférieur de 6,8pp sur la même période en 2013.

Le recul du PNB des **Participations Financières** de 6% au 2T14 vs. 2T13 intègre la gestion en extinction des activités Corporate Data Solutions et un élément exceptionnel positif au 2T13 dans Coface. La réduction des charges est de 9% ainsi le résultat brut d'exploitation progresse de 6% à 40 M€ au 2T14. Après la variation de -39 M€ des écarts d'acquisitions liés à Corporate Data Solutions, le résultat avant impôt est négatif de 1 M€.

(1) Périmètre et change constant - hors éléments exceptionnels, -27 M€ de PV du fait du changement d'organisation de gestion du portefeuille de placement et +3,9 M€ liés à l'émission d'hybride au 2T14

GAPC

En M€	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14
Impact avant garantie	21	-3	81	22	-19
Impact de la garantie ⁽¹⁾	-17	-3	-38	-7	8
Frais généraux	-24	-22	-20	-16	-32
Résultat avant impôt	-20	-28	23	-1	-42
Résultat net	-13	-18	15	-1	-27

⁽¹⁾ Dont étalement de la prime, impact de la garantie financière, impact des TRS et variation de la valeur de l'option.

La fermeture de la GAPC a été réalisée fin juin 2014 en ligne avec l'objectif annoncé il y a un an.

Un stock résiduel d'actifs pondérés en gestion extinctive a été transféré à la BGC. Il s'élève à 3,1 milliards d'euros après garantie au 30 juin 2014.

Les charges de la GAPC s'élèvent à 32 millions d'euros au second trimestre 2014 ; elles incluent les effets liés à la fermeture.

Annexes**Précisions méthodologiques :**

> Les comptes 2013 sont présentés pro forma :

(1) de l'acquisition par Natixis de la participation du Groupe BPCE dans BPCE Assurances (60%). Cette acquisition a été réalisée le 13 mars 2014 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014. BPCE Assurances reste détenue post opération à 40% par MACIF et MAIF. Les données pro forma 2013 sont établies sur la base de la contribution de BPCE Assurances aux comptes consolidés du Groupe BPCE publiés en 2013.

(2) du reclassement de la participation de Natixis dans CACEIS (15%) des Services Financiers Spécialisés (Métier Titres) vers le hors pôle métiers depuis le 1T13.

(3) de l'Opération de cession des Certificats Coopératifs d'Investissement (cession effective le 6 août 2013 de tous les CCI détenus par Natixis aux Banques Populaires et aux Caisses d'Épargne).

> Performances des métiers mesurées en Bâle 3 :

Depuis début 2013, les performances des métiers de Natixis sont présentées dans un cadre réglementaire Bâle 3. Les actifs pondérés Bâle 3 sont appréciés sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013 (y compris traitement en compromis danois pour les entités éligibles).

L'allocation de capital aux métiers de Natixis s'effectue sur la base de 9% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3.

Le ROTE annualisé se calcule ainsi : résultat net (pdg) – coût net des TSS/actif net comptable moyen après distribution des dividendes – dettes hybrides – immobilisations incorporelles – goodwill moyens. A cela est ajouté, depuis le 3T13, les goodwill et les immobilisations incorporelles qui se rapportent aux métiers pour déterminer le ROE (les données dans la présentation ont été retraitées pro forma).

Présentation de Natixis 1

Communiqués de presse

- > Le taux de rémunération des fonds propres normatifs reste à 3%.
- > Réévaluation de la dette senior propre : composante « risque de crédit émetteur » valorisée à partir d'une méthode approchée d'actualisation des cash flows futurs, contrat par contrat, utilisant des paramètres tels que courbe des taux de swaps et spread de réévaluation (basé sur la courbe reoffer BPCE)
- > Eléments exceptionnels : les données et commentaires de cette présentation sont basés sur les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers retraités des éléments comptables exceptionnels détaillés en page 3. Les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers incluant ces éléments exceptionnels (les données publiées) sont dans les annexes de cette présentation.

Comptes de résultat 2T14: passage des données hors éléments exceptionnels aux données publiées

en M€	2T14 hors exceptionnels	Réévaluation de la dette senior propre	Plus- value cession Lazard	Evolutions méthodologiques IFRS 13	Goodwill CDS & divers	2T14 publié
Produit Net Bancaire	2 024	-46	99	-37		2 040
Charges	-1 340					-1 340
Résultat Brut d'Exploitation	684	-46	99	-37		700
Coût du risque	-82					-82
Mises en équivalence	9					9
Gain ou pertes sur autres actifs/ variation de valeur écarts d'acquisition	-8				-54	-62
Résultat avant impôt	603	-46	99	-37	-54	566
Impôt	-222	18		13		-191
Intérêts minoritaires	-14					-14
Résultat net part du groupe - hors GAPC	367	-29	100	-24	-54	361
GAPC net d'impôt	-27					-27
Résultat net – pdg	340	-29	100	-24	-54	333

Natixis – Consolidé⁽¹⁾

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	1 905	1 772	1 742	1 821	1 881	2 032	+ 15 %	3 677	3 913	+ 6 %
Charges	-1 300	-1 320	-1 305	-1 358	-1 325	-1 372	+ 4 %	-2 621	-2 697	+ 3 %
Résultat Brut d'Exploitation	605	452	437	462	556	661	+ 46 %	1 056	1 216	+ 15 %
Coût du risque	-96	-42	-96	-87	-78	-85	+ 102 %	-139	-163	+ 18 %
Mises en équivalence	5	5	3	7	11	9	+ 84 %	10	20	+ 90 %
Gains ou pertes sur autres actifs	2	0	0	15	0	-23		2	-24	
Variation de valeur écarts d'acquisition	0	0	0	-14	0	-38		0	-39	
Résultat avant impôt	515	414	345	383	488	523	+ 26 %	930	1 011	+ 9 %
Impôt	-183	-147	-120	-167	-172	-176	+ 19 %	-330	-348	+ 5 %
Intérêts minoritaires	4	-8	-5	-5	-7	-14	+ 77 %	-4	-21	
Résultat net part du groupe - pro forma	336	259	220	211	309	333	+ 29 %	595	642	+ 8 %
Impact P3CI et autres	-47	-47	34	-10	0	0		-93	0	
Coûts de restructuration nets	0	0	0	-51	0	0		0	0	
Résultat net part du groupe - publié	290	212	255	150	309	333	+ 57 %	502	642	+ 28 %

(1) Voir note méthodologique

Natixis - Contribution par pôle au 2T14

<i>en M€</i>	BGC	Épargne	SFS	Part. Fi.	Hors Pôles	Natixis hors GAPC	GAPC	Natixis publié
Produit Net Bancaire	757	710	318	211	43	2 040	-7	2 032
Charges	-433	-493	-208	-171	-34	-1 340	-32	-1 372
Résultat Brut d'Exploitation	323	217	110	40	9	700	-39	661
Coût du risque	-61	0	-16	-3	-3	-82	-3	-85
Résultat Net d'Exploitation	262	218	94	37	7	618	-42	576
Mises en équivalence	4	5	0	1	0	9	0	9
Autres	0	-10	0	-38	-14	-62	0	-62
Résultat avant impôt	266	213	94	-1	-7	566	-42	523
					Impôt	-191	15	-176
					Intérêts minoritaires	-14	0	-14
					RNPG courant hors GAPC	361	Résultat net (pdg)	333
					GAPC net d'impôt	-27		
					Résultat net (pdg)	333		

Natixis - Contribution par pôle au 1S14

<i>en M€</i>	BGC	Épargne	SFS	Part. Fi.	Hors Pôles	Natixis hors GAPC	GAPC	Natixis publié
Produit Net Bancaire	1 483	1 358	632	424	10	3 907	6	3 913
Charges	-854	-968	-415	-344	-68	-2 649	-48	-2 697
Résultat Brut d'Exploitation	629	390	217	80	-58	1 258	-41	1 216
Coût du risque	-113	3	-35	-5	-11	-161	-2	-163
Résultat Net d'Exploitation	516	392	182	75	-69	1 096	-43	1 053
Mises en équivalence	10	9	0	1	0	20	0	20
Autres	0	-11	0	-38	-12	-62	0	-62
Résultat avant impôt	526	390	182	38	-81	1 054	-43	1 011
					Impôt	-363	15	-348
					Intérêts minoritaires	-21	0	-21
					RNPG courant hors GAPC	670	Résultat net (pdg)	642
					GAPC net d'impôt	-28		
					Résultat net (pdg)	642		

Banque de Grande Clientèle

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	798	678	739	652	727	757	12%	1 477	1 483	stable
<i>Banque commerciale</i>	96	96	94	102	101	99	3%	192	200	4%
<i>Financements structurés</i>	246	263	280	259	290	267	2%	508	558	10%
<i>Marchés de capitaux</i>	475	332	384	304	351	373	12%	807	725	- 10 %
Fixed income & Trésorerie	371	219	273	214	231	247	13%	590	478	- 19 %
Actions	103	113	111	90	120	126	12%	217	246	14%
Divers	-18	-12	-18	-13	-16	17		-30	2	
Charges	-432	-414	-415	-396	-420	-433	5%	-846	-854	1%
Résultat Brut d'Exploitation	367	265	324	256	306	323	22%	631	629	stable
Coût du risque	-82	-72	-71	-88	-52	-61	- 15 %	-154	-113	- 26 %
Résultat Net d'Exploitation	284	193	253	168	254	262	36%	477	516	8%
Mises en équivalence	0	0	0	0	6	4		0	10	
Autres	0	0	1	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	284	193	254	168	260	266	38%	477	526	10%
Coefficient d'exploitation	54,1%	61,0%	56,2%	60,8%	57,9%	57,3%		57,3%	57,6%	
RWA Bâle 3 (Bâle 3 - en Md€)	77,8	76,5	74,3	74,5	76	77,8		76,5	77,8	
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	6 950	7 146	7 028	6 830	6 804	6 944		7 048	6 874	
ROE après impôt ⁽¹⁾ (en Bâle 3)	10,5%	6,9%	9,3%	6,3%	10,1%	10,0%		8,7%	10,0%	

(1) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 9% des actifs pondérés moyens- y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Epargne

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	547	624	594	682	647	710	14%	1 171	1 358	16%
<i>Gestion d'actifs</i>	415	458	448	511	488	527	15%	873	1 015	16%
<i>Banque Privée</i>	28	29	30	37	31	32	11%	57	64	11%
<i>Assurances</i>	93	126	117	120	126	139	10%	220	265	21%
Charges	-415	-451	-445	-482	-475	-493	9%	-866	-968	12%
Résultat brut d'exploitation	132	173	149	200	172	217	25%	305	390	28%
Coût du risque	1	-2	2	18	2	0		0	3	
Résultat Net d'Exploitation	133	172	151	218	174	218	27%	305	392	29%
Mises en équivalence	4	3	3	7	4	5	38%	8	9	16%
Autres	-2	-6	-2	-1	-2	-10	57%	-8	-11	35%
Résultat avant impôt	135	169	151	223	177	213	26%	304	390	28%
Coefficient d'exploitation	75,9%	72,2%	74,9%	70,7%	73,4%	69,4%		73,9%	71,3%	
RWA Bâle 3 (Bâle 3 - en Md€)	12,6	12,8	12,9	12,7	12,8	13		12,8	13	
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	3 428	3 521	3 516	3 473	3 450	3 488		3 475	3 469	
ROE après impôt ⁽¹⁾ (en Bâle 3)	11,7%	12,4%	11,9%	17,9%	13,9%	15,8%		12,1%	14,9%	

(1) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 9% des actifs pondérés moyens- y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Services Financiers Spécialisés

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	309	313	308	323	314	318	2%	622	632	2%
Financements spécialisés	177	178	181	194	180	185	4%	356	366	3%
Affecturage	34	37	36	37	37	36	- 2 %	71	73	2%
Cautions et garanties financières	29	30	30	30	32	36	20%	60	68	14%
Crédit-bail	49	44	45	59	44	43	- 2 %	94	88	- 6 %
Crédit consommation	61	61	65	63	63	65	6%	122	128	5%
Financement du cinéma	4	6	4	4	4	5	- 19 %	10	9	- 6 %
Services financiers	131	135	128	129	133	133	- 1 %	266	266	stable
Ingénierie sociale	29	33	27	33	30	34	1%	62	64	2%
Paievements	76	75	75	71	77	74	- 2 %	150	150	stable
Titres	27	26	25	25	27	26	- 1 %	53	53	- 1 %
Charges	-205	-206	-203	-219	-207	-208	1%	-411	-415	1%
Résultat Brut d'Exploitation	104	107	105	104	107	110	3%	211	217	3%
Coût du risque	-18	-19	-22	-20	-19	-16	- 20 %	-38	-35	- 8 %
Résultat Net d'Exploitation	86	87	83	85	88	94	8%	173	182	5%
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	86	87	83	85	88	94	8%	173	182	5%
Coefficient d'exploitation	66,3%	65,9%	65,9%	67,7%	65,8%	65,5%		66,1%	65,7%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	15,4	14,9	14,3	15,1	13,9	14,1		14,9	14,1	
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	1 571	1 618	1 569	1 512	1 554	1 500		1 595	1 527	
ROE après impôt ⁽¹⁾ (en Bâle 3)	14,0%	13,8%	13,6%	14,4%	14,5%	16,1%		13,9%	15,3%	

(1) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 9% des actifs pondérés moyens - Y compris goodwill et immobilisations incorporelles et pro forma du reclassement de la participation de Natixis dans CACEIS (15%) du Métier Titres vers le hors pôle métiers depuis le 1T13

Participations Financières

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	215	225	197	218	213	211	- 6 %	440	424	- 4 %
Coface	173	189	168	177	178	170	- 10 %	361	348	- 4 %
Corporate Data Solutions	29	21	23	28	21	21	1%	49	42	- 15 %
Autres	14	16	6	13	14	20	26%	29	33	14%
Charges	-184	-188	-179	-199	-173	-171	- 9 %	-372	-344	- 7 %
Résultat Brut d'Exploitation	31	38	18	19	40	40	6%	68	80	17%
Coût du risque	0	-1	-9	3	-2	-3		-1	-5	
Résultat Net d'Exploitation	31	37	9	22	38	37	1%	67	75	11%
Mises en équivalence	1	2	1	0	0	1		3	1	
Autres	2	0	0	-8	0	-38		2	-38	
Résultat avant impôt	34	38	10	14	38	-1		72	38	- 48 %

Hors Pôles⁽¹⁾

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	-6	-19	-89	-89	-33	43		-25	10	
Charges	-42	-38	-41	-43	-34	-34	- 10 %	-79	-68	- 14 %
Résultat Brut d'Exploitation	-48	-56	-130	-132	-67	9		-104	-58	- 44 %
Coût du risque	3	-2	3	-9	-8	-3	+ 26 %	0	-11	
Résultat Net d'Exploitation	-45	-59	-127	-141	-76	7		-104	-69	- 33 %
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	2	6	2	10	1	-14		8	-12	
Résultat avant impôt	-43	-53	-125	-130	-74	-7	- 87 %	-96	-81	- 15 %

(1) Hors coûts de restructuration et pro forma du reclassement de la participation de Natixis dans CACEIS (15%) du Métier Titres vers le hors pôle métiers depuis le 1T13

GAPC

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	42	-50	-7	35	14	-7	- 85 %	-8	6	
Charges	-23	-24	-22	-20	-16	-32	+ 33 %	-47	-48	+ 2 %
Résultat Brut d'Exploitation	20	-74	-30	15	-2	-39	- 47 %	-55	-41	- 24 %
Coût du risque	0	54	1	8	1	-3		54	-2	
Résultat avant impôt	20	-20	-28	23	-1	-42		-1	-43	
Résultat net	13	-13	-18	15	-1	-27		0	-28	

Avertissement

Ce communiqué peut comporter des objectifs et des commentaires relatifs aux objectifs et à la stratégie de Natixis. Par nature, ces objectifs reposent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et non certains et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces objectifs qui sont soumis à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à Natixis, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de Natixis et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de Natixis, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats réels pourraient différer significativement de ceux qui sont impliqués dans les objectifs.

Les informations contenues dans ce communiqué, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que Natixis, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement ne sont donnés à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce communiqué. Ni Natixis ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels il pourrait faire référence. Les données présentes dans ce communiqué ne sont pas auditées.

1.3 Résultats au 30 juin 2014 : présentation



Avertissement

Cette présentation peut comporter des objectifs et des commentaires relatifs aux objectifs et à la stratégie de Natixis. Par nature, ces objectifs reposent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et non certains, et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces objectifs qui sont notamment soumis à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à Natixis, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de Natixis et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de Natixis, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats réels pourraient différer significativement de ceux qui sont impliqués dans les objectifs.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que Natixis, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement ne sont donnés à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni Natixis ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités.

Précisions méthodologiques :

> Les comptes 2013 sont présentés pro forma :

- (1) de l'acquisition par Natixis de la participation du Groupe BPCE dans BPCE Assurances (60%). Cette acquisition a été réalisée le 13 mars 2014 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014. BPCE Assurances reste détenue post opération à 40% par MACIF et MAIF. Les données pro forma 2013 sont établies sur la base de la contribution de BPCE Assurances aux comptes consolidés du Groupe BPCE publiés en 2013.
- (2) du reclassement de la participation de Natixis dans CACEIS (15%) des Services Financiers Spécialisés (Métier Titres) vers le hors pôle métiers depuis le 1T13.
- (3) de l'opération de cession des Certificats Coopératifs d'Investissement (cession effective le 6 août 2013 de tous les CCI détenus par Natixis aux Banques Populaires et aux Caisses d'Epargne).

> Performances des métiers mesurées en Bâle 3 :

Depuis début 2013, les performances des métiers de Natixis sont présentées dans un cadre réglementaire Bâle 3. Les actifs pondérés Bâle 3 sont appréciés sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013 (y compris traitement en compromis danois pour les entités éligibles).

L'allocation de capital aux métiers de Natixis s'effectue sur la base de 9% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3.

Le ROTÉ annualisé se calcule ainsi : résultat net (pdg) – coût net des TSS/actif net comptable moyen après distribution des dividendes – dettes hybrides – immobilisations incorporelles – goodwill moyens. A cela est ajouté, depuis le 3T13, les goodwill et les immobilisations incorporelles qui se rapportent aux métiers pour déterminer le ROE (les données dans la présentation ont été retraitées pro forma).

> Le taux de rémunération des fonds propres normatifs reste à 3%.

> Réévaluation de la dette senior propre : composante « risque de crédit émetteur » valorisée à partir d'une méthode approchée d'actualisation des cash flows futurs, contrat par contrat, utilisant des paramètres tels que courbe des taux de swaps et spread de réévaluation (basé sur la courbe reoffer BPCE)

> Eléments exceptionnels : les données et commentaires de cette présentation sont basés sur les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers retraités des éléments comptables exceptionnels détaillés en page 6. Les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers incluant ces éléments exceptionnels (les données publiées) sont dans les annexes de cette présentation.

Hausse significative de la rentabilité des métiers cœurs au cours du 1^{er} semestre 2014

Activité au 2T14 et au 1S14⁽¹⁾

Hausse de 13% du PNB des métiers cœurs vs. 2T13 et de 10% au 1S14 vs. 1S13

- **Banque de Grande Clientèle** : hausse de 17% du PNB au 2T14 vs. 2T13 et de 8% au 1S14 vs. 1S13
- **Gestion d'actifs** : collecte nette record de 17 Md€ au 1S14 (vs. 13,4 Md€ sur l'ensemble de 2013) et encours sous gestion de 680 Md€ à fin juin 2014
- **Assurances** : PNB en progression de 21% au 1S14 vs. 1S13
- **Services Financiers Spécialisés** : hausse de 4% des revenus des Financements spécialisés vs. 2T13 et de 3% vs. 1S13
- 68 M€ de synergies de revenus réalisées avec les réseaux du Groupe BPCE à fin juin 2014, en avance sur l'objectif

Résultats du 2T14 et du 1S14⁽¹⁾

Croissance de 9% du PNB vs. 2T13 à 2 Md€, et de 6% vs. 1S13 à 3,9 Md€

Baisse du coût du risque de 15% sur le trimestre et de 16% sur le semestre à 43pb

Résultat net hors GAPC de 367 M€ au 2T14, +26% vs. 2T13, et de 671 M€ au 1S14, +17% vs. 1S13

ROE des métiers cœurs à 13,3% au 2T14, +390pb vs. 2T13

Structure financière

Ratio CET1 en Bâle 3⁽²⁾ de 11,2% au 30 juin 2014, en hausse de 55pb sur le trimestre

Plan stratégique New Frontier

- **Cotation de près de 59% du capital de Coface fin juin 2014, sans impact en résultat**
- **Fermeture de la GAPC**
- **Plateforme assurance non-vie constituée au service du Groupe BPCE**
- **Préparation de la plateforme unique en assurance vie bien engagée**
- **Hausse significative de la rentabilité des métiers cœurs**

3 | 31 juillet 2014



(1) Voir note méthodologique

(2) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois - Sans phase-in sauf IDA sur pertes reportables

Nouvelle étape clé dans la stratégie de constitution d'un acteur de référence dans l'assurance

- *Le Groupe BPCE et CNP sont convenus des principes d'un nouveau partenariat⁽¹⁾, créateur de valeur pour toutes les parties, dans plusieurs métiers de l'assurance, d'une durée de 7 ans (2016-2022)*
- *Ce partenariat permet d'organiser le déploiement par Natixis Assurances des affaires nouvelles d'assurance vie des CEP au cours de 2016*

➢ Epargne et prévoyance individuelle :

- ✓ **Conception et gestion par Natixis Assurances de l'ensemble des contrats d'assurance vie** et de prévoyance individuelle⁽²⁾ qui seront distribués par le réseau des CEP à compter du 1^{er} janvier 2016
- ✓ **Alignement des intérêts avec la mise en place d'un accord de réassurance** : à compter du 1^{er} janvier 2016, quote-part de 10 % du stock existant de contrats souscrits auprès de CNP par les clients des CEP
- ✓ **Confirmation de Natixis AM comme gestionnaire** des encours de CNP apportés par les clients des CEP

- **Assurance des emprunteurs collective** : coassurance entre Natixis Assurances (34%) et CNP (66%) sur les périmètres CEP, BP et Crédit Foncier

Impacts pour Natixis à partir de début 2016 :

- ✓ Sécurisation du projet Assurance#2016⁽³⁾
- ✓ Accélération de l'allocation de capital sur 2016-2022 aux métiers de l'Assurance
- ✓ Environ 245 M€ de capital mobilisé pour la mise en place de la réassurance
- ✓ **Créateur de valeur pour les actionnaires de Natixis dès début 2016 avec un ROE de l'assurance supérieur à 12%**

4 | 31 juillet 2014



(1) Dans l'attente de l'avis des instances représentatives du personnel concernées

(2) Hors produits de dépendance et de garantie du locataire

(3) Projet de déploiement de l'offre d'assurance vie et de prévoyance individuelle dans les CEP

Sommaire

1. Résultats du 2T14 et 1S14

2. Structure financière

3. Résultats des métiers

4. Conclusion

5 | 31 juillet 2014



Éléments exceptionnels

Réévaluation de la dette senior propre ⁽¹⁾ - en M€ <i>Hors pôle (PNB)</i>	2T14	2T13	1S14	1S13
Impact en résultat avant impôt	-46	-31	-37	-37
Impact en résultat net	-29	-20	-23	-23

Éléments exceptionnels - en M€	2T14	2T13	1S14	1S13
Plus-value sur cession de la participation Lazard <i>Hors pôle (PNB)</i>	99		99	
Première application IFRS 13 (1S13) et évolutions méthodologiques liées (2T14) / <i>FIC-T (PNB)</i>	-37		-37	72
Dépréciation sur écarts d'acquisition Corporate Data Solution (<i>Participations Financières</i>) et divers (<i>Hors pôle/Gains ou pertes sur autres actifs</i>)	-54		-54	
+/- value issue de la cotation de 59% du capital de Coface	0		0	
Impact en résultat avant impôt	9	0	9	72
Impact en résultat net	22	0	22	46

6 | 31 juillet 2014



(1) Voir note méthodologique

Résultats du 2T14 : progression de 26% du RNpg vs. 2T13 hors GAPC et ROTE de 10,9%

- PNB du 2T14 en hausse de 9% vs. 2T13 et 1T14, portée par le développement dynamique de nos trois métiers cœurs (+13% sur un an)
- Amélioration du coefficient d'exploitation de 3,8pp au 2T14 vs. 2T13, à 66,2%, grâce également à une bonne maîtrise des charges
- Forte croissance du RBE au 2T14, +23% vs. 2T13 à 684 M€, et +25% vs. 1T14
- Coût du risque en baisse vs. 2T13 et quasiment stable vs. 1T14
- Résultat net du 2T14 à 367 M€ hors GAPC, en hausse de 26% vs. 2T13 et de 21% vs. 1T14
- ROTE en hausse de 130pb vs. 2T13, à 10,9%

Pro forma et hors éléments exceptionnels ⁽¹⁾ - en M€	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13
Produit net bancaire	2 024	1 853	9%
dont métiers cœurs	1 822	1 616	13%
Charges	-1 340	-1 296	3%
Résultat brut d'exploitation	684	556	23%
Coût du risque	-82	-96	-15%
Résultat avant impôt	603	465	30%
Impôt	-222	-166	34%
Résultat net - pdg - hors GAPC	367	292	26%
GAPC net d'impôt	-27	-13	
Résultat net - pdg	340	279	22%
ROTE hors GAPC	10,9%	9,6%	

en M€	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13
Réévaluation de la dette senior propre (net)	-29	-20	
Résultat net - pdg	311	259	20%

en M€	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13
Autres éléments exceptionnels	22	0	
Résultat net - pdg - publié	333	259	29%

7 | 31 juillet 2014

(1) Voir note méthodologique



Résultats du 1S14 : RNpg en hausse de 17% vs. 1S13 hors GAPC

- PNB du 1S14 en hausse de 6% vs. 1S13. Les métiers cœurs enregistrent une progression de leur PNB de 10% sur la même période
- RBE du 1S14 en hausse de 15% vs. 1S13 grâce à un effet ciseau positif
- Amélioration du niveau de coût du risque (-16% sur un an) dans un environnement économique plus favorable
- Résultat net du 1S14 à 671 M€ hors GAPC, en hausse de 17% vs. 1S13
- ROTE à 10,1% au 1S14, en progression de 60pb vs. 1S13

Pro forma et hors éléments exceptionnels ⁽¹⁾ - en M€	1S14	1S13	1S14 vs. 1S13
Produit net bancaire	3 881	3 649	6%
dont métiers cœurs	3 510	3 198	10%
Charges	-2 649	-2 574	3%
Résultat brut d'exploitation	1 233	1 075	15%
Coût du risque	-161	-192	-16%
Résultat avant impôt	1 082	895	21%
Impôt	-390	-318	23%
Résultat net - pdg - hors GAPC	671	573	17%
GAPC net d'impôt	-28	0	
Résultat net - pdg	643	572	12%
ROTE hors GAPC	10,1%	9,5%	

en M€	1S14	1S13	1S14 vs. 1S13
Réévaluation de la dette senior propre (net)	-23	-23	
Résultat net - pdg	620	549	13%

en M€	1S14	1S13	1S14 vs. 1S13
Autres éléments exceptionnels	22	46	
Résultat net - pdg - publié	642	595	8%

8 | 31 juillet 2014

(1) Voir note méthodologique

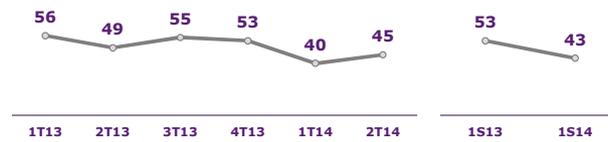


Baisse du coût du risque des métiers cœurs au 1S14

Coût du risque⁽¹⁾ des métiers cœurs en points de base des encours de crédit

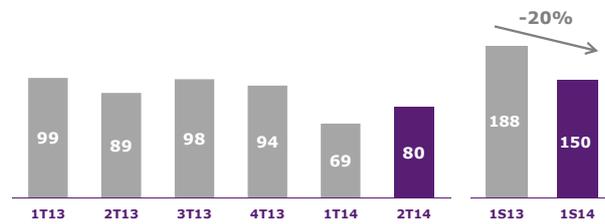
• Coût du risque⁽¹⁾ des métiers cœurs à 45pb au 2T14 et à 43pb au 1S14, en baisse de 10pb vs. 1S13

• Le coût du risque des métiers cœurs⁽¹⁾ s'établissait à 53pb en 2013



Coût du risque des métiers cœurs, en M€

• Amélioration du coût du risque au 1S14 dans la Banque de Grande Clientèle et les SFS



9 | 31 juillet 2014

NATIXIS

⁽¹⁾ Coût du risque trimestriel annualisé sur un montant total d'encours de crédit à la clientèle des métiers cœurs (hors établissements de crédit), début de période

Sommaire

1. Résultats du 2T14 et 1S14

2. Structure financière

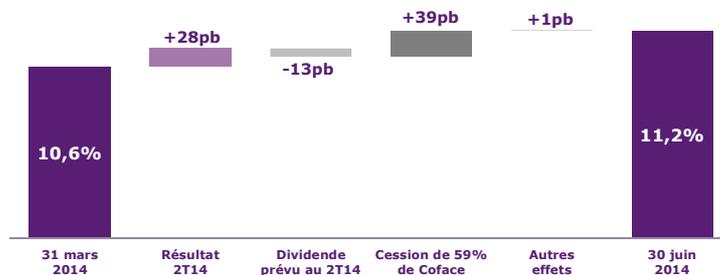
3. Résultats des métiers

4. Conclusion

10 | 31 juillet 2014

NATIXIS

Ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ de 11,2% à fin juin 2014



- Hausse de 55pb du ratio CET1 vs. 31 mars 2014
- +28pb de génération de ratio CET1 grâce au résultat net du 2T14
- Les fonds propres et actifs pondérés en Bâle 3⁽¹⁾ sont de respectivement 13,2 Md€ et 117,9 Md€ au 30 juin 2014
- Ratio de levier⁽²⁾ supérieur à 3% au 30 juin 2014
- LCR en Bâle 3⁽²⁾ supérieur à 100% depuis le 1^{er} janvier 2014

11 | 31 juillet 2014



(1) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – sans phased-in sauf IDA sur pertes reportables
 (2) Les impacts Bâle 3 dépendront du contenu final des règles

Sommaire

1. Résultats du 2T14 et 1S14

2. Structure financière

3. Résultats des métiers

4. Conclusion

12 | 31 juillet 2014



Hausse significative des revenus et de la rentabilité au 1S14

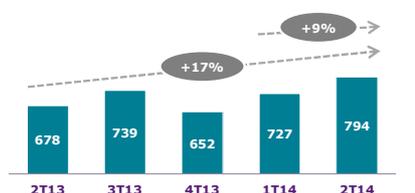
Banque de Grande Clientèle

Données présentées hors éléments exceptionnels⁽¹⁾

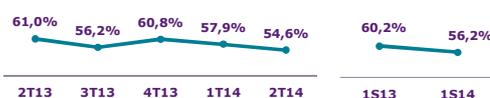
- PNB en hausse de 17% au 2T14 vs. 2T13 et en hausse de 9% vs. 1T14, notamment portée par les activités de Marchés et l'international
- Bonne maîtrise des charges dans un contexte de fort développement commercial : amélioration du coefficient d'exploitation de plus de 6pp au 2T14 vs. 2T13 et de 4pp au 1S14 vs. 1S13
- Forte progression du RBE grâce à cet effet ciseau positif : +36% vs. 2T13 et +18% vs. 1T14
- Coût du risque maîtrisé : en baisse de 15% sur le trimestre et de 26% sur le semestre
- A fin juin 2014, le stock d'actifs pondérés en gestion extinctive transférés de la GAPC s'élève à 3,1 Md€ après garantie
- Forte progression du ROE au 1S14 à 10,7% (+330pb vs. 1S13)

en M€	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit net bancaire	794	678	17%	1 520	8%
Charges	-433	-414	5%	-854	1%
Résultat brut d'exploitation	360	265	36%	666	19%
Coût du risque	-61	-72	-15%	-113	-26%
Résultat avant impôt	303	193	57%	563	39%

Produit Net Bancaire, en M€



Coefficient d'exploitation⁽¹⁾



ROE après impôt⁽¹⁾ (en Bâle 3)



13 | 31 juillet 2014

(1) Voir note méthodologique

NATIXIS

Très bonnes performances des Marchés de capitaux

Banque de Grande Clientèle

Activités de Financement

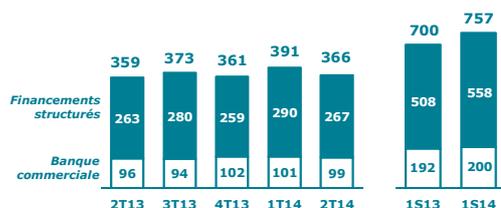
Financements structurés

- ✓ 6,3 Md€ de production nouvelle au 2T14 soit 11,7 Md€ sur le 1^{er} semestre 2014
- ✓ PNB en hausse de 10% au 1S14 vs. 1S13 (+12% à change constant)
- ✓ Bonnes performances des activités Real Estate Finance, notamment aux US et en Europe, et Global Energy & Commodities

Banque commerciale

- ✓ Production nouvelle de 3 Md€ au 2T14 tirée par une forte activité de refinancement des corporates comme au 1T14
- ✓ PNB du 1S14 en hausse de 4% vs. 1S13 portée par l'activité Trade finance, notamment en Asie

Revenus des Financements, en M€



Marchés de capitaux

Données présentées hors éléments exceptionnels⁽¹⁾

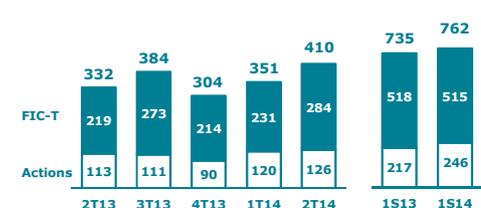
FIC-T (Taux, change, matières premières et trésorerie)

- ✓ PNB en hausse de 30% vs. 2T13 et de 23% vs. 1T14 dans un contexte plus favorable pour les activités de taux
- ✓ Activité très dynamique de la plateforme DCM (corporate € et HY) et de GSCS
- ✓ Renforcement de la plateforme US dans les revenus (19% au 1S14, +2,3pp vs. 1S13)
- ✓ 1^{er} bookrunner sur le marché primaire obligataire en € auprès des émetteurs français au 1^{er} semestre 2014 (Dealogic)

Actions

- ✓ Hausse du PNB de 12% au 2T14 sur un an, soutenue par toutes les lignes métiers et principalement en Europe
- ✓ poursuite du déploiement de l'activité Dérivés actions
- ✓ Activité Conseil dynamique sur le 2T14

Revenus des Marchés de capitaux, en M€



14 | 31 juillet 2014

(1) Voir note méthodologique

NATIXIS

Forte dynamique commerciale de tous les métiers et nette progression de la rentabilité

Epargne

- **Hausse de 14% des revenus vs. 2T13 et de 16% vs. 1S13, confirmant le dynamisme de toutes les lignes métiers**
- **Baisse significative du coefficient d'exploitation : -260pb vs. 1S13, à 71,3%**
- **28% de progression du RBE au 1S14 vs. 1S13**
- **ROE⁽¹⁾ de 14,9% au 1S14, +280pb vs. 1S13**

Assurances

- ✓ Progression de 21% du PNB au 1S14 vs. 1S13 et de 36% pour le RBE sur la même période
- ✓ Chiffre d'affaires global en hausse de 13% au 1S14 vs. 1S13 grâce à la bonne dynamique de tous les segments
- ✓ Assurance vie :
 - Chiffre d'affaires en hausse de 12% au 1S14 vs. 1S13 confirmant le rebond de 2013
 - Encours gérés à 40,6 Md€ à fin juin 2014, incluant une collecte nette positive de 0,5 Md€ au 1S14
- ✓ Prévoyance & ADE : chiffre d'affaires en hausse de 19% au 1S14 vs. 1S13
- ✓ Progression de 12% du chiffre d'affaires dans le segment de l'assurance dommages au 1S14 vs. 1S13

Banque Privée

- ✓ Collecte nette multipliée par 2 au 1S14 vs. 1S13 à 0,9 Md€
- ✓ Encours sous gestion à 24 Md€ affichant une hausse de 12% à fin juin 2014 vs. fin juin 2013

en M€	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit net bancaire	710	624	14%	1 358	16%
dont Gestion d'actifs	527	458	15%	1 015	16%
dont Assurances	139	126	10%	265	21%
dont Banque Privée	32	29	11%	64	11%
Charges	-493	-451	9%	-968	12%
Résultat brut d'exploitation	217	173	25%	390	28%
Coût du risque	0	-2		3	
Résultat avant impôt	213	169	26%	390	28%

Evolution du coefficient d'exploitation



ROE après impôt⁽¹⁾ (en Bâle 3)



15 | 31 juillet 2014

(1) Voir note méthodologique

NATIXIS

Gestion d'actifs : collecte nette record de 17 Md€ au 1S14

Epargne

- **17 Md€ de collecte nette sur l'ensemble du semestre : (18 Md€ hors monétaires et plus de 32 Md€ sur 12 mois glissant hors monétaires)**
 - Près de 15 Md€ pour l'ensemble de la plateforme centralisée, dont 10 Md€ de collecte provenant de la plateforme Retail US
- **Collecte nette portée par une offre diversifiée :**
 - 9 Md€ sur les expertises actions US (principalement Harris)
 - 8 Md€ sur les stratégies «alternatives» de crédit (principalement Loomis)
 - 2,6 Md€ sur les nouveaux affiliés (H20, Alpha Simplex, Darius, Ossiam et Mirova)
- **Faible sensibilité aux marchés monétaires européens (encours de 34 Md€) dans un scénario de taux courts négatifs**

Gestion d'actifs

en M€	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit net bancaire	527	458	15%	1 015	16%
Charges	-390	-344	14%	-757	14%
Résultat brut d'exploitation	137	114	20%	258	22%
Coût du risque	1	0		1	-11%
Résultat avant impôt	130	110	18%	252	21%

Evolution par zone géographique

Par société de gestion

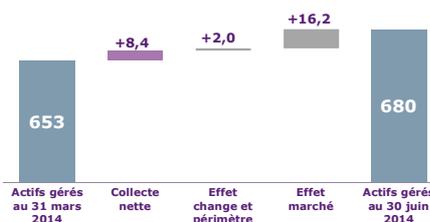


PNB du 1S14 et AuM à fin juin 2014

(x%) 1S14 vs. 1S13

16 | 31 juillet 2014

Actifs sous gestion, en Md€



NATIXIS

Bon niveau d'activité avec les réseaux du Groupe BPCE

SFS

- **Progression soutenue des revenus sur les Financements spécialisés au 2T14 (+4%) et au 1S14 (+3%)**
- **Stabilité des revenus des Services financiers au 1S14**
- **Baisse de 20% du coût du risque au 2T14 vs. 2T13 (-8% au 1S14 vs. 1S13)**
- **Forte progression du ROE au 1S14 à 15,3% (+140pb vs. 1S13)**

Financements spécialisés

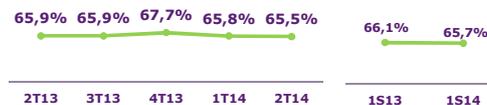
- ✓ **Affacturage** : progression de 5% du chiffre d'affaires facturés au 2T14 vs. 2T13
- ✓ **Crédit consommation** : nouvelle production et revenus en hausse de 6% au 2T14 vs. 2T13

Services financiers

- ✓ **Ingénierie sociale** : hausse de 12% des encours gérés à fin juin 2014 vs. fin juin 2013, à 23,1 Md€
- ✓ **Paiements** : augmentation de 2% du parc de cartes au 2T14 vs. 2T13

en M€	2T14	2T13	2T14 vs. 2T13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit net bancaire	318	313	2%	632	2%
Financements spécialisés	185	178	4%	366	3%
Services financiers	133	135	-1%	266	stable
Charges	-208	-206	1%	-415	1%
Résultat brut d'exploitation	110	107	3%	217	3%
Coût du risque	-16	-19	-20%	-35	-8%
Résultat avant impôt	94	87	8%	182	5%

Evolution du coefficient d'exploitation



ROE après impôt⁽¹⁾ (en Bâle 3)



17 | 31 juillet 2014

(1) Voir note méthodologique

NATIXIS

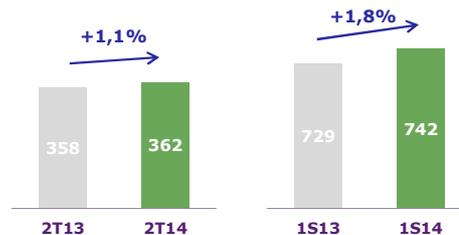
Cotation de près de 59% du capital réalisée avec succès Des performances au 1S14 conformes aux guidances données

coface

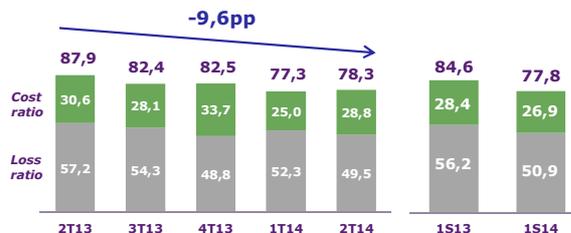
Placement réalisé avec succès de près de 92 millions de titres (58,65% du capital) pour un montant d'environ 957 M€ après exercice intégral de l'option de sur-allocation

- **Malgré une base de comparaison élevée, le chiffre d'affaires au 2T14 est en hausse de 1% vs. 2T13 et de près de 2% au 1S14 vs. 1S13**
- **PNB⁽¹⁾ en hausse de 7% au 1S14 vs. 1S13 et de 11% au 2T14 vs. 2T13**
- **Résultats du 1^{er} semestre 2014 en ligne avec les guidances communiquées lors de l'IPO**

Chiffre d'affaires, en M€ À change et périmètre constant



Assurance-crédit, ratios - net de réassurance⁽²⁾ en %



18 | 31 juillet 2014

(1) Périmètre et change constant - hors éléments exceptionnels, -27 M€ de PV du fait du changement d'organisation de gestion du portefeuille de placement et +3,9 M€ liés à l'émission d'hybride au 2T14
(2) Pro forma réalisé sur le loss ratio : les participations bénéficiaires sont imputées sur les primes (chiffre d'affaires) et non plus incluses avec les charges de sinistres. Pro forma réalisé sur le cost ratio : la CVAE est retirée des charges de gestion de l'assurance et est imputée sur l'imposition

NATIXIS

Sommaire

1. Résultats du 2T14 et 1S14

2. Structure financière

3. Résultats des métiers

4. Conclusion

19 | 31 juillet 2014



Conclusion : premières étapes du plan stratégique réalisées avec succès

Projets clés pour le redéploiement du capital en faveur de nos franchises au 1S14

- ✓ Acquisition de la participation dans BPCE Assurances / Sécurisation d'Assurance#2016
- ✓ Cotation de près de 59% du capital de Coface
- ✓ Fermeture de la GAPC
- ✓ Cession de la participation de 5,4% dans Lazard

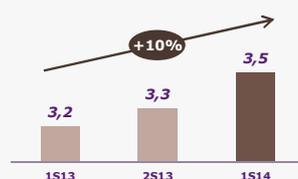
94% du capital alloué aux métiers cœurs à ce jour vs. 85% il y a un an

Forte dynamique commerciale au 1S14

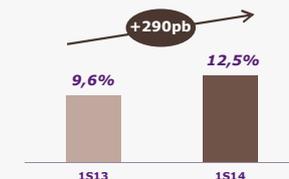
- **BGC** : fort développement des activités de Marchés et 18,3 Md€ de production nouvelle dans les Financements
- **Gestion d'actifs** : 17 Md€ de collecte nette au 1S14, un niveau supérieur à l'ensemble de l'année 2013
- **Assurance** : croissance significative de l'ensemble des activités avec les réseaux du Groupe BPCE
- **SFS** : hausse de 3% des revenus des Financements spécialisés vs. 1S13

Se traduisant par de très bonnes performances financières, en avance sur le rythme du plan stratégique

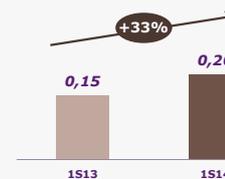
PNB⁽¹⁾ en Md€



ROE⁽¹⁾



BPA en €



20 | 31 juillet 2014



(1) Voir note méthodologique ; Métiers cœurs

A

Annexe- Résultats détaillés (2T14)

21 | 31 juillet 2014



Sommaire

Compte de résultat de Natixis

Rappels méthodologiques	23
Comptes de résultat 2T14 : passage des données hors éléments exceptionnels aux données publiées	24
Natixis – Consolidé	25
Contribution par pôle 2T14	26
Contribution par pôle 1S14	27

Structure financière et bilan

Capital réglementaire et structure financière – Bâle 3	35
Allocation de capital	36
Refinancement	37
Bilan consolidé	38

Compte de résultat par pôle

Banque de Grande Clientèle	28
Epargne	29
Services Financiers Spécialisés	30-31
Participations Financières	32
Hors Pôles	33
GAPC	34

Risques

EAD	39
VaR	40
Encours douteux	41

22 | 31 juillet 2014



Rappels méthodologiques

Précisions méthodologiques :

> Les comptes 2013 sont présentés pro forma :

(1) de l'acquisition par Natixis de la participation du Groupe BPCE dans BPCE Assurances (60%). Cette acquisition a été réalisée le 13 mars 2014 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014. BPCE Assurances reste détenue post opération à 40% par MACIF et MAIF. Les données pro forma 2013 sont établies sur la base de la contribution de BPCE Assurances aux comptes consolidés du Groupe BPCE publiés en 2013.

(2) du reclassement de la participation de Natixis dans CACEIS (15%) des Services Financiers Spécialisés (Métier Titres) vers le hors pôle métiers depuis le 1T13.

(3) de l'Opération de cession des Certificats Coopératifs d'Investissement (cession effective le 6 août 2013 de tous les CCI détenus par Natixis aux Banques Populaires et aux Caisses d'Épargne).

> Performances des métiers mesurées en Bâle 3 :

Depuis début 2013, les performances des métiers de Natixis sont présentées dans un cadre réglementaire Bâle 3. Les actifs pondérés Bâle 3 sont appréciés sur la base des règles CRR-CRD4 publiés le 26 juin 2013 (y compris traitement en compromis danois pour les entités éligibles).

L'allocation de capital aux métiers de Natixis s'effectue sur la base de 9% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3.

Le ROTE annualisé se calcule ainsi : résultat net (pdg) – coût net des TSS/actif net comptable moyen après distribution des dividendes – dettes hybrides – immobilisations incorporelles – goodwill moyens. A cela est ajouté, depuis le 3T13, les goodwill et les immobilisations incorporelles qui se rapportent aux métiers pour déterminer le ROE (les données dans la présentation ont été retraitées pro forma).

> Le taux de rémunération des fonds propres normatifs reste à 3%.

> Réévaluation de la dette senior propre : composante « risque de crédit émetteur » valorisée à partir d'une méthode approchée d'actualisation des cash flows futurs, contrat par contrat, utilisant des paramètres tels que courbe des taux de swaps et spread de réévaluation (basé sur la courbe reoffer BPCE)

> Eléments exceptionnels : les données et commentaires de cette présentation sont basés sur les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers retraités des éléments comptables exceptionnels détaillés en page 6. Les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers incluant ces éléments exceptionnels (les données publiées) sont dans les annexes de cette présentation.

23 | 31 juillet 2014

 NATIXIS

Comptes de résultat 2T14 : passage des données hors éléments exceptionnels aux données publiées

2T14

en M€	2T14 hors exceptionnels	Réévaluation de la dette senior propre	Plus-value cession Lazard	Evolutions méthodologiques IFRS 13	Goodwill CDS & divers	2T14 publié
Produit Net Bancaire	2 024	-46	99	-37		2 040
Charges	-1 340					-1 340
Résultat Brut d'Exploitation	684	-46	99	-37		700
Coût du risque	-82					-82
Mises en équivalence	9					9
Gain ou pertes sur autres actifs/ variation de valeur écarts d'acquisition	-8				-54	-62
Résultat avant impôt	603	-46	99	-37	-54	566
Impôt	-222	18		13		-191
Intérêts minoritaires	-14					-14
Résultat net part du groupe - hors GAPC	367	-29	100	-24	-54	361
GAPC net d'impôt	-27					-27
Résultat net – pdg	340	-29	100	-24	-54	333

24 | 31 juillet 2014

 NATIXIS

Natixis – Consolidé⁽¹⁾

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	1 905	1 772	1 742	1 821	1 881	2 032	+ 15 %	3 677	3 913	+ 6 %
Charges	-1 300	-1 320	-1 305	-1 358	-1 325	-1 372	+ 4 %	-2 621	-2 697	+ 3 %
Résultat Brut d'Exploitation	605	452	437	462	556	661	+ 46 %	1 056	1 216	+ 15 %
Coût du risque	-96	-42	-96	-87	-78	-85	+ 102 %	-139	-163	+ 18 %
Mises en équivalence	5	5	3	7	11	9	+ 84 %	10	20	+ 90 %
Gains ou pertes sur autres actifs	2	0	0	15	0	-23		2	-24	
Variation de valeur écarts d'acquisition	0	0	0	-14	0	-38		0	-39	
Résultat avant impôt	515	414	345	383	488	523	+ 26 %	930	1 011	+ 9 %
Impôt	-183	-147	-120	-167	-172	-176	+ 19 %	-330	-348	+ 5 %
Intérêts minoritaires	4	-8	-5	-5	-7	-14	+ 77 %	-4	-21	
Résultat net part du groupe - pro forma	336	259	220	211	309	333	+ 29 %	595	642	+ 8 %
Impact P3CI et autres	-47	-47	34	-10	0	0		-93	0	
Coûts de restructuration nets	0	0	0	-51	0	0		0	0	
Résultat net part du groupe - publié	290	212	255	150	309	333	+ 57 %	502	642	+ 28 %

25 | 31 juillet 2014

(1) Voir note méthodologique

 NATIXIS

Natixis – Contribution par pôle

2T14

en M€	BGC	Épargne	SFS	Part. Fi.	Hors Pôles	Natixis hors GAPC	GAPC	Natixis publié
Produit Net Bancaire	757	710	318	211	43	2 040	-7	2 032
Charges	-433	-493	-208	-171	-34	-1 340	-32	-1 372
Résultat Brut d'Exploitation	323	217	110	40	9	700	-39	661
Coût du risque	-61	0	-16	-3	-3	-82	-3	-85
Résultat Net d'Exploitation	262	218	94	37	7	618	-42	576
Mises en équivalence	4	5	0	1	0	9	0	9
Autres	0	-10	0	-38	-14	-62	0	-62
Résultat avant impôt	266	213	94	-1	-7	566	-42	523
						Impôt	15	-176
						Intérêts minoritaires	0	-14
						RNPG courant hors GAPC	-27	333
						GAPC net d'impôt	-27	
						Résultat net (pdg)		
						Résultat net (pdg)		

26 | 31 juillet 2014

 NATIXIS

Natixis – Contribution par pôle

1S14

en M€	BGC	Épargne	SFS	Part. Fi.	Hors Pôles	Natixis hors GAPC	GAPC	Natixis publié
Produit Net Bancaire	1 483	1 358	632	424	10	3 907	6	3 913
Charges	-854	-968	-415	-344	-68	-2 649	-48	-2 697
Résultat Brut d'Exploitation	629	390	217	80	-58	1 258	-41	1 216
Coût du risque	-113	3	-35	-5	-11	-161	-2	-163
Résultat Net d'Exploitation	516	392	182	75	-69	1 096	-43	1 053
Mises en équivalence	10	9	0	1	0	20	0	20
Autres	0	-11	0	-38	-12	-62	0	-62
Résultat avant impôt	526	390	182	38	-81	1 054	-43	1 011
						Impôt	15	-348
						Intérêts minoritaires	0	-21
						RNPG courant hors GAPC	670	Résultat net (pdg)
						GAPC net d'impôt	-28	642
						Résultat net (pdg)		642

27 | 31 juillet 2014

NATIXIS

Banque de Grande Clientèle

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	798	678	739	652	727	757	+ 12 %	1 477	1 483	stable
Banque commerciale	96	96	94	102	101	99	+ 3 %	192	200	+ 4 %
Financements structurés	246	263	280	259	290	267	+ 2 %	508	558	+ 10 %
Marchés de capitaux	475	332	384	304	351	373	+ 12 %	807	725	- 10 %
Fixed income & Trésorerie	371	219	273	214	231	247	+ 13 %	590	478	- 19 %
Actions	103	113	111	90	120	126	+ 12 %	217	246	+ 14 %
Divers	-18	-12	-18	-13	-16	17		-30	2	
Charges	-432	-414	-415	-396	-420	-433	+ 5 %	-846	-854	+ 1 %
Résultat Brut d'Exploitation	367	265	324	256	306	323	+ 22 %	631	629	stable
Coût du risque	-82	-72	-71	-88	-52	-61	- 15 %	-154	-113	- 26 %
Résultat Net d'Exploitation	284	193	253	168	254	262	+ 36 %	477	516	+ 8 %
Mises en équivalence	0	0	0	0	6	4		0	10	
Autres	0	0	1	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	284	193	254	168	260	266	+ 38 %	477	526	+ 10 %
Coefficient d'exploitation	54,1 %	61,0 %	56,2 %	60,8 %	57,9 %	57,3 %		57,3 %	57,6 %	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	77,8	76,5	74,3	74,5	76,0	77,8		76,5	77,8	
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	6 950	7 146	7 028	6 830	6 804	6 944		7 048	6 874	
ROE après impôt ⁽¹⁾ (en Bâle 3)	10,5 %	6,9 %	9,3 %	6,3 %	10,1 %	10,0 %		8,7 %	10,0 %	

28 | 31 juillet 2014

NATIXIS

(1) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 9% des actifs pondérés moyens – y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Epargne

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	547	624	594	682	647	710	+ 14 %	1 171	1 358	+ 16 %
<i>Gestion d'actifs</i>	415	458	448	511	488	527	+ 15 %	873	1 015	+ 16 %
<i>Banque Privée</i>	28	29	30	37	31	32	+ 11 %	57	64	+ 11 %
<i>Assurances</i>	93	126	117	120	126	139	+ 10 %	220	265	+ 21 %
Charges	-415	-451	-445	-482	-475	-493	+ 9 %	-866	-968	+ 12 %
Résultat brut d'exploitation	132	173	149	200	172	217	+ 25 %	305	390	+ 28 %
Coût du risque	1	-2	2	18	2	0		0	3	
Résultat Net d'Exploitation	133	172	151	218	174	218	+ 27 %	305	392	+ 29 %
Mises en équivalence	4	3	3	7	4	5	+ 38 %	8	9	+ 16 %
Autres	-2	-6	-2	-1	-2	-10	+ 57 %	-8	-11	+ 35 %
Résultat avant impôt	135	169	151	223	177	213	+ 26 %	304	390	+ 28 %
Coefficient d'exploitation	75,9 %	72,2 %	74,9 %	70,7 %	73,4 %	69,4 %		73,9 %	71,3 %	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	12,6	12,8	12,9	12,7	12,8	13,0		12,8	13,0	
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	3 428	3 521	3 516	3 473	3 450	3 488		3 475	3 469	
ROE après impôt ⁽¹⁾ (en Bâle 3)	11,7 %	12,4 %	11,9 %	17,9 %	13,9 %	15,8 %		12,1 %	14,9 %	

29 | 31 juillet 2014



(1) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 9% des actifs pondérés moyens - y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Services Financiers Spécialisés

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	309	313	308	323	314	318	+ 2 %	622	632	+ 2 %
Financements spécialisés	177	178	181	194	180	185	+ 4 %	356	366	+ 3 %
<i>Affacturage</i>	34	37	36	37	37	36	- 2 %	71	73	+ 2 %
<i>Cautions et garanties financières</i>	29	30	30	30	32	36	+ 20 %	60	68	+ 14 %
<i>Crédit-bail</i>	49	44	45	59	44	43	- 2 %	94	88	- 6 %
<i>Crédit consommation</i>	61	61	65	63	63	65	+ 6 %	122	128	+ 5 %
<i>Financement du cinéma</i>	4	6	4	4	4	5	- 19 %	10	9	- 6 %
Services financiers	131	135	128	129	133	133	- 1 %	266	266	stable
<i>Ingénierie sociale</i>	29	33	27	33	30	34	+ 1 %	62	64	+ 2 %
<i>Paielements</i>	76	75	75	71	77	74	- 2 %	150	150	stable
<i>Titres</i>	27	26	25	25	27	26	- 1 %	53	53	- 1 %
Charges	-205	-206	-203	-219	-207	-208	+ 1 %	-411	-415	+ 1 %
Résultat Brut d'Exploitation	104	107	105	104	107	110	+ 3 %	211	217	+ 3 %
Coût du risque	-18	-19	-22	-20	-19	-16	- 20 %	-38	-35	- 8 %
Résultat Net d'Exploitation	86	87	83	85	88	94	+ 8 %	173	182	+ 5 %
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	86	87	83	85	88	94	+ 8 %	173	182	+ 5 %
Coefficient d'exploitation	66,3 %	65,9 %	65,9 %	67,7 %	65,8 %	65,5 %		66,1 %	65,7 %	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	15,4	14,9	14,3	15,1	13,9	14,1		14,9	14,1	
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	1 571	1 618	1 569	1 512	1 554	1 500		1 595	1 527	
ROE après impôt ⁽¹⁾ (en Bâle 3)	14,0 %	13,8 %	13,6 %	14,4 %	14,5 %	16,1 %		13,9 %	15,3 %	

30 | 31 juillet 2014



(1) Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 9% des actifs pondérés moyens -Y compris goodwill et immobilisations incorporelles et pro forma du reclassement de la participation de Natixis dans CACEIS (15%) du Métier Titres vers le hors pôle métiers depuis le 1T13

Indicateurs d'activité - SFS au 2T14

	2T14	2T13	
Crédit à la consommation			
<i>Encours en Md€ (fin de période)</i>	16,2	14,5	+12%
Crédit-bail			
<i>Encours en Md€ (fin de période)</i>	11,5	11,6	-1%
Affacturage			
<i>Encours en France en Md€ (fin de période)</i>	4,5	4,3	+5%
Cautions et garanties			
<i>Primes brutes émises en M€</i>	66,1	74,3	-11%

	2T14	2T13	
Paielements			
<i>Transactions en millions (estimé)</i>	885,2	867,4	+2%
Titres			
<i>Transactions en millions</i>	2,1	2,3	-10%
Ingénierie sociale			
<i>Encours sous gestion en Md€ (fin de période)</i>	23,1	20,7	+12%

31 | 31 juillet 2014

 NATIXIS

Participations Financières

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	215	225	197	218	213	211	-6%	440	424	-4%
<i>Coface</i>	173	189	168	177	178	170	-10%	361	348	-4%
<i>Corporate Data Solutions</i>	29	21	23	28	21	21	+1%	49	42	-15%
<i>Autres</i>	14	16	6	13	14	20	+26%	29	33	+14%
Charges	-184	-188	-179	-199	-173	-171	-9%	-372	-344	-7%
Résultat Brut d'Exploitation	31	38	18	19	40	40	+6%	68	80	+17%
Coût du risque	0	-1	-9	3	-2	-3		-1	-5	
Résultat Net d'Exploitation	31	37	9	22	38	37	+1%	67	75	+11%
Mises en équivalence	1	2	1	0	0	1		3	1	
Autres	2	0	0	-8	0	-38		2	-38	
Résultat avant impôt	34	38	10	14	38	-1		72	38	-48%

32 | 31 juillet 2014

 NATIXIS

Hors Pôles⁽¹⁾

en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	-6	-19	-89	-89	-33	43		-25	10	
Charges	-42	-38	-41	-43	-34	-34	- 10 %	-79	-68	- 14 %
Résultat Brut d'Exploitation	-48	-56	-130	-132	-67	9		-104	-58	- 44 %
Coût du risque	3	-2	3	-9	-8	-3	+ 26 %	0	-11	
Résultat Net d'Exploitation	-45	-59	-127	-141	-76	7		-104	-69	- 33 %
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	2	6	2	10	1	-14		8	-12	
Résultat avant impôt	-43	-53	-125	-130	-74	-7	- 87 %	-96	-81	- 15 %

33 | 31 juillet 2014



(1) Hors coûts de restructuration et pro forma du reclassement de la participation de Natixis dans CACEIS (15%) du Métier Titres vers le hors pôle métiers depuis le 1T13

GAPC

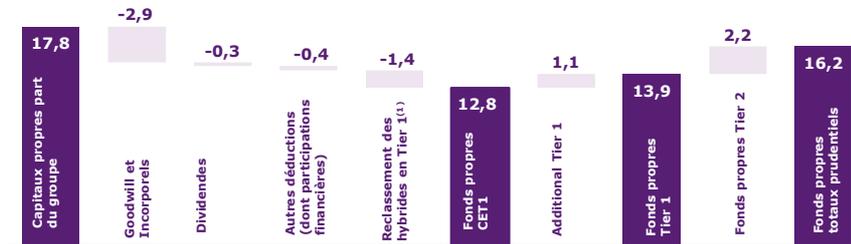
en M€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14	2T14 vs. 2T13	1S13	1S14	1S14 vs. 1S13
Produit Net Bancaire	42	-50	-7	35	14	-7	- 85 %	-8	6	
Charges	-23	-24	-22	-20	-16	-32	+ 33 %	-47	-48	+ 2 %
Résultat Brut d'Exploitation	20	-74	-30	15	-2	-39	- 47 %	-55	-41	- 24 %
Coût du risque	0	54	1	8	1	-3		54	-2	
Résultat avant impôt	20	-20	-28	23	-1	-42		-1	-43	
Résultat net	13	-13	-18	15	-1	-27		0	-28	

34 | 31 juillet 2014



Capital réglementaire au 2T14 et structure financière – Bâle 3

Reporting réglementaire, en Md€



Bâle 2.5

en Md€	1T13	2T13	3T13	4T13
Ratio Core Tier 1	10,6%	10,5%	11,6%	11,8%
Ratio Tier 1	11,7%	11,7%	13,0%	13,2%
Ratio de solvabilité	13,9%	13,5%	15,0%	15,3%
Fonds propres Tier 1	14,9	14,3	13,1	13,3
Risques pondérés	126,8	122,5	100,7	101,2

Bâle 3

en Md€	1T14 CRD4 - phasé	2T14 CRD4 - phasé
Ratio CET1	10,4%	10,9%
Ratio Tier 1	11,3%	11,8%
Ratio de solvabilité	12,8%	13,7%
Fonds propres Tier 1	13,6	13,9
Risques pondérés	120,3	118,0

en Md€	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14
Capitaux propres (pdg)	18,6	17,7	17,9	18,2	17,8
Total actif	553	524	510	540	547

35 | 31 juillet 2014

(1) Incluant la plus-value liée au reclassement des hybrides en capitaux propres

NATIXIS

Allocation des fonds propres normatifs

Répartition des fonds propres normatifs et RWA au 2T14 - en Bâle 3 – pro forma (yc. goodwill et incorporels)

en Md€	RWA (fin de période)	En % du total	Goodwill et immobilisations incorporelles	Fonds propres alloués moyens début de période	ROE après impôt
BGC	77,8	70%	0,1	6,9	10,0%
Epargne	13,0	12%	2,3	3,5	15,8%
SFS	14,1	13%	0,3	1,5	16,1%
Participations Financières	6,3	6%		1,3	
TOTAL (excl. Hors Pôle)	111,2	100%	2,7	13,2	

Au 30 juin 2014, en Md€

Publié

Actif net comptable	16,4
Actif net comptable tangible ⁽²⁾	13,3
Fonds propres CET1 en Bâle 3 – phased-in	12,8

Au 30 juin 2014, en €

Actif net par action⁽¹⁾

Comptable	5,30
Comptable tangible ⁽²⁾	4,29

Intérêts sur TSS après impôts

en M€	2T14
Natixis	11

Bénéfice par action⁽³⁾

en €	1S14
Publié	0,20

ROE Natixis

	2T14	1S14
Publié	8,0%	7,6%
Hors réévaluation de la dette senior et GAPC	9,4%	8,4%

36 | 31 juillet 2014

(1) Calculé sur la base de 3 103 739 042 actions
 (2) Actif net comptable tangible = actif net comptable - écarts d'acquisition - immobilisations incorporelles
 (3) Incluant la charge d'intérêts sur les actions de préférence

NATIXIS

Refinancement MLT du Groupe BPCE⁽¹⁾

- 101% du programme MLT 2014 réalisé au 18/07/2014 :

- ✓ 30,3 Md€ levés sur un programme de 30 Md€
- ✓ Durée moyenne à l'émission de 6,9 ans
- ✓ Taux moyen : mid-swap + 54 pb

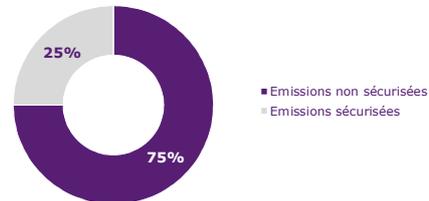
- Pool de refinancement MLT de BPCE

- ✓ 26,8 Md€ levés, soit 107% du programme de 25 Md€

- Pool de refinancement MLT du CFF

- ✓ 3,5 Md€ levés, soit 70% du programme de 5 Md€

Refinancement MLT réalisé au 18/07/2014

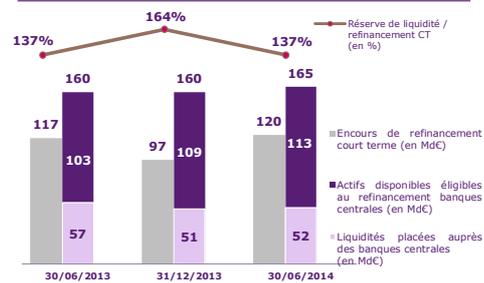


- Réserves de liquidité de 165 Md€ au 30/06/2014

- ✓ 113 Md€ d'actifs disponibles éligibles au refinancement banques centrales + 52 Md€ de liquidités placées auprès des banques centrales
- ✓ Réserves équivalentes à 137% du refinancement CT

- Coefficient Emplois/Ressources clientèle groupe⁽²⁾ : 125% au 30/06/2014

Réserves de liquidité et refinancement CT



37 | 31 juillet 2014



⁽¹⁾ Le refinancement MLT de Natixis est géré au niveau du Groupe BPCE ⁽²⁾ Hors SCF (Compagnie de Financement Foncier, société de crédit foncier du groupe)

Bilan consolidé

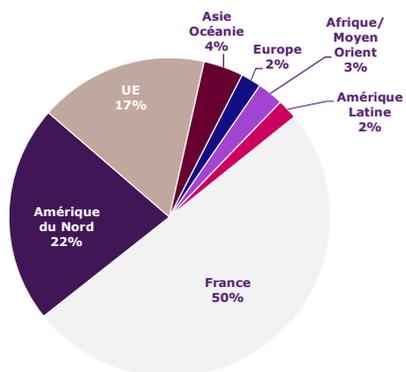
Actif (Md€)	30/06/2014	31/12/2013	Passif (Md€)	30/06/2014	31/12/2013
Caisse, banques centrales, CCP	41,1	40,9	Banques centrales, CCP	0,0	0,0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	207,0	218,3	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	168,2	186,0
Actifs financiers disponibles à la vente	43,2	40,7	Dettes envers les EC et la clientèle	215,1	187,9
Prêts et créances	203,8	165,6	Dettes représentées par un titre	53,3	38,8
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	2,9	3,0	Comptes de régularisation et passifs divers	38,2	30,3
Comptes de régularisation et actifs divers	43,4	36,2	Provisions techniques des contrats d'assurance	48,3	44,7
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0,7	0,1	Provisions pour risques et charges	1,5	1,4
Valeurs immobilisées	2,6	2,6	Dettes subordonnées	3,8	3,1
Ecart d'acquisition	2,7	2,7	Capitaux propres	17,8	17,9
Total	547,4	510,1	Intérêts minoritaires	1,2	0,0
			Total	547,4	510,1

38 | 31 juillet 2014

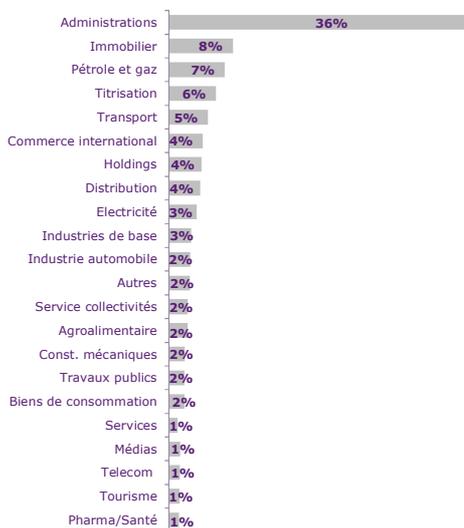


EAD (Exposure at Default) au 30 juin 2014

Répartition géographique (1)



Répartition sectorielle(2)

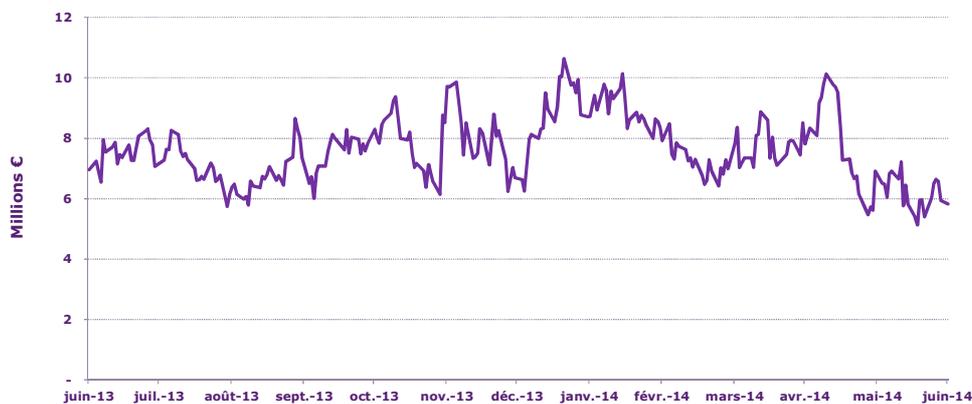


39 | 31 juillet 2014



(1) Encours de crédit: 299 MdC / (2) Encours de crédit hors Finance : 154 MdC

VaR(1)



• VaR moyenne au 2T14 de 7,2 M€ en hausse de 14% vs. 1T14

40 | 31 juillet 2014



(1) Après prise en compte de la garantie BPCE

Encours douteux (yc établissements de crédit)

en Md€	1T13	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14
Encours douteux ⁽¹⁾	4,2	4,5	5,2	5,3	5,1	4,9
Sûretés relatives aux encours dépréciés ⁽¹⁾	-1,2	-1,5	-2,0	-2,1	-2,0	-1,9
Engagements provisionnables ⁽¹⁾	3,0	3,0	3,2	3,2	3,1	2,9
Provisions individuelles ⁽¹⁾	-2,0	-2,0	-2,1	-2,2	-2,1	-2,0
Provisions collectives ⁽¹⁾	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
<i>Engagements provisionnables⁽¹⁾ / Créances brutes</i>	2,1%	2,3%	2,2%	2,2%	2,0%	1,8%
<i>Provisions individuelles/Engagements provisionnables⁽¹⁾</i>	68%	68%	67%	67%	68%	69%
Provisions totales/Engagements provisionnables⁽¹⁾	85%	83%	81%	80%	82%	83%

(1) Hors actifs GAPC

B Annexe – Informations spécifiques sur les expositions (Recommandation FSF)

CDO d'ABS non couverts

(exposés au marché résidentiel US)

en M€	#1	#2	#18
Variation de valeur 2T14	0,0	0,2	0,0
Exposition nette (30/06/2014)	0,2	0,0	0,0
% de décote	99,3%	100,0%	100,0%
Exposition nominale	23	15	145
Variation de valeur (cumul)	-23,0	-14,6	-144,8
Tranche	S. Senior	Mezz.	Senior
Sous-jacents	Mezz.	Mezz.	Mezz.
Point d'attachement	0,00%	0,00%	0,00%
Prime	2,0%	17,0%	4,9%
Alt-A	0,0%	9,4%	6,0%
Subprime (2005 et antérieur)	30,7%	20,7%	0,0%
Subprime (2006 & 2007)	57,0%	26,0%	23,8%

Structures non diversifiées
Taux de décote : 99,9%

43 | 31 juillet 2014

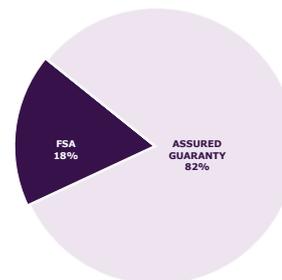
NATIXIS

Protections

Protections auprès de monoline

en Md€	Notionnel couvert	Exposition avant ajustement 2T14	Exposition avant ajustement 1T14
Protections sur CLO	0,2	0,0	0,0
Protections sur RMBS	0,1	0,0	0,0
Autres risques	2,5	0,4	0,4
TOTAL	2,7	0,4	0,4
	Ajustement de valeur	-0,1	-0,1
	Exposition résiduelle au risque de contrepartie	0,3	0,3
	Taux de décote	26%	35%

Exposition résiduelle au risque de contrepartie monoline au 2T14



Protections acquises auprès de CDPC

- Exposition brute : non significative au 30/06/2014
Exposition nette nulle au 30/06/2014
(Montant notionnel brut : 4,2 Md€)

44 | 31 juillet 2014

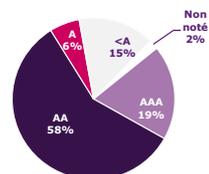
NATIXIS

Autres CDO et Mortgage Back Securities non couverts

CDO non exposés au marché résidentiel US

- Ajustement de valeur 2T14 : ns
- Exposition résiduelle : 1,1 Md€

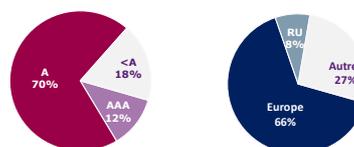
Exposition résiduelle



Mortgage Backed Securities non couverts

en Md€	Exposition nette 30/06/2014	Exposition brute 30/06/2014	Exposition nette 31/03/2014
CMBS	0,1	0,1	0,1
RMBS US ⁽¹⁾	0,0	0,1	0,0
RMBS Européens (UK & Espagne) ⁽²⁾	0,1	0,1	0,1
TOTAL	0,2	0,2	0,1

CMBS – Exposition nette

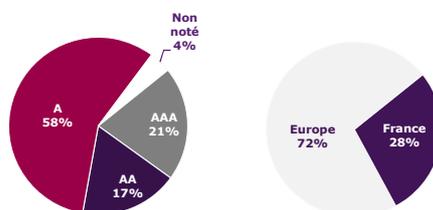


(1) Dont 92% de subprime non noté
(2) Dont 81% de RMBS UK et 19% de RMBS Espagne

Conduits sponsorisés

MAGENTA – conduits sponsorisés par Natixis, en Md€

Pays d'émission	France	Prêts automobiles	
Montant des actifs financés	1,3	Créances commerciales	89%
Lignes de liquidité accordées	1,8	Prêts équipement	
Maturité des actifs :		Crédits à la consommation	8%
0 – 6 mois	38%	RMBS non US	
6 – 12 mois	6%	CDO	
> à 12 mois	56%	Autres	3%



CDO d'ABS non couverts & monoline

Hypothèses de valorisation

CDO d'ABS non couverts

Méthodologie

- Le taux de perte des actifs subprime ressort à :

	< 2005	2005	2006	2007
31/03/2014	8,1%	20,1%	37,5%	64,9%
30/06/2014	9,0%	20,3%	36,0%	67,8%

- Valorisation des RMBS et CLO sous-jacents des CDO d'ABS par modèle en cash flow
- Affectation aux opérations intégrées dans le collatéral notées CCC+ ou moins, d'une perte de 97% sauf pour les actifs sous-jacents initialement notés AAA pour lesquels la décote a été ramenée à 70% (uniquement pour les titrisations simples)
- Valorisation des autres actifs sous-jacents non subprime à partir d'une grille de décote intégrant les types, ratings et vintages des opérations

Monoline

Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur

- L'exposition économique des CDO d'ABS contenant du subprime a été déterminée en utilisant la méthode détaillée précédemment
- L'exposition économique des autres types d'actifs a été déterminée en utilisant soit le Mark-to-Market soit le Mark-to-Model

Ajustements de valeur

- Les monolines sont différenciés selon leur qualité de crédit. Ils se voient attribuer en conséquence des probabilités de défaut (PD) distinctes

PD	Monoline
15%	Assured guaranty, FSA
95%	Radian*
100%	CIFG

- Quel que soit le groupe, le Recovery en cas de défaut (R) est fixé à 10% sauf pour CIFG pour lequel le recovery est fixé à 0%
- La provision spécifique est définie comme le montant en Mark-to-Market (ou Mark-to-Model) multiplié par la perte attendue (Expected loss = PD x (1-R)) sur chaque monoline

47 | 31 juillet 2014

*Hors positions couvertes par l'opération de ré-intermédiation

 NATIXIS

 NATIXIS

AUTRES INFORMATIONS**Notations long terme (situation au 7 août 2014)****Standard & Poors's** : A (perspective négative)**Moody's** : A2 (perspective négative)**Fitch Ratings** : A (perspective stable)**Calendrier financier 2014/2015**

6 mai 2014 Après Bourse	Résultats du premier trimestre 2014
20 mai 2014	Assemblée générale des actionnaires (statuant sur les comptes de l'exercice 2013)
31 juillet 2014 Après Bourse	Résultats du deuxième trimestre 2014
4 novembre 2014 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats du troisième trimestre 2014
18 février 2015 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats annuels 2014

II CHAPITRE 3 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.2 Composition des organes sociaux et de direction^(a)

3.2.1 Conseil d'administration au 1^{er} août 2014

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société
<p>M. François Pérol Date de naissance : 06/11/1963 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 60 000</p>	<p>Président du conseil d'administration Date de 1^{re} nomination : AGM du 30/04/2009 (Président du CA : CA du 30/04/2009) Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b)</p>	<p>Président du directoire de BPCE 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13</p>
<p>BPCE Nombre d'actions Natixis : 2 227 221 174</p>	<p>Administrateur Représentant permanent : M. Daniel Karyotis Date de naissance : 09/02/1961 Date de 1^{re} nomination : Cooptée par CA du 25/08/2009 et ratifié par AGM du 27/05/2010 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b) Membre du comité d'audit Date de 1^{re} nomination : CA du 28/01/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b)</p>	<p>Membre du directoire de BPCE Directeur général en charge des Finances, des risques et des opérations 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13</p>
<p>M. Thierry Cahn Date de naissance : 25/09/1956 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000</p>	<p>Administrateur Date de 1^{re} nomination : Coopté par le CA du 28/01/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle de 2015 ^(b)</p>	<p>Président du conseil d'administration de Banque Populaire d'Alsace Immeuble le Concorde 4, quai Kléber BP 10401 67000 Strasbourg Cedex</p>
<p>M. Alain Condaminas Date de naissance : 06/04/1957 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000</p>	<p>Administrateur Date de 1^{re} nomination : AGO du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle de 2018 ^(c) Membre du comité des nominations et des rémunérations Date de 1^{re} nomination : AGO du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle de 2018 ^(c)</p>	<p>Directeur général de Banque Populaire Occitane 33-43, avenue Georges Pompidou 31135 Balma Cedex</p>
<p>Mme Laurence Debroux* Date de naissance : 25/07/1969 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000</p>	<p>Administratrice Date de 1^{re} nomination : Cooptée par CA du 01/04/2010 et ratifiée par AGM du 27/05/2010 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b) Membre du comité d'audit Date de 1^{re} nomination : CA du 01/04/2010 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b) Présidente du comité stratégique Date de 1^{re} nomination : CA du 11/05/2011 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b)</p>	<p>Directeur général Finance et Administration de JC Decaux S.A. Zone Industrielle Saint Appoline 78378 Plaisir Cedex</p>

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société
M. Michel Grass ⁽¹⁾ Date de naissance : 12/11/1957 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 189	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Coopté par CA du 19/02/2014 et ratifié par AGO du 20/05/2014 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b)	Président du conseil d'administration de Banque Populaire Bourgogne Franche Comté 5, avenue de Bourgogne BP63 21802 Quétigny cedex
Mme Catherine Halberstadt Date de naissance : 09/10/1958 Nationalité Française Nombre d'actions Natixis : 1 097	Administratrice Date de 1 ^{re} nomination : AGO du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle de 2018 ^(c) Membre du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : AGO du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle de 2018 ^(c)	Directeur général de la Banque Populaire du Massif Central 18, bd Jean Moulin 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1
M. Bernard Oppetit* Date de naissance : 05/08/1956 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Coopté par CA du 12/11/2009 et ratifié par AGM du 27/05/2010 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b) Président du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b)	Président de Centaurus Capital 33 Cavendish Square London W1G 0PW
Mme Stéphanie Paix Date de naissance : 16/03/1965 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 093	Administratrice Date de 1 ^{re} nomination : AGO du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle de 2018 ^(c) Membre du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : CA DU 14/11/2012 Date d'échéance du mandat : AG annuelle de 2018 ^(c)	Président du directoire de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes 42, bd Eugène Deruelle BP 3276 69404 Lyon Cedex 03
M. Didier Patault Date de naissance : 22/02/1961 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 2 442	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : AGM du 30/04/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b) Membre du comité des nominations et des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 30/04/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(a)	Président du directoire de la Caisse d'Epargne Île-de-France 26-28 Rue Neuve Tolbiac 75013 Paris
M. Henri Proglío* Date de naissance : 29/06/1949 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : AGM du 30/04/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b) Membre du comité des nominations et des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 30/04/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b)	Président-directeur général d'EDF 22-30, avenue de Wagram 75008 Paris
M. Philippe Sueur Date de naissance : 04/07/1946 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 4 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : AGM du 30/04/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b) Membre du comité des nominations et des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2009 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2015 ^(b)	Vice-président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Île-de-France 57, rue du Général-de-Gaulle 95880 Enghien-Les-Bains

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société
M. Nicolas de Tavernost* Date de naissance : 22/08/1950 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : AGO du 31/07/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 ^(b) Président du comité des nominations et des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 06/08/2013 (Président depuis CA du 20/05/2014) Date d'échéance du mandat : AG annuelle 2019 ^(d)	Président du directoire du Groupe M6 89, Avenue Charles de Gaulle 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex
M. Pierre Valentin Date de naissance : 06/02/1953 Nationalité : Française Nombre d'actions : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Coopté par le CA 28/01/2013 et ratifié par AGM du 21/05/2013 Date d'échéance du mandat : AG annuelle de 2015 ^(b)	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon 254, rue Michel Teule BP7330 34184 Montpellier Cedex 4

(1) M. Michel Grass a été coopté comme administrateur en remplacement de M. Stève Gentili démissionnaire le 18 février 2014.

(3) Tous les administrateurs participent au comité stratégique.

* Administrateur indépendant.

(a) Un bref curriculum vitae de chacun des mandataires sociaux de Natixis ainsi que la liste des mandats sociaux qu'ils ont exercés au cours de l'année 2013 et des années précédentes figurent au paragraphe 3.2.4. du Document de référence 2013 et dans la présente actualisation.

(b) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

(c) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

(d) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

3.2.2 Direction générale au 1^{er} août 2014

Nom et prénom du mandataire social	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société
M. Laurent Mignon Date de naissance : 28/12/1963 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 090	Directeur général Date de 1 ^{re} nomination : CA du 30/04/2009 avec date d'effet au 14 mai 2009 Date d'échéance du mandat : 14/05/2015	Membre du directoire de BPCE ^(a)

(a) La liste des mandats sociaux exercés au cours de l'année 2013 et des années précédentes par le directeur général figure au paragraphe 3.2.4. du document de référence Natixis 2013.

3.2.3 Comité de direction générale et comité exécutif

■ MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION GENERALE (CDG) AU 1^{ER} AOUT 2014

M. Laurent Mignon Directeur général Président du comité	M. Luc-Emmanuel Auberger Opérations et systèmes d'information	M. Gils Berrous Services Financiers Spécialisés	M. Jean Cheval Finances et risques
M. Alain Delouis Ressources humaines	M. Jean-François Lequoy Assurances	M. André-Jean Olivier Secrétariat général	M. Olivier Perquel Banque de Grande Clientèle- Financements et solutions de marché (FSM)
M. Pierre Servant Épargne	M. Marc Vincent Banque de Grande Clientèle - Relations clients et conseil (RCC)		

■ MEMBRES DU COMITE EXECUTIF (COMEX) AU 1^{ER} AOUT 2014

M. Laurent Mignon Directeur général	M. Stéphane About BGC/FSM - Amériques	M. Luc-Emmanuel Auberger Opérations et systèmes d'information	M. Patrick Artus Chef économiste
M. Gils Berrous Services Financiers Spécialisés	M. Pierre Besnard DF - Natixis Immo Développement	M. Jacques Beyssade Risques	Mme Nathalie Broutèle Épargne - Natixis Assurances
M. Stéphane Caminati ⁽¹⁾ SFS - Natixis Interépargne	M. Marc Cattelin SFS - EuroTitres	M. Frédéric Chenot SFS - Natixis Financement	M. Jean Cheval Finances et risques
M. Norbert Cron Programme efficacité opérationnelle	Mme Elisabeth de Gaulle Communication et développement durable	M. Pierre Debray BGC/FSM - Financements structurés	M. Alain Delouis Ressources humaines
M. Georges-Eric de La Brunière Épargne - Banque Privée 1818	M. Luc François BGC/FSM - Solutions de marché	M. John Hailer Épargne - Natixis Global Asset Management États- Unis et Asie	M. Hervé Housse Inspection générale
M. Paul Kerangueven Assurances - BPCE Assurances	M. Jérôme Lacaille SFS - Natixis Factor	M. Christophe Lanne BGC/FSM - Gestion du portefeuille de financements et GTB - GAPC	M. Christian Le Hir Secrétariat général - Juridique
M. Jean-François Lequoy Assurances	M. Nicolas Namias ⁽²⁾ Stratégie	M. André-Jean Olivier Secrétariat général	M. Olivier Perquel Banque de Grande Clientèle- Financements et solutions de marché (FSM)
M. Jean-Marc Pillu Coface	M. François Riahi BGC/FSM - Asie - Pacifique	Mme Anne Sallé Mongauze ⁽¹⁾ SFS - Compagnie Européenne de Garanties et Cautions	M. Pierre Servant Épargne
M. Didier Trupin ⁽¹⁾ SFS - Natixis Lease	M. Jean-Marie Vallée SFS - Natixis Paiements	M. Marc Vincent Banque de Grande Clientèle - Relations clients et conseil (RCC)	M. Pascal Voisin Épargne - Natixis Asset Management

(1) A compter du 25/08/2014

(2) A compter du 18/08/2014

3.3 Rôle et règles de fonctionnement des organes sociaux

3.3.1 Le conseil d'administration

3.3.1.1 Organisation

Changement intervenu dans la composition du conseil d'administration depuis le 30 mars 2014 :

- Le 20 mai 2014, l'assemblée générale ordinaire a ratifié la cooptation de M. Michel Grass comme administrateur, en remplacement de M. Stève Gentili, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- Le 20 mai 2014, le conseil d'administration a pris acte de la démission de Mme Christel Bories avec effet au 21 mai 2014.

Natixis a d'ores et déjà lancé le processus de recrutement d'une administratrice indépendante (en remplacement de Mme Christel Bories), laquelle devrait être cooptée par le conseil d'administration d'ici la fin de l'année 2014. Cette nouvelle administratrice aura vocation à intégrer un ou plusieurs comités spécialisés.

3.3.1.4 Évaluation des travaux du conseil en 2013

Natixis a procédé pour la cinquième année consécutive à l'évaluation des travaux de son conseil d'administration et de ses comités spécialisés, conformément aux recommandations du Code AFEP-Medef sur la bonne gouvernance des sociétés cotées.

Pour l'exercice 2010, Natixis avait eu recours aux services d'un cabinet externe. Pour les exercices 2011 et 2012, Natixis avait procédé à une évaluation en interne, sur la base d'entretiens individuels et d'un questionnaire.

Pour l'exercice 2013, Natixis a de nouveau eu recours au service d'un cabinet externe.

Les principaux objectifs de l'évaluation ont été :

1. de faire le point sur l'organisation, le fonctionnement et la composition du conseil ;
2. de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et les sujets débattus ;
3. d'apprécier les relations des administrateurs avec la direction générale ;
4. d'évaluer les travaux des comités spécialisés ;
5. de mesurer la performance générale du conseil.

La synthèse de l'évaluation laisse ressortir que par rapport aux dernières évaluations, les administrateurs considèrent que le fonctionnement du conseil a continué de s'améliorer notamment dans les domaines relatifs à la mise en place du comité stratégique ; à la présentation plus synthétique des comptes et à la mise en place de programmes de formation pour les administrateurs.

Ainsi, le fonctionnement du conseil, dans sa forme, est jugé tout à fait conforme aux règles de place. La dissociation des fonctions de président et de directeur général est jugée adaptée, d'autant plus qu'il existe une relation très forte de confiance entre le conseil et le président du conseil et le directeur général.

En revanche, il ressort de l'évaluation qu'une plus grande interaction entre administrateurs serait souhaitable, ce qui pourrait nécessiter l'instauration d'une séance supplémentaire du conseil avec un agenda plus libre. De même, il conviendrait d'avoir au sein du comité

stratégique un débat encore plus approfondi et plus ouvert avec l'ensemble de l'équipe de direction générale.

Enfin, l'objectif de donner une dimension plus internationale à la composition du conseil, exprimé par les administrateurs, pourrait être atteint à l'occasion de la cooptation de la remplaçante de Mme Christel Bories.

3.3.2 Les comités spécialisés : des émanations du conseil d'administration

3.3.2.2 Le comité des nominations et des rémunérations

A ORGANISATION

Changement intervenu dans la composition du comité des nominations et des rémunérations depuis le 30 mars 2014 :

- Le 20 mai 2014, le conseil d'administration a nommé N. de Tavernost dans les fonctions de président du comité des nominations et des rémunérations en remplacement de C. Bories, démissionnaire.

C ACTIVITÉ DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS EN 2013

Présentation effectuée par le Président du Comité des nominations et des rémunérations lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 mai 2014

**PRÉSENTATION
DE LA GOUVERNANCE DE NATIXIS**

Focus sur
le Comité des nominations
et des rémunérations

Christel Bories
Président du Comité des nominations
et des rémunérations
Administrateur indépendant

Travaux 2013 du Comité des nominations et rémunérations

Rappel de la composition du CNR

Le CNR est composé de

6 administrateurs

dont **3** administrateurs indépendants

Christel Bories*

Alain Condaminas

Didier Patault

Henri Proglio*

Philippe Sueur

Nicolas de Tavernost*

La présidence est assurée par un administrateur indépendant

Grandes thématiques traitées par le CNR

Rémunération fixe et variable du Directeur Général

Rémunération du président du Conseil d'administration

Politique générale des rémunérations

Analyse des impacts de l'évolution de la réglementation sur la politique des rémunérations

Rémunération des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence sur le profil de risque de Natixis

Jetons de présence des administrateurs de Natixis

Remplacement des administrateurs

* administrateurs indépendants



Rémunération du Directeur Général - Exercice 2013

Rappels sur le statut de Laurent Mignon

Mandataire social d'une durée de 6 ans (révocable à tout moment)

Pas de contrat de travail

Pas d'assurance-chômage

Pas de stock options

Pas de retraite-chapeau

Pas de jetons de présence

Indemnité de cessation de fonction soumise à conditions de performance et plafonnée

Rémunération fixe

Rémunération variable, plafonnée à 156 % de la rémunération fixe, déterminée à partir de critères quantitatifs et qualitatifs

Bénéficiaire des régimes collectifs de prévoyance et de frais de santé en vigueur au sein de Natixis

Bénéficiaire des régimes de retraite sécurité sociale, ARRCO, AGIRC des cadres hors classe de Natixis

Bénéficiaire du supplément familial du personnel de Natixis

Avantages en nature : voiture



Rémunération du Directeur Général - Exercice 2013

Rémunération au titre de l'exercice 2013 (7^e résolution)

Rémunération fixe :
800 000 €
bruts annuels,
inchangée depuis
son arrivée en 2009

Rémunération variable :
Cible de la rémunération
variable :
100 %
du salaire fixe
Amplitude :
de **0 à 156 %**
de la cible

Modalités de détermination de la rémunération variable 2013

Critères quantitatifs :

25 % performance financière BPCE ¹	{	13 % RNPG
		8 % coefficient d'exploitation
		4 % PNB
45 % performance financière Natixis ¹	{	11,25 % PNB
		11,25 % RNPG
		11,25 % coefficient d'exploitation
		11,25 % Core Tier 1

Critères qualitatifs :

30 %	{	7,5 % synergies avec les réseaux BP et CE
		7,5 % élaboration du plan stratégique
		7,5 % plan d'efficacité opérationnelle
		7,5 % performance managériale

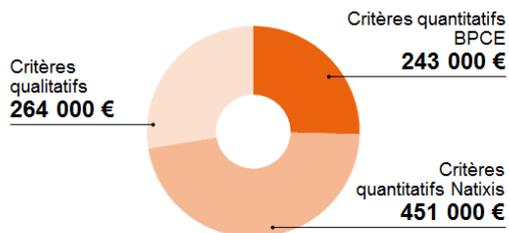
¹ Par rapport aux objectifs budgétaires fixés par le Conseil d'administration en début d'exercice



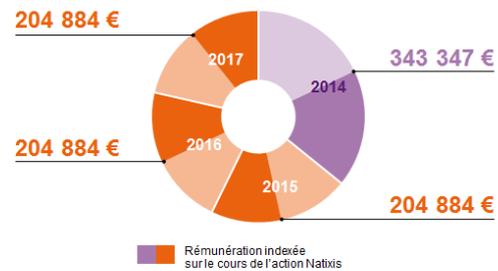
Rémunération du Directeur Général - Exercice 2013

Rémunération au titre de l'exercice 2013 (7^e résolution)

Rémunération variable attribuée 2013 :
958 000 € bruts



Ventilation de la rémunération variable réelle
2013 par échéance de versement



64 % différés en 2015-2016-2017
50 % indexés sur le cours de l'action Natixis

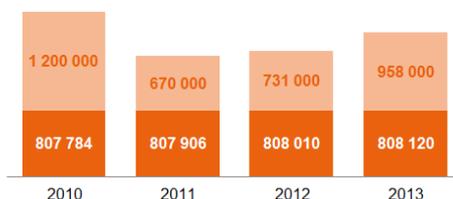


Rémunération du Directeur Général

Rémunération au titre de l'exercice 2013 (7^e résolution)

Évolution de la rémunération globale du Directeur Général depuis 2010

■ Rémunération variable en €
■ Rémunération fixe + avantages annexes en €



Comparaison 2013 avec les DG des grandes banques françaises

■ Plan d'intéressement à long terme en €
■ Rémunération variable + jetons de présence en €
■ Rémunération fixe + avantages annexe en €



Sources : documents de référence

Éléments annexes :

Attribution gratuite de **90 actions** Natixis

Pas d'attribution d'actions de performance

Avantages annexes : **8 120 €** (voiture et complément familial)

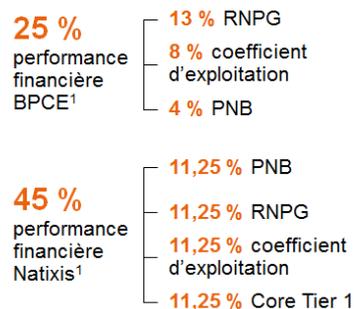
NATIXIS

Rémunération du Directeur Général

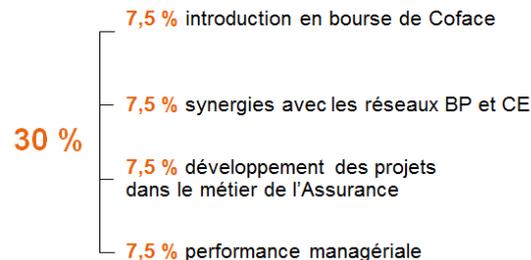
Rémunération variable au titre de l'exercice 2014

Modalités de détermination de la rémunération variable 2014

Critères quantitatifs :



Critères qualitatifs :



¹ Par rapport aux objectifs budgétaires fixés par le Conseil d'administration en début d'exercice

NATIXIS

Rémunération du Directeur Général

Évolution en 2014 (5^e résolution)

Avenant à l'engagement relatif à l'indemnité de cessation de fonction du Directeur Général

Montant de l'indemnité :
(rémunération fixe
+
rémunération variable attribuée)
X
(12 mois
+
1 mois par année d'ancienneté)

Mise en place, en cas de cessation de son mandat de Directeur Général d'un accord de non-concurrence

Le montant cumulé de l'indemnité de cessation de fonction et de l'indemnité de non-concurrence ne pourra excéder 2 ans du total (rémunération fixe + rémunération variable attribuée) conformément aux recommandations du code Afep-Medef

 NATIXIS

Rémunération du président du Conseil d'administration

Rémunération au titre de 2013 au titre du mandat de président du Conseil d'administration (6^e résolution)

Depuis son entrée en fonction en 2009, **François Pérol** a renoncé chaque année à toute rémunération de quelque nature que ce soit au titre de son mandat de président du Conseil d'administration de Natixis

Rémunération fixe 2013 : **0**
Rémunération variable 2013 : **0**
Pas de stock-options
Pas d'actions de performance
Pas d'indemnité de cessation de fonction

La part de jetons de présence revenant à **François Pérol** en sa qualité d'administrateur est directement attribuée à BPCE également administrateur de Natixis

 NATIXIS

Rémunérations des Material Risk Takers (MRT)

Material Risk Takers (MRT) ou population régulée

Personne exerçant une activité ayant un profil de risque significatif sur Natixis

Redéfinition en 2013 de la population régulée de Natixis

Sont retenus :

Les collaborateurs dont les activités ont individuellement et effectivement une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise en fonction de leur niveau de responsabilité, de prise de risque et de rémunération

Les membres du Comité de Direction Générale de Natixis incluant les dirigeants responsables, du Comex de la BGC et de la GAPC

Les responsables des fonctions de contrôle

Population régulée (MRT) 2013

218 personnes

 NATIXIS

Rémunérations des Material Risk Takers (MRT)

Politique de rémunérations des MRT

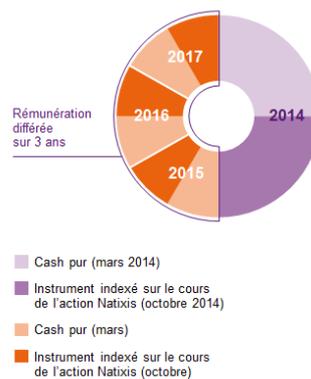
Attribution individuelle déterminée selon le niveau d'atteinte des objectifs fixés (quantitatifs et qualitatifs)

Respect des règles établies par la direction de la Conformité et par la direction des Risques

Le non respect des règles et procédures applicables ou les manquements constatés à la déontologie ou à l'éthique entraînent la réduction voire la suppression de la rémunération variable attribuée au titre de l'exercice considéré

Versement d'une fraction de la rémunération variable (minimum 40 %) différée sur 3 ans, soumise à des conditions de présence et de performance

Versement de la rémunération variable sous forme de titres ou instruments équivalents (à hauteur de 50 % de la rémunération variable attribuée)



Natixis applique à l'ensemble de la population non MRT de la BGC, de GAPC et des fonctions supports afférentes, des mécanismes d'encadrement des rémunérations variables similaires à ceux appliqués aux MRT à l'exception des conditions de performance

 NATIXIS

Rémunérations des Material Risk Takers (MRT)

Rémunération variable attribuée au titre de 2013

Attribution en fonction de la performance (objectifs) et du respect des règles de conformité et de gestion des risques

Montant moyen :
294 K€ en 2013

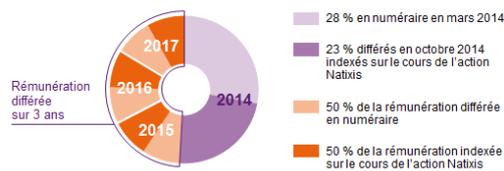
Principes et modalités de paiement

Numéraire/différé :

28 %
en numéraire en mars 2014 (vs 43 % en 2013)

23 %
différés en octobre 2014, intégralement indexés sur le cours de l'action Natixis (vs 20 % en 2013)

49 %
par tiers sur 3 ans dont 50 % indexés sur le cours de l'action Natixis (vs 37 % en 2013)



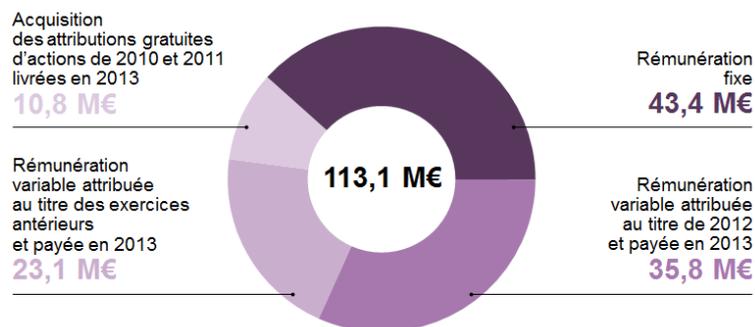
Soumis à des conditions de performance et de présence

Interdiction des couvertures

NATIXIS

Rémunérations des Material Risk Takers (MRT)

Rémunération versée en 2013 à la population régulée (8^e résolution)



NATIXIS

Rémunérations des Material Risk Takers (MRT)

Plafonnement de la rémunération variable (9^e résolution)

À compter de l'exercice 2014, la réglementation impose une **limitation de la rémunération variable** par rapport à la rémunération fixe

Nécessité de continuer à **attirer** et **retenir** les talents

Rester compétitif par rapport aux concurrents qui ne sont pas soumis à cette réglementation en particulier en Asie et aux États-Unis

Ne pas augmenter significativement les rémunérations fixes

Par conséquent Natixis propose de **plafonner à 200 %** le ratio maximal entre la rémunération variable et la rémunération fixe pour la population régulée

 NATIXIS

Jetons de présence des administrateurs

Enveloppe maximale votée en AG, inchangée depuis 2009 (500 000 € / an)

Niveau de consommation de l'enveloppe
Montants bruts avant prélèvement à la source de 36,5 %

2010	2011	2012	2013
452 500 €	391 000 €	426 000 €	401 000 €

 NATIXIS

3.4 Principes et règles arrêtées pour la détermination de la rémunération et des avantages de toute nature des membres des organes sociaux

3.4.2.6 Plan d'attribution gratuite d'actions de performance au profit des dirigeants mandataires sociaux

Après le recueil de l'avis positif du comité des nominations et des rémunérations, et comme autorisé par l'assemblée générale des actionnaires de Natixis en date du 21 mai 2013 dans sa 17^{ème} résolution, le conseil d'administration de Natixis lors de sa séance du 31 juillet 2014 a procédé à l'attribution gratuite de 31 955 actions, au profit du directeur général de la Société.

Cette attribution vise à renforcer l'alignement dans le temps des intérêts des actionnaires et de ceux des dirigeants dans le cadre de la mise en œuvre et à l'horizon du Plan Stratégique « New Frontier ».

Il est précisé que l'acquisition de ces actions ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de 4 ans et sous réserve du respect de conditions de présence et de performance, les conditions de performance ayant été définies en référence au niveau du ROTE (Return On Tangible Equity) de Natixis visé dans le plan stratégique « New Frontier ».

En outre, 30% des actions qui seront livrées au mandataire social à l'échéance de la Période d'Acquisition seront soumises à une obligation de conservation jusqu'à la cessation de son mandat social de directeur général de Natixis.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

RAPPORT SUR LES POLITIQUES ET PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION

Rémunération au titre de l'exercice 2013 des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de Natixis

Le présent document a été établi en application des articles 43.1 et 43.2 du règlement n°97-02 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tel qu'amendé par l'arrêté du 13 décembre 2010 modifiant diverses dispositions réglementaires relatives au contrôle des rémunérations des personnels exerçant des activités susceptibles d'avoir une incidence sur le profil de risque des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Politique de Rémunération

La politique de rémunération est un instrument clef dans la mise en œuvre de la stratégie de Natixis. Elle a pour objectif d'être,

- Incitative et compétitive afin d'attirer, retenir et motiver les collaborateurs ;
- Équitable quelle que soit la fonction concernée, afin de garantir l'équité interne dans la rétribution de la performance individuelle ;
- Conforme à la réglementation en vigueur dans le secteur financier.

Les politiques et principes de rémunération de Natixis sont proposés par la direction des Ressources Humaines. Cette politique suit les principes définis par le régulateur et les normes professionnelles bancaires françaises, et respecte les législations sociales, juridiques et fiscales locales.

Le processus décisionnel comporte différentes étapes de validation au niveau des filiales/métiers, des pôles d'activité, puis de la Direction des ressources humaines de Natixis et de la direction générale, et enfin du comité des Nominations et des Rémunérations de Natixis. En outre, la Direction financière de Natixis s'assure que le montant total des rémunérations est cohérent avec la capacité de Natixis à renforcer ses fonds propres.

La rémunération globale se compose des éléments suivants :

La rémunération fixe qui rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'un poste. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes comparables à la fonction étudiée et des niveaux internes.

Une rémunération variable selon les métiers qui tient compte des pratiques externes et s'inscrit dans les règles prévues par la politique de rémunération.

Une rémunération collective (épargne salariale) qui comporte les parties suivantes :

- Une partie commune à l'ensemble des salariés du périmètre Natixis Intégrée :
 - Un accord de participation unique ;
 - Un plan d'épargne retraite collectif unique ;
 - Un plan d'épargne unique ;
 - Une association des collaborateurs au capital de l'entreprise à travers une augmentation de capital réservée aux salariés ;
- Une partie propre à chaque société du périmètre Natixis Intégrée :
 - Un accord d'intéressement qui traduit les enjeux spécifiques à chacune des entreprises.

La rémunération est complétée par certains dispositifs d'avantages sociaux, en particulier dans les pays sans système de couverture générale.

Le système de rémunération des personnels du contrôle des risques et de la conformité et, plus généralement, des personnels supports et des unités chargées de la validation des opérations, est fondé sur des objectifs propres, indépendamment de celui des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations. La rémunération variable tient compte de la performance globale de Natixis et des tendances de marché.

Des enquêtes de rémunération sont réalisées chaque année auprès de cabinets spécialisés afin de mesurer la pertinence de la politique de rémunération dans son ensemble.

Rémunération variable des professionnels dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de Natixis

1 - Processus décisionnel mis en œuvre pour définir la politique de rémunération de l'entreprise, y compris la composition et le mandat du comité des nominations et des rémunérations.

Les politiques et principes de rémunération de Natixis sont proposés par la direction des Ressources Humaines, au sein d'un processus annuel global piloté par la direction générale.

La direction des Risques et la direction de la Conformité sont consultées afin d'obtenir leur avis concernant la définition et la mise en œuvre de la politique de rémunération des professionnels dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise. La direction générale s'assure ainsi que les principes présentés

sont conformes aux normes professionnelles et en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques.

La direction générale transmet ses propositions au comité des nominations et des rémunérations, qui s'assure que les avis du contrôle des risques et de la conformité sont pris en compte.

Le comité des nominations et des rémunérations de Natixis est une émanation du conseil d'administration.

Le comité des nominations et des rémunérations est composé de six membres dont trois indépendants.

La Présidente du comité des nominations et des rémunérations a été pendant toute la période Mme Christel Bories, directrice générale déléguée d'IPSEN, administratrice indépendante.

Le comité des nominations et des rémunérations se compose par ailleurs de :

- M. Alain Condaminas, directeur général de Banque Populaire Occitane,
- M. Didier Patault, président du directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire,
- M. Henri Proglio, président directeur général d'EDF,
- M. Philippe Sueur, vice-président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne Ile de France,
- M. Nicolas de Tavernost, président du directoire de la chaîne de télévision M6 (nomination le 6 août 2013).

Le comité des nominations et des rémunérations procède à une revue de la politique de rémunération et vérifie notamment sur le rapport qui lui est fait par la direction générale, que celle-ci est conforme aux dispositions du chapitre VI du titre IV du règlement 97-02 et cohérente avec les principes et dispositions des normes professionnelles concernant la gouvernance et les rémunérations variables des professionnels dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise. La présente norme décline les principes et dispositions de la Directive européenne CRDIII.

Par ailleurs, le comité des nominations et des rémunérations, examine les rémunérations du responsable du contrôle de la conformité, du responsable du contrôle permanent, du responsable de la filière risques et revoit individuellement les 100 plus fortes rémunérations variables de Natixis.

Le conseil d'administration arrête, sur la proposition du comité des nominations et des rémunérations, les principes de la politique de rémunération des professionnels dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ainsi que les rémunérations du responsable du contrôle de la conformité, du responsable du contrôle permanent et du responsable de la filière risques.

Ce processus décisionnel ainsi que les principes présentés sont documentés afin d'en assurer l'auditabilité.

2 - Caractéristiques liées à la politique de rémunération des professionnels dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de Natixis

La politique de rémunération des professionnels dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de Natixis s'inscrit dans le processus de la politique de rémunération de Natixis.

La partie variable de la rémunération est évaluée à partir de la réalisation d'objectifs financiers (ex. niveau d'atteinte du budget) et stratégiques (ex. développement du cross-selling). Elle tient compte également des pratiques de la concurrence.

L'attribution individuelle tient compte des éléments suivants :

- niveau d'atteinte des objectifs fixés (quantitatifs et qualitatifs) ;
- respect des règles établies par la direction de la Conformité ;
- respect des règles établies par la direction des Risques ;
- comportement managérial ;
- etc.

Les critères retenus par la direction de la Conformité et la direction des Risques ont été examinés au préalable au comité des nominations et des rémunérations. Le non-respect des règles et procédures applicables, ou les manquements constatés à la déontologie ou à l'éthique, entraînent la réduction, voire la suppression de la rémunération variable attribuée au titre de l'exercice considéré.

Conformément à la décision du conseil d'administration du 19 février 2014, suivant l'avis du comité des nominations et des rémunérations, les principes suivants ont été établis :

Périmètre de la population régulée

Depuis l'exercice 2010, conformément aux dispositions du Règlement 97-02, le périmètre de salariés soumis à une réglementation spécifique a été défini afin de couvrir, outre les professionnels de marché, l'ensemble des personnels dont les activités professionnelles ont potentiellement une incidence significative sur le profil de risque de la banque (incluant les personnes exerçant une fonction de contrôle).

La méthodologie retenue jusqu'ici pour déterminer le périmètre de la population régulée avait été une approche d'identification par activité puis par poste, en retenant ceux ayant un impact significatif à l'intérieur de ces activités.

Les publications en 2013 de la directive CRDIV et des critères définis par l'EBA dans ses normes d'application pour l'identification des collaborateurs preneurs de risque significatifs ont apporté des précisions sur la définition de la population régulée. Cela a été l'occasion pour Natixis de revoir au titre de l'exercice 2013 les critères de détermination des collaborateurs régulés. En effet, l'interprétation antérieure par Natixis de la Directive a eu pour conséquence de retenir une population régulée, principalement issue de la BGC, sensiblement plus large que celles retenues par la plupart de ses concurrents européens. Ainsi, sur les 721 MRT recensés au titre de l'exercice 2012, seuls 31% avaient un niveau de rémunération variable déclenchant l'application de l'ensemble des règles (différés, paiement partiel sous forme de titres ou assimilés, conditions de performance ...).

Par conséquent, Natixis a décidé de recentrer la définition des MRT sur les collaborateurs dont les activités ont individuellement et effectivement une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise en les identifiant en fonction de leur niveau de responsabilité, de prise de risque et de rémunération.

Parallèlement à cette approche (MRT au sein des activités "Material risk"), Natixis a identifié les profils ayant un impact significatif sur le profil de risque de la banque (membres du comité de direction générale de Natixis, membres du Comité Exécutif de la BGC et de la GAPC). Les fonctions de contrôle (Directeur des Risques, Directeur de la Conformité, Directeur de l'Inspection Générale de Natixis) sont également intégrées dans la population régulée.

La population régulée au titre de l'exercice 2013 s'élève désormais à 218 collaborateurs dont près de 75% ont un niveau de rémunération variable déclenchant l'application de l'ensemble des règles (différés, paiement partiel sous forme de titres ou assimilés, conditions de performance...).

Enfin, Natixis continue à appliquer à l'ensemble de la population non MRT de la BGC, de la GAPC et des fonctions supports afférentes des mécanismes d'encadrement des rémunérations variables similaires à ceux appliqués aux MRT (différé sur trois exercices d'une fraction de leur rémunération variable en partie sous forme de titres ou instruments équivalents), à l'exception de la condition de performance. 217 collaborateurs non MRT sont concernés par ces dispositifs au titre de l'exercice 2013.

L'ensemble des dispositions mises en place sur 2013 seront ajustées en 2014 pour tenir compte de la version définitive des différents standards techniques réglementaires et de la transposition de la directive CRDIV en droit français.

Pour mémoire, l'ensemble des sociétés de Natixis relevant du champ d'application du règlement 97-02 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sont concernées sur une base consolidée.

Interdiction des rémunérations variables garanties

Les rémunérations variables garanties sont interdites, sauf en cas d'embauche à l'extérieur du Groupe BPCE. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à 1 an.

Principe de proportionnalité

L'application du principe de proportionnalité tel qu'énoncé au premier alinéa de l'article 31-4 du règlement 97-02 peut conduire à adapter certaines des règles de paiement des rémunérations variables pour certains collaborateurs ou ensembles de collaborateurs, afin de prendre en compte notamment :

- la nature particulière de leurs activités ainsi que leur incidence plus faible sur le risque appréciée au niveau consolidé ;
- le niveau plus faible de séniorité ou de responsabilité de ces collaborateurs, de leur impact individuel effectif sur le profil de risque de l'entreprise, le montant et la structure de leur rémunération ;
- le cas échéant, le niveau de contrôle exercé, dans le cadre d'un groupe, par la société mère sur les filiales notamment en ce qui concerne la maîtrise du risque.

Principe de versement différé et conditionnel d'une fraction de la rémunération variable

Le versement d'une fraction de la rémunération variable attribuée au titre d'un exercice est différé dans le temps et conditionnel. Ce versement, quelle qu'en soit la forme, est étalé sur trois exercices postérieurs à celui de l'attribution de la rémunération variable.

Montant des rémunérations variables différées

Les rémunérations variables différées représentent au moins 40 % de la rémunération variable des professionnels appartenant à la population régulée et 70 % pour les rémunérations variables les plus élevées.

Versement en titres ou instruments équivalents

Les rémunérations variables attribuées sous forme de titres ou instruments équivalents représentent 50 % des rémunérations variables attribuées aux professionnels appartenant à la population régulée. Cette règle s'applique à la rémunération variable, à la fois pour sa composante différée et conditionnelle et pour sa fraction immédiatement acquise.

Les instruments liés à des actions (« cash indexé sur le titre Natixis ») seront détenus pendant une période de six mois. La partie différée en titres Natixis respecte les conditions définies aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, qui prévoit une période de détention minimum de 2 ans.

Les titres ou instruments équivalents attribués au sein de la partie immédiatement acquise de la rémunération variable ne sont pas soumis à la règle du malus.

Application de la condition de performance

L'acquisition ou le versement de la partie différée de la rémunération variable quelle qu'en soit la forme, est subordonné au respect de conditions qui sont fonction de critères liés aux résultats de l'entreprise, de l'activité de la ligne métier et, le cas échéant, de critères individuels ainsi qu'à une condition de présence. Ces conditions sont définies de manière précise et explicite lors de l'attribution de cette rémunération.

Prohibition des couvertures

Le recours à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération est interdit.

Ainsi, la politique de rémunération variable au titre de l'exercice 2013, applicable au 1^{er} janvier 2014, respecte dans leur intégralité les principes édictés par la Directive européenne CRDIII, transposée en France par l'arrêté du 13 décembre 2010 modifiant le règlement 97-02.

3 - Informations quantitatives consolidées sur la rémunération des professionnels dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de Natixis

3.1. Rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2013 (montants indiqués en M€ hors charges sociales patronales)

Domaines d'activités	Nombre de personnes concernées	Rémunération totale (fixe + variable)	Montant total de la part fixe	Montant total de la part variable
Organe exécutif ⁽¹⁾	12	13,0	4,9	8,1
Banque de Grande Clientèle	181	85,4	34,7	50,7
Activités extinctives (GAPC)	7	4,1	1,1	3,0
Autres activités ⁽²⁾	18	5,8	3,6	2,2
TOTAL	218	108,3	44,3	64,0

(1) En 2014 comme en 2013, sont déclarés les membres du comité de direction générale de Natixis ainsi que les responsables des fonctions de contrôle.

(2) Sont déclarés, les collaborateurs identifiés comme ayant un impact significatif sur le profil de risque de la banque, au sein des Directions Fonctionnelles, du Pôle Epargne et du Pôle Services Financiers Spécialisés.

Domaines d'activités	Montant acquis, versé ou livré	Montant différé conditionnel ⁽³⁾
Organe exécutif ⁽¹⁾	1,4	6,7
Banque de Grande Clientèle	14,7	36,0
Activités extinctives (GAPC)	0,7	2,3
Autres activités ⁽²⁾	1,0	1,2
TOTAL	17,8	46,2

(1) En 2014 comme en 2013, sont déclarés les membres du comité de direction générale de Natixis ainsi que les responsables des fonctions de contrôle.

(2) Sont déclarés, les collaborateurs identifiés comme ayant un impact significatif sur le profil de risque de la banque, au sein des Directions Fonctionnelles, du Pôle Epargne et du Pôle Services Financiers Spécialisés.

(3) Réparti sur sept échéances entre octobre 2014 et octobre 2017, dont 14,6 millions d'euros à l'échéance octobre 2014.

Domaines d'activités	Paiement en espèces	Paiement en actions ou en instruments équivalents
Organe exécutif ⁽¹⁾	4,1	4,0
Banque de Financement et d'Investissement	26,8	23,9
Activités extinctives (GAPC)	1,5	1,5
Autres activités ⁽²⁾	1,3	0,9
TOTAL	33,7	30,3

(1) En 2014 comme en 2013, sont déclarés les membres du comité de direction générale de Natixis ainsi que les responsables des fonctions de contrôle.

(2) Sont déclarés, les collaborateurs identifiés comme ayant un impact significatif sur le profil de risque de la banque, au sein des Directions Fonctionnelles, du Pôle Epargne et du Pôle Services Financiers Spécialisés.

3.2. Encours des rémunérations variables (montants indiqués en M€ hors charges sociales patronales)

Montants des rémunérations différées non-acquises au titre de l'exercice	Montants des rémunérations différées non-acquises au titre des exercices antérieurs ⁽⁴⁾
46,2	34,5

(4) Ces montants correspondent :

- Montants différés au titre de l'exercice 2010 non acquis: échéance septembre 2014 (soumise à condition de présence).
- Montants différés au titre de l'exercice 2011 non acquis: échéance octobre 2014 (soumise à condition de présence), échéances 2015.
- Montants différés au titre de l'exercice 2012 non acquis: échéance octobre 2014 (soumise à condition de présence), échéances 2015 et 2016.

3.3. Rémunérations variables différées acquises ou réduites du fait des résultats de l'exercice (montants indiqués en M€ hors charges sociales patronales)

	Montants des rémunérations différées acquises	Montants des réductions effectuées sur les rémunérations différées
Plan 2013 au titre de 2012	19,1 ⁽⁵⁾	-
Plan 2012 au titre de 2011	7,5	-
Plan 2011 au titre de 2010	10,2	-

(5) Dont 12,4 millions d'euros versés en septembre 2013 au titre du Plan 2013.

3.4. Sommes versées au titre des embauches et des ruptures au cours de l'exercice (montants indiqués en M€ hors charges sociales patronales)

Montant des indemnités de rupture versées et nombre de bénéficiaires		Montant des sommes payées à l'embauche et nombre de bénéficiaires	
Sommes versées	Nombre de bénéficiaires	Sommes versées	Nombre de bénéficiaires
9,5	25	1,3	8

3.5. Garanties d'indemnités de rupture (montants indiqués en M€ hors charges sociales patronales)

Garanties d'indemnité de rupture accordées au cours de l'exercice		
Montant total	Nombre de bénéficiaires	Garantie la plus élevée
-	-	-

III CHAPITRE 4 : GESTION DES RISQUES

4.1 Facteurs de risques

Les facteurs de risques n'ont pas, concernant Natixis, subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le document de référence 2013 de Natixis (chapitre 4, pp. 133-138).

4.2 Pilier III

4.2.4 Composition des fonds propres et ratios réglementaires

4.2.4.5 Fonds propres et ratios réglementaires

Capital social

Le capital social, d'un montant de 4 970 490 073,60 euros au 30 juin 2014 (soit 3 106 556 296 actions de 1,60 euro de nominal) contre 4 960 472 304 euros au 31 décembre 2013, a augmenté sous l'effet de l'attribution gratuite d'actions réservée à certains salariés.

Fonds propres et ratio de solvabilité réglementaires

La directive européenne CRD4 et le règlement européen CRR ont été publiés au JO de l'Union européenne le 26 juin 2013. Ces textes intègrent dans le droit européen la réforme internationale Bâle 3 (décembre 2010) qui introduit notamment de nouvelles exigences en matière de solvabilité bancaire et de surveillance du risque de liquidité :

- la directive (CRD4) reprend le cadre existant régissant l'accès à l'activité bancaire et son exercice, la définition des autorités compétentes, le cadre de surveillance prudentielle... Elle comporte aussi des éléments nouveaux en particulier sur les différents coussins de fonds propres, sur les rémunérations, et la transparence. Elle devra être transposée en droit français.
- le règlement (CRR) couvre les aspects fonds propres, liquidité, ratio de levier, grands risques et risques de crédit de la contrepartie : ce corpus réglementaire unique (single rule book) s'applique directement à l'ensemble des établissements des États membres.

L'ABE (Autorité Bancaire Européenne) a par ailleurs été mandatée pour rédiger des normes techniques de réglementation ou d'exécution ainsi que des lignes directrices, nécessaires à la mise en œuvre de CRD4/CRR. Certaines options sont enfin laissées à l'appréciation du superviseur local (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – ACPR).

Ces nouvelles règles ne sont entrées progressivement en vigueur qu'à partir du 1er janvier 2014 et par ailleurs la réglementation CRR prévoit en matière de ratio de solvabilité des mécanismes transitoires de montée en charge dont les effets sont pris en compte dans les données réglementaires présentées ci-dessous. Compte-tenu de ces éléments, les données chiffrées comparatives établies au 31 décembre 2013 selon les règles Bâle 2.5 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement.

Natixis ayant choisi de ne pas appliquer ces mécanismes transitoires pour sa communication financière (à l'exception du « phase in » sur les impôts différés sur pertes reportables), les données publiées, présentées en deuxième partie, peuvent diverger des données réglementaires reprises dans cette première partie.

Le périmètre de consolidation prudentiel est établi sur base du périmètre de consolidation statutaire avec cependant mise en équivalence des sociétés d'assurance Coface, Natixis Assurances, BPCE Assurances et Compagnie Européenne de Garanties et Cautions. En application des dispositions de la CRR et avec l'accord de l'ACPR les participations dans Coface, Natixis Assurances et BPCE Assurances ne sont pas déduites des fonds propres mais sont traitées en tant qu'expositions pondérées (méthode dite « du compromis danois »).

CFDI est la seule filiale de Natixis assujettie à titre individuel. Natixis SA et les autres filiales françaises ayant le statut d'établissements de crédit ne sont pas assujetties sur base individuelle par autorisation de l'ACPR.

Les fonds propres Bâle 3/CRD4, s'établissent comme suit au 30 juin 2014 (toutes données après impact des dispositions transitoires CRR et de la garantie reçue de BPCE) :

<i>(en milliards d'euros)</i>	30/06/2014 Bâle 3/CRR	31/12/2013 Bâle 2.5
Capitaux propres comptables	17,8	17,9
Retraitements, dont :		
- Prévision de dividendes	-0,3	-0,5
- Reclassement des hybrides	-1,4	-1,4
- Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	-2,9	-3,1
- Spread émetteur et DVA	-0,1	-0,1
- Gains et pertes latents	-0,2	0,2
- Minoritaires	0,0	0,0
- Pertes attendues sur expositions actions	-0,1	0,0
- Déductions soumises à franchises*	0,0	
- Autres déductions		-1,0
Fonds propres Common Equity Tier 1	12,8	11,9
Hybrides	1,4	1,4
Ajustements transitoires	-0,3	
Fonds propres Tier 1	13,9	13,3
Fonds propres complémentaires	2,5	2,3
Ajustements transitoires	-0,4	
Autres déductions		-0,4
Différence positive entre les provisions et les pertes attendues	0,1	0,2
Fonds propres totaux	16,2	15,4

* Participations financières significatives et impôts différés

Les risques pondérés, s'établissent comme suit au 30 juin 2014 (toutes données après impact des dispositions transitoires CRR et de la garantie reçue de BPCE) :

<i>(en milliards d'euros)</i>	30/06/2014 Bâle 3/CRR	31/12/2013 Bâle 2.5
Risques de crédit	92,5	75,9
Risques de marché	14,9	14,6
Risques opérationnels	10,6	10,6
Total risques pondérés	118,0	101,2

Les ratios réglementaires ressortent ainsi au 30 juin 2014 à 10,9 % (Common Equity Tier 1), 11,8% (Tier 1) et 13,7% (ratio global).

Les exigences en fonds propres Bâle 3/CRD 4 s'analysent par catégories de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	30/06/2014
MONTANT TOTAL D'EXIGENCES	9 419
RISQUES DE CRÉDIT, DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE ET DE DILUTION ET DE POSITIONS DE NÉGOCIATION NON DÉNOUÉES	6 783
Approche standard (SA)	1 220
Catégories d'exposition au risque en approche SA, à l'exclusion des positions de titrisation	1 186
Administrations centrales ou banques centrales	162
Administrations régionales ou locales	7
Entités du secteur public	14
Établissements	114
Entreprises	289
Clientèle de détail	174
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	1
Expositions en défaut	74
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	5
Actions	3
Autres éléments	343
Positions de titrisation SA	33
<i>dont: retitrisation</i>	
Approche fondée sur les notations internes (NI)	5 503
Approches NI en l'absence de recours à ses propres estimations des pertes en cas de défaut (LGD) ou à des facteurs de conversion	534
Administrations centrales et banques centrales	5
Établissements	24
Entreprises - PME	48
Entreprises - Financements spécialisés	1
Entreprises - Autres	456
Approches NI en cas de recours à ses propres estimations des pertes en cas de défaut (LGD) et/ou à des facteurs de conversion	3 516
Administrations centrales et banques centrales	27
Établissements	658
Entreprises - PME	102
Entreprises - Financements spécialisés	395
Entreprises - Autres	2 310
Clientèle de détail	23
Actions en approche NI	1 249
Positions de titrisation en approche NI	196
<i>dont: retitrisation</i>	23
Actifs autres que des obligations de crédit	9
Contributions au fonds de défaillance d'une CCP	61
RISQUE DE REGLEMENT/LIVRAISON	6
RISQUE DE MARCHE	1 181
Risque de marché en approche standard (SA)	478
Risque de marché selon la méthode fondée sur les modèles internes (IM)	703
RISQUE OPÉRATIONNEL	852
RISQUE D'AJUSTEMENT DE L'ÉVALUATION DE CRÉDIT	596
Méthode standard	596

Fonds propres et ratio de solvabilité sans dispositions transitoires (sauf Impôts différés sur pertes reportables)

Sans prise en compte des dispositions transitoires de la CRR (à l'exception du phase-in sur les IDA - impôts différés actifs - sur pertes reportables), les fonds propres Common Equity Tier 1 et les risques pondérés, tels que présentés en communication financière, évoluent de la façon suivante :

(en milliards d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Fonds propres Common Equity Tier 1	13,2	12,5
Risques de crédit et de CVA	92,4	94,1
Risques de marché	14,9	15,3
Risques opérationnels	10,6	10,6
Total risques pondérés	117,9	120,1

Sur le premier semestre 2014 les fonds propres Common Equity Tier 1 progressent de 0,6 milliard d'euros sous l'effet :

- de la capitalisation du résultat (net de provision pour dividendes) : +0,3 milliard d'euros ;
- de la hausse des gains et pertes latents : + 0,3 milliard d'euros ;
- des acquisitions et cessions de participations (dont BPCE Assurances, Lazard et Coface) : - 0,15 milliard d'euros ;
- des impacts induits sur les franchises : +0,1 milliard d'euros.

Dans le même temps, les risques pondérés baissent de - 2,2 milliards d'euros principalement sous l'effet des acquisitions et cessions de participations (- 2,8 milliards d'euros, dont Coface et Lazard).

En conséquence, le ratio des fonds propres de base CET1 Bâle 3 passe de 10,4 % (10,2 % pro forma de l'acquisition de BPCE Assurances) au 31 décembre 2013 à 11,2 % au 30 juin 2014.

Par principaux métiers de Natixis, les risques pondérés Bâle 3/CRD4 s'analysent de la façon suivante :

(en milliards d'euros)	RWA Bâle 3 au 30/06/2014			
Pôle	TOTAL	Crédit + CVA	Marché	Opérationnel
Banque de Grande Clientèle	77,8	58,6	13,6	5,6
Services Financiers Spécialisés	14,1	12,2	-	1,9
Épargne	13,0	10,1	-	2,8
Participations Financières	6,3	5,9	0,0	0,5
Hors Pôle Métier	6,7	5,6	1,3	- 0,1
Total	117,9	92,4	14,9	10,6

4.2.5 La gestion des risques

Évolution des risques au cours de la période

Le profil des risques de la banque n'a pas connu d'évolution majeure, les encours restant à la fois modérés et maîtrisés.

4.2.5.3 Risques de crédit

EXPOSITIONS AUX RISQUES DE CREDIT

VALEURS EXPOSÉES AU RISQUE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITION SUR LA PÉRIODE

Le tableau ci-après présente les actifs pondérés selon la réglementation Bâle III. Elle se définit comme étant la valeur exposée au risque au moment du défaut (EAD-Exposure At Default).

Le passage des encours comptables (périmètre consolidé) aux expositions brutes et exposition en risque du périmètre prudentiel Risque de crédit intègre les principales opérations suivantes :

- exclusion des expositions classées en trading ;
- prise en compte des accords de compensation sur les opérations de marché ;
- retraitement des positions d'affacturage pour prendre en compte une exposition sur le risque de défaut et une position sur le risque de dilution ;
- application d'un facteur de conversion équivalent crédit sur les engagements de garanties et de financement.

(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7)

(en millions d'euros)

Catégorie d'exposition	Exposition brute	Valeurs exposées au risque	
	Jun 14	Jun 14	Décembre 2013 ^(a)
Entreprise	147 641	118 511	113 924
Autres expositions traitées dans la catégorie entreprise	123 390	96 051	90 604
Financements spécialisés	18 491	17 070	17 433
PME traitées dans la catégorie entreprise	5 760	5 390	5 887
Banque	123 315	120 668	111 781
Établissements de crédit et entreprises d'investissement	121 976	119 440	110 666
Autres établissements	1 338	1 228	1 115
Autres Actifs	5 166	5 166	4 599
Titrisation	9 476	9 260	9 889
Clientèle de détail	15 120	4 861	4 825
PME traitées dans la catégorie clientèle de détail	1 953	1 853	1 905
Autres expositions traitées dans la catégorie clientèle de détail	13 167	3 008	2 920
Souverain	60 785	60 723	51 276
Administrations centrales et banques centrales	60 785	60 723	51 276
Actions	5 423	5 421	5 038
TOTAL	366 925	324 611	301 332

(a) : au 31/12/2013, certaines expositions ont été reclassées selon la classe d'actif du tiers et non plus du garant ; de la catégorie entreprise vers la catégorie titrisation.

RÉPARTITION DES VALEURS EXPOSÉES AU RISQUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(Dédution faite des autres actifs et des contreparties génériques)

(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7)

Natixis est exposée à 69,8 % sur des contreparties françaises et de l'Europe.

(Répartition en %)

Zone géographique	Valeurs exposées au risque	
	30/06/2014	31/12/2013
France	50,9%	51,2%
Europe	18,9%	19,0%
Amérique du Nord	21,5%	21,2%
Autre	8,7%	8,5%
TOTAL	100%	100%

RÉPARTITION DES VALEURS EXPOSÉES AU RISQUE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITION POUR LES PRINCIPALES ZONES GÉOGRAPHIQUES

(Dédution faite des autres actifs et des contreparties génériques)

(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7)

(répartition en %)

Catégorie d'exposition	Classe bâloise	France	Europe	Amérique du Nord	Autre	30/06/2014	31/12/2013
						(a)	(a)
Entreprise	Autres expositions traitées dans la catégorie entreprise	13,2 %	7,1 %	3,7 %	4,0 %	27,9 %	28,3%
	Financements spécialisés	1,5 %	2,0 %	0,9 %	1,2 %	5,6 %	6,2%
	PME traitées dans la catégorie entreprise	1,5 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %	1,8 %	2,1%
Total Entreprise		16,2 %	9,2 %	4,6 %	5,4 %	35,4 %	36,7%
Banque	Autres établissements	0,3 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %	0,4%
	Établissements de crédit et entreprises d'investissement	27,9 %	7,5 %	1,9 %	1,9 %	39,3 %	39,2%
Total Banque		28,3 %	7,6 %	1,9 %	1,9 %	39,7 %	39,6%
Souverain	Administrations centrales et banques centrales	4,3 %	0,9 %	13,8 %	1,1 %	20,1 %	18,3%
Clientèle de détail	Autres expositions traitées dans la catégorie clientèle de détail	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0%
	PME traitées dans la catégorie clientèle de détail	0,5 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,5 %	0,5%
Total Clientèle de détail		0,5 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,5 %	0,5%
Titrisation		0,5 %	1,2 %	1,1 %	0,3 %	3,1 %	3,5%
Actions		1,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	1,3 %	1,3%
TOTAL 30/06/2014		50,9%	18,9%	21,5%	8,7%	100,0 %	
TOTAL 31/12/2013		51,2%	19,0%	21,2%	8,5%		100,0 %

(a) : au 31/12/2013, certaines expositions ont été reclassées selon la classe d'actif du tiers et non plus du garant ; de la catégorie entreprise vers la catégorie titrisation.

RÉPARTITION DES VALEURS EXPOSÉES AU RISQUE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(Déduction faite des autres actifs et des contreparties génériques)

(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7)

(Répartition en %)

Secteur activité	30/06/2014	31/12/2013 (a)
Finance ^(b)	48,1 %	47,0 %
Administrations	19,3 %	17,8 %
Immobilier	3,8 %	4,2 %
Pétrole / gaz	3,6 %	3,4 %
Titrisation	3,2 %	3,6 %
Transport	2,3 %	2,6 %
Commerce international de matières premières	2,2 %	2,3 %
Holdings / groupes divers	2,1 %	2,0 %
Distribution	1,8 %	2,1 %
Électricité	1,6 %	1,9 %
Industries de base	1,5 %	1,5 %
Automobile	1,2 %	1,2 %
Agroalimentaire	1,1 %	1,2 %
Services collectivités	1,0 %	1,2 %
Construction mécanique et électronique.	1,0 %	1,0 %
Biens de consommation	1,0 %	1,0 %
BTP	0,9 %	1,0 %
Services	0,7 %	0,8 %
Telecom	0,6 %	0,6 %
Hôtel / Tourisme / Loisirs	0,6 %	0,7 %
Pharmacie /sante	0,6 %	0,6 %
Communication	0,6 %	0,7 %
Divers	0,4 %	0,7 %
Aéronautique / Armement	0,3 %	0,3 %
Technologie	0,3 %	0,3 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

(a) : au 31/12/2013, certaines expositions ont été reclassées selon le secteur d'activité du tiers et non plus du garant ; du secteur Finance vers Titrisation.

(b) : dont part relative des expositions sur le Groupe BPCE : 25 % contre 26 % fin 2013.

VALEURS EXPOSÉES AU RISQUE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITION ET PAR APPROCHE AU 30 JUIN 2014

Sont traitées en approche standard les filiales européennes, les expositions de la classe d'actif retail et le crédit-bail immobilier.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs exposées au risque			Total
	Approche IRBA	Approche IRBF	Approche Standard	
Catégorie d'exposition				
Entreprise	92 003	15 842	10 666	118 511
Autres expositions traités dans la catégorie entreprise	72 646	15 260	8 145	96 051
Financements spécialisés	17 038	13	18	17 070
PME traitées dans la catégorie entreprise	2 319	569	2 502	5 390
Banque	103 818	836	16 014	120 668
Etablissements de crédit et entreprises d'investissement	103 818	836	14 785	119 440
Autres établissements	-	-	1 228	1 228
Autres Actifs	230	27	4 909	5 166
Titrisation	8 347	-	913	9 260
Hors Titrisation 1250%	8 134	-	908	9 042
Titrisation 1250%	213	-	5	218
Clientèle de détail	1 246	-	3 615	4 861
PME traitées dans la catégorie clientèle de détail	846	-	1 008	1 853
Autres expositions traitées dans la catégorie clientèle de détail	401	-	2 608	3 009
Souverain	54 633	429	5 660	60 723
Administrations centrales et banques centrales	54 633	429	5 660	60 723
Actions	-	5 382	39	5 421
TOTAL 30/06/14	260 279	22 517	41 815	324 611
TOTAL 31/12/13	255 976	23 112	22 243	301 332

VALEURS EXPOSÉES AU RISQUE PAR NOTE (ÉQUIVALENT S&P) POUR LES CLASSES D'ACTIFS TRAITÉES EN IRB

(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7)

Répartition des expositions en risque par note interne (équivalent S&P) pour les classes d'actifs traitées en méthode IRB après exclusion :

- des expositions sur actions (traitées en approche pondération simple) ;
- des encours traités en pools (créances achetées) ;
- des positions de titrisation ;
- des tiers génériques.

Grade	Note interne	répartition en %	
		30/06/2014	31/12/2013
Investment Grade	AAA	0,3 %	0,3 %
	AA+	28,4 %	24,5 %
	AA	1,8 %	1,4 %
	AA-	4,0 %	5,0 %
	A+	7,6 %	12,4 %
	A	7,8 %	7,6 %
	A-	8,3 %	6,9 %
	BBB+	6,0 %	6,9 %
	BBB	8,6 %	7,6 %
	BBB-	7,7 %	7,7 %
Investment Grade		80,5 %	80,3 %
Non Investment Grade	BB+	4,6 %	4,2 %
	BB	3,7 %	4,5 %
	BB-	2,7 %	2,7 %
	B+	1,6 %	1,6 %
	B	1,0 %	1,1 %
	B-	0,5 %	0,7 %
	CCC+	0,1 %	0,0 %
	CCC	0,1 %	0,1 %
	CCC-	0,0 %	0,0 %
	CC	0,0 %	0,0 %
C	0,0 %	0,1 %	
Non Investment Grade		14,4 %	15,0 %
Non noté	Non noté	2,4 %	2,0 %
Défaut	D	2,7 %	2,7 %
TOTAL		100,0 %	100,0 %

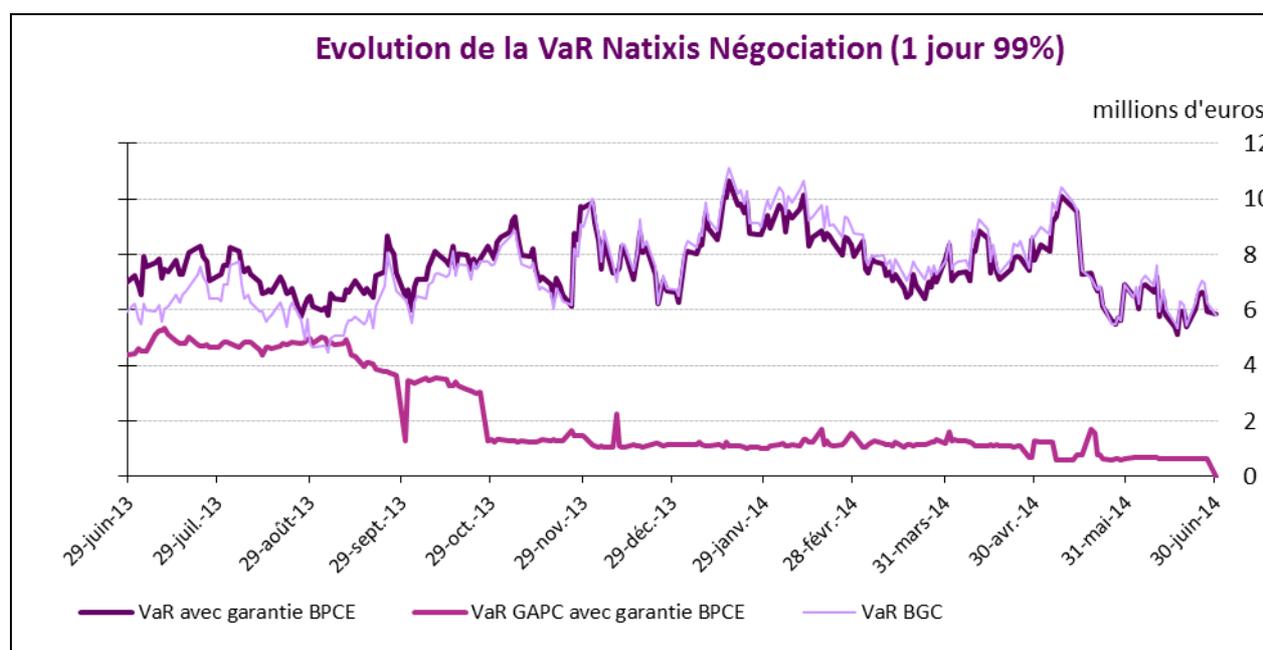
4.2.5.4 Risques de marché

DONNEES QUANTITATIVES DE MESURE DES RISQUES DE MARCHÉ

Évolution de la VaR sur le périmètre de Natixis tenant compte de la garantie BPCE

Le niveau de VaR des portefeuilles de négociation de Natixis s'est établi en moyenne à 7,6 millions d'euros sur un an glissant, avec un maximum constaté de 10,6 millions d'euros le 17 janvier 2014 et une valeur de 5,8 millions d'euros au 30 juin 2014.

Les dernières positions résiduelles de la GAPC ont été transférées au sein des Activités en Extinction de la BGC au 30 juin 2014.

VaR GLOBALE NATIXIS – PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (VAR 99 % 1 JOUR)**Ventilation de la VaR globale négociation par périmètre**

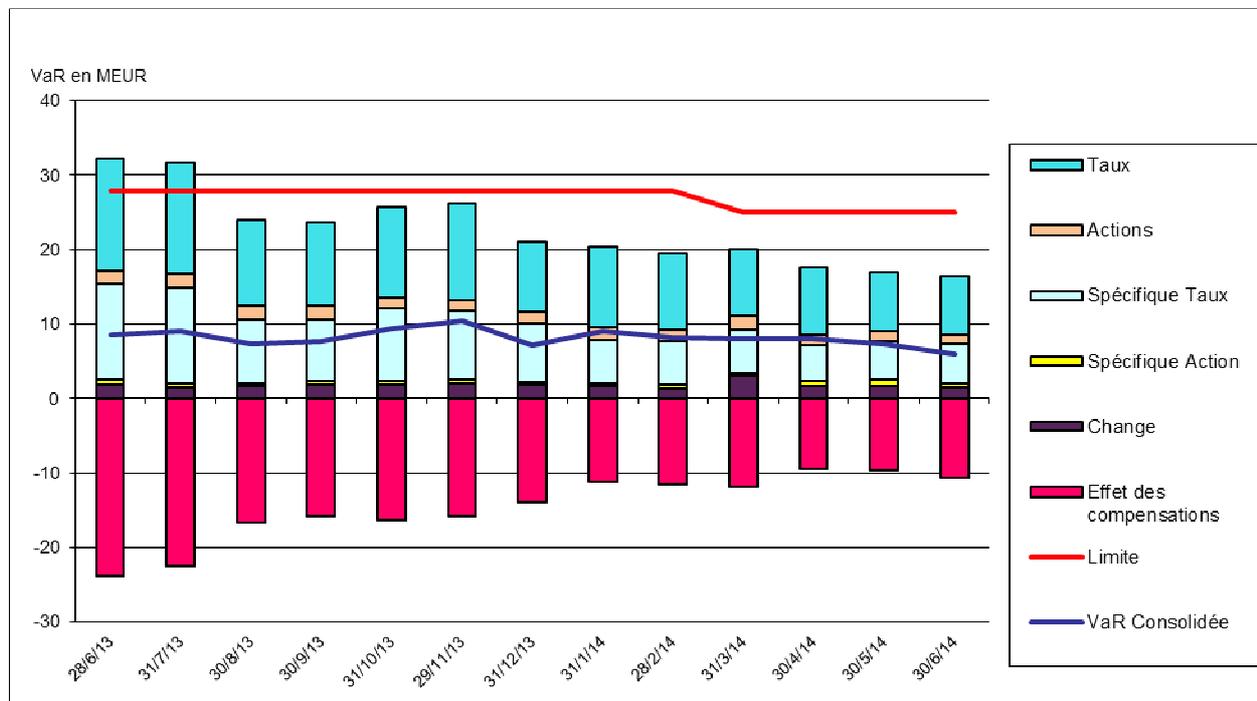
(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7)

Le tableau suivant présente les chiffres de VaR après prise en compte de la garantie BPCE :

En Millions d'Euros	VaR après	VaR après
	prise en compte de la garantie BCPE 30/06/14	prise en compte de la garantie BCPE 31/12/13
NATIXIS Négociation	5,8	6,3
BGC	5,8	6,5
Activités en extinction	1,5	2,3
GSAF	0	0
Solutions de Marché	6	6,4
Equity Markets	1,2	1,5
FI-C-T	6,2	6,5
Commodities	0,5	0,6
Debt Platform	0,3	0,1
Trading FI	6,1	6,5
Trésorerie	0,4	0,3
GAPC	0	1,1

Ventilation par classe de risque et effet des compensations

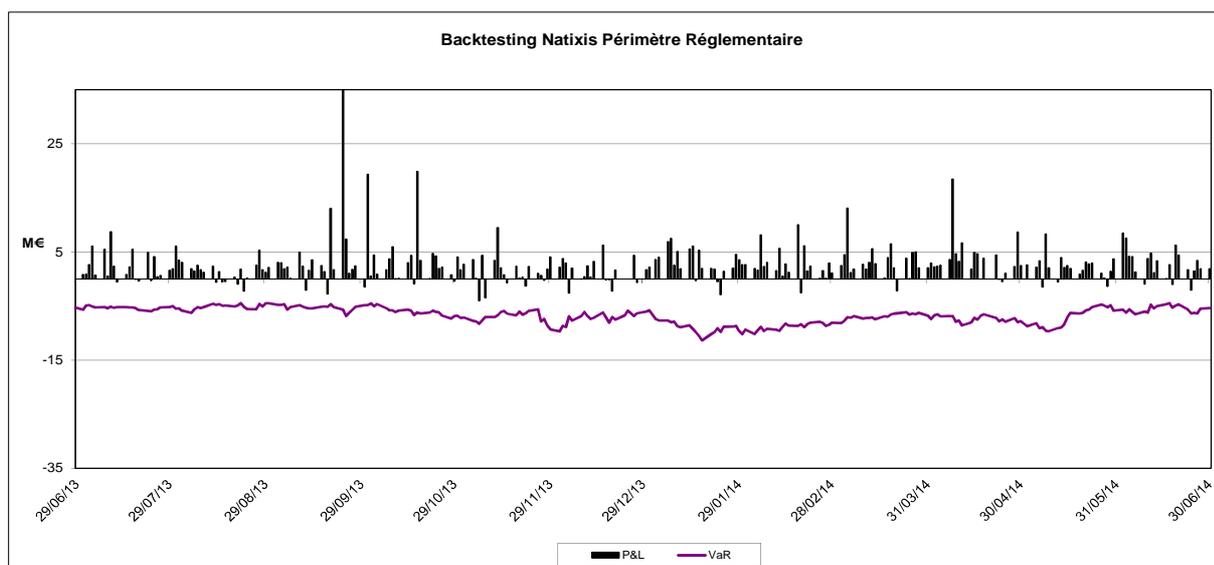
Le tableau suivant présente les chiffres de VaR par classes de risques, et les effets des compensations entre classes de risques :



Il est à noter que la limite globale en VaR de Natixis a été revue à la baisse lors du Comité des Risques Globaux du 25 mars 2014, passant de 28 à 25 millions d’euros.

Backtesting de Natixis sur le périmètre réglementaire

Le graphique présenté ci-dessous rend compte du backtesting (comparaison a posteriori du potentiel de perte, tel que calculé ex ante par la VaR, avec les réalisations effectivement constatées en résultat) sur le périmètre réglementaire, et permet de vérifier la robustesse de l’indicateur de VaR :

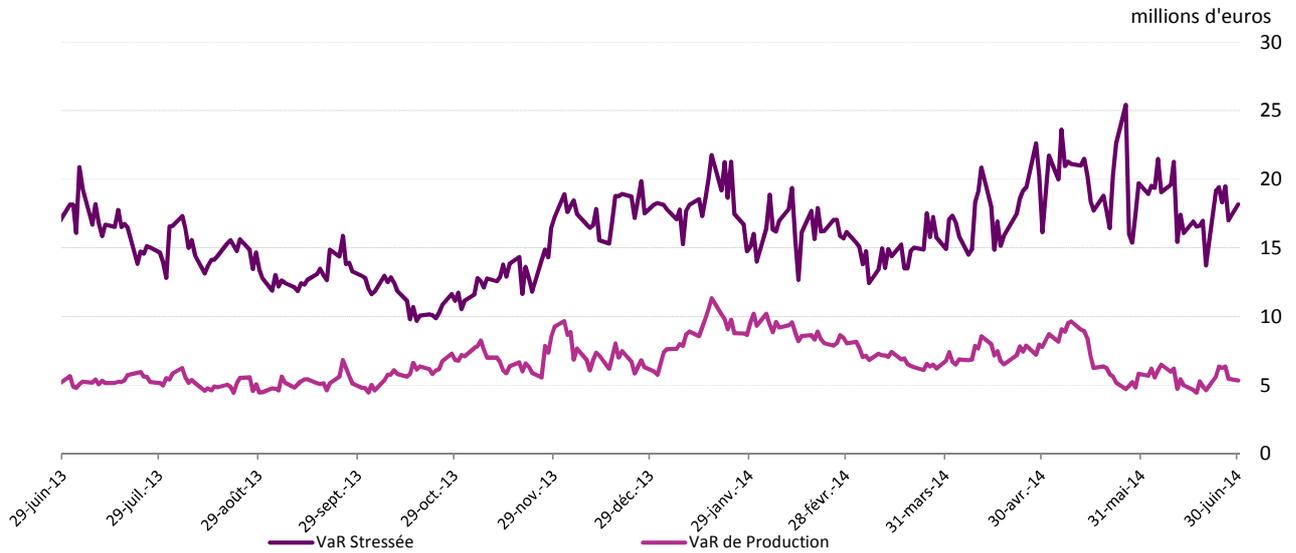


Le backtesting réglementaire de Natixis ne présente pas d’exception sur un an glissant.

VAR STRESSEE DE NATIXIS (PERIMETRE REGLEMENTAIRE)

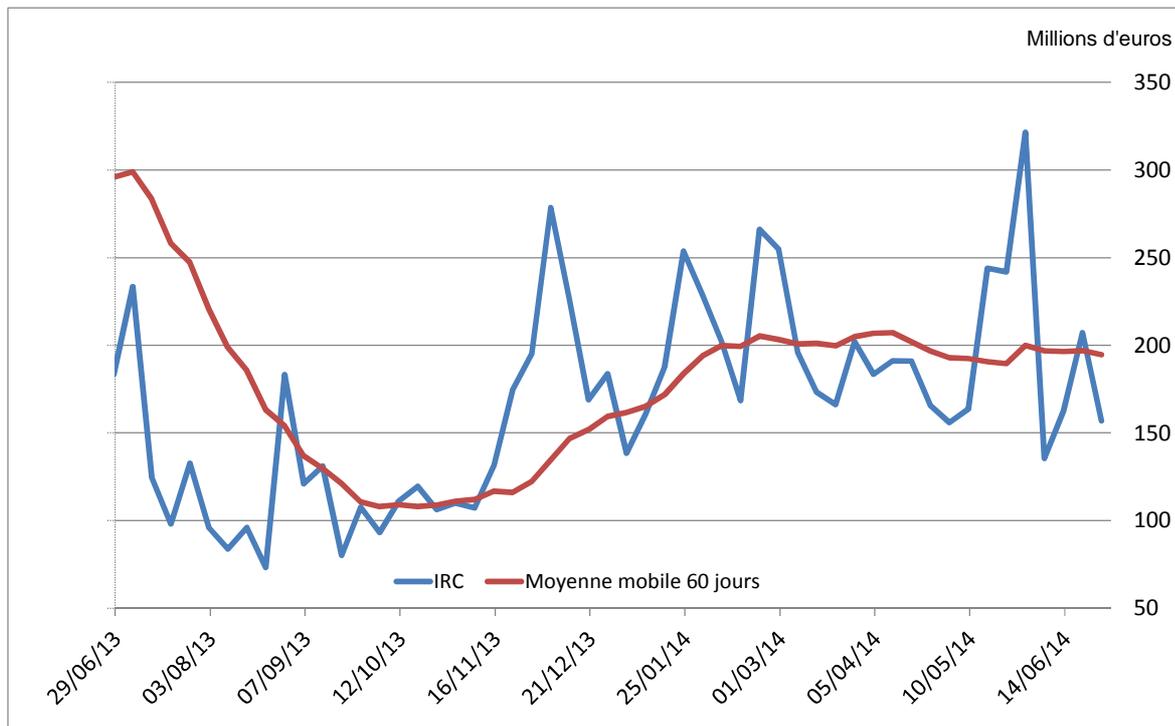
Évolution de la VaR réglementaire de production et stressée après prise en compte de la garantie BPCE :

Evolution de la VaR Natixis Réglementaire (1 jour 99%)



INDICATEUR IRC

Cet indicateur porte sur le périmètre réglementaire après prise en compte de la garantie BPCE :



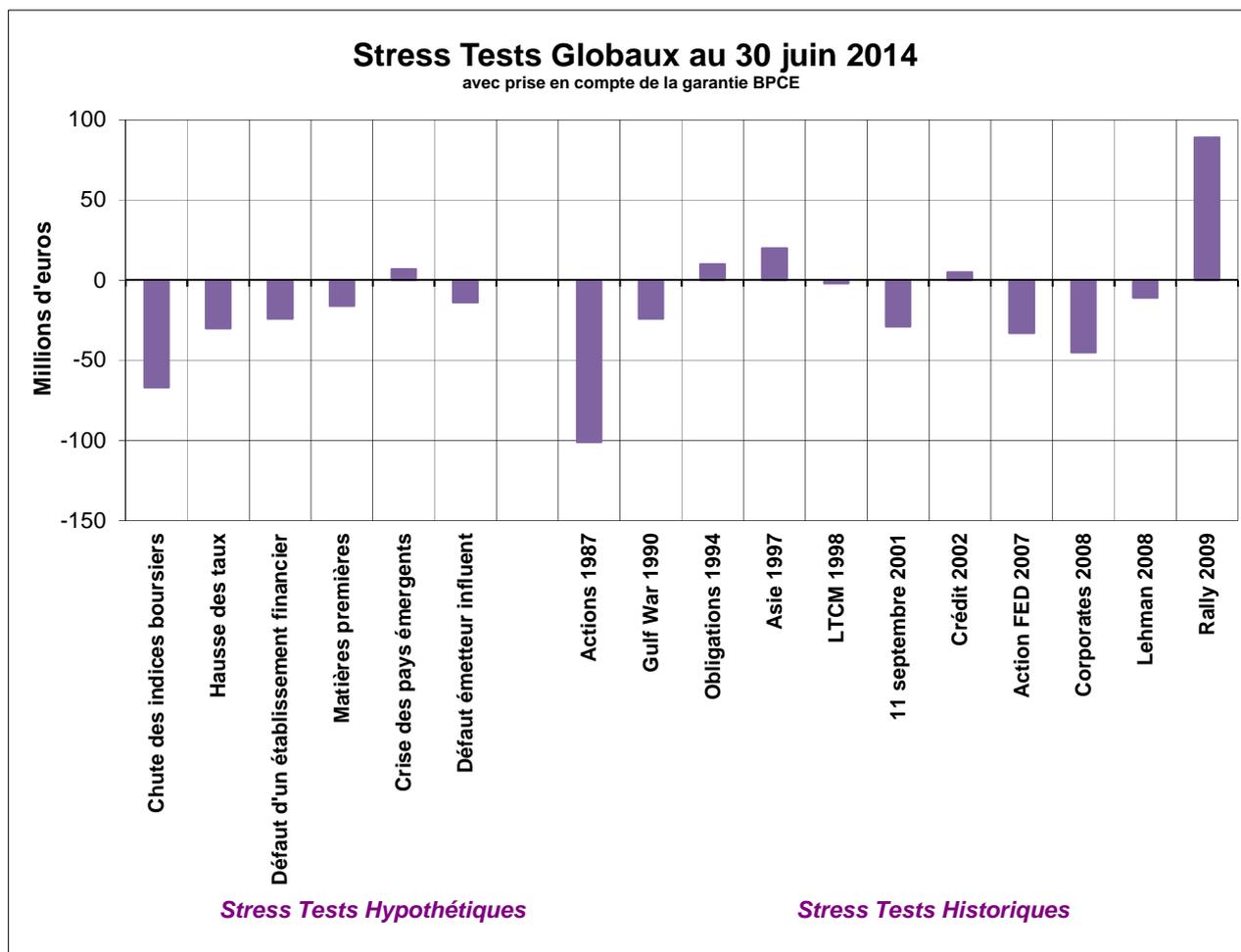
Résultats des stress tests sur le périmètre de Natixis

(Données certifiées par les commissaires aux comptes au titre d'IFRS 7)

Les niveaux de stress tests globaux affichent une moyenne de - 15,5 millions d'euros au 30 juin 2014.

Le stress test historique reproduisant le krach Actions de 1987 conduit à la perte maximale (-101 millions d'euros au 30 juin 2014).

STRESS TESTS GLOBAUX AU 30 JUIN 2014 (AVEC PRISE EN COMPTE DE LA GARANTIE BPCE)



4.3 Gestion des risques de bilan

Le risque de taux d'intérêt global

Le risque de taux d'intérêt global reste un risque modéré pour Natixis eu égard à l'encours des positions gérées.

Le choc normatif de « Bâle 2 » (+ 200 pb de variation instantanée des courbes des taux) au 30 juin 2014 conduirait ainsi à une variation en valeur absolue de la valeur économique du portefeuille de 117 millions d'euros.

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne celui de ne pouvoir faire face à ses engagements vis-à-vis de ses créanciers en raison de l'inadéquation entre la durée des emplois et celle des ressources. En tant que banque de financement et d'investissement, ce risque pour Natixis résulte principalement de positions de transformation entre opérations assorties d'une échéance contractuelle, Natixis se refinançant quasi exclusivement sur les marchés (cf. chapitre 5 « Éléments financiers », paragraphe 5.1.5 Refinancement).

4.5 Risques juridiques

Les litiges suivants font l'objet d'une actualisation par rapport au document de référence 2013 :

Dossier Anakena/Maximus

Le 13 novembre 2009, le fonds Maximus Master Fund Limited et son gestionnaire de portefeuille, Anakena, ont assigné Natixis devant le tribunal de commerce de Paris pour obtenir le versement de 59,9 millions d'euros de dommages et intérêts en alléguant que Natixis avait abusé de ses droits d'investisseur majoritaire en demandant au fonds le rachat de son investissement au milieu de la crise financière. Un jugement a été rendu par le tribunal de commerce de Paris et a débouté Anakena et Maximus de l'ensemble de leurs demandes. Anakena et Maximus ont interjeté appel à l'encontre de ce jugement. La Cour d'appel a confirmé le 26 mars 2013 la décision de première instance. Anakena et Maximus se sont pourvus en cassation.

La Cour de cassation a rendu une décision le 11 juin 2014 en faveur de Natixis en rejetant le pourvoi.

Doubl'ô

Un contrôle de l'AMF est intervenu sur la commercialisation des gammes de fonds Doubl'ô entre 2001 et 2002. Des sociétés de gestion, filiales de Natixis, ont reçu en avril 2011 une notification de griefs de l'AMF pour non-respect de leurs obligations professionnelles (absence de cohérence de la publicité avec l'investissement proposé).

Le rapporteur désigné par la commission des sanctions de l'AMF a rendu son rapport en janvier 2012 en préconisant la mise hors de cause sur la forme (prescription des faits) et sur le fond (cohérence de la documentation commerciale avec l'investissement proposé et respect de la réglementation applicable à l'époque). Le 19 avril 2012, la commission des sanctions a rendu sa décision en estimant que les faits étaient prescrits depuis 2005.

Fin avril 2012, le collège de l'AMF a décidé de former un recours devant le Conseil d'État contre cette décision de la commission des sanctions. Le Conseil d'État, par décision du 28 mars 2014, a rejeté le recours du collège de l'AMF.

4.6 Risques assurances

COFACE

De par ses activités, Coface est exposé à deux types de risques principaux. Le premier est le risque technique qui est le risque de pertes générées par le portefeuille de polices d'assurance de Coface. Le second est le risque financier qui est le risque de pertes en raison de variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change ou de la valeur de marché des titres ou des placements immobiliers. Coface a mis en place des outils appropriés destinés à contrôler ces risques afin qu'ils restent dans des limites prudentes.

Compte tenu de l'introduction en bourse de Coface, les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels Coface est confronté sont décrits de façon détaillée dans le paragraphe 4 « Facteurs de risques » du document de base du Groupe Coface, déposé auprès de l'AMF le 6 mai 2014 sous le numéro I.14-029.

Cette description reste valable, Coface n'ayant identifié aucun autre facteur significatif de risque ou d'incertitude, intervenu au premier semestre 2014 ou susceptible de l'affecter d'ici la fin de l'exercice en cours.

NATIXIS ASSURANCES

Natixis Assurances commercialisant essentiellement des produits d'épargne, les principaux risques résultant des contrats d'assurance sont de nature financière :

Risque financier en cas de hausse des taux

L'analyse de sensibilité réalisée en fin premier semestre 2014 montre qu'une hausse de 1 point des taux obligataires a un impact de - 52,8 millions d'euros sur la situation nette (après prise en compte de la variation imputable aux assurés et de la fiscalité), soit 4,1 % des capitaux propres.

Risques de marché

Natixis Assurances est confrontée aux variations de valeur de ses actifs financiers. La gestion des risques financiers consiste en la définition d'une allocation stratégique tenant compte des engagements du passif, des contraintes réglementaires (notamment en termes de dispersion) et des exigences commerciales. Ainsi, des fourchettes d'allocation sont définies pour chaque type d'actif.

L'analyse de sensibilité réalisée en fin de premier semestre 2014 montre que :

- une baisse de 10 % du marché actions a un impact de - 15 millions d'euros sur la situation nette (après prise en compte de la variation imputable aux assurés et de la fiscalité), soit 1,2% des capitaux propres ;
- une baisse de 10 % du marché immobilier a un impact de - 4,8 millions d'euros sur la situation nette (après prise en compte de la variation imputable aux assurés et de la fiscalité), soit 0,4 % des capitaux propres.

Par ailleurs, Natixis Assurances réassure à 100 % la garantie plancher accordée sur les contrats en unités de compte.

CEGC

La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions étant la plateforme multi-métiers cautions et garanties du Groupe, ses principaux risques portent sur le risque de souscription, le risque de marché, le risque de défaut des réassureurs et le risque opérationnel.

Risque de souscription

Le risque de souscription est le risque principal porté par la Compagnie. Il s'agit essentiellement d'un risque de contrepartie : les engagements donnés par la Compagnie aux bénéficiaires des cautions se traduisent par une exposition directe sur les souscripteurs (les assurés).

Les engagements réglementés inscrits au passif du bilan s'élèvent à près de 1,2 milliard d'euros au 30 juin 2014 (+ 6% par rapport à fin 2013). Cette croissance s'inscrit dans la continuité de l'exercice 2013, soutenue principalement par l'activité de cautions de prêts immobiliers aux particuliers.

MONTANT DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES DE CEGC (EN MILLIONS D'EUROS)

Marchés de CEGC	Jun 2014	Évolution juin 2014 par rapport à décembre 2013
Particuliers	1 027,0	6%
Constructeurs de maisons individuelles	11,5	0%
Administrateurs de biens – Agents immobiliers	13,0	117%
Entreprises	15,5	15%
Promotion Immobilière	8,0	167%
Professionnels	50,0	6%
Économie Sociale – Logement Social	22,0	10%
Activités en run-off gérées en extinction	13,0	-38%
TOTAL	1 160,0	6%

La forte évolution des engagements réglementés des garanties aux administrateurs de biens et VEFA en promotion immobilière est due au renouvellement en 2014 des garanties échues au 31/12/2013.

Risque de marché

CEGC détient un portefeuille de placements de 1,2 milliard d'euros en valeur bilan au 30 juin 2014. Ce portefeuille reste stable (+0,6 % depuis fin 2013). Le risque de marché issu du portefeuille de placements est considéré comme secondaire en regard du risque de souscription. En encaissant les primes de cautions lors de l'engagement, CEGC n'a pas à gérer de problématiques de refinancement. Il n'existe pas non plus de risque de transformation : le portefeuille de placements est intégralement adossé à des fonds propres et à des provisions techniques.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur Bilan brute de provision	Valeur de marché	en % de la Valeur Bilan Brute de provision	en % de la Valeur Marché
Actions	82	100	6,6%	7,2%
Obligations	925	1 028	74,5%	74,1%
Diversifié	90	96	7,2%	6,9%
Liquidités	60	60	4,8%	4,3%
Immobilier	63	78	5,1%	5,6%
FCPR	22	24	1,7%	1,7%
Autres	1	1	0,1%	0,1%
Total portefeuille de placements	1 243	1 387	100,0%	100,0%

Risque de réassurance

CEGC couvre son portefeuille d'engagements par la mise en place d'un programme de réassurance adapté aux activités exercées. Ce programme permet, d'une part, de sécuriser le résultat technique et la marge de solvabilité sur les marchés de cautions de prêt et, d'autre part, de protéger les fonds propres en cas de survenance de sinistres d'intensité sur les activités autres que les cautions de prêts. De par leur forte granularité, des cautions de prêts ne présentent pas de risque de concentration.

Chaque année, des besoins de couverture en réassurance sont définis en fonction de l'évolution de l'activité et du risque constaté sur le portefeuille.

Le risque de défaut des réassureurs est encadré par des limites de concentration et de rating. Le programme de réassurance de CEGC est souscrit par quinze réassureurs dont le niveau de notation minimum est A sur l'échelle S&P.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel de la Compagnie est limité grâce aux dispositifs de maîtrise des risques mis en place dans les procédures d'octroi de chacun des métiers.

CEGC dispose d'une cartographie et d'un référentiel de défaillances adaptés à ses activités et élaborés sur la base des process des métiers. Ce référentiel constitue le cadre normatif pour le recensement des incidents, des situations de risque et le suivi des plans d'actions correctives, selon la méthodologie déployée par Natixis.

4.7 Expositions sensibles selon les recommandations du Forum de Stabilité Financière

Natixis est exposée aux risques suivants au 30 juin 2014.

Expositions des CDO d'ABS à composante subprime

Les CDO d'ABS à composante subprime présentent une exposition brute de 309 millions d'euros au 30 juin 2014. Des pertes de valeur non significatives ont été constatées portant l'encours de dépréciations cumulées à 294 millions d'euros.

A noter que dans le cadre de la clôture de la GAPC, des opérations de CDO d'ABS à composante subprime ont fait l'objet d'une cession sur le 1^{er} semestre 2014.

En millions d'euros	Total des expositions
Exposition nette au 31 décembre 2013 (après pertes de valeur)	91
Variation sur les expositions (Liquidation, remboursement et effet change)	(91)
Perte de valeur sur le 1er semestre 2014	0
Exposition nette au 30 juin 2014 (après pertes de valeur)	0

Expositions sur les réhausseurs de crédit

Le stock de réfections diminue sur le 1^{er} semestre 2014 de 96 millions d'euros (hors effet de la garantie BPCE), s'établissant à 101 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 197 millions d'euros au 31 décembre 2013.

en millions d'euros	Données au 30 juin 2014			Données au 31 décembre 2013		
	Notionnel	Expositions avant ajustement de valeur	Ajustements de valeur	Notionnel	Expositions avant ajustement de valeur	Ajustements de valeur
Protections sur CDO subprime	-	-	-	-	-	-
Protections sur CLO	183	11	(1)	358	21	(6)
Protections sur RMBS	52	6	(6)	56	8	(7)
Protections sur CMBS	-	-	-	38	1	-
Autres risques	2 460	373	(94)	4 335	462	(184)
Total	2 695	390	(101)	4 787	492	(197)

Données en millions d'euros	30-juin-14	31-déc-13
Exposition avant ajustements de valeur	390	492
Ajustements de valeur	(101)	(197)
Exposition résiduelle	289	295
% de décote	26%	40%

Portefeuilles de RMBS US dont RMBS « Subprime »

Les expositions dans les comptes du 30 juin 2014 sont les suivantes :

RMBS US (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2013	Variations de valeur au 1er semestre 2014	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2014
Portefeuille de transaction	-	-	-	0
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	-	-	-	0
Portefeuille de prêts et créances	2	-	(1)	1
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	-	-	-	0
Non wrapped	2	-	(1)	1
Portefeuille de transaction	-	-	-	0
Portefeuille de prêts et créances	21	-	(21)	0
Wrapped	21	-	(21)	0
Portefeuille de transaction	1	-	(1)	0
Portefeuille de prêts et créances	-	-	-	0
US Agencies	1	-	(1)	0
TOTAL	24		(23)	1

% exposition nette garantie BPCE 0%
% exposition nette garantie externe 0%

Les ventilations par notation et par nature de sous-jacent des RMBS US se présentent comme suit au 30 juin 2014.

Ventilation par notation	en %	Ventilation par sous-jacent	en %
AAA	0%	US Agencies	0%
AA	0%	Prime	8%
A	0%	Alt-A	0%
BBB	0%	Subprime	92%
BB	0%	Autres	0%
B	0%		
CCC	0%	TOTAL	100%
CC	0%		
C	0%		
D	0%		
NR	100%		
TOTAL	100%		

RMBS européens

Expositions nettes RMBS UK

RMBS UK (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2013	Variations de valeur au 1er semestre 2014	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2014	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC
Portefeuille de transaction	-	-	87	87	44	9	27	7	-	-	-	-
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de prêts et créances	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	87	87	44	9	27	7	-	-	-	-

% exposition nette garanti BPCE 0%
% exposition nette garanti BPCE (y.c. les actifs portés par SAHARA) 0%

Expositions nettes RMBS ES

RMBS ES (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2013	Variations de valeur au 1er semestre 2014	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2014	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC
Portefeuille de transaction	-	-	9	9	-	-	2	2	5	-	-	-
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de prêts et créances	12	-	-	12	-	-	-	-	-	12	-	-
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	12	-	9	21	-	-	2	2	5	12	-	-

% exposition nette garantie BPCE
 % exposition nette garanti BPCE (y.c. les actifs portés par SAHARA)

CMBS

CMBS (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2013	Variations de valeur au 1er semestre 2014	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2014
Portefeuille de transaction	0	1	54	55
Portefeuille d'actifs en option juste valeur	0	-	-	0
Portefeuille de prêts et créances	0	-	-	0
Portefeuille d'actifs disponibles à la vente	0	-	-	0
TOTAL	0	1	54	55

% exposition nette garantie BPCE

Ventilation par notation	en %	Ventilation par pays	en %
AAA	12%	Royaume Uni	8%
AA	0%	Etats-Unis	0%
A	70%	Europe	65%
BBB	0%	Autres	27%
BB	18%		
B	0%		
CCC	0%	TOTAL	100%
CC	0%		
C	0%		
NR	0%		
TOTAL	100%		

IV CHAPITRE 5 : ÉLÉMENTS FINANCIERS

5.1 Rapport d'activité au 30 juin 2014

5.1.1 Précisions méthodologiques

Les **données relatives à l'activité 2013** publiées dans cette actualisation du document de référence sont présentées **pro forma de l'Opération de cession des Certificats Coopératifs d'Investissement**.

La **présentation des pôles en 2014** prend en compte les évolutions suivantes :

- transfert de la participation CACEIS du pôle SFS au Hors pôles métiers, avec pro forma 2013 ;
- intégration de BPCE Assurances, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014 et pro forma 2013 ;
- transfert des sociétés de gestion du Capital investissement à NGAM. Le PNB de Capital investissement dans le pôle Épargne se limite désormais au seul revenu des fonds ;
- compte-tenu de l'avancement du programme de réduction des expositions de la GAPC, clôture de cette structure de cantonnement au 30 juin 2014. La GAPC est présentée comme un métier à part entière jusqu'au 30 juin 2014, date de clôture de cette structure de cantonnement, à laquelle les positions résiduelles sont transférées à la BGC.

Appréciation de la performance des pôles mesurée en Bâle 3

Depuis 2013, les résultats des pôles de Natixis sont présentés dans un cadre réglementaire Bâle 3.

L'allocation de capital aux métiers de Natixis s'effectue sur la base de 9 % de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3.

L'allocation de capital spécifique aux métiers d'Assurance est basée sur le traitement en Bâle 3 des titres des compagnies d'assurances, tel que transposé dans les textes CRD4/CRR (« compromis Danois »). Le capital alloué à CEGC est ajusté à compter de 2014, pour tenir compte de son exclusion du « Compromis Danois ». Le montant de capital alloué à CEGC repose désormais sur une pondération à 250 % de la valeur des titres, correspondant à la pondération en RWA de cette structure en prenant l'hypothèse de son inclusion à l'intérieur de la franchise ; il n'a pas été réalisé de pro forma sur 2013.

Normes de gestion

Hormis l'allocation de capital aux métiers d'Assurance (traitement de CEGC), il n'y a pas de changement de normes de gestion en 2014.

Le taux de rémunération des fonds propres normatifs est maintenu à 3 %.

Les **conventions appliquées pour la détermination des résultats issus des différents pôles métiers** sont rappelées ci-après :

- les pôles métiers bénéficient de la rémunération des fonds propres normatifs qui leur sont alloués ;
- la rémunération des capitaux propres sociaux des entités qui constituent les pôles est neutralisée ;

- le coût de portage des survaleurs est intégralement supporté par le Hors pôles métiers ;
- les pôles se voient allouer la majeure partie des charges de structure du groupe, la part non facturée de celles-ci représentant approximativement 3 % du total des charges du groupe.

La valorisation du spread émetteur est enregistrée dans le Hors pôles métiers.

Les Titres Super Subordonnés (TSS) sont classés en instruments de capitaux propres, les charges d'intérêt sur ces instruments ne sont pas comptabilisées dans le compte de résultat.

Les **ROE et ROTE** de Natixis et des métiers sont calculés de la façon suivante :

- pour le calcul du **ROE de Natixis**, le résultat pris en compte est le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons des Titres Super Subordonnés (TSS) nets d'impôt tels qu'enregistrés en capitaux propres. Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens annuels en IFRS, après distribution de dividendes, en neutralisant les gains et pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres et en excluant les TSS ;
- A compter du 31 décembre 2013, le ROE des pôles métiers est calculé sur la base des fonds propres normatifs, auxquels sont ajoutés les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles relatives aux pôles. Un pro forma a été réalisé sur les données au 30 juin 2013 ;
- le **ROTE de Natixis** est calculé en considérant au dénominateur l'actif net comptable moyen, après distribution de dividende, dont sont exclus les dettes hybrides moyennes, les immobilisations incorporelles moyennes et les écarts d'acquisition moyens ainsi que ceux constatés dans les sociétés mises en équivalence. Le numérateur est constitué du résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS nets d'impôt.

5.1.2 Faits marquants de la période

Au cours du 1^{er} semestre 2014, Natixis a évolué dans un environnement marqué par la poursuite du resserrement des primes de risques sur les marchés souverain et de crédit en zone euro, sous l'effet des annonces de la BCE d'une part et d'un retour des investisseurs sur les économies avancées d'autre part.

Dans ce contexte, le plan stratégique "New Frontier" qui porte l'ambition pour Natixis de devenir une banque de solutions financières à forte valeur ajoutée, entièrement dédiée aux clients, a été lancé.

La mise en œuvre de ce plan s'illustre très fortement ce semestre par la conjugaison :

- du placement avec succès de 51 % environ du capital de Coface le 27 juin 2014. Suite à l'exercice intégral de l'option de sur-allocation portant sur 15 % de l'offre de base, Natixis est désormais actionnaire à 41,35 % de Coface ;
- de la poursuite de la politique de réduction des risques concernant les portefeuilles du canton GAPC, avec des cessions d'actifs à hauteur de 1,6 milliard d'euros de nominal au 1^{er} semestre 2014. Conformément aux annonces effectuées il y a un an, la GAPC a été fermée le 30 juin 2014 avec transfert du stock résiduel au pôle BGC ;
- de la cession de l'intégralité de la participation détenue dans Lazard, soit 5,4 % du capital total de l'entité, pour un montant de 356 millions de dollars US.

De plus, Natixis a conforté ses positions dans les métiers cœurs et a poursuivi le développement commercial de ses principaux métiers, tournés tant vers les réseaux de BPCE que vers sa clientèle propre.

Au sein du **pôle Banque de Grande Clientèle**, Natixis a maintenu d'excellentes positions au 1^{er} semestre 2014 que ce soit sur les marchés primaires obligataires ou sur les financements structurés :

- 1^{er} bookrunner sur le marché primaire obligataire des covered bonds en euros ⁽¹⁾ ;
- 1^{er} bookrunner (ex aequo) sur le marché primaire obligataire en euros auprès des agences d'Etat en nombre d'opérations ⁽¹⁾ ;
- 1^{er} bookrunner sur le marché primaire obligataire en euros auprès des émetteurs français ⁽¹⁾ ;
- 3^e bookrunner de financements Oil & Gas dans la région EMEA ⁽²⁾.

Par ailleurs, Natixis figure parmi les meilleures banques européennes pour la qualité de sa recherche crédit et a été élue meilleure recherche crédit 2014 sur 7 secteurs (ABS, agences, automobile, covered bonds, distribution & biens de consommation, télécom & médias, utilities ⁽³⁾.

Les réalisations du pôle de Banque de Grande Clientèle ont été significatives au premier semestre et s'inscrivent pleinement dans la stratégie de développement de la banque. On notera :

- la poursuite du développement à l'international :
 - accélération de l'activité au Japon, avec notamment les émissions obligataires samurai de 70 milliards de yens et uridashi de 170 millions de livres turques pour le compte du Groupe BPCE ;
 - montée en puissance de la plateforme Amérique Latine, avec des opérations de financement et sur les marchés de capitaux, notamment au Brésil (Raizen 600 millions de dollars Senior Unsecured Term Loan Facility), Colombie (Advent International) et Pérou (Cerro Verde 1,8 milliard de dollars Senior Unsecured Credit Facility) ;
 - activité importante en titrisation immobilière aux États-Unis : Natixis a titrisé au 1^{er} semestre plus de 1 milliard de dollars US dans le cadre de plusieurs opérations de CMBS de prêts immobiliers.
- le développement de l'approche « cross expertise » grâce au regroupement des équipes de Recherches actions, crédit et économique ;
- et la participation à des opérations significatives en France :
 - en Equity Capital Markets : introduction en Bourse de GTT pour un montant de 621 millions d'euros, émission d'ORNANE Pierre & Vacances, de 115 millions d'euros et rachat des OCEANE 2015 Pierre & Vacances pour 116 millions d'euros, introduction en Bourse de 957 millions d'euros de Coface, émission d'obligation convertible pour Alcatel-Lucent de 1,149 milliard d'euros ;
 - en Debt Capital Markets : émission obligataire hybride pour EDF, première émission « dual tranche » de covered bonds pour Unicredit (à 3 ans pour 500 millions d'euros et à 10 ans pour 1 milliard d'euros), émission obligataire

(1) Source : Dealogic – classement au 1er semestre 2014

(2) Source : Reuters – classement au 1er semestre 2014

(3) Source : Euromoney - Fixed Income Research Survey 2014

- de 1 milliard d'euros pour le Royaume du Maroc, émission obligataire de 1 milliard d'euros pour Wells Fargo ;
- o en financements structurés : financement du projet Gemini de 2,8 milliards d'euros relatif à la construction d'une ferme éolienne offshore de 600 MW au large des côtes néerlandaises, financement minier de 7,2 milliards de dollars US en Australie, financement de 818 millions d'euros lié au LBO de Ceva Santé Animale, financement d'acquisition pour 560 millions d'euros du centre commercial Beaugrenelle à Paris.

Au sein du **pôle Épargne**, dans le métier de Gestion d'actifs, NGAM a été classé numéro 1 au classement Barron's/Lipper des fonds d'investissement (mutual funds) aux États-Unis pour ses performances 2013.

Les sociétés de gestion du Capital investissement ont été rattachées à NGAM avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014 et mise en place d'un véhicule de sponsoring pour effectuer le suivi des engagements Natixis dans les fonds. L'ensemble des sociétés de gestion est donc regroupé dans le périmètre NGAM à compter de 2014.

Natixis Assurances a acquis le 13 mars 2014 la participation de 60 % détenue par BPCE et MURACEF dans BPCE Assurances. L'intégration globale a été réalisée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014. A l'issue de cette opération, BPCE Assurances reste détenue à 40 % par Macif et Maif.

Enfin, les métiers du **pôle de Services Financiers Spécialisés** ont poursuivi leur développement de synergies avec les réseaux de BPCE. Ingénierie sociale, émetteur de Chèque de Table®, a lancé le 7 mars 2014 son offre de titre-restaurant dématérialisé Apetiz. Elaborée avec Natixis Paiements, c'est la seule carte titre-restaurant du marché bénéficiant de l'expertise d'un groupe bancaire.

Ce développement des trois métiers cœurs s'est accompagné d'une gestion financière stricte :

- les besoins de liquidité sont restés contenus au cours du premier semestre 2014, et s'inscrivent en baisse de 4 % sur un an ;
- la consommation de RWA Bâle 3 est en baisse de 10 milliards d'euros (- 8 %) par rapport au 30 juin 2013. On notera une baisse de 3,7 milliards d'euros principalement suite à l'opération de cotation de Coface ;
- le ratio CET1 de Natixis s'élève à 11,2 % en progression de 100 pb sur le premier semestre pro forma de l'acquisition de BPCE Assurances ;
- enfin, lors de l'Assemblée générale de Natixis du 20 mai 2014, il a été décidé de verser un dividende de seize centimes d'euros par action au titre de l'exercice 2013.

5.1.3 Résultats consolidés

(en millions d'euros)	6M 2014	6M 2013 pro forma	Variation 2014 / 2013 (***)	
Produit net bancaire (*)	3 907	3 685	+ 6,0 %	+ 7,3 %
dont Métiers (**)	3 897	3 710	+ 5,0 %	+ 6,3 %
Charges	-2 649	-2 574	+ 2,9 %	+ 3,9 %
Résultat brut d'exploitation (*)	1 258	1 111	+ 13,2 %	+ 15,2 %
Coût du risque	-161	-192	-16,0 %	-16,0 %
Résultat d'exploitation (*)	1 096	919	+ 19,4 %	+ 21,9 %
Mises en équivalence	20	10	+ 89,6 %	+ 89,6 %
Gains ou pertes sur autres actifs	-24	2		
Variation valeur écarts d'acquisition	-39	0		
Résultat avant impôt (*)	1 054	931	+ 13,3 %	+ 15,6 %
Impôt	-363	-331	+ 9,8 %	+ 9,8 %
Intérêts minoritaires	-21	-4		
Résultat net part du groupe courant (*)	670	596	+ 12,5 %	+ 16,2 %
Résultat net GAPC	-28	-0		
Impact cession des CCI	0	-93		
Résultat net part du groupe	642	502	+ 28,0 %	+ 33,0 %
<i>Coefficient d'exploitation (*)</i>	<i>67,8 %</i>	<i>69,9 %</i>		
<i>Capitaux propres moyens</i>	<i>16 166</i>	<i>18 170</i>		
<i>ROE</i>	<i>7,6 %</i>	<i>5,2 %</i>		
<i>ROTE</i>	<i>9,5 %</i>	<i>7,1 %</i>		

(*) Hors GAPC et pro forma de l'opération de cession des CCI

(**) Métiers cœurs et participations financières

(***) À USD constant

Analyse de l'évolution des principales composantes du compte de résultat consolidé

Les actifs gérés en extinction (GAPC) sont positionnés en dessous du résultat net part du groupe courant. Cette présentation permet une meilleure comparabilité des exercices et une meilleure lecture des performances des métiers.

PRODUIT NET BANCAIRE

Le **Produit Net Bancaire (PNB)** de Natixis s'élève à 3 907 millions d'euros au 30 juin 2014, en hausse de 6,0 % par rapport au 30 juin 2013. La réévaluation de la dette propre senior ⁽¹⁾ compte pour - 37 millions d'euros dans le PNB du semestre.

⁽¹⁾ L'impact en PNB de la réévaluation de la dette propre senior est de - 37 millions d'euros au 30 juin 2014 contre - 37 millions d'euros au 30 juin 2013.

Le **PNB des métiers** ⁽²⁾ est en hausse de 5,0 % à 3 897 millions d'euros sur le semestre. Les trois métiers cœurs affichent des revenus en hausse, avec une progression de + 8 % pour la BGC hors éléments exceptionnels ⁽³⁾, + 16 % pour le pôle Épargne et + 2 % pour le pôle SFS. Le PNB des Participations financières est en baisse de 4 %.

Le **PNB du Hors Pôle Métiers** enregistre au deuxième trimestre 2014 une plus-value de 99 millions d'euros liée à la cession de la participation dans Lazard.

Par ailleurs, les synergies de revenus réalisées avec les réseaux de BPCE sont supérieures aux objectifs linéarisés du plan stratégique.

CHARGES ET EFFECTIFS

Les charges courantes (hors GAPC) à 2 649 millions d'euros sont en hausse de 2,9 % par rapport au premier semestre 2013. Cette progression contenue bénéficie des économies liées au Programme d'Efficacité Opérationnelle. La hausse des coûts se concentre sur le pôle Épargne qui poursuit son développement (effectifs en hausse de 4 %), alors que les charges de la BGC et celles du pôle SFS sont en progression très limitée de 1 %.

Les économies liées au Programme d'Efficacité Opérationnelle s'élèvent à 57 millions d'euros sur le premier semestre 2014, soit 297 millions d'euros en cumulé par rapport au niveau des charges de 2011.

Les **effectifs** fin de période s'établissent à 20 422 ETP, en baisse de 2 % sur un an, la baisse des effectifs de la BGC, de SFS et des Participations financières faisant plus que compenser la hausse des personnels du pôle Épargne.

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le **résultat brut d'exploitation** est de 1 258 millions d'euros au premier semestre 2014, en hausse de 13,2 % par rapport au premier semestre 2013.

RESULTAT AVANT IMPOT

Le **coût du risque** s'élève à 161,5 millions d'euros au premier semestre 2014 (hors GAPC) et est en baisse par rapport à celui du premier semestre 2013, traduisant une légère amélioration du contexte économique et la bonne maîtrise de la qualité des opérations entrées en portefeuille.

La **variation des valeurs d'acquisition** intègre une dépréciation au titre de Corporate Data Solutions au 30 juin 2014 pour 38,5 millions d'euros.

Le **résultat courant avant impôt** s'établit ainsi à 1 054 millions d'euros au premier semestre 2014 contre 931 millions d'euros au premier semestre 2013.

RESULTAT NET PART DU GROUPE COURANT

La charge d'**impôt** courante s'élève à 363 millions d'euros au 30 juin 2014. Le taux effectif d'impôt s'établit à 33,8 % au 30 juin 2014.

Après prise en compte des **intérêts minoritaires** à hauteur de 21 millions d'euros, le **résultat net part du groupe courant** (hors GAPC) s'élève à 670 millions d'euros.

⁽²⁾ Métiers cœurs et participations financières.

⁽³⁾ Première application IFRS 13 au 1^{er} semestre 2013 (+ 72 millions d'euros) et changement de méthodologie CVA/DVA au deuxième trimestre 2014 (- 37 millions d'euros)

Le poids de la **GAPC** au premier semestre 2014 est de - 28 millions d'euros, notamment lié à la fermeture du canton.

Le **résultat net part du groupe courant y compris GAPC** s'établit à 642 millions d'euros au premier semestre 2014 contre 502 millions d'euros au premier semestre 2013.

Le **ROE consolidé de gestion** après impôt s'établit à 7,6 % sur le semestre.

Annexe

Tableau de passage des résultats de gestion aux résultats consolidés

Natixis (juin 2013)							
(en millions d'euros)	6M 2013 gestion	GAPC	P3CI	Restructuration	6M 2013 pro forma	Apports pôle Epargne	6M 2013 publié
Produit net bancaire	3 685	- 8	- 146	0	3 531	102	3 430
Charges	- 2 574	- 47	0	0	- 2 621	- 64	- 2 557
Résultat brut d'exploitation	1 111	- 55	- 146	0	910	38	873
Coût du risque	- 192	54	0	0	- 139		- 139
Résultat d'exploitation	919	- 1	- 146	0	772	38	734
Mises en équivalence	10	0	0	0	10		10
Gains ou pertes sur autres actifs	2	0	0	0	2		2
Variation valeur écarts d'acquisition	0	0	0	0	0		0
Résultat avant impôt	931	- 1	- 146	0	784	38	746
Impôt	- 331	0	53	0	- 278	- 14	- 264
Intérêts minoritaires	- 4	0	0	0	- 4	- 10	5
Résultat net part du groupe (courant)	596	- 0	- 93	0	502	14	487
Résultat net GAPC	- 0				-		-
Impact cession des CCI	- 93				-		-
Coûts de restructuration nets	0				-		-
Résultat net part du groupe	502				502	14	487
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>69,9 %</i>				<i>74,2 %</i>		<i>74,6 %</i>

Natixis (juin 2014)			
(en millions d'euros)	6M 2014 gestion	GAPC	6M 2014 publié
Produit net bancaire	3 907	6	3 913
Charges	- 2 649	- 48	- 2 697
Résultat brut d'exploitation	1 258	- 41	1 216
Coût du risque	- 161	- 2	- 163
Résultat d'exploitation	1 096	- 43	1 053
Mises en équivalence	20	0	20
Gains ou pertes sur autres actifs	- 24	0	- 24
Variation valeur écarts d'acquisition	- 39	0	- 39
Résultat avant impôt	1 054	- 43	1 011
Impôt	- 363	15	- 348
Intérêts minoritaires	- 21	0	- 21
Résultat net part du groupe (courant)	670	- 28	642
Résultat net GAPC	- 28		-
Impact cession des CCI	0		-
Coûts de restructuration nets	0		-
Résultat net part du groupe	642		642
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>67,8 %</i>		<i>68,9 %</i>

5.1.4 Analyse des Métiers de Natixis

5.1.4.1 Pôle Banque de Grande Clientèle

(en millions d'euros)	6M 2014	6M 2013	Variation 2014 / 2013	
			(*)	
Produit net bancaire	1 483	1 477	+ 0,5 %	+ 1,7 %
<i>Banque commerciale</i>	200	192	+ 3,9 %	+ 4,6 %
<i>Financements structurés</i>	558	508	+ 9,7 %	+ 12,0 %
<i>Activités de marchés</i>	725	807	- 10,2 %	- 9,6 %
<i>CPM et divers</i>	2	- 31		- 28,4 %
Charges	- 854	- 846	+ 1,0 %	+ 1,7 %
Résultat brut d'exploitation	629	631	- 0,3 %	+ 1,6 %
Coût du risque	- 113	- 154	- 26,3 %	- 26,3 %
Résultat avant impôt	526	477	+ 10,2 %	+ 12,9 %
<i>Coefficient d'exploitation</i>	57,6 %	57,3 %		
<i>Fonds propres alloués</i>	6 874	7 048		
<i>ROE</i>	10,0 %	8,7 %		

(*) À USD constant

Au premier semestre 2014, le **Produit Net Bancaire** de la Banque de Grande Clientèle s'élève à 1 483 millions d'euros en progression de 0,5 % par rapport au premier semestre 2013. Après retraitement des éléments exceptionnels relatifs aux activités de Fixed Income et Trésorerie (produit de 72 millions d'euros au premier semestre 2013 et charge de 37 millions d'euros au premier semestre 2014), le Produit Net Bancaire affiche une progression de 8,2 %. Ces éléments exceptionnels sont relatifs à la première application de la norme IFRS 13 au premier semestre 2013 et à un changement de méthodologie au premier semestre 2014.

A 200 millions d'euros, les revenus de la **Banque commerciale** progressent de 4 %. Le PNB est soutenu par une production nouvelle importante et le développement des activités de Trade Finance, tant en France qu'en Asie.

A 558 millions d'euros, les activités de **Financements structurés** affichent des revenus en progression de 12 %, à change constant, par rapport au 1^{er} semestre 2013. Cette performance résulte d'une production nouvelle dynamique, en progression de 25 %, à près de 11,7 milliards d'euros (y compris opérations de restructuration) et d'un bon niveau de commissions de service. Par domaine, on observe une croissance significative du Produit Net Bancaire des activités Global Energy & Commodities et Real Estate Finance et la résilience des activités d'Acquisition Finance.

Les revenus des **activités de marchés** sont en baisse de 10 % par rapport au premier semestre 2013. Après retraitement des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, les revenus des activités de marchés ressortent à 762 millions d'euros, en progression de 4 % par rapport au premier semestre 2013.

A 478 millions d'euros au premier semestre 2014, les revenus des **activités de Taux, Change, Crédit, Matières premières et Trésorerie** sont en baisse de 19 % par rapport

au premier semestre 2013. Après retraitement des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, à 515 millions d'euros, le Produit Net Bancaire est stable. L'activité commerciale progresse de 7 % de semestre à semestre. Par segment, on note les évolutions suivantes :

- les revenus des activités de la Plateforme de dettes sont en progression de 9 % par rapport à 2013, en cela compris une progression significative du segment Primary Bonds et la résilience des activités de titrisation ;
- les revenus des activités Fixed Income (Taux, Crédit, Change et Commodities) sont en augmentation de 13 %, notamment sur les activités de taux. Les revenus issus des activités de Change sont en repli, conséquence de la faible volatilité observée ce semestre et de la concurrence accrue sur ce segment.

A 246 millions d'euros, les activités **Actions** affichent des revenus en hausse de 14 % sur un an, portées par la performance de l'Equity Finance dont les revenus progressent de 29 % et par le dynamisme des activités Conseil dont le Produit Net Bancaire est multiplié par plus de deux.

Au premier semestre 2014, les **charges** de la Banque de Grande Clientèle s'élèvent à 854 millions d'euros, en progression de 1,0 % par rapport au premier semestre 2013.

L'évolution des principaux postes de charges est maîtrisée : les frais de personnel internes fixes sont en repli de 2 %, les frais informatiques sont stables et les frais d'exploitation sont en diminution de 4 %.

Le **résultat brut d'exploitation** s'élève à 629 millions d'euros, stable par rapport au premier semestre 2013. Retraité des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, il s'établit à 666 millions d'euros au premier semestre 2014 contre 559 millions d'euros au premier semestre 2013, soit une progression de 19 %.

Le **coefficient d'exploitation** ressort à 57,6 % au premier semestre 2014. Après retraitement des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, le coefficient d'exploitation du premier semestre 2014 s'établit à 56,2 % en réduction de 4 points par rapport au premier semestre 2013 (60,2 %).

A 113 millions d'euros, le **coût du risque** est en réduction de 26 % par rapport au premier semestre 2013.

Sur la base des actifs pondérés (RWA) moyens, les **fonds propres** alloués à la Banque de Grande Clientèle s'élèvent à 6,9 milliards d'euros au premier semestre 2014. La diminution de 0,2 milliard d'euros constatée par rapport au premier semestre 2013 résulte des actions de maîtrise des risques initiées depuis 2011.

Le **ROE après impôt** s'élève à 10,0 % au 1^{er} semestre 2014, en progression de 1,3 point par rapport au 1^{er} semestre 2013. Après retraitement des éléments exceptionnels mentionnés ci-dessus, le ROE après impôt du premier semestre 2014 ressort à 10,7 % en augmentation de 3,3 points par rapport au premier semestre 2013 (7,4 %).

5.1.4.2 Pôle Épargne

(en millions d'euros)	6M 2014	6M 2013 pro forma	Variation 2014 / 2013 (*)	
Produit net bancaire	1 358	1 171	+ 15,9 %	+ 18,5 %
<i>Gestion d'actifs</i>	1 015	873	+ 16,3 %	+ 19,8 %
<i>Banque privée</i>	64	57	+ 11,0 %	+ 11,0 %
<i>Fonds capital-investissement</i>	14	22	- 34,0 %	- 34,0 %
<i>Assurances</i>	265	220	+ 20,7 %	+ 20,7 %
Charges	- 968	- 866	+ 11,8 %	+ 14,2 %
Résultat brut d'exploitation	390	305	+ 27,6 %	+ 30,8 %
<i>Gestion d'actifs</i>	258	211	+ 22,3 %	+ 26,7 %
<i>Banque privée</i>	1	- 2		
<i>Fonds capital-investissement</i>	10	7	+ 40,4 %	+ 40,4 %
<i>Assurances</i>	121	89	+ 36,2 %	+ 36,2 %
Coût du risque	3	- 0		
Résultat avant impôt	390	304	+ 28,2 %	+ 31,3 %
<i>Coefficient d'exploitation</i>	71,3 %	73,9 %		
<i>Fonds propres alloués</i>	3 469	3 475		
<i>ROE</i>	14,9 %	12,1 %		

(*) À USD constant

Les **revenus** du pôle **Épargne** progressent de 15,9 % sur le semestre à 1 358 millions d'euros (+ 18,5 % à change constant).

Les **charges** progressent de 11,8 % (+ 14,2 % à change constant). La hausse tient à l'augmentation des frais de personnel de la Gestion d'actifs essentiellement.

Le **résultat brut d'exploitation** progresse de 27,6 % (+ 30,8 % à change constant) à 390 millions d'euros.

Le ROE du pôle s'élève à 14,9 %, en hausse de 2,8 pts par rapport au 1^{er} semestre 2013.

A GESTION D'ACTIFS

Au cours du semestre écoulé, le développement de Natixis Global Asset Management (NGAM) a été marqué par :

- l'acquisition par NGAM au 31 mars 2014 des sociétés de gestion de Private Equity en Europe (Naxicap, Seventure, Alliance Entreprendre, Euro PE & Dahlia) ;
- le lancement en juin 2014 de NAM US, filiale à 100% de NAM SA, spécialisée en allocation tactique globale.

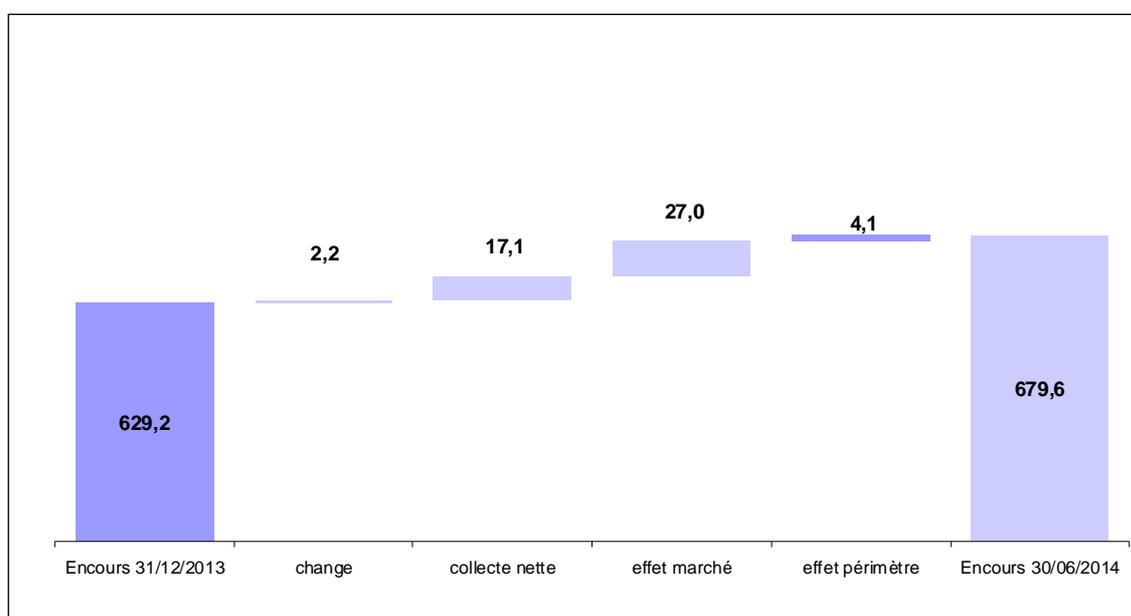
Au classement Cerulli Associates, au 31 décembre 2013, le groupe Natixis Global Asset Management se classe au 16^e rang des plus importantes sociétés de gestion mondiales.

NGAM a remporté de nombreuses distinctions pour ses fonds tant en Europe qu'en Amérique du Nord, et notamment une vingtaine de prix Lipper à travers le monde pour les performances réalisées en 2013. Ainsi :

- NGAM occupe la 14^e position dans le classement Investment & Pensions Europe - Top 400 Asset Managers ;
- AEW Europe a remporté 2 IPD European Property Investment Awards pour ses produits PBW II et OPCI Foncière Franklin ;
- Ossiam a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie Emerging Markets Equity ETF Manager lors de la cérémonie des Etf express Global Awards 2014 à Londres ;
- H₂O Multibonds a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie Global Fixed Income (Unhedged) lors des Asian Investor's Annual Investment Performance Awards.

Les **encours sous gestion** à fin juin 2014 s'élèvent à 679,6 milliards d'euros en croissance de 48,1 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2013 à change constant, soutenus par un effet marché de 27,0 milliards d'euros, par une collecte de 17,1 milliards d'euros (principalement aux États-Unis) et par l'intégration au sein de ce métier des entités de Private Equity (+ 4,1 milliards d'euros).

ÉVOLUTION DES ENCOURS SOUS GESTION SUR 6 MOIS (EN MILLIARDS D'EUROS)



Le taux de rémunération moyen des encours à 27 pb est en progression de 10 % par rapport au premier semestre 2013 (24 pb au premier semestre 2013).

Le mix produits à fin juin confirme la prépondérance dans les encours des produits obligataires à 28 % et des produits assurance à 27 %. La part de ces deux typologies de produits a toutefois baissé entre les deux périodes au profit des encours actions, dont la part progresse de 3,5 points atteignant 21,5 % des encours totaux au 30 juin 2014.

Au 30 juin 2014, le Produit Net Bancaire à 1 015 millions d'euros est en progression de 16 % par rapport à la période de référence 2013 (soit + 20 % à change constant) soutenu notamment par les commissions sur encours aux États-Unis (en hausse de 154 millions de dollars US).

B BANQUE PRIVEE

La Banque Privée enregistre **une collecte nette** de 918 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2014, qui fait plus que doubler par rapport au premier semestre 2013 (+ 447 millions d'euros de collecte nette). La collecte demeure soutenue avec les réseaux BPCE et avec la clientèle directe sur la Gestion de fortune notamment.

Les encours sous gestion s'établissent à 24,0 milliards d'euros au **premier semestre 2014**, en hausse de 12 % depuis le début de l'année.

Le PNB de la Banque Privée à 63,6 millions d'euros est en hausse de 11 % par rapport au premier semestre 2013.

C ASSURANCES

Le métier a finalisé au cours du 1^{er} trimestre 2014, l'acquisition de 60 % du capital de BPCE Assurances, assureur des garanties « Dommages » distribuées par les Caisses d'Épargne. Un pro forma de cette acquisition a été réalisé sur les données de gestion 2013 pour assurer la comparabilité.

Assurance Vie

Appuyé par une campagne promotionnelle auprès du réseau Banque Populaire, le produit Horizéo a conquis 30 000 nouveaux clients et réalisé une collecte de 163 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2014.

Assurance Prévoyance & Dommages

Afin de soutenir les ambitions du groupe en matière d'équipement « Prévoyance, Santé et Dommages » et faisant suite à une 1^{re} action en septembre 2013, une 2^{ème} campagne radio a été lancée au cours du mois de juin.

Récompenses

Les produits et les actions menées ont une nouvelle fois été salués par les observateurs du marché :

- un Argus d'Or et un Top Com de Bronze ont été attribués à l'Aire de la Sérénité, action de prévention routière ;
- un label d'Excellence a été attribué par les Cahiers de l'Épargne aux produits d'Assurance Vie Solevia Patrimoine, Blueden, ainsi qu'aux contrats de Protection Juridique, Multirisque Pro et AssurBP Habitat, diffusés dans les Banques Populaires ;
- un avis Positif a été attribué par les Cahiers de l'Épargne au produit Horizéo.

Evolution de l'activité commerciale et du PNB :

Le 1^{er} semestre 2014 a été marqué par une dynamique satisfaisante :

- avec 2,1 milliards d'euros, la collecte brute d'Assurance Vie progresse de 12 % par rapport au premier semestre 2013. Retraite d'éléments exceptionnels, elle s'inscrit dans une tendance de + 2 % ;
- la collecte en Unités de Compte réalisée par le réseau Banques Populaires s'établit en hausse de plus de 14 % par rapport au 1^{er} semestre 2013. La collecte luxembourgeoise étant importante sur les fonds « Euros », la croissance Unités de Comptes est ramenée à + 8 % sur l'ensemble de l'activité Vie ;
- la collecte nette d'Assurance Vie est en hausse de près de 11 % à près de 540 millions d'euros ;
- les cotisations de Prévoyance et d'ADE sont en hausse de 19 % à 309 millions d'euros ;
- sur des marchés difficiles, les cotisations Dommages acquises sont en hausse de 10 % à 504 millions d'euros pour les deux réseaux CE & BP, portées par la croissance de 19% des contrats Santé, de 13 % des garanties Multi-risque Habitation et de 8 % des garanties Auto. Au total, plus de 600 000 nouveaux contrats ont été signés au cours du 1^{er} semestre 2014, soit une hausse de 14 % par rapport au 1^{er} semestre 2013.

Le PNB des activités d'Assurance atteint 264,9 millions d'euros, soit une amélioration de 21 % par rapport au 1^{er} semestre 2013 qui reflète :

- la poursuite de la normalisation du PNB acquis par l'Assurance Vie (81 millions d'euros / + 17 %) ;
- la forte croissance du PNB (68 millions d'euros / + 27 %) des activités de Prévoyance et d'Assurances Des Emprunteurs, portée par un développement significatif des cotisations sans dérive de la sinistralité ;
- la croissance soutenue du PNB Dommages (116 millions d'euros / + 19 %), soutenue par le développement de l'activité avec les réseaux.

5.1.4.3 Pôle Services Financiers Spécialisés

(en millions d'euros)	6M 2014	6M 2013 pro forma	Variation
Produit net bancaire	632	622	+ 1,7 %
Financements spécialisés	366	356	+ 2,8 %
Affacturage	73	71	+ 2,3 %
Cautions et garanties financières	68	60	+ 14,1 %
Crédit-bail	88	94	- 6,1 %
Crédit consommation	128	122	+ 5,0 %
Financement du cinéma	9	10	- 6,4 %
Services financiers	266	266	+ 0,2 %
Ingénierie sociale	64	62	+ 2,4 %
Paiements	150	150	- 0,2 %
Titres	53	53	- 1,0 %
Charges	- 415	- 411	+ 1,0 %
Résultat brut d'exploitation	217	211	+ 3,1 %
Coût du risque	- 35	- 38	- 7,6 %
Résultat avant impôt	182	173	+ 5,4 %
Financements spécialisés	135	129	+ 4,6 %
Services financiers	47	44	+ 7,6 %
<i>Coefficient d'exploitation</i>	65,7 %	66,1 %	
<i>Fonds propres alloués</i>	1 527	1 595	
<i>ROE</i>	15,3 %	13,9 %	

Les séries semestrielles des revenus du pôle SFS sont présentées pro forma du retraitement du dividende CACEIS, soit un transfert au 1^{er} semestre 2013 de 16,2 millions d'euros du métier Titres/Services financiers vers le Hors pôle métier.

L'activité commerciale des **Financements spécialisés** est restée très soutenue et la croissance des résultats commerciaux est notable par rapport au premier semestre 2013. Cette croissance est liée tant à l'activité réalisée avec les réseaux de BPCE qu'à celle conduite avec la clientèle propre.

Concernant l'**Affacturage**, le chiffre d'affaires affacturé a crû de 9 % par rapport à mi-2013 notamment grâce au développement au sein du réseau des Caisses d'Épargne et

auprès des clients entreprises de Natixis. Natixis Factor est le 4^e acteur sur ce marché en France.

Cautions et garanties a enregistré un niveau de primes émises quasi stable par rapport à mi-2013 qui constituait une référence élevée, le volume de prêts aux particuliers cautionnés restant soutenu en raison du dynamisme des réseaux sur les prêts immobiliers dans un contexte de taux historiquement bas.

Le **Crédit consommation** a consolidé son activité de crédit renouvelable au sein des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, ses encours au 30 juin 2014 progressant de 4 % sur un an à près de 1,8 milliard d'euros. Les encours de prêts personnels gérés s'élèvent à 14,4 milliards d'euros à mi-2014, en hausse de 12 % sur un an, bénéficiant sur cette offre du développement de l'activité avec les Banques Populaires.

La production nouvelle des activités de **Crédit-Bail** est stable par rapport au 1^{er} semestre 2013 ; les encours moyens sont restés quasi stables à 11,5 milliards d'euros.

Au total, le PNB des activités de Financement spécialisés bénéficie de cette bonne dynamique commerciale et s'élève à 366 millions d'euros en progression de 3 % par rapport au premier semestre 2013.

L'activité des **Services financiers** est plus contrastée.

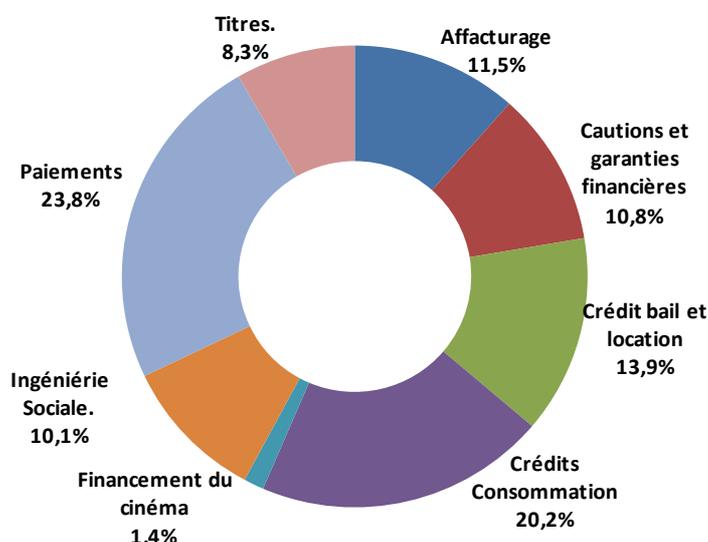
L'**Ingénierie sociale** confirme sa première place de teneur de comptes d'épargne salariale notamment grâce au développement de l'activité réalisée avec les réseaux. Par rapport à mi-2013, les encours gérés d'épargne salariale progressent de 12 % et les encours Perco conservés de 30 % sur un an. Les titres de services poursuivent leur développement ; la part de marché du Chèque de Table® s'établissant à 15,4 % en progression de 1,1 point par rapport à mi-2013 tandis que les contrevaleurs émises augmentent de 9 % sur la même période.

Pour sa part, le métier **Titres** a développé sa prestation d'assistance et de « middle-office » aux réseaux Banques Populaires et Caisses d'Épargne lancée en avril 2013. L'environnement demeure défavorable à l'épargne financière et le nombre de transactions recule de 7 % par rapport à mi-2013.

L'activité des **Paiements** est dynamique sur la monétique avec une hausse de 2 % des transactions de compensation.

Dans ce contexte, le PNB des Services Financiers s'établit à 266 millions d'euros sur le semestre, stable par rapport au premier semestre 2013.

REPARTITION DU PNB DU PREMIER SEMESTRE 2014 DES METIERS DE SFS



Les **revenus** du pôle SFS, à 632 millions d'euros, progressent de 2 % par rapport au premier semestre 2013. Grâce à une bonne maîtrise des charges, le **coefficient d'exploitation** à 65,7 % s'améliore de 40 pb. Le **résultat brut d'exploitation** à 217 millions d'euros augmente de 3 % par rapport au premier semestre 2013.

5.1.4.4 Pôle Participations financières

(en millions d'euros)	6M 2014	6M 2013	Variation
Produit net bancaire	424	440	- 3,7 %
<i>Coface</i>	348	361	- 3,5 %
<i>Corporate Data Solutions</i>	42	49	- 14,9 %
<i>NPE</i>	- 1	- 6	- 77,9 %
<i>Natixis Algérie</i>	33	35	- 3,2 %
<i>Ho Chi Minh</i>	1	0	
Charges	- 344	- 372	- 7,5 %
Résultat brut d'exploitation	80	68	+ 17,2 %
Coût du risque	- 5	- 1	
Résultat avant impôt	38	72	- 47,6 %
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>81,2 %</i>	<i>84,5 %</i>	

A COFACE

L'**introduction en bourse de Coface** s'est déroulée avec succès montrant ainsi la confiance des investisseurs dans une entreprise aujourd'hui recentrée sur son métier historique. Coface est désormais détenue à hauteur de 41,35 % à l'issue de l'opération (maintien en intégration globale dans les comptes de Natixis).

Le **chiffre d'affaires** du semestre, à 724 millions d'euros est quasi-stable (- 0,3 %) pénalisé par l'effet change. A change constant, il progresse de 1,8 % par rapport au premier semestre 2013 : l'assurance qui représente 95 % du chiffre d'affaires est en hausse de 1,7 % et l'affacturage de 3,4 %.

Le **ratio sinistres sur primes** net de réassurance ressort à 50,9 % au premier semestre 2014 contre 56,2 % pour le premier semestre 2013, soit une amélioration de 5,3 points reflétant une sinistralité en amélioration.

Le **Produit Net Bancaire** du premier semestre 2014 atteint 348 millions d'euros, en baisse de 3,5 % par rapport au premier semestre 2013 mais en hausse de 7,3 % à périmètre et change constants et hors éléments exceptionnels (produits financiers au 1^{er} semestre 2013 et coût de la dette hybride au 1^{er} semestre 2014).

Le **résultat brut d'exploitation** progresse de 40 % en constant et hors exceptionnel.

B CORPORATE DATA SOLUTIONS

Le **Produit Net Bancaire** du premier semestre 2014 atteint 42 millions d'euros, en retrait de 14,9 % par rapport au premier semestre 2013. Cette baisse s'explique par les cessions l'an dernier des entités belges et portugaises ainsi que par l'apport de l'activité de gestion de créances d'Ellisphère à la joint-venture avec Intrum Justicia « IJCOF Corporate ». Retraite de ces éléments ainsi que des dépréciations au deuxième trimestre 2013 d'entités non consolidées de Kompass, la baisse ressort à 3,9 % à change constant.

C NATIXIS PRIVATE EQUITY (NPE)

Natixis Private Equity détient majoritairement des parts de fonds et s'apparente aujourd'hui à un fonds de fonds. Par rapport au 30 juin 2013, les **encours en quote-part Natixis** (ou « cash at risk ») sont en retrait de 30 % pour atteindre 251 millions d'euros à fin juin 2014 et les engagements hors bilan, à 64 millions d'euros, baissent de 54 %.

Le **Produit Net Bancaire** du premier semestre 2014 est négatif de 1,2 million d'euros contre un montant négatif de 5,6 millions d'euros au premier semestre 2013.

L'activité du semestre a été marquée par la cession intégrale de nos participations dans les fonds Finatem II et III, en ligne avec la stratégie de désengagement. Les RWA s'élèvent à 709 millions d'euros au 30 juin 2014, en diminution de 12 % sur le semestre.

D NATIXIS ALGERIE

L'activité de Natixis Algérie profite du dynamisme de l'activité avec les clients. En monnaie locale, les encours de crédit moyens progressent de 25 % et les dépôts clientèle sont en hausse de 41 % par rapport au premier semestre 2013. Les encours hors-bilan progressent de 9 %.

Natixis Algérie présente un PNB de 33 millions d'euros. Du fait des changements réglementaires intervenus mi-2013 sur les commissions sur opérations de commerce extérieur ainsi que d'un effet change négatif, le PNB est en baisse de 3 % par rapport au premier semestre 2013. A change constant le PNB ressort en hausse de 1 %.

5.1.4.5 GAPC

<i>(en millions d'euros)</i>	6M 2014	6M 2013	Variation
Produit net bancaire	6	- 8	
Charges	- 48	- 47	+ 1,9 %
Résultat brut d'exploitation	- 41	- 55	- 24,0 %
Coût du risque	- 2	54	
Résultat avant impôt	- 43	- 1	
<i>RWA fin de période (Bâle 3)</i>	<i>0</i>	<i>8 382</i>	
<i>Fonds propres alloués</i>	<i>223</i>	<i>881</i>	

Le résultat de la GAPC avant impôt s'établit à - 43 millions d'euros sur le semestre après prise en compte d'un produit de 1,5 million d'euros au titre de la garantie BPCE, contre une charge de 11 millions d'euros au premier semestre 2013.

Conformément à l'objectif annoncé le 6 mai 2013, le segment de la GAPC a été clôturé le 30 juin 2014.

Natixis et Moelis Asset Management ont créé en juin 2014 **Chamonix Partners Capital Management LLC** (Chamonix), une joint-venture dédiée à la gestion de portefeuilles. Chamonix gèrera dans un premier temps Vallee Blanche Fund Alpha, LP, un fonds de 1,3 milliard de dollars US qui a fait l'acquisition d'un portefeuille de produits structurés de la GAPC. Les actifs cédés représentent 2,7 milliards d'euros de RWA avant garantie et 0,4 milliard d'euros après garantie.

Un stock résiduel d'actifs pondérés en gestion extinctive a été transféré à la BGC. Il s'élève à 3,1 milliards d'euros après garantie au 30 juin 2014. Il s'agit principalement de produits structurés de crédit (Europe/US) et de dérivés de taux.

Les charges de la GAPC s'élèvent à 48 millions d'euros au premier semestre 2014 ; elles incluent notamment les effets liés à l'arrêt du segment.

5.1.4.6 Hors pôles métiers

<i>(en millions d'euros)</i>	6M 2014	6M 2013 pro forma	Variation
Produit net bancaire	10	- 25	
<i>dont Spread émetteur</i>	- 37	- 37	+ 1,1 %
Charges	- 68	- 79	- 14,5 %
Résultat brut d'exploitation	- 58	- 104	- 44,3 %
Coût du risque	- 11	0	
Résultat avant impôt	- 81	- 96	- 15,0 %

Le **Produit Net Bancaire** du Hors pôles métiers s'établit à + 10 millions d'euros contre - 25 millions à fin juin 2013. Le PNB du semestre comprend les dividendes versés par les participations non affectées aux métiers et la plus-value sur la cession de la participation Lazard intervenue en juin 2014 qui s'élève à 99 millions d'euros.

Les **Charges** du Hors pôles métiers correspondent aux charges non refacturées aux métiers de Natixis. Elles représentent 2,5 % du total des charges.

5.1.4.8 Coût du risque (hors GAPC)

Le **coût du risque courant** hors GAPC s'élève à - 161,5 millions d'euros au 30 juin 2014, dont -182,2 millions d'euros au titre des risques individuels et + 20,7 millions d'euros au titre de la provision collective. Au 30 juin 2013, le coût du risque hors GAPC s'élevait à - 192,3 millions d'euros.

Coût du risque global par pôle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	30/06/2013
Banque de Grande Clientèle	(113,5)	(154)
Épargne	2,8	(1,8)
Services Financiers Spécialisés	(34,7)	(37,7)
Participations Financières	(4,7)	(0,7)
Autres	(11,4)	1,9
COÛT DU RISQUE GLOBAL	(161,5)	(192,3)

Coût du risque global par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	30/06/2013
Afrique et Moyen-Orient	(28,6)	(14,5)
Amérique centrale et latine	(3,8)	(28,1)
Amérique du Nord	20,6	44,8
Asie et Océanie	(22,2)	(14,8)
Europe de l'Est	(11,5)	4,8
Europe de l'Ouest	(115,9)	(184,5)
COÛT DU RISQUE GLOBAL	(161,5)	(192,3)

5.1.5 Refinancement

En Europe, le premier semestre 2014 se caractérise suivant les pays, par une croissance molle, un taux de chômage significatif et un niveau d'inflation quasiment nul. Parallèlement aux États-Unis, la croissance économique est plus forte mais encore insuffisante pour ramener le taux de chômage sur un seuil acceptable. Pour améliorer ces indicateurs économiques, les Banques Centrales maintiennent des politiques monétaires très accommodantes en liquidité et des niveaux de taux historiquement bas. Dans le même temps, l'année 2014 représente aussi la mise en place du nouveau ratio LCR contraignant pour les besoins en liquidité des banques.

Dans cet environnement contrasté, et grâce à une politique de refinancement très diversifiée, Natixis bénéficie de ressources à court et long terme satisfaisantes. Adossée au Groupe BPCE et membre du Pool de refinancement, Natixis dispose toujours d'une très bonne situation en liquidité pour assurer ses activités de financement et satisfaire les contraintes réglementaires.

REFINANCEMENT COURT TERME

Après plusieurs mois d'attente, la BCE a annoncé au cours du mois de juin, des mesures variées et inédites pour prendre le relais des émissions VLTRO : la baisse des taux directeurs et les mesures non conventionnelles adoptées (allocation illimitée de liquidité jusqu'à fin 2016, arrêt de la stérilisation et nouveaux TLTRO) doivent apporter suffisamment d'excédents de liquidité pour améliorer encore la fluidité dans la zone euro. Ces mesures sont destinées à accroître les crédits aux entreprises, apporter de la croissance et ramener le taux d'inflation sur les objectifs fixés à la BCE.

Les encours des fonds monétaires en zone Euro se sont stabilisés au premier semestre 2014. Néanmoins depuis cinq ans la baisse est spectaculaire car les actifs sous gestion ont fondu de près de 33% et le marché français n'est pas épargné (- 180 milliards d'euros depuis la fin de l'année 2009).

La chute des rendements et le retour de l'appétit pour le risque sont bien entendu les principales raisons de cette désaffection de la partie la plus liquide de l'épargne. La baisse des taux de la Banque Centrale Européenne au mois de juin et le passage en taux négatif de la facilité de dépôt risquent de redonner de la vigueur à ce mouvement de fuite de l'épargne vers les compartiments les plus rentables.

L'encours des programmes de refinancement court terme de Natixis est stable comparé à la fin de l'année 2013, la demande des investisseurs pour les signatures du groupe étant toujours forte notamment sur la partie longue de la courbe (6 Mois – 12 mois).

La baisse de l'excédent de liquidité de la zone euro, résultant des remboursements de l'opération de LTRO à 3 ans de la BCE, redynamise le marché monétaire, la moyenne des opérations constitutives de l'EONIA a ainsi progressé de 6 milliards d'euros sur le premier trimestre 2014 comparativement à l'ensemble de 2013.

Aux États-Unis la situation redevient beaucoup plus favorable pour les émetteurs non-résidents et notamment européens qui bénéficient de l'atténuation de la crise confiance sur les émissions souveraines des pays de la zone Euro. L'encours des programmes libellés en USD progresse de près de 10 milliards d'euros et les conditions d'émissions sont en nette amélioration par rapport à l'année dernière.

ENCOURS DES DIFFERENTS PROGRAMMES D'EMISSIONS COURT TERME DE NATIXIS

<i>(montants en millions d'euros ou contrevalet euros)</i>	Certificats de dépôt	Commerciaux Papers
Montant du programme	45 000*	22 983
Encours 30/06/2014	39 113**	8 142

* Programme de CDN français

** y compris l'encours d'USCD's

REFINANCEMENT LONG TERME

Après un ralentissement au 1er trimestre 2014, l'activité économique aux États-Unis s'améliore. Cette tendance amène la Réserve Fédérale à poursuivre sa politique de réduction mensuelle d'achats d'actifs (Tapering) à 35 milliards de dollars US contre 85 initialement. Aujourd'hui, les marchés anticipent la fin du Quantitative Easing (QE3) en octobre prochain avec une éventuelle hausse des taux qui sera dépendante de la baisse du taux de chômage américain.

La fin de la période de surliquidité envisagée par la Fed en début d'année 2014 crée une légère tension sur les spreads de crédit, et en particulier avec des craintes de répercussions sur les dettes de pays émergents. Après une lente période de resserrement, le deuxième trimestre 2014 enregistre un nouvel accroissement des spreads de crédit lié à la crise géopolitique en Ukraine et les possibles conséquences sur la croissance européenne. Au global, les spreads de crédit bancaires sont stables par rapport à la fin 2013.

Au cours du premier semestre 2014, la constitution de « buffer » de liquidité par les banques, liée au LCR, accentue le mouvement des baisses des spread sur les dettes d'États. Le taux de l'US Treasury 10 ans, après avoir baissé en janvier, s'est stabilisé autour de 2,60% au deuxième trimestre. Les taux 10 ans des obligations d'États de la zone Euro sont orientés à la baisse depuis le début de l'année 2014. Les taux des dettes périphériques ont davantage baissé, les investisseurs étant à la recherche de rendement dans cet environnement de taux bas. Le spread des États entre la France et l'Allemagne se resserre aussi sur la période.

Dans ce contexte de marché, au premier semestre 2014, Natixis a levé au titre du programme de refinancement à moyen et long terme un global de 5,5 milliards d'euros (vs 14,9 milliards d'euros au global de l'année 2013). Seul émetteur long terme sur le compartiment des émissions publiques, BPCE a financé Natixis à hauteur de 3,6 milliards en contre-valeur euro avec des devises empruntées plus diversifiées.

ÉMISSION ET ENCOURS DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'ÉMISSIONS DE DETTE MOYEN LONG TERME DE NATIXIS (*hors warrants et dépôts, montants non significatifs*)

(montants en millions d'euros ou contrevaieur euros)

	EMTN	BMTN	USMTN	Émissions obligataires
Émissions 30/06/2014	1 499	0	60	372
Encours 30/06/2014	8 529	1 150	164	3 560

5.1.8 Parties liées

Les informations financières concernant les transactions entre parties liées figurent dans la note 9.3 des annexes aux comptes semestriels consolidés présentés section 5.2 de la présente actualisation.

5.2 Éléments financiers (comptes semestriels consolidés et notes annexes)**COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES****BILAN CONSOLIDE****COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE****ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES****TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (du 30 juin 2013 au 30 juin 2014)****TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE****SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES**

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES
NOTE 2	PERIMETRE DE CONSOLIDATION
NOTE 3	PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS 10 ET IFRS 11
NOTE 4	NOTES RELATIVES AU BILAN
NOTE 5	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT
NOTE 6	NOTES RELATIVES A L'ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
NOTE 7	INFORMATION SECTORIELLE
NOTE 8	GESTION DES RISQUES
NOTE 9	AUTRES INFORMATIONS
NOTE 10	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

BILAN CONSOLIDE ACTIF

En millions d'Euros	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Caisse, Banques Centrales		41 058	40 891
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	207 023	218 324
Instruments dérivés de couverture		146	1 733
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	43 210	40 678
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.5	93 833	77 600
<i>dont activité institutionnelle</i>			
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	109 979	87 975
<i>dont activité institutionnelle</i>		654	608
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4.6	2 899	3 025
Actifs d'impôts courants		418	459
Actifs d'impôts différés		3 105	3 139
Comptes de régularisation et actifs divers		39 832	30 768
Actifs non courants destinés à être cédés			180
Participation aux bénéficiaires différés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence		659	140
Immeubles de placement		1 283	1 273
Immobilisations corporelles		615	618
Immobilisations incorporelles		694	675
Ecart d'acquisition	4.8	2 659	2 652
TOTAL ACTIF		547 414	510 131

BILAN CONSOLIDE PASSIF

En millions d'Euros	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Banques centrales		0	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	168 227	186 049
Instruments dérivés de couverture		670	532
Dettes envers les établissements de crédit	4.5	149 938	127 657
<i>dont activité institutionnelle</i>		46	46
Dettes envers la clientèle	4.5	65 241	60 240
<i>dont activité institutionnelle</i>		776	771
Dettes représentées par un titre	4.9	53 301	38 779
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		191	163
Passifs d'impôts courants		371	357
Passifs d'impôts différés		230	146
Comptes de régularisation et passifs divers		36 471	28 970
<i>dont activité institutionnelle</i>		3	5
Dettes sur actifs destinés à être cédés			27
Provisions techniques des contrats d'assurance		48 348	44 743
Provisions	4.10	1 516	1 447
Dettes subordonnées	4.11	3 843	3 076
Capitaux propres part du groupe		17 837	17 900
- Capital et réserves liées		10 661	9 334
- Réserves consolidées		6 634	7 847
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(0)	(95)
- Gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres		(100)	(70)
- Résultat de l'exercice		642	884
Intérêts minoritaires		1 230	45
TOTAL PASSIF		547 414	510 131

Les informations du 31 décembre 2013 n'ont pas été retraitées de l'effet de première application des normes IFRS 10 et 11, compte tenu de leur caractère non significatif. Les impacts de ces deux normes sont présentés en note 3.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'Euros	Notes	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Intérêts et produits assimilés	5.1	2 519	2 678
Intérêts et charges assimilés	5.1	(1 368)	(1 597)
Commissions (produits)	5.2	2 192	1 918
Commissions (charges)	5.2	(863)	(811)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	941	991
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	388	249
Produits des autres activités	5.5	3 254	2 735
Charges des autres activités	5.5	(3 150)	(2 733)
Produit Net Bancaire		3 913	3 430
Charges générales d'exploitation	5.6	(2 589)	(2 433)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(108)	(125)
Résultat Brut d'Exploitation		1 216	873
Coût du risque	5.7	(163)	(139)
Résultat Net d'Exploitation		1 053	734
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		20	10
Gains ou pertes sur autres actifs		(24)	2
Variation de valeur des écarts d'acquisition		(39)	0
Résultat avant impôt		1 011	746
Impôts sur les bénéfices	5.8	(348)	(264)
Résultat sur activité abandonnée			
Résultat net de la période		663	482
dont :			
- Part revenant au Groupe		642	487
- Part revenant aux intérêts minoritaires		21	(5)
Résultat par action (en euro)			
<i>Résultat net attribuable aux actionnaires (c.f. annexe 9.2.2) - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions sur l'exercice hors actions propres</i>		0,20	0,15
Résultat dilué par action (en euro)			
<i>Résultat net attribuable aux actionnaires (c.f. annexe 9.2.2) - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions sur l'exercice hors actions propres et incluant les actions potentielles provenant de l'exercice d'options de souscription d'actions et les actions gratuites</i>		0,20	0,15

Les informations du 31 décembre 2013 n'ont pas été retraitées de l'effet de première application des normes IFRS 10 et 11, compte tenu de leur caractère non significatif. Les impacts de ces deux normes sont présentés en note 3.

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'Euros	Notes	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Ecarts de revalorisation des régimes à prestations définies		(59)	-
Impôts		20	-
Eléments non recyclables en résultat		(39)	-
Ecarts de conversion		55	(2)
Réévaluation des actifs disponibles à la vente		264	102
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(135)	134
Impôts		(30)	(59)
Eléments recyclables en résultat		153	175
Quote part de gains ou pertes directement comptabilisés en capitaux propres sur entités mises en équivalence		6	(2)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		120	173
Résultat net		663	482
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		783	655
		Dont part du Groupe	707
		Dont part des intérêts minoritaires	77
			662
			(7)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros

	Capital et réserves liées		Réserves consolidées				Gains / pertes directement comptabilisés en capitaux propres				Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Avances d'actionnaires	Autres instruments de capitaux propres émis (2)	Elimination des titres auto détenus	Autres réserves consolidées	recyclables			Ecart de réévaluation des régimes à prestations définis				
							Ecart de conversion	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture					
Capitaux propres au 31 décembre 2012 après affectation du résultat	4 938	5 307	0	1 261	-16	9 067	88	-670	-513	-114	0	19 348	542	19 890
Augmentation de capital	6	-6										0		0
Elimination des titres auto-détenus					0	3						3		3
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions						1						1		1
Distribution 2013 au titre du résultat 2012						-308						-308	-37	-345
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	6	-6	0	0	0	-304	0	0	0	0	0	-304	-37	-341
Emissions et remboursement de TSSDI et d'actions de préférence				-273		0						-273		-273
Rémunérations des TSSDI et d'actions de préférence						-27						-27		-27
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							-1	102	73			174	-1	173
Variation des écarts actuariels IAS19 R												0		0
Résultat au 30 juin 2013											487	487	-5	482
Effet des acquisitions et des cessions						-2						-2	-460	-462
Autres (3)						-771						-771		-771
Capitaux propres au 30 juin 2013	4 944	5 301	0	989	-17	7 963	87	-567	-440	-114	487	18 633	38	18 671
Augmentation de capital	17	7										24		24
Elimination des titres auto-détenus					-2	2						0		0
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions						6						6		6
Distribution 2013 exceptionnel au titre du résultat 2013		-934				-1 077						-2 011		-2 011
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	17	-927	0	0	-2	-1 069	0	0	0	0	0	-1 981	0	-1 981
Emissions et remboursement de TSSDI et d'actions de préférence						0						0		0
Rémunérations des TSSDI et d'actions de préférence						-22						-22		-22
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							-304	978	151			825	2	827
Variation des écarts actuariels IAS19 R										44		44		44
Résultat du 2 nd semestre 2013											397	397	4	401
Effet des acquisitions et des cessions						13						13	0	14
Autres						-8						-8	0	-8
Capitaux propres au 31 décembre 2013	4 960	4 374	0	989	-19	6 877	-216	411	-289	-70	884	17 900	45	17 947
Affectation du résultat de l'exercice 2013		1 327				-443					-884	0		
Capitaux propres au 31 décembre 2013	4 960	5 701	0	989	-19	6 434	-216	411	-289	-70	0	17 900	45	17 947
Augmentation de capital	10	-10				0						0		0
Elimination des titres auto-détenus					5	5						10		10
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions						1						1		1
Distribution 2014 au titre du résultat 2013						-496						-496	-9	-505
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	10	-10	0	0	5	-490	0	0	0	0	0	-485	-9	-494
Emissions et remboursement de TSSDI et d'actions de préférence														
Rémunérations des TSSDI et d'actions de préférence						-26						-26		-26
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							53	204	-131			126	6	132
Variation des écarts actuariels IAS19 R										-39		-39		-39
Résultat au 30 juin 2014											642	642	21	663
Effet des acquisitions et des cessions (4)						-254	14	-46		9		-277	1 167	890
Autres						-5						-5		-5
Capitaux propres au 30 juin 2014	4 970	5 691	0	989	-14	5 659	-149	569	-420	-100	642	17 837	1 230	19 068

- Primes d'émission, réserve légale, réserves statutaires, réserve des plus-values à long terme et autres réserves de Natixis.
- Autres instruments de capitaux propres émis : il s'agit des titres super subordonnés à durée indéterminée et des actions de préférence classés en capitaux.
- Dont -675 millions d'euros concernant la variation de capital des Sociétés Locales d'Épargne et des Sociétés de Caution Mutuelle. Dans le cadre du projet de cession des Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI) aux Caisses d'Épargne et aux Banques Populaires, les Sociétés Locales d'Épargne et les Sociétés de Caution Mutuelle ont été déconsolidés au 1^{er} janvier 2013.
- L'acquisition sous contrôle commun de BPCE Assurances a généré un écart d'acquisition imputé sur les capitaux propres part du groupe à hauteur de 137 millions d'euros.
La dilution sans perte de contrôle à hauteur de 58,65% de Coface a généré une moins-value de 138 millions d'euros imputée en capitaux propres part du groupe ainsi que la reconnaissance d'intérêts minoritaires pour 1 062 millions d'euros.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse et des banques centrales ainsi que des soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie résultant de l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, à l'exception de ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et aux immeubles de placement.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions des participations consolidées et non consolidées, des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles de placement, d'immeubles donnés en location simple et aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2014	Exercice 2013	1 ^{er} semestre 2013
Résultat avant impôts	1 011	1 451	746
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	137	313	152
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	41	15	6
+/- Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance)	1 305	2 365	1 291
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés MEE	(20)	(21)	(10)
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(237)	(524)	(209)
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	58	133	74
+/- Autres mouvements	1 303	209	824
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 588	2 490	2 128
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	2 701	(12 074)	(10 527)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(15 689)	16 064	16 250
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	6 359	(8 768)	1 295
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(918)	3 252	4 273
- Impôts versés	(253)	(632)	(269)
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(7 800)	(2 158)	11 021
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(4 201)	1 783	13 896
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations ⁽¹⁾	194	12 985	378
+/- Flux liés aux immeubles de placement	37	(113)	(45)
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(81)	(51)	(82)
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	151	12 821	251
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(504)	(2 337)	(346)
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ⁽²⁾	1 538	(1 587)	(962)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	1 034	(3 924)	(1 308)
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs destinés à être cédés	10	3	3
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	242	(1 365)	514
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 764)	9 318	13 353
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(4 201)	1 783	13 896
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	151	12 821	251
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 034	(3 924)	(1 308)
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs destinés à être cédés	10	3	
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	242	(1 365)	514
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	39 304	29 986	29 986
Caisse, Banques Centrales (actif & passif)	40 891	34 697	34 697
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	(1 587)	(4 711)	(4 711)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	36 540	39 304	43 341
Caisse, Banques Centrales (actif & passif)	41 058	40 891	55 348
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	(4 518)	(1 587)	(12 007)
Variation de la trésorerie nette	(2 764)	9 318	13 355

- (1) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations comprennent notamment :
- les flux liés aux actifs détenus jusqu'à l'échéance pour + 181 millions d'euros ;
 - les flux liés aux titres de participation consolidés pour - 294 millions d'euros (correspondant à l'achat de BPCE Assurances à hauteur de - 288 millions d'euro et à l'exercice d'un put sur minoritaires pour -6 millions d'euros) ;
 - les flux liés aux titres de participation non consolidés pour + 307 millions d'euros (correspondant principalement à la cession de la participation Lazard à hauteur de 258 millions d'euros).
- (2) Les flux provenant des activités de financement se décomposent notamment de la manière suivante :
- cession partielle de Coface sans perte de contrôle pour + 957 millions d'euros ;
 - émission de titres et emprunts subordonnés pour + 1 380 millions d'euros ;
 - remboursement de titres subordonnés pour - 718 millions d'euros.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES**1.1 Normes applicables**

Les comptes consolidés semestriels de Natixis au 30 juin 2014 comprennent un jeu d'états financiers résumés établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ces états résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2013 publiés dans le document de référence 2013 déposé auprès de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) le 14 mars 2014. Ils sont composés :

- du bilan ;
- du compte de résultat ;
- de l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ;
- du tableau de variation des capitaux propres ;
- du tableau des flux de trésorerie nette ;
- et d'une sélection de notes annexes.

Ils sont présentés avec un comparatif au 31 décembre 2013 et/ou au 30 juin 2013.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels de Natixis au 30 juin 2014 sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2013 établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et détaillés dans la note 1 « Normes comptables appliquées » des comptes consolidés et annexes de l'exercice 2013 (présentés au chapitre 5.2 « Eléments financiers - comptes consolidés et annexes » du document de référence 2013), à l'exception des amendements suivants nouvellement applicables au 1^{er} janvier 2014 :

- l'amendement à la norme IAS 32 « Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ». Cet amendement apporte des précisions sur les conditions de présentation compensée au bilan des instruments financiers. L'application de cet amendement a amené Natixis à modifier les règles de compensation applicables aux opérations de pension traitées avec les chambres de compensation. L'application de ces nouvelles règles aurait conduit Natixis à compenser 12,8 milliards d'euros à la place de 2,1 milliards d'euros au 31 décembre 2013 suivant les anciennes règles (cf. note 4.3) ;

- les nouvelles normes sur la consolidation, IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans les autres entités » publiées par l'IASB le 12 mai 2011 et adoptées par la Commission européenne le 11 décembre 2012.

La norme IFRS 10 remplace la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés et l'interprétation SIC 12 sur les entités ad-hoc. Elle définit un modèle unique de contrôle applicable à l'ensemble des entités qu'il s'agisse ou non d'entités structurées. Le contrôle d'une entité doit désormais être analysé au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'application de cette nouvelle norme s'est traduite par l'entrée dans le périmètre de consolidation des conduits multi-cédants Versailles et Bleachers et de cinq fonds investis en représentation de contrats d'assurances en unités de comptes. L'impact sur le total bilan au 1^{er} janvier 2014 est de 2,6 milliards d'euros (cf. note 3 - effet de la première application des normes IFRS 10 et IFRS 11). Les impacts sur les capitaux propres et le compte de résultat ne sont pas significatifs.

La norme IFRS 11 se substitue à la norme IAS 31 « Participations dans les coentreprises » et SIC 13 « Entités contrôlées en commun – apports non monétaires par des co-entrepreneurs ». Elle fonde la comptabilisation des partenariats sur leur substance, rendant ainsi nécessaire l'analyse des droits et obligations de l'accord conjoint. L'application de cette norme n'a pas eu d'impact significatif sur le périmètre de consolidation de Natixis. Seule l'entité EIG, auparavant consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle, est désormais consolidée depuis le 1^{er} janvier 2014 suivant la méthode de la mise en équivalence.

IFRS 12 combine et améliore l'information à fournir au titre des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées.

L'application de la norme IFRS 12 se traduira, dans les comptes du 31 décembre 2014, par un enrichissement de l'information produite sur les intérêts de Natixis dans les entités structurées non consolidées.

En conséquence de ces nouvelles normes, l'IASB a également publié des versions modifiées des normes IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » qui ont été adoptées par la Commission européenne le 11 décembre 2012 ;

- les amendements aux normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 publiés par l'IASB le 28 juin 2012 et adoptés par la Commission européenne le 4 avril 2013. L'amendement à la norme IFRS 10 apporte des clarifications aux dispositions transitoires et fournit des allègements sur les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente. En outre, concernant les informations à fournir pour les entités structurées non consolidées, les amendements suppriment l'obligation de présenter une information comparative pour les périodes précédentes à celle où la norme IFRS 12 est appliquée pour la première fois ;
- l'amendement à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », publié par l'IASB le 29 mai 2013 et adopté par la Commission européenne le 19 décembre 2013. Cet amendement limite le champ d'application des informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés au montant recouvrable des actifs dépréciés lorsque ce montant est basé sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Natixis au 30 juin 2014 ;
- l'amendement « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », publié par l'IASB le 27 juin 2013 et adopté par la Commission européenne le 19 décembre 2013. Cet amendement permet de maintenir la comptabilité de couverture dans les cas où un dérivé qui a été désigné comme instrument de couverture fait l'objet d'un transfert par novation d'une contrepartie à une contrepartie centrale en conséquence de dispositions législatives ou réglementaires. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Natixis au 30 juin 2014 ;
- les amendements aux normes internationales d'information financière IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et IAS 27 modifié « États financiers individuels » publiés par l'IASB le 31 octobre 2012 et adoptés par la Commission européenne le 20 novembre 2013. La norme IFRS 10 a été modifiée pour définir le modèle économique des entités d'investissement et requiert que ces dernières évaluent leurs filiales (sauf exception) à la juste valeur par résultat, plutôt que de les consolider. La norme IFRS 12 a été amendée afin d'introduire des obligations d'information spécifiques en annexe concernant les filiales d'entités d'investissement. Enfin, l'amendement à la norme IAS 27 supprime la possibilité, pour les entités d'investissement, d'évaluer les investissements dans certaines filiales soit au coût, soit à la juste valeur dans leurs états financiers individuels. Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les comptes de Natixis au 30 juin 2014.

Natixis n'a pas appliqué par anticipation l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » publiée par l'IASB le 21 mai 2013 et adoptée par la Commission européenne le 13 juin 2014 et applicable de manière obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2015. Cette interprétation vise à clarifier la date à retenir pour la comptabilisation des droits ou taxes (« levies ») dans les états financiers de l'entité qui s'en acquitte en application de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En outre, Natixis a tenu compte pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2014 :

- pour la valorisation de ses instruments financiers, de la recommandation publiée le 15 octobre 2008 par l'AMF, le Conseil National de la Comptabilité, la Commission Bancaire et l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles, ainsi que du guide intitulé « Evaluation et informations à fournir sur la juste valeur lorsque les marchés deviennent inactifs » publié par l'IASB le 31 octobre 2008. Ces deux documents soulignent l'importance du recours au jugement pour déterminer la juste valeur des instruments dans un contexte de marché illiquide. Cette recommandation a conduit Natixis à ne pas systématiquement recourir à des modèles utilisant des données observables au 30 juin 2014, à l'instar des précédents arrêtés, compte tenu de l'illiquidité des marchés affectant certaines classes d'actifs ;
- pour l'information relative aux expositions à risques, de la déclinaison française des recommandations du Forum de Stabilité Financière (FSF). Ces informations présentées suivant le format proposé par la Commission Bancaire dans son document « Note de présentation relative à la déclinaison française des recommandations formulées par le FSF en matière de transparence financière », publié le 29 mai 2008, ont été intégrées dans la partie 4.7 du chapitre « Gestion des risques » de l'actualisation du document de référence.

1.2 Faits marquants de la période

BPCE Assurances

Au 1^{er} trimestre 2014, conformément à la stratégie de développement du modèle de bancassurance du Groupe BPCE, Natixis, via Natixis Assurances, a procédé au rachat auprès de BPCE de sa participation de 60% détenue dans BPCE Assurances.

Impliquant une entité contrôlée par Natixis et une entité contrôlée par BPCE, l'opération est considérée être effectuée sous contrôle commun. Selon cette méthode, les actifs et passifs de l'entité acquise sont repris à leur valeur comptable et l'écart entre le prix payé et la quote-part de Natixis dans les valeurs comptables des actifs et des passifs de BPCE Assurances est comptabilisé en diminution des capitaux propres. L'utilisation de cette méthode revient à imputer l'écart d'acquisition sur les capitaux propres consolidés.

Au regard de la participation de Natixis Assurances dans BPCE Assurances (60%), Natixis exerce le contrôle sur BPCE Assurances suivant IFRS 10 et consolide cette entité par intégration globale.

Coface

Natixis a placé sur le marché réglementé d'Euronext le 26 juin 2014 près de 80 millions d'actions Coface représentant 51% de son capital social, au prix de 10,40 euros par action. Une option de sur-allocation a été accordée à cette occasion, portant sur environ 11,9 millions d'actions qui ont intégralement été placées sur le marché à cette même date. Cette option a intégralement été exercée le 2 juillet 2014 par les banques du syndicat de placement, au prix de l'offre, soit 10,40 euros par action. A la suite de l'exercice intégral de l'option de sur-allocation, Natixis détient 41,35 % du capital de COFACE SA.

Au 30 juin 2014, au regard du taux de détention précité à l'issue des opérations, combiné au rôle de Natixis dans la gouvernance de Coface, Natixis a le contrôle de Coface et consolide cette entité par intégration globale en application d'IFRS 10.

Cette opération a généré une moins-value de cession de 138 millions d'euros comptabilisée directement dans les capitaux propres part du groupe. Par ailleurs, des intérêts minoritaires ont été constatés à hauteur de 1 062 millions d'euros.

A noter que cette opération n'a donc pas dégagé d'impact significatif sur le compte de résultat consolidé de Natixis.

GAPC

Au 30 juin 2014, Natixis a procédé à la clôture du canton GAPC, les positions résiduelles ayant été transférées à la Banque de Grande Clientèle (cf. note 7.7). Le résultat du canton GAPC sur le 1^{er} semestre 2014 avant la clôture de ce dernier restera présenté au sein du secteur GAPC (cf. note 7.9).

1.3 Recours à des estimations

La préparation des états financiers de Natixis exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations sur la base des informations disponibles susceptibles de faire appel au jugement d'experts. Ces sources d'incertitude peuvent affecter la détermination des produits et charges du compte de résultat, l'évaluation des actifs, passifs du bilan et/ou certains éléments d'informations présentés dans les notes annexes. Dans ce contexte, les résultats futurs de certaines opérations pourraient s'avérer significativement différents des estimations retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2014.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

La détermination de la juste valeur des instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques d'évaluation. Les valorisations issues de ces modèles sont ajustées pour tenir compte, en fonction des instruments concernés et des risques associés, du cours acheteur ou vendeur de la position nette, des risques de modèles, des risques de contrepartie et de paramètres. Les justes valeurs ainsi comptabilisées peuvent diverger des prix auxquels ces opérations seraient négociées en cas de cession effective sur le marché.

Les modèles de valorisation qui ont été utilisés pour l'évaluation d'instruments financiers devenus non liquides du fait de la crise financière sont présentés en note 1.4.2.4.

- Dépréciations des prêts et créances

Natixis apprécie en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation des prêts et créances sur base individuelle ou sur base collective par famille de risques. Pour la détection des indices de dépréciation, Natixis analyse l'évolution d'un certain nombre de critères objectifs mais se fonde également sur le jugement de ses experts. De même, Natixis peut avoir recours à son jugement d'expert pour positionner dans le temps les flux futurs de recouvrement (quand il s'agit de calculer le montant des dépréciations individuelles), ou pour ajuster le montant de pertes attendues issu du dispositif Bâle II sur lequel se fonde le montant des provisions sur base de portefeuilles.

- Evaluation des instruments de capitaux propres non cotés classés dans les « Actifs disponibles à la vente »

Les instruments de capitaux propres non cotés classés dans les « Actifs disponibles à la vente » sont constitués essentiellement des titres de participation non consolidés. La juste valeur des titres de participation non cotés peut être obtenue notamment par application des méthodes de valorisation du type multiples ou DCF (actualisation des flux de trésorerie futurs). L'utilisation de ces méthodes conduit à faire au préalable certains choix et à prendre des hypothèses (notamment en matière de projections de flux futurs attendus et de taux d'actualisation).

- Evaluation des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Chaque écart d'acquisition est affecté à une UGT de façon à pouvoir être testé. Des tests de dépréciation durable sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque et en tout état de cause au minimum une fois par an. Les tests réalisés par Natixis consistent à comparer la valeur comptable de l'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité, elle est déterminée en appliquant la méthode d'actualisation des cash flows libres annuels à l'infini (hors UGT de Capital Investissement et UGT Coface). La mise en œuvre de cette méthode conduit à :

- estimer les flux de trésorerie futurs. Pour cette estimation, Natixis s'est fondée sur les prévisions des plans à moyen terme des métiers ;
- projeter à l'infini les flux de la dernière année sur la base d'un taux représentatif de la croissance annuelle attendue ;
- actualiser les flux sur la base d'un taux différencié par UGT.

Compte tenu de l'existence d'un indicateur objectif de dépréciation au 30 juin 2014 concernant l'UGT Corporate Data Solutions illustré par le niveau de réalisation du plan d'affaires, un test de dépréciation a été réalisé. Il a conduit à la constatation d'une dépréciation complémentaire de 38,5 millions d'euros de l'écart d'acquisition de cette UGT.

- **Juste valeur des prêts et créances comptabilisés au coût amorti (hors prêts reclassés dans le cadre de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7)**

La juste valeur des prêts pour lesquels il n'existe pas de cotation est déterminée suivant la technique de l'actualisation des flux futurs. Le taux d'actualisation est fondé sur l'observation des taux pratiqués par l'établissement au cours de l'exercice pour des ensembles de prêts présentant des caractéristiques de risques similaires. Le regroupement des prêts par ensembles homogènes de risques a été opéré à partir d'études statistiques permettant d'identifier les critères ayant une incidence sur le niveau des « spread ». Natixis a également fait appel au jugement d'expert pour parfaire cette segmentation.

- **Passifs sociaux**

Natixis recourt à des actuaires indépendants pour le calcul de ses principaux engagements sociaux. Ces engagements sont déterminés au moyen d'hypothèses tel que le taux de croissance de salaires, les taux d'actualisation et les taux de rendement des actifs du régime. Ces taux d'actualisation et de rendement reposent sur les valeurs de taux de marché observés à la date d'arrêté (ex : courbe de taux des obligations Corporates AA pour le taux d'actualisation). Appliqués à des engagements long terme, ces taux induisent sur la valorisation un facteur d'incertitude.

- **Passifs relatifs aux contrats d'assurance**

Les provisions techniques des contrats d'assurance sont déterminées à partir d'hypothèses et d'estimations, pouvant entraîner des ajustements des montants comptabilisés au cours de la période suivante :

- En prévoyance, les provisions pour sinistres reposent principalement sur la modélisation de la sinistralité observée ;
- En assurance vie, les provisions techniques sont calculées à partir d'hypothèses conjoncturelles, financières, de tables d'expérience (mortalité, morbidité) et de lois comportementales (comportement des assurés en matière de rachats) ;
- En assurance-crédit, les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Ce montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et toute action de recouvrement. Les provisions de recours qui représentent les estimations des récupérations attendues, sont calculées en appliquant à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés un taux ultime de récupération.

- **Participation aux bénéfices différés**

Le taux de participation à retenir pour le calcul de la participation aux bénéfices différée est déterminé à partir des taux de distribution prévisionnels sur la durée du Plan à Moyen Terme et en cohérence avec le taux de distribution effectif du dernier exercice.

En situation de participation aux bénéfices différés active, un test de recouvrabilité est mené afin de vérifier que les besoins de liquidité survenant dans un environnement économique défavorable n'imposent pas de vendre des actifs en situation de moins-value latente. Ce test de recouvrabilité repose sur des projections de flux de trésorerie s'appuyant sur différentes hypothèses économiques de collecte et de rachats historiques.

L'application du mécanisme de comptabilité reflet a conduit à reconnaître une participation aux bénéfices différée passive au 30 juin 2014 ; aucun test de recouvrabilité n'a donc été réalisé.

- **Impôts différés**

Natixis comptabilise un actif net d'impôt différé correspondant à sa capacité à générer des bénéfices imposables sur un horizon déterminé (10 ans au maximum) alors même que les reports déficitaires sont imputables sur des durées bien supérieures (20 ans aux États-Unis) ou sans limitation de durée en France ou en Grande-Bretagne.

A cette fin, Natixis établit des business plans fiscaux glissants à partir du dernier arrêté fiscal et extrapolé sur la base d'hypothèses de croissance retenues dans les plans à moyen terme des métiers.

Des ajustements relatifs aux régimes fiscaux spéciaux sont effectués.

- **Autres provisions pour risques et charges**

Les provisions enregistrées au passif du bilan consolidé, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour litiges, amendes, pénalités et risques fiscaux, ainsi qu'une provision pour restructuration constituée au 31 décembre 2013 au titre d'un plan d'adaptation des effectifs et de la fermeture de la GAPC.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Pour la détermination de ce montant, Natixis est amenée à évaluer la probabilité de réalisation du risque. Il y a actualisation des flux dès lors que celle-ci présente un caractère significatif.

1.4 Evaluation de la juste valeur

1.4.1 Principes généraux

La juste valeur d'un instrument (actif ou passif) est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est donc basée sur le prix de sortie (notion d'exit price).

A l'initiation, la juste valeur correspond normalement au prix de transaction et donc au prix payé pour acquérir l'actif ou reçu pour assumer le passif.

Lors des évaluations ultérieures, la juste valeur des actifs et passifs doit être estimée et déterminée en ayant recours en priorité à des données de marché observables, tout en s'assurant que l'ensemble des paramètres qui composent cette juste valeur est convergeant avec le prix que les « intervenants de marché » utiliseraient lors d'une transaction.

Cette juste valeur correspond :

- au prix coté lorsque l'instrument est coté sur un marché actif. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles qui interviennent régulièrement sur le marché principal, ou à défaut le marché le plus avantageux, dans des conditions de concurrence normale ;
- à une valeur déterminée à partir de techniques de valorisation en l'absence de cotation sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées doivent maximiser l'utilisation de données d'entrée observables pertinentes et minimiser celle de données d'entrée non observables. Elles peuvent utiliser des données observables issues de transactions récentes, de justes valeurs d'instruments similaires, des modèles d'actualisation de flux ou de valorisation d'options, des modèles propriétaires dans le cas d'instruments complexes ou bien des données non observables lorsque celles-ci résultent d'hypothèses ne reposant ni sur des prix de transaction, ni sur des données de marché.

Les valorisations ainsi déterminées intègrent, en fonction des instruments concernés et des risques associés, des ajustements additionnels de valorisation dont les principaux sont présentés ci-après :

Ajustement bid/ask (cours acheteur / cours vendeur) – Risque de liquidité :

Cet ajustement représente l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur correspondant au coût de sortie. Il reflète le coût demandé par un intervenant de marché au titre du risque à acquérir une position ou à devoir la céder à un prix proposé par un autre intervenant de marché.

Ajustement pour incertitude de modèle :

Cet ajustement permet de prendre en compte les imperfections des techniques de valorisation utilisées et en particulier, les facteurs de risques non considérés, alors même que des paramètres de marché observables sont disponibles. C'est le cas lorsque les risques inhérents aux instruments diffèrent de ceux portés par les paramètres observables utilisés pour les valoriser.

Ajustement pour incertitude sur les paramètres :

L'observation de certains prix ou de paramètres utilisés par les techniques de valorisation peut être difficile ou le prix ou paramètre peuvent ne pas être disponibles de façon suffisamment régulière pour déterminer le prix de sortie. Dans ces circonstances, un ajustement peut être nécessaire pour refléter la probabilité que les intervenants de marché adopteraient des valeurs différentes pour ces mêmes paramètres dans l'évaluation de la juste valeur de l'instrument financier considéré.

Ajustement de valeur pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA) :

Cet ajustement s'applique aux évaluations qui ne tiennent pas compte de la qualité de crédit de la contrepartie. Il correspond à l'espérance de perte liée au risque de défaut d'une contrepartie et vise à prendre en compte le fait que Natixis ne puisse pas recouvrer la totalité de la valeur de marché des transactions.

La méthodologie de détermination du CVA repose essentiellement sur le recours aux paramètres de marché en lien avec les pratiques des opérateurs de marché. Ce recours a évolué au cours de la période pour être appliqué à l'ensemble des segments de contreparties faisant l'objet de ce calcul. En l'absence de paramètres de marché liquides, des proxies par type de contrepartie, notation, géographie ont été utilisés.

Ajustement de valeur pour risque de crédit propre (Debit Valuation Adjustment – DVA) :

L'ajustement DVA est le symétrique du CVA et représente l'espérance de perte du point de vue de la contrepartie sur les valorisations passives des instruments financiers. Il reflète l'effet de la qualité de crédit de Natixis sur la valorisation de ces instruments. Cet ajustement DVA est évalué à partir de l'observation du paramètre de marché crédit de Natixis.

L'élargissement du recours aux paramètres de marché décrit supra s'est traduit par un effet net de 27,7 millions d'euros au 30 juin 2014.

La détermination du caractère actif ou non d'un marché s'appuie notamment sur les critères suivants :

- niveau d'activité du marché et évolution (dont niveau d'activité sur le marché primaire) ;
- ancienneté des prix provenant de transactions observées ;
- raréfaction des prix restitués par une société de service ;
- fort écartement des cours acheteurs-vendeurs (bid/ask) ;
- importante variation des prix dans le temps ou entre les intervenants au marché.

Dispositif de contrôle

La détermination de la juste valeur est soumise à un dispositif de contrôle visant à vérifier que les justes valeurs sont déterminées ou validées par une fonction indépendante.

Les justes valeurs déterminées par référence à des cotations externes ou des paramètres de marché font l'objet d'une validation par un service indépendant (le service de suivi des données de marchés). Un contrôle de second niveau est opéré par la direction des Risques. Sur les marchés moins liquides, d'autres informations de marché sont utilisées pour valider la juste valeur des instruments en privilégiant les données observables.

Les facteurs qui sont pris en compte sont notamment les suivants :

- l'origine de la source externe (cotation sur pages, services de contribution..) ;
- l'homogénéité entre des sources différentes ;
- la périodicité d'alimentation des données ;
- le caractère représentatif du paramètre à partir de transactions de marché récentes.

Pour les justes valeurs déterminées à partir de modèles d'évaluation, le dispositif de contrôle comprend la validation de manière indépendante de la construction des modèles et des paramètres intégrant ces modèles.

Cette validation est réalisée sous la responsabilité de la direction des Risques.

Elle consiste à vérifier la cohérence et la pertinence du modèle par rapport à la fonction qu'il doit remplir (fixation des prix, évaluation, couverture, mesure et contrôle des risques) et au produit auquel il s'applique, à partir de :

- l'approche théorique : les fondements financiers et mathématiques du modèle ;
- l'application du modèle : les « *pricers* » retenus pour la production des risques et résultats ;
- la stabilité du modèle sous stress des paramètres ;
- l'étude de la stabilité et de la convergence des méthodes numériques employées ;
- l'audit de l'implémentation proposée ;
- la calibration des paramètres de modèle ;
- l'intégration du modèle dans les systèmes d'information.

Par ailleurs, les modalités de détermination de la juste valeur font l'objet d'un suivi au travers de plusieurs instances réunissant la direction des Risques, la direction Comptable, le service de suivi des données de marché, tels que le Comité d'observabilité, le Comité de valorisation, le Comité des réfections, le Comité de validation de modèle.

1.4.2 Niveaux de juste valeur

Pour les besoins de l'information financière, la norme IFRS 13 requiert que la juste valeur des instruments financiers et non financiers soit ventilée selon les trois niveaux de juste valeur ci-dessous :

1.4.2.1 Niveau 1 – Évaluation utilisant des cotations de marché sur marché liquide

Il s'agit d'instruments dont la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur des marchés actifs directement utilisables.

Le niveau 1 comprend principalement les titres cotés sur une bourse ou échangés en continu sur d'autres marchés actifs, les dérivés négociés sur des marchés organisés (futures, options ...) dont la liquidité peut être démontrée et les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et communiquée quotidiennement.

1.4.2.2 Niveau 2 – Évaluation utilisant des données de marché observables

Ce niveau de juste valeur regroupe les instruments autres que les instruments mentionnés en niveau 1 de juste valeur et les instruments évalués à partir d'une technique de valorisation utilisant des paramètres observables soit directement (prix), soit indirectement (dérivé de prix) jusqu'à la maturité de l'instrument. Il s'agit principalement :

Des instruments simples :

La plupart des dérivés négociés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples, sont traités sur des marchés actifs, c'est-à-dire sur des marchés liquides sur lesquels des transactions sont régulièrement opérées.

Leur valorisation résulte de l'utilisation de modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et faisant intervenir des paramètres observables.

Pour ces instruments, le caractère répandu du modèle utilisé et le caractère observable des paramètres ont été documentés.

Figurent également en niveau 2 :

- les titres moins liquides que ceux classés en niveau 1 dont la juste valeur est déterminée à partir de prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs et qui sont régulièrement observables sans qu'ils soient pour autant nécessairement directement exécutables (prix issus notamment des bases de contribution et de consensus) ; à défaut du respect de ces critères, les titres sont classés en niveau 3 de juste valeur ;
- les titres non cotés sur un marché actif dont la juste valeur est déterminée sur la base de données de marché observables. Ex : utilisation de données de marché issues de sociétés comparables, ou méthode de multiple issue de techniques utilisées couramment par les acteurs du marché ;
- les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative n'est pas calculée et communiquée quotidiennement mais qui fait l'objet de publications régulières ou pour lesquelles on peut observer des transactions récentes ;
- les dettes émises valorisées à la juste valeur sur option. La valorisation de la composante « risque de crédit émetteur » repose sur la méthode d'actualisation des « cash-flows » futurs utilisant des paramètres tels que courbe des taux, « spreads » de réévaluation. Cette valorisation correspond, pour chaque émission, au produit de son notional restant dû et sa sensibilité tenant compte de l'existence de calls et par l'écart entre le « spread » de réévaluation (basé sur la courbe cash reoffer BPCE au 30 juin 2014 comme au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2013) et le « spread » moyen d'émission. Les variations de spread émetteur sont généralement non significatives pour les émissions de durée initiale inférieure à un an.

Des instruments complexes :

Certains instruments financiers plus complexes et/ou d'échéance longue sont valorisés avec un modèle reconnu et utilisant des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options et des données résultant de consensus de marché ou à partir de marchés actifs de gré à gré.

Les principaux modèles de détermination de la juste valeur de ces instruments sont décrits par nature de produits ci-dessous :

- *Produits Actions* : la valorisation des produits complexes est déterminée à partir :
 - de données de marché ;
 - d'un « payoff », c'est-à-dire la formule des flux positifs ou négatifs attachés au produit à maturité ;
 - d'un modèle d'évolution du sous-jacent.

Les produits traités peuvent être mono sous-jacent, multi sous-jacents ou hybrides (taux /action par exemple).

Les principaux modèles utilisés pour les produits actions sont les modèles à volatilité locale, Tskew et Pskew.

Le modèle à volatilité locale repose sur la modélisation de la volatilité en fonction du temps et du cours du sous-jacent. Sa principale propriété est de prendre en compte la volatilité implicite de l'option par rapport à son prix d'exercice telle qu'elle ressort des évolutions de marché.

Le modèle Tskew est un modèle de valorisation d'options mono et multi sous-jacents. Son principe est de calibrer les distributions à maturité du ou des sous-jacents sur les prix d'options standards.

Le modèle Pskew est un modèle similaire au modèle Tskew utilisé tout particulièrement pour des produits actions à cliquet simple tels que les produits cliquets cappés/floorés.

- *Produits de taux* : les produits de taux présentent généralement des caractéristiques propres qui motivent le choix du modèle. Sont pris en compte les facteurs de risque sous-jacents au « payoff » à valoriser.

Les principaux modèles utilisés pour la valorisation et la gestion des produits de taux sont les modèles Hull & White (un facteur, deux facteurs ou Hull & White un facteur à volatilité stochastique), le modèle Hunt Kennedy et le modèle BGM smile.

Les modèles Hull & White permettent une formulation simple du prix des produits vanilles de taux et peuvent être aisément calibrés. Les produits valorisés avec ces modèles contiennent, en général, une option d'annulation du type bermudéenne (i.e. exercable à des dates fixées en début de contrat).

Les modèles SBGM et Hunt Kennedy sont utilisés pour valoriser les produits de taux sensibles au smile de volatilité (i.e. évolution implicite de la volatilité par rapport aux prix d'exercice) et à l'auto-corrélation (ou corrélation entre les taux).

- *Produits de change* : les produits de change présentent généralement des caractéristiques propres qui motivent le choix du modèle.
Les principaux modèles utilisés pour la valorisation et la gestion des produits de change sont les modèles à volatilité locale et stochastique.

Pour l'ensemble de ces instruments de niveau 2, le caractère observable des paramètres a pu être démontré et documenté. Au plan méthodologique, l'observabilité des paramètres est basée sur quatre conditions indissociables :

- les paramètres proviennent de sources externes (notamment par exemple via un contributeur reconnu) ;
- les paramètres sont alimentés périodiquement ;
- les paramètres sont représentatifs de transactions récentes ;
- les caractéristiques des paramètres sont identiques à celles de la transaction. Le cas échéant un « proxy » peut être utilisé, sous réserve de démontrer et documenter sa pertinence.

La juste valeur des instruments issue de modèles de valorisation est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité (Bid-ask), du risque de contrepartie et du risque de crédit propre (évaluation des positions dérivés passives), du risque de modèle et de paramètres.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers est immédiatement comptabilisée en résultat.

1.4.2.3 Niveau 3 – Évaluation utilisant des données de marché non observables

Ce niveau, regroupe les instruments valorisés à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché dès lors que ceux-ci sont susceptibles d'affecter significativement la valorisation. Il s'agit principalement :

- des actions non cotées, dont la juste valeur n'a pu être déterminée à partir d'éléments observables ;
- des titres non cotés sur un marché actif relevant du métier de Capital investissement évalués à leur juste valeur selon des modèles couramment utilisés par les acteurs du marché, en conformité avec les normes International Private Equity Valuation (IPEV), mais qui sont sensibles à l'évolution du marché et dont la détermination de la juste valeur fait nécessairement appel à une part de jugement. Au regard de la pratique de place, Natixis a revu sa position concernant le niveau de juste valeur des titres détenus par le métier Capital investissement et a procédé au reclassement de ces derniers du niveau 2 vers le niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur pour un impact de 1,1 milliards d'euros au 31 décembre 2013 ;
- des instruments faisant l'objet d'une marge au premier jour qui a été différée ;
- des parts d'OPCVM pour lesquelles le fonds n'a pas publié d'actif net récent à la date d'évaluation, ou pour lesquelles il existe une période de « lock-up » ou toute autre contrainte qui nécessite un ajustement significatif des prix de marché disponible (valeur liquidative, NAV etc.) au titre du peu de liquidité observée pour ces titres ;
- des instruments affectés par la crise financière valorisés en juste valeur au bilan, alors qu'il n'existe plus de données de référence observables du fait de l'illiquidité du marché et qui n'ont pas fait l'objet d'un reclassement en « prêts et créances » dans le cadre de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 publié le 13 octobre 2008 (voir ci-dessous). Lorsque le niveau d'activité d'un marché connaît une baisse significative, un modèle de valorisation reposant sur les seules données pertinentes disponibles, est alors mis en œuvre.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 février 2007 relatives aux exigences du pilier III, pour chacun des modèles utilisés, une description des simulations de crise appliquées et du dispositif de contrôle ex post (validation de l'exactitude et de la cohérence des modèles internes et des procédures de modélisation) est communiqué dans le chapitre « Gestion des risques » de l'actualisation du document de référence.

La norme IAS 39 impose que la marge soit comptabilisée en résultat dès l'initiation uniquement dans la mesure où elle est générée par la variation de facteurs que les participants du marché prendraient en compte lors de la fixation d'un prix, c'est-à-dire uniquement si le modèle et les paramètres utilisés pour la valorisation sont observables.

Ainsi, en cas de non reconnaissance du modèle de valorisation par les pratiques de marché, ou de non observabilité d'un des paramètres affectant significativement la valorisation de l'instrument, la marge positive du jour de la négociation ne peut être inscrite immédiatement au compte de résultat. Elle est étalée en résultat, de façon linéaire, sur la durée de vie de l'opération ou jusqu'à la date à laquelle les paramètres deviendront observables. La marge négative du jour de la négociation, quant à elle, est prise en compte immédiatement en compte de résultat.

Au 30 juin 2014, le périmètre des instruments pour lesquels la marge du jour de la négociation a été différée est constitué essentiellement :

- des produits structurés actions & indices multi sous-jacents ;
- de financements synthétiques ;
- d'options sur fonds (multi assets et mutual funds) ;
- de produits structurés de taux ;
- de swaps de titrisation.

Pour ces instruments, le tableau ci-après fournit les principaux paramètres non observables ainsi que les intervalles de valeurs.

Classe d'Instrument	Principaux types de produits composant le niveau 3 au sein de la classe d'instrument	Techniques de valorisation utilisées	Principales Données non Observables	Intervalles de données non observables au sein des produits de niveau 3 considérés
Instrument dérivés de Crédit	CDO, Index tranche	Technique d'estimation des défauts tenant compte des effets de corrélation et d'une modélisation du recouvrement	Courbe de corrélation spécifique du portefeuille sous-jacent du CDO	5%-95% (a)
Instrument dérivés de crédit	CDS sur des Private Finance Initiative (autres que des CDS sur actifs de titrisations)	Extrapolation à partir des prix sur la base d'hypothèse de recouvrement	Taux de recouvrement	60%-70%
Instruments dérivés de taux d'intérêt	Swaps de Titrisation	Actualisation des flux attendus sur la base d'hypothèse de remboursement anticipé du portefeuille sous-jacent	Taux de Remboursement anticipé	3%-15%
Instruments dérivés de taux d'intérêt	Sticky CMS / Volatility Bond	Modèles de valorisation d'options sur taux d'intérêt	Paramètres de retour à la moyenne	0% - 5%
Instruments dérivés sur fonds	Payoffs as Target Volatility strategy et CPPI sur Mutual Funds	L'approche retenue est un modèle hybride couplant un modèle multi sous jacent equity de type volatilité locale avec un modèle de taux 1 facteur Heath-Jarrow-Morton (HJM1F)	Données sur les fonds	Correl Indices - Taux : 22% - 35%
Portefeuilles Titres (CDOs,...)	Obligations adossées à des actifs de titrisations (CDO d'ABS)	Combinaison selon les produits d'une approche fondée sur les flux de trésorerie attendus et de techniques de scoring par rapport à la valeur liquidative de produits de référence.	Données de défaut et de récupération selon les différentes classes d'actifs (b).	
Instruments dérivés hybrides taux / change	PRDC / PRDKO / TARN long-terme	Modèle de valorisation des options hybrides taux de change / taux d'intérêt	Corrélation entre taux de change et taux d'intérêt ainsi que des niveaux de volatilité long-terme	Correl AUDJPY et USDJPY : 6% - 60% Volatilité Long Terme : 10% - 27%
Instruments dérivés sur actions	Payoffs Multi-sous-jacent de maturité longues	Modèle de valorisation d'options sur volatilité intégrant la corrélation entre les actifs.	Paramètres de corrélation	10% - 96%
Instruments dérivés de taux d'intérêt	Callable Spread Option and Corridor Callable Spread Option	Modèle de représentation à plusieurs facteurs de la courbe des taux.	Volatilité Forward Spread	20% - 40%
Instruments dérivés de taux d'intérêt	Swap Spread Lock et Option sur Spread Lock	Modèle Bi-Lognormal pour appréhender la valeur temps des options Spread-Lock, et réplcation pour les CMS et TEC Forwards	Courbe de Spread-lock et Volatilités TEC Forward	Spread Lock : -0,16% / -0,18% Volatilité : 45% - 71%

(a) L'ensemble des opérations intégrant ce type de données est en parfait back-to-back ; le paramètre de corrélation qui justifie la classification de niveau 3 est donc parfaitement hedgé ;

(b) Les modèles de valorisation des instruments affectés par la crise financière sont décrits en note 1.4.2.4.

Politique suivie par Natixis concernant les transferts de niveau de juste valeur

Les transferts de niveau de juste valeur sont examinés et validés par des comités ad'hoc associant notamment Finance, Risques et Métiers. Pour ce faire, sont pris en compte différents indicateurs témoignant du caractère actif et liquide des marchés, tels qu'exposés en note 1.4.1.

Pour tout instrument pour lequel ces critères ne seraient plus respectés ou pour lesquels ces critères redeviendraient observés, une étude est menée. Les transferts vers ou en dehors du niveau 3 sont soumis à validation préalable.

En application de cette procédure, les CMBS et certains CLO classés en portefeuille à la juste valeur sont valorisés au prix de marché sur le 1^{er} semestre 2014 (sans impact significatif sur les comptes consolidés de Natixis du fait de la convergence des prix de modèle et des prix de marché) (cf. note 4.4.1.2).

1.4.2.4 Instruments affectés par la crise financière

a) CDO d'ABS à composante « subprime »

En l'absence de données de marché observables, les portefeuilles de CDO d'ABS détenus directement et indirectement et comprenant une exposition subprime font l'objet d'une méthode de valorisation reposant sur une approche en cash-flows actualisés utilisant la modélisation Intex.

Taux de pertes cumulées (subprime)

	30-juin-14	31-déc.-13	30-juin-13
Vintage antérieurs à 2005	9,0%	8,1%	7,9%
Vintage 2005	20,3%	20,1%	19,9%
Vintage 2006	36,0%	37,8%	38,1%
Vintage 2007	67,8%	65,3%	65,6%

En outre, les hypothèses suivantes appliquées lors des arrêtés précédents ont été maintenues :

- Prise en compte du rating courant des actifs du collatéral notés CCC + (ou rating inférieur) par attribution d'une décote de 97 % à ces sous-jacents. Cette décote a été ramenée à 70% pour les actifs sous-jacents initialement notés AAA dans le cas de titrisation simple (donc hors Commercial Real Estate CDO – CRE CDO, ABS CDO, ABS CDO Mezzanine pour lesquels la décote de 97% est conservée) ;
- Valorisation des actifs sous-jacents non subprime détenus dans les structures à partir d'une grille de décote intégrant les types, ratings et millésimes des opérations ;
- Valorisation des RMBS sous-jacents déterminée en projetant les pertes finales à partir des pertes estimées à ce jour, qui elles-mêmes résultent du « delinquency pipeline », de la sévérité des pertes en cas de défaut et des pertes réalisées en fonction des actifs et millésimes des pools ; ces paramètres pouvant être le cas échéant stressés en fonction des caractéristiques intrinsèques des actifs ;
- Valorisation des CLO sous-jacents calculée à partir d'une connaissance détaillée des caractéristiques des opérations et d'une évaluation du risque de crédit tenant compte de plusieurs paramètres, dont :
 - le taux de défaut cumulé moyen « benchmarké », dont le niveau est déterminé en fonction de l'évolution du stock ;
 - le taux de recouvrement ;
 - et le paramètre de corrélation.

En complément, pour les structures dont Natixis détient les actifs sous-jacents, il a été appliqué, en continuité de l'approche retenue lors des précédents arrêtés, une démarche par transparence consistant à valoriser chaque tranche sous-jacente par le Mark to Model ou le Mark to Market correspondant.

b) CDS conclus avec des réhausseurs de crédit (monolines et CDPC)

Le modèle de valorisation des réfections sur opérations avec les monolines conclues sous forme de CDS consiste à appliquer aux moins-values latentes des actifs sous-jacents couverts, un taux de recouvrement homogène de 10% (taux se justifiant par la faible capitalisation des monolines au regard de leurs expositions en risque), excepté pour une contrepartie pour laquelle le taux de recouvrement est réputé nul au 30 juin 2014 et une probabilité de défaut en adéquation avec le risque de crédit du rehausseur.

En outre, concernant les opérations avec les CDPC (Credit Derivatives Product Companies), la méthode en vigueur consiste en la mise en œuvre d'une approche par transparence concernant les actifs sous-jacents, reposant sur une estimation de l'exposition au moment du défaut, la PD et la LGD étant basées sur la maturité de la tranche. Les probabilités de défaut ainsi déterminées des sous-jacents ont été stressées par un facteur de 1,2 en prenant en compte un taux de « recouvrement » de 27%. Il en résulte une probabilité de défaut de la contrepartie, celui-ci étant réputé survenir dès lors que les pertes ainsi déterminées excèdent l'actif net disponible de la CDPC.

Ces provisions sont complétées d'une réserve générale tenant compte de la volatilité de la juste valeur des opérations.

c) Autres instruments non exposés au risque résidentiel US pour la valorisation desquels Natixis recourt à un modèle de valorisation

Les valorisations des actifs suivants, issus d'opérations de titrisation, pour lesquels aucun prix n'a pu être identifié sur le marché, ont été réalisées à partir de modèles de valorisation reposant sur les principes suivants :

CLO :

Un modèle de scoring de certaines structures définissant le niveau de risque de chacune d'entre elles en fonction de critères discriminants est appliqué.

CDO Trups (Trust Preferred Securities):

Le modèle de valorisation est basé sur des projections de flux de trésorerie futurs et de taux de défaut déterminés selon une approche statistique déduisant la probabilité de défaut des établissements bancaires en fonction de leurs ratios financiers. Pour les autres secteurs, les estimations des taux de défaut sont effectuées en tenant compte des notations actuelles des actifs.

CDS sur Private Finance Initiative (CDS PFI) :

Le modèle de valorisation mis œuvre, pour les CDS portant sur les valeurs PFI (financement de projet en partenariat public privé), est basé sur une approche calibrée sur les prix de marchés des obligations « PFI » sous-jacentes et l'utilisation d'un taux de « recouvrement » uniforme.

1.4.2.5 Instruments reclassés en « Prêts et créances »

L'évaluation de la juste valeur et des flux recouvrables des instruments reclassés en « Prêts et créances » dans les conditions prévues par l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers » publié le 13 octobre 2008, mentionnée en annexe (cf. note 4.7.2), concerne les RMBS US et les RMBS européens et correspond au prix de marché utilisé pour ces mêmes produits classés en « Instruments à la juste valeur par résultat » et en « Actifs disponibles à la vente ».

Au 30 juin 2014, Natixis ne détient plus de positions CMBS (Commercial Mortgage Backed Securities) et CLO (Collateralized Loan Obligation) reclassées dans le cadre de cet amendement.

1.4.2.6 Crédits enregistrés en « Prêts et créances » et encours de location financement

La grande majorité des crédits de Natixis sont des crédits à taux variable et leur juste valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs. Le taux d'actualisation retenu pour un crédit donné est le taux que Natixis accorderait en date d'arrêté à une même contrepartie pour un prêt de caractéristiques similaires. S'agissant essentiellement de crédits à taux variable, la méthode consiste donc à ajuster le taux contractuel en fonction de l'évolution des taux pratiqués sur le marché des crédits et de l'évolution du risque de contrepartie.

Dès lors qu'il existe une cotation répondant aux critères de la norme IFRS 13, c'est le cours de cotation qui est utilisé.

La juste valeur des crédits dont la durée initiale est inférieure à un an est considérée correspondre à leur valeur comptable.

1.5 Dispositif de garantie des actifs de l'ex GAPC

Le 12 novembre 2009, a été mis en place un dispositif de protection des actifs d'une partie des portefeuilles de l'ex GAPC par BPCE avec un effet rétroactif au 1^{er} juillet 2009. Ce mécanisme de garantie a permis à Natixis de libérer une part importante des fonds propres alloués aux actifs cantonnés et de se prémunir contre les risques de pertes de ces portefeuilles postérieures au 30 juin 2009. Ce dispositif de protection s'articule autour de deux mécanismes :

- une sous participation en risque revêtant les caractéristiques d'une garantie financière et couvrant 85% du nominal des actifs comptabilisés dans les catégories « Prêts et créances » et « Actifs disponibles à la vente ». Par cette garantie Natixis est indemnisée dès le premier euro de défaut et à hauteur de 85% du montant de défaut ;
- deux TRS, l'un en euros et l'autre en dollars, transférant à BPCE 85% des résultats comptabilisés depuis le 1^{er} juillet 2009 (latents et réalisés) sur le portefeuille d'instruments à la juste valeur par résultat (cash et dérivés). S'agissant d'instruments dérivés, les TRS sont valorisés au bilan en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat. En parallèle, Natixis achète auprès de BPCE une option lui permettant de récupérer dans 10 ans, si celle-ci est exercée, la performance nette positive de ce portefeuille moyennant le paiement d'une prime évaluée à 367 millions d'euros, comptabilisée également à la juste valeur.

Le montant de prime réglé par Natixis, en contrepartie de la mise en place de la garantie financière est de 1 183 millions d'euros.

Ce montant de prime n'a pas donné lieu à une comptabilisation immédiate en compte de résultat ni à un étalement linéaire, la garantie couvrant des actifs dont les moins-values latentes ou dépréciations ont déjà été prises en compte en résultat.

Comptabilisée à l'initiation en compte de régularisation, elle est étalée en compte de résultat au même rythme, dans les mêmes proportions et au même niveau d'agrégat que :

- les reprises de provisions pour dépréciations (en coût du risque) ;
- les étalements de décote (en PNB) générée le 1^{er} octobre 2008 sur les actifs reclassés en « Prêts et créances » au 1^{er} octobre 2008 dans le cadre de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 publié le 13 octobre 2008.

NOTE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Faits marquants

Les faits marquants sont mentionnés en note 1.2.

2.2 Évolution du périmètre de consolidation depuis le 1^{er} janvier 2014

Les principales évolutions du périmètre intervenues depuis le 1^{er} janvier 2014 ont été les suivantes :

2.2.1 Banque de Grande Clientèle / GAPC

- Entrées de périmètre
 - Entrée dans le périmètre de l'entité CONTANGO TRADING SA (courtage de matières premières) ;
 - Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 10 au 1^{er} janvier 2014, entrée dans le périmètre des conduits de titrisation Versailles et Bleachers.

- Sorties de périmètre
 - Liquidation des entités suivantes :
 - SAHARA FINANCE EUR LTD ;
 - NATIXIS FUNDING USA ;
 - Natixis Derivatives Inc.

- Restructuration
 - Fusion de l'entité ICMNA Australia holding dans Natixis Financial Products, sans impact sur les comptes consolidés.

2.2.2 Épargne

- Entrées de périmètre
 - Dans le cadre du plan « New Frontier » Natixis Assurance a procédé au rachat au Groupe BPCE des 60% détenus dans BPCE Assurance et dans sa filiale de services détenue à 50% : BPCE Assurance Production Services (BPCE APS). Ces deux entités sont consolidées par intégration globale.

 - Consolidation des sociétés de gestion :
 - ALLIANCE ENTREPRENDRE ;
 - DAHLIA PARTNERS ;
 - SEVENTURE PARTNERS ;
 - EURO PRIVATE EQUITY SA.

- Entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés créées au cours du semestre :
 - NGAM URUGUAY ;
 - NAM US ;
 - AEW Value Investors Asia II GP Limited.

- Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 10 au 1^{er} janvier 2014, entrée dans le périmètre de consolidation de 5 fonds investis majoritairement par Natixis Assurances en représentation de contrats en Unités de Comptes:
 - FRUCTIFONDS PROFIL 3 ;
 - FRUCTIFONDS PROFIL 6 ;
 - FRUCTIFONDS PROFIL 9 ;
 - ZELIS ACTIONS MONDE ;
 - ODEIS 2006 PR.

- Sortie de périmètre
 - Liquidation du fonds ODEIS 2006 PR au 2^{ème} trimestre 2014.

2.2.3 Services financiers spécialisés

- Entrée de périmètre
 - Création du FCT Natixis Loan Funding (NLF). Ce fonds réalise des émissions garanties par des créances issues des métiers de Natixis.

2.2.4 Participations financières

Capital investissement

- Sorties de périmètre
 - Déconsolidation au 1^{er} janvier 2014 suite au franchissement des seuils des entités suivantes :
 - NATIXIS PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL SINGAPOUR ;
 - NATIXIS VENTURE SELECTION ;
 - NEM INVEST SAS.

2.3 Entités destinées à être cédées

Le total des actifs et des passifs des entités contrôlées destinées à être cédées dans le délai maximum de douze mois et pour lesquelles Natixis a initié la recherche active d'un acquéreur, constitue des actifs et passifs non courants présentés de manière distincte sur deux lignes spécifiques du bilan consolidé.

Le 31 décembre 2013, Hansberger, filiale du pôle épargne, consolidée par intégration globale, avait été traitée sous IFRS 5. Natixis avait présenté, conformément aux dispositions de cette norme, les actifs et passifs de ces entités de façon regroupée sur deux postes distincts du bilan : « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Passifs non courants destinés à être cédés ». Compte tenu des modalités définitives de cession de l'activité de cette structure, la présentation sous IFRS5 est devenue non significative dans les comptes au 30 juin 2014.

Par ailleurs, le 20 décembre 2011, Natixis avait conclu un protocole d'accord prévoyant le transfert de sa succursale Natixis HO-CHI MINH à BPCE. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, Natixis avait maintenu la consolidation par intégration globale de sa filiale et avait présenté les actifs et passifs de Natixis HO-CHI MINH de façon regroupée sur deux postes distincts du bilan. Le transfert n'ayant pas été réalisé au 30 juin 2014, la présentation des actifs et passifs sur des lignes spécifiques a été abandonnée.

NOTE 3 PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS 10 ET IFRS 11

La présente note récapitule les principaux impacts de la première application des normes IFRS 10 et IFRS 11 sur les états financiers de l'exercice 2013.

Actifs

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2013 publié	Impacts IFRS 10	Impacts IFRS 11	31/12/2013 retraité
Caisse, banques centrales	40 891	0	0	40 891
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	218 324	417	0	218 741
Instruments dérivés de couverture	1 733	-2	-2	1 730
Actifs financiers disponibles à la vente	40 678	0	-117	40 561
Prêts et créances sur les établissements de crédit	77 600	3	-1	77 602
Prêts et créances sur la clientèle	87 975	2 223	-434	89 764
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 025	0	0	3 025
Actifs d'impôts courants	459	0	0	459
Actifs d'impôts différés	3 139	0	0	3 139
Comptes de régularisation et actifs divers	30 768	-19	0	30 749
Actifs non courants destinés à être cédés	180	0	0	180
Participations dans les entreprises mises en équivalence	140	0	526	666
Immeubles de placement	1 273	0	0	1 273
Immobilisations corporelles	618	0	0	618
Immobilisations incorporelles	675	0	0	675
Écarts d'acquisition	2 652	0	0	2 652
TOTAL DE L'ACTIF	510 131	2 622	-29	512 725

Passifs

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2013 publié	Impacts IFRS 10	Impacts IFRS 11	31/12/2013 retraité
Banques centrales	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	186 049	314	0	186 362
Instruments dérivés de couverture	532	0	-1	531
Dettes envers les établissements de crédit	127 657	-73	-27	127 557
Dettes envers la clientèle	60 240	447	0	60 687
Dettes représentées par un titre	38 779	1 929	0	40 708
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	163	0	0	163
Passifs d'impôts courants	357	0	0	357
Passifs d'impôts différés	146	0	0	146
Comptes de régularisation et passifs divers	28 970	1	-1	28 970
Dettes sur actifs destinés à être cédés	27	0	0	27
Provisions techniques des contrats d'assurance	44 743	0	0	44 743
Provisions	1 447	0	0	1 447
Dettes subordonnées	3 076	3	0	3 079
Capitaux propres part du groupe	17 900	0	0	17 900
Capital et réserves liées	9 334	0	0	9 334
Réserves consolidées	7 847	0	0	7 847
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-95	0	0	-95
Gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	-70	0	0	-70
Résultat de la période	884	0	0	884
Participations ne donnant pas le contrôle	45	1	0	46
TOTAL DU PASSIF	510 131	2 622	-29	512 725

Compte de résultat

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2013 publié	Impacts IFRS 10	Impacts IFRS 11	31/12/2013 retraité
Produit net bancaire	6 848	0	-16	6 832
Charges générales d'exploitation	-4 985	0	0	-4 985
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-250	0	0	-250
Résultat brut d'exploitation	1 614	0	-16	1 597
Coût du risque	-328	0	0	-328
Résultat d'exploitation	1 285	0	-16	1 269
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	21	0	13	34
Gains ou pertes sur autres actifs	160	0	0	159
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-14	0	0	-14
Résultat avant impôts	1 451	0	-3	1 448
Impôts sur le résultat	-568	0	3	-565
Résultat net	883	0	0	883
Participations ne donnant pas le contrôle	1	0	0	1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	884	0	0	884

NOTE 4 NOTES RELATIVES AU BILAN

4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ces actifs et passifs sont valorisés en juste valeur à la date d'arrêté avec constatation des variations de valeur, coupon inclus, dans le poste du compte de résultat « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

4.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs financiers à la juste valeur par résultat selon les natures d'instruments.

En millions d'euros	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Titres relevant des opérations de transaction		57 848	60 903
Titres à revenu fixe		30 685	36 026
Titres à revenu variable (1)		27 163	24 877
Prêts ou créances relevant des opérations de transaction		2 277	2 129
Sur les établissements de crédit		1 983	1 920
Sur la clientèle		294	209
Instruments dérivés hors couverture		68 133	63 720
Titres à la juste valeur sur option	4.1.3.1	74 792	87 293
Titres		12 550	12 060
Revenu fixe		3 713	3 482
Revenu variable (1)		8 836	8 578
Financement contre valeurs ou titres reçus en pension		62 242	75 233
Prêts ou créances à la juste valeur sur option	4.1.3.1	3 974	4 279
Sur les établissements de crédit		665	488
Sur la clientèle		3 309	3 791
Total		207 023	218 324

(1) Y compris les parts d'OPCVM.

4.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers évalués en juste valeur par résultat sont principalement constitués des dérivés non utilisés comme instruments de couverture.

Les titres classés dans les instruments relevant des opérations de transaction sont constitués essentiellement des ventes à découvert d'actifs financiers.

En millions d'euros	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Instruments relevant des opérations de transaction		98 701	105 698
Titres		31 450	41 294
Instruments dérivés hors couverture		66 207	63 337
Autres dettes		1 044	1 067
Instruments à la juste valeur sur option	4.1.3.2	69 526	80 351
Titres		12 092	11 364
Titres ou valeurs donnés en pension		56 412	68 527
Autres dettes		1 022	460
Total		168 227	186 049

4.1.3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option

Conditions de classification des actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option

Les actifs et passifs financiers sont désignés à la juste valeur par résultat quand ce choix permet de délivrer une information plus pertinente ou quand ces instruments sont porteurs d'un ou de plusieurs dérivés incorporés significatifs et séparables.

L'utilisation de l'option juste valeur est supposée délivrer une information plus pertinente dans deux situations :

- en l'absence de concordance comptable entre un (ou des) actif(s) et un (ou des) passif(s) économiquement liés. C'est en particulier le cas entre un actif/passif et un dérivé de couverture lorsque les conditions de la comptabilité de couverture ne sont pas remplies : il s'opère alors une compensation naturelle entre les variations de juste valeur de l'instrument couvert et celle du dérivé de couverture ;
- en présence d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers gérés et évalués en juste valeur dans le cadre d'une politique documentée de gestion d'actifs et de passifs.

4.1.3.1 Actifs financiers à la juste valeur sur option

En millions d'euros	30/06/2014				31/12/2013			
	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés
Prêts ou créances sur les établissements de crédit	665	665			488	488		
Prêts ou créances sur la clientèle	3 309	198	211	2 900	3 791	103	499	3 190
Titres à revenu fixe	3 713	1 740	420	1 553	3 482	1 572	934	976
Titres à revenu variable	8 836	6 737	2 099		8 578	6 896	1 682	
Valeurs et titres reçus en pension	62 242		62 242		75 233		75 233	
Total	78 765	9 340	64 972	4 453	91 572	9 059	78 348	4 165

4.1.3.2 Passifs financiers à la juste valeur sur option

En millions d'euros	30/06/2014				31/12/2013			
	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés
Dettes envers des établissements de crédit	90	90			140	140		
Dettes envers de la clientèle	486	363		123	106	106		
Dettes représentées par un titre	12 004	11 065		940	11 274	10 314	15	946
Dettes subordonnées	88			88	90			90
Valeurs et titres donnés en pension	56 412		56 412		68 741		68 741	
Autres passifs (1)	446		446					
Total	69 526	11 518	56 858	1 151	80 351	10 560	68 756	1 036

Certains passifs émis et comptabilisés en option juste valeur par résultat bénéficient d'une garantie. L'effet de cette garantie est intégré dans la juste valeur des passifs.

(1) Les autres passifs incluent la part détenue par les tiers dans les OPCVM consolidés.

4.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Le tableau ventile le poste des actifs financiers disponibles à la vente par nature d'instruments. Il fait apparaître la valeur brute avant dépréciations, les dépréciations et la valeur nette après dépréciations.

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté publiable (soit sur un rythme trimestriel). Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation et qu'une diminution de la juste valeur a été précédemment comptabilisée dans les capitaux propres, la perte cumulée est sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Encours de crédit	39	39
- Prêts ou créances	38	38
- Créances rattachées	1	1
Titres	44 004	41 576
- A revenu fixe	35 750	33 757
- A revenu variable (1) (2)	7 700	7 305
- Créances rattachées	554	514
Total des actifs disponibles à la vente avant dépréciations	44 043	41 615
Dépréciation des actifs disponibles à la vente	(833)	(937)
- Prêts ou créances	(17)	(11)
- Titres à revenus fixes	(36)	(48)
- Titres à revenus variables	(781)	(878)
Total	43 210	40 678

(1) Y compris les parts d'OPCVM ;

(2) Au premier semestre 2014, la charge de dépréciation durable des titres à revenu variable s'établit à 25 millions d'euros contre 53 millions d'euros au 30 juin 2013. Cette charge concerne les portefeuilles de l'assurance pour 6 millions d'euros (37 millions d'euros au 30 juin 2013) dont l'impact est neutralisé compte tenu du mécanisme de la participation aux bénéfices.

La charge du 1^{er} semestre 2014 se répartit entre un complément de dépréciation sur des titres antérieurement dépréciés pour 8 millions d'euros dont 6 millions d'euros sur les portefeuilles de l'assurance (31 millions d'euros au 30 juin 2013 dont 23 millions d'euros sur les portefeuilles de l'assurance), des dotations sur titres nouvellement dépréciés liées à l'application des critères automatiques tels que définis dans les principes et méthodes comptables pour 13 millions d'euros portant quasi exclusivement sur les portefeuilles hors assurance (13 millions d'euros au 30 juin 2013 exclusivement sur les portefeuilles de l'assurance) et des dotations sur titres nouvellement dépréciés liées à l'application de critères d'analyse pour 4 millions d'euros portant intégralement sur les portefeuilles hors assurance (9 millions d'euros au 30 juin 2013 dont 0,3 millions d'euros sur les portefeuilles de l'assurance).

4.3 Compensation des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les montants compensés au bilan de Natixis déterminés conformément aux critères de la norme IAS 32 amendée, ainsi que les impacts liés à l'existence d'accords de compensation globale exécutoire ou d'accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de la norme IAS 32 en matière de compensation.

Les montants bruts compensés correspondent aux dérivés et aux opérations de pensions livrées traités avec des chambres de compensation pour lesquels les critères de la norme IAS 32 sont respectés :

- Pour les dérivés, il s'agit de la compensation par devise des valorisations actives et des valorisations passives des dérivés traités avec la chambre de compensation « LCH Clearnet Ltd », dans le cadre du système de compensation « Swapclear » ;
- Pour les opérations de pension livrée, il s'agit des opérations de pension livrée traitées avec les chambres de compensation LCH Clearnet Ltd (Repoclear), LCH Clearnet SA, Eurex AG et Fixed Income Clearing Corporation (FICC).

Natixis inscrit dans son bilan le montant net des contrats de prise et de mise en pensions livrées sur titres qui :

- ✓ sont conclus avec la même chambre de compensation ;
- ✓ présentent la même date d'échéance ;
- ✓ portent sur même dépositaire ;
- ✓ sont conclus dans la même devise.

Les impacts liés à l'existence d'accords de compensation globale exécutoire ou d'accords similaires correspondent aux montants de dérivés ou d'encours de pensions livrées faisant l'objet de conventions cadres au titre desquels le critère du règlement net ou la réalisation d'un règlement simultanée(e) de l'actif et du passif ne peut être démontré ou bien pour lesquels le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des contreparties. Ces montants ne sont pas compensés au bilan.

Les garanties reçues et données sous forme de titres figurent dans la colonne « Instruments financiers » et sont prises en compte pour un montant correspondant à leur juste valeur.

Comme précisé en note 1.1, Natixis a modifié les règles de compensation des opérations de pensions traitées avec les chambres de compensation LCH Clearnet Ltd, LCH Clearnet SA et Eurex AG et ne tient désormais plus compte du code ISIN. Appliquée au 31 décembre 2013, cette modification aurait conduit à compenser 12,8 milliards d'euros.

4.3.1 Actifs financiers

En millions d'euros	30/06/2014			31/12/2013		
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés au bilan (1)	Montant brut des passifs financiers compensés	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Montant brut des actifs financiers comptabilisés au bilan (1)	Montant brut des passifs financiers compensés	Montant net des actifs financiers présentés au bilan
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	128 863	32 322	96 540	131 455	28 707	102 748
<i>Dérivés</i>	81 358	26 084	55 274	75 631	28 288	47 343
<i>Opérations de pension</i>	47 505	6 239	41 266	55 824	419	55 405
<i>Autres instruments financiers</i>	0	0	0			
Instruments dérivés de couverture	7	0	7	1 334	1 330	4
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 301	0	5 301	5 091		5 091
<i>Opérations de pension</i>	5 301	0	5 301	5 091		5 091
<i>Autres instruments financiers</i>	0	0	0			
Prêts et créances sur la clientèle	37 096	1 911	35 184	16 031	1 666	14 365
<i>Opérations de pension</i>	37 096	1 911	35 184	16 031	1 666	14 365
<i>Autres instruments financiers</i>						
TOTAL	171 266	34 233	137 032	153 911	31 703	122 208

(1) Montant brut des actifs financiers faisant l'objet d'une compensation ou d'un accord de compensation globale exécutoire ou similaire.

En millions d'euros	30/06/2014				31/12/2013			
	Montant net des actifs financiers présentés au bilan (c)	Montants non compensés se rattachant à (a) (d)		Exposition nette (e) = (c) - (d)	Montant net des actifs financiers présentés au bilan (c)	Montants non compensés se rattachant à (a) (d)		Exposition nette (e) = (c) - (d)
		Instruments financiers (1)	Garanties reçues sous forme de Cash			Instruments financiers (1)	Garanties reçues sous forme de Cash	
Dérivés	55 281	39 352	12 120	3 809	47 347	36 029	5 962	5 356
Opérations de pension	81 751	81 361	17	373	74 861	73 836	148	877
Autres instruments financiers								
TOTAL	137 032	120 714	12 137	4 182	122 208	109 865	6 110	6 233

(1) Inclut les garanties reçues sous forme de titres.

4.3.2 Passifs financiers

En millions d'euros	30/06/2014			31/12/2013		
	Montant brut des passifs financiers comptabilisés au bilan (1)	Montant brut des actifs financiers compensés	Montant net des passifs financiers présentés au bilan (c) = (a) - (b)	Montant brut des passifs financiers comptabilisés au bilan (1)	Montant brut des actifs financiers compensés	Montant net des passifs financiers présentés au bilan (c) = (a) - (b)
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	117 797	32 298	85 500	126 815	30 031	96 784
<i>Dérivés</i>	80 017	26 059	53 958	79 880	29 612	50 268
<i>Opérations de pension</i>	37 780	6 239	31 541	46 935	419	46 516
<i>Autres instruments financiers</i>						
Instruments dérivés de couverture	168	24	143	209	6	203
Dettes envers les établissements de crédit	17 356	0	17 356	16 656	-	16 656
<i>Opérations de pension</i>	17 356	0	17 356	16 656	-	16 656
<i>Autres instruments financiers</i>						
Dettes envers la clientèle	22 858	1 911	20 946	9 510	1 666	7 844
<i>Opérations de pension</i>	22 858	1 911	20 946	9 510	1 666	7 844
<i>Autres instruments financiers</i>						
TOTAL	158 179	34 233	123 945	153 190	31 703	121 487

(1) Montant brut des passifs financiers faisant l'objet d'une compensation ou d'un accord de compensation globale exécutoire ou similaire.

En millions d'euros	30/06/2014				31/12/2013			
	Montant net des passifs financiers présentés au bilan (c)	Montants non compensés se rattachant à (a) (d)		Exposition nette (e) = (c) - (d)	Montant net des passifs financiers présentés au bilan (c)	Montants non compensés se rattachant à (a) (d)		Exposition nette (e) = (c) - (d)
		Instruments financiers (1)	Garanties données sous forme de Cash			Instruments financiers (1)	Garanties données sous forme de Cash	
Dérivés	54 102	39 273	10 956	3 872	50 471	36 631	7 971	5 869
Opérations de pension	69 844	67 746	1	2 098	71 016	69 202	12	1 802
Autres instruments financiers								
TOTAL	123 945	107 019	10 957	5 970	121 487	105 832	7 983	7 671

(1) Inclut les garanties reçues sous forme de titres.

4.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur au bilan

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de l'ensemble des actifs financiers comptabilisés en juste valeur au bilan.

La juste valeur des actifs financiers évalués en juste valeur au bilan est ventilée suivant la hiérarchie des paramètres utilisés pour valoriser les actifs décrits en note 1.4.1.

4.4.1 Juste valeur des actifs financiers évalués en juste valeur au bilan

Actifs En millions d'euros	Au 30 juin 2014				Au 31 décembre 2013			
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 *
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	128 258	51 121	75 204	1 932	126 752	55 748	67 738	3 266
Titres détenus à des fins de transaction	57 848	50 351	7 263	234	60 903	53 568	6 406	928
<i>dont titres à revenu fixe</i>	30 685	24 358	6 092	234	36 026	30 356	4 742	928
<i>dont titres à revenu variable</i>	27 163	25 992	1 171		24 877	23 212	1 665	
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur)	68 133	770	65 664	1 698	63 720	2 180	59 202	2 338
<i>dont dérivé de taux</i>	50 800	2	50 282	516	43 564	2	42 748	814
<i>dont dérivé de change</i>	10 798		10 785	13	12 649	21	12 613	16
<i>dont dérivé de crédit</i>	2 726		2 408	318	2 765		2 417	348
<i>dont dérivé actions</i>	2 745	503	1 971	271	3 364	1 948	814	602
<i>dont autres</i>	1 064	266	218	580	1 378	210	610	558
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 277		2 277		2 129		2 129	
Actifs financiers désignés à la juste valeur sur option	78 765	7 664	68 019	3 083	91 572	8 810	80 393	2 469
Titres à la juste valeur sur option	12 549	7 664	2 276	2 610	12 060	8 810	1 270	1 972
<i>dont titres à revenu fixe</i>	3 713	788	1 749	1 176	3 482	2 103	863	516
<i>dont titres à revenu variable</i>	8 836	6 875	527	1 434	8 578	6 708	415	1 456
Autres actifs financiers à la juste valeur sur option	66 216		65 743	473	79 512		79 015	497
Instruments dérivés de couverture (actif)	146		146		1 733		1 733	
<i>dont dérivé de taux</i>	146		146		1 732		1 732	
<i>dont dérivé de change</i>					2		2	
Actifs financiers disponibles à la vente	43 210	32 312	8 286	2 613	40 678	31 897	7 619	1 163
Titres disponibles à la vente - Titres de participation	1 149	3	0	1 146	1 341	237	7	1 098
Autres titres disponibles à la vente	42 039	32 308	8 286	1 445	39 309	31 660	7 585	65
<i>dont titres à revenu fixe</i>	36 264	27 432	7 507	1 326	34 217	27 264	6 953	1
<i>dont titres à revenu variable</i>	5 774	4 876	779	119	5 092	4 396	632	64
Autres actifs financiers disponibles à la vente	22			22	28		28	
Total	250 379	91 096	151 655	7 627	260 736	96 455	157 383	6 897

(*) Montant ajusté par rapport aux états financiers du 31 décembre 2013 correspondant principalement au reclassement du niveau 2 vers niveau 3 des titres du métier de Capital Investissement pour 1 121 millions d'euros (cf. note 1.4.2.3).

4.4.1.1 Actifs financiers à la juste valeur présentés au niveau 3

en millions d'euros	Clôture niveau 3 31/12/2013 *	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 30/06/2014
		Au compte de résultat (1)			Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursements	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassements			
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période	En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction	3 266	(269)	10		5	(765)	(142)	77	(260)		8	1 932
Titres à revenu fixe détenus à des fins de transaction	928	(20)	38		5	(660)	(139)	77	3		1	234
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	2 338	(249)	(28)			(105)	(3)		(263)		7	1 698
<i>dont dérivé de taux</i>	814	(198)	(1)			(97)	(3)					516
<i>dont dérivé de change</i>	16	(6)	4			2			1			13
<i>dont dérivé de crédit</i>	348	(6)	(27)			2						318
<i>dont dérivé actions</i>	602	(62)				(12)			(264)		7	271
<i>dont autres</i>	558	22										580
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction												
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option	2 469	58	24		228	(612)		642	270		4	3 083
Titres à revenu fixe à la juste valeur sur option	516	17	4		21	(41)		642	16		1	1 175
Titres à revenu variable à la juste valeur sur option	1 455	37	20		207	(571)			4		3	1 434
Autres actifs financiers à la juste valeur sur option	497	3	28		169	(477)			251		3	474
Instruments dérivés de couverture												
Actifs financiers disponibles à la vente	1 163	(28)	2	71	910	(628)		1 124	15	(17)	1	2 612
Titres disponibles à la vente - Titres de participation	1 098	5	2	70	24	(46)			9	(17)	1	1 146
Autres titres disponibles à la vente	65	(27)	1	1	886	(582)		1 096	6		1	1 445
<i>dont titres à revenu fixe</i>	1	(27)			884	(581)		1 047	1			1 326
<i>dont titres à revenu variable</i>	64	(6)		1	2	(1)		49	5			119
Autres actifs financiers disponibles à la vente									28			22
Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur	6 897	(239)	37	71	1 143	(2 005)	(142)	1 843	26	(17)	13	7 627

Les principaux impacts comptabilisés en compte de résultat sont mentionnés en note 5.3.

(*) Montant ajusté par rapport aux états financiers du 31 décembre 2013 correspondant principalement au reclassement du niveau 2 vers niveau 3 des titres du métier de Capital Investissement pour 1 121 millions d'euros (cf. note 1.4.2.3).

4.4.1.2 Actifs financiers à la juste valeur : transfert de niveau de juste valeur

En millions d'euros	De Vers	Au 30 juin 2014			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3
		Niveau 2	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 2
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		587	618	77	-142
Titres détenus à des fins de transaction		587	618	77	-139
<i>dont titres à revenu fixe</i>		587	32	77	-139
<i>dont titres à revenu variable</i>			585		
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)					-3
<i>dont dérivé de taux</i>					-3
<i>dont dérivé de change</i>					
<i>dont dérivé de crédit</i>					
<i>dont dérivé actions</i>					
<i>dont autres</i>					
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction					
Actifs financiers désignés à la juste valeur sur option		1 591		642	
Titres à la juste valeur sur option		1 217		642	
<i>dont titres à revenu fixe</i>		1 217		642	
<i>dont titres à revenu variable</i>		374			
Autres actifs financiers à la juste valeur sur option					
Instruments dérivés de couverture (actif)					
Actifs financiers disponibles à la vente		1 432	339	1 124	
Titres disponibles à la vente - Titres de participation					
Autres titres disponibles à la vente		1 432	339	1 096	
<i>dont titres à revenu fixe</i>		1 270	322	1 047	
<i>dont titres à revenu variable</i>		162	17	49	
Autres actifs financiers disponibles à la vente				28	

Les montants de transferts correspondent à la dernière valorisation précédant le changement de niveau de juste valeur.

Analyse de sensibilité de la juste valeur des instruments financiers évalués selon le niveau 3 - Actifs et Passifs

Une sensibilité de la juste valeur des instruments valorisés à partir de paramètres non observables a été évaluée au 30 juin 2014. Cette sensibilité permet d'estimer à l'aide d'hypothèses probables les effets des fluctuations des marchés du fait d'un environnement économique incertain. Cette estimation a été effectuée par le biais :

- d'une variation « normée ⁽¹⁾ » des paramètres non observables en lien avec les hypothèses des ajustements additionnels de valorisation pour les instruments de taux, change et actions. La sensibilité calculée est de - 11,7 millions d'euros.
- d'une variation forfaitaire de 10% (à la hausse ou à la baisse) des probabilités des secteurs banques et assurance des CDO Trups.

soit un impact de sensibilité correspondant à une amélioration de la valorisation de 30,4 millions d'euros en cas d'amélioration des paramètres ci-dessus ou à une baisse de la valorisation de 26,4 millions d'euros en cas de dégradation de ces mêmes paramètres ⁽²⁾.

(1) Soit l'écart type des prix de consensus utilisés pour l'évaluation des paramètres (TOTEM...)

(2) Impact calculé avant prise en compte de la garantie BPCE

4.4.2 Juste valeur des passifs financiers évalués en juste valeur au bilan

Passifs En millions d'euros	Au 30 juin 2014				Au 31 décembre 2013			
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 *
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	98 701	30 568	66 906	1 227	105 698	42 742	61 307	1 650
Titres émis à des fins de transaction	31 450	29 850	1 600		41 294	40 615	679	
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)	66 207	718	64 262	1 227	63 337	2 127	59 561	1 650
<i>Dont dérivés de taux</i>	49 722	26	48 926	770	44 165	15	43 029	1 120
<i>Dont dérivés de change</i>	10 696		10 672	24	12 401		12 350	51
<i>Dont dérivés de crédit</i>	2 782		2 411	372	2 682		2 241	441
<i>Dont dérivés actions</i>	2 581	381	2 140	60	3 074	1 885	1 150	38
<i>Dont autres</i>	426	312	114		1 016	226	789	
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction	1 044		1 044		1 067		1 067	
Passifs financiers désignés à la juste valeur sur option	69 526		69 526		80 351		80 351	
Titres émis à la juste valeur sur option	12 092		12 092		11 364		11 364	
Autres passifs financiers à la juste valeur sur option	57 434		57 434		68 987		68 987	
Instruments dérivés de couverture (passif)	670		670		532		532	
<i>Dont dérivés de taux</i>	670		670		528		528	
<i>Dont dérivés de change</i>					3		3	
<i>Dont dérivés de crédit</i>	0		0		1		1	
Total	168 897	30 568	137 102	1 227	186 580	42 742	142 189	1 650

(*) Montant ajusté par rapport aux états financiers du 31 décembre 2013.

4.4.2.1 Passifs financiers à la juste valeur présentés au niveau 3

en millions d'euros	Clôture niveau 3 31/12/2013	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 30/06/2014
		Au compte de résultat		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursements	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassements			
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction	1 650	(119)	(26)			(204)	(90)		16		1 227	
Titres émis à des fins de transaction												
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)	1 650	(119)	(26)			(204)	(90)		16		1 227	
<i>Dont dérivés de taux</i>	1 120	(203)	(2)			(159)	2		14		771	
<i>Dont dérivés de change</i>	51	2	(21)			(6)			(2)		34	
<i>Dont dérivés de crédit</i>	441	30	(3)			(39)	(58)				372	
<i>Dont dérivés actions</i>	38	53				(1)	(34)		4		60	
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction												
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option												
Titres émis à la juste valeur sur option												
Autres passifs financiers à la juste valeur sur option												
Instruments dérivés de couverture												
Total des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	1 650	(119)	(26)			(204)	(90)		16		1 227	

(*) Montant ajusté par rapport aux états financiers du 31 décembre 2013.

4.4.2.2 Passifs financiers à la juste valeur : transfert de niveau de juste valeur

En millions d'euros	De Vers	Au 30 juin 2014		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
		Niveau 2	Niveau 1	Niveau 2
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		14	2	-90
Titres émis à des fins de transaction		14	2	
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)				-90
<i>Dont dérivés de taux</i>				2
<i>Dont dérivés de change</i>				
<i>Dont dérivés de crédit</i>				-58
<i>Dont dérivés actions</i>				-34
<i>Dont autres</i>				
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur sur option				
Titres émis à la juste valeur sur option				
Autres passifs financiers à la juste valeur sur option				
Instruments dérivés de couverture (passif)				

Les montants de transferts correspondent à la dernière valorisation précédant le changement de niveau de juste valeur.

4.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle et Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

4.5.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Encours	94 002	77 785
Encours sains	93 792	77 510
Encours en défaut	210	275
Provisions	(168)	(185)
Total	93 833	77 600

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit s'établit à 94 248 millions d'euros au 30 juin 2014 contre un montant de 77 785 millions d'euros au 31 décembre 2013.

4.5.2 Prêts et créances sur la clientèle

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Encours	112 467	90 578
Encours sains	107 213	84 871
Encours en défaut	5 255	5 707
Provisions	(2 489)	(2 603)
Total	109 979	87 975

La juste valeur des prêts et créances sur la clientèle s'établit à 110 558 millions d'euros au 30 juin 2014 contre un montant de 89 515 millions d'euros au 31 décembre 2013.

4.5.3 Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs et dettes rattachées	5 466	3 618
Comptes et emprunts	125 598	106 185
Titres donnés en pension livrée	18 588	17 511
Autres dettes	22	20
Dettes rattachées	263	322
Total	149 938	127 657

La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit s'établit à 150 509 millions d'euros au 30 juin 2014 contre un montant de 127 959 millions d'euros au 31 décembre 2013.

4.5.4 Dettes envers la clientèle

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs	18 851	17 355
Comptes et emprunts	21 598	29 576
Titres donnés en pension livrée	22 471	10 395
Comptes d'épargne à régime spécial	271	239
Comptes d'affacturage	1 100	1 482
Dettes rattachées	24	31
Autres	926	1 162
Total	65 241	60 240

La juste valeur des dettes envers la clientèle s'établit à 65 246 millions d'euros au 30 juin 2014 contre un montant de 60 390 millions d'euros au 31 décembre 2013.

4.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Effets publics		
Valeur brute	1 256	1 240
Provisions		
Effets publics nets	1 256	1 240
Obligations		
Valeur brute	1 646	1 789
Provisions	(3)	(4)
Obligations nettes	1 643	1 785
Total	2 899	3 025

La juste valeur des actifs détenus jusqu'à l'échéance s'établit à 3 458 millions d'euros au 30 juin 2014 contre un montant de 3 480 millions d'euros au 31 décembre 2013.

4.7 Reclassement d'actifs financiers dans le cadre de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 publié le 13 octobre 2008

4.7.1 Reclassements sur la période

Natixis n'a pas effectué de reclassement d'actifs au cours du premier semestre 2014 dans le cadre de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers » publiés par l'IASB le 13 octobre 2008.

4.7.2 Informations sur les instruments reclassés au 1^{er} octobre 2008

Dans le cadre des possibilités ouvertes par l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 publié par l'IASB le 13 octobre 2008, Natixis a reclassé dans la catégorie des « Prêts et créances » en date du 1er octobre 2008 :

- 8,8 milliards d'euros de juste valeur d'actifs classés précédemment dans la catégorie des « Instruments à la juste valeur par résultat – Trading » ;
- 2,8 milliards d'euros de juste valeur d'actifs classés précédemment dans la catégorie des « Actifs disponibles à la vente ».

Au 30 juin 2014, la valeur comptable des actifs reclassés dans la catégorie des « Prêts et créances » s'élève à 57 millions d'euros contre 174 millions au 31 décembre 2013. La juste valeur de ces actifs, dont les principes d'évaluation sont décrits en note 1.4.2.5 s'élève à 53 millions d'euros au 30 juin 2014.

4.8 Ecarts d'acquisition

En millions d'Euros	31/12/2013	30/06/2014					
	Valeur début de période	Acquisitions de la période	Cessions	Dépréciations	Ecarts de conversion	Reclassements et autres mouvements	Valeur fin de période
Epargne	2 141	13			8	24	2 185
Natixis Asset Management	1 962	13			8	24	2 007
Natixis Assurance	93						93
Gestion privée	72						72
Capital Investissement pour compte de tiers	13						13
Services Financiers Spécialisés	59						59
Natixis Interépargne	31						31
Cautions et garanties	12						12
Natixis Consumer Finance	10						10
Natixis Intertitres	6						6
Participations Financières	355						355
Coface	355						355
Autres activités	98			(38)			60
Total	2 652	13		(38)	8	24	2 659

4.9 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire...) sont ventilées selon la nature de leur support à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « dettes subordonnées ».

Ces dettes sont inscrites au bilan à la juste valeur à l'initiation, puis évaluées au coût amorti.

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Titres de créances négociables	49 438	34 910
BMTN	18 928	17 217
CDN	30 510	17 693
Emprunts obligataires	1 779	1 647
Autres dettes représentées par un titre	2 032	2 190
Dettes rattachées	51	32
Total	53 301	38 779

La juste valeur des dettes représentées par un titre s'établit à 53 315 millions d'euros au 30 juin 2014 contre un montant de 38 768 millions au 31 décembre 2013.

4.10 Provisions et dépréciations

4.10.1 Synthèse des provisions

En millions d'euros	31/12/2013	Augmentations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Autres	30/06/2014
Provisions déduites de l'actif	4 102	399	(356)	(333)	12	16	12	3 851
Provisions sur prêts et créances	2 783	310	(201)	(275)	10		13	2 640
Dépréciations durables sur actifs financiers disponibles à la vente	937	31	(119)	(13)	1		(3)	834
Autres dépréciations	382	58	(36)	(45)	1	16	2	377
Provisions de passif	1 637	178	(38)	(95)	5	3	63	1 753
Provisions pour risques et charges	1 447	129	(36)	(93)	5	3	62	1 516
Provisions pour risques de contrepartie	606	31	(25)	(0)	4		(1)	615
Provisions pour risques de dépréciation	29	20	(2)	(1)	(1)		4	50
Provisions pour engagements sociaux	538	43	(4)	(61)	1	3	58	578
Provisions pour risques d'exploitation	273	35	(5)	(30)	1		1	274
Provisions pour impôt courant	191	50	(2)	(2)				237
Total	5 739	577	(394)	(428)	17	19	75	5 604

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus incluent les dépréciations des actifs détenus par les sociétés d'assurance vie. Ils sont présentés hors effet des mouvements de provisions techniques d'assurance.

4.10.2 Provisions pour risques et charges

En millions d'euros	31/12/2013	Augmentations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Autres	30/06/2014
Risques de contrepartie	606	31	(25)	(0)	4		(1)	615
Engagements	63	6	(4)		0		(1)	64
Litiges clientèle (1)	536	16	(19)		4		(1)	535
Autres provisions	8	9	(2)	(0)			0	15
Risques de dépréciation	29	20	(2)	(1)	(1)		4	50
Immobilisations financières	18	18	(2)	(1)	(1)		5	38
Promotion immobilière								
Autres provisions	11	2	0				(1)	12
Engagements sociaux	538	43	(4)	(61)	1	3	58	578
Risques d'exploitation (2)	273	35	(5)	(30)	1		1	274
Total	1 447	129	(36)	(93)	5	3	62	1 516

(1) dont 354 millions d'euros de provisions au 30 juin 2014 au titre de l'encours net Madoff contre 351 millions d'euros au 31 décembre 2013 ;

(2) dont 87,3 millions d'euros au 30 juin 2014 au titre du plan d'adaptation de l'emploi contre 90,6 millions d'euros au 31 décembre 2013.

4.11 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts et titres participatifs et des titres super subordonnés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti.

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Dettes subordonnées à durée déterminée (1)	3 735	3 011
Dettes subordonnées à durée indéterminée	50	10
Dettes rattachées	58	55
Total	3 843	3 076

(1) Les contrats d'émission de dettes subordonnées ne comprennent pas de clause prévoyant un remboursement anticipé en cas de non-respect d'un ratio financier.

Evolution des dettes subordonnées au cours de la période

En millions d'euros	31/12/2013	Emissions (1)	Remboursements (2)	Ecart de conversion	Var. de périmètre (3)	Autres (4)	30/06/2014
Autres dettes subordonnées à durée déterminée	3 011	1 380	(717)		3	58	3 735
Titres subordonnés	1 893		(717)		3	63	1 242
Emprunts subordonnés	1 118	1 380				(5)	2 493
Autres dettes subordonnées à durée indéterminée	10				40		50
Titres super subordonnés							
Titres subordonnés	10						10
Emprunts subordonnés					40		40
Total	3 021	1 380	(717)		43	58	3 785

Ce tableau ne prend pas en compte: - les actions de préférence,
- les dettes rattachées.

- (1) Au cours du premier semestre 2014 les émissions suivantes ont été réalisées :
 - L'émission en mars 2014 de +380 millions d'euros de titres subordonnés à terme de maturité 10 ans (échéance mars 2024) par Coface ;
 - La mise en place en juin 2014 de deux emprunts subordonnés, intégralement souscrits par BPCE, de montants respectifs 900 millions d'euros, échéance juin 2026 et 100 millions d'euros, échéance juin 2024 ;
- (2) Les remboursements d'emprunts et titres subordonnés concernent :
 - Le remboursement par anticipation d'un titre subordonné à terme d'un nominal de 300 millions de dollars, émis en décembre 2006 et de maturité initiale janvier 2019,
 - Le remboursement d'un titre subordonné à terme de nominal 500 millions d'euros et de maturité initiale mai 2019 ;
- (3) Les variations de périmètre concernent l'entrée dans le périmètre de consolidation de BPCE Assurances ainsi que du conduit Versailles impliquant des impacts respectifs de +40 millions d'euros et +3 millions d'euros ;
- (4) Les autres variations concernent essentiellement la réévaluation des dettes ayant fait l'objet d'une couverture ainsi que les mouvements enregistrés sur le stock de titres intra-groupes détenus par Natixis Funding dans le cadre de son activité d'animation de la dette de Natixis sur le marché secondaire. Sont concernées la ligne d'emprunt participatifs de novembre 1985 ainsi que les émissions de TSR de juillet 2003, décembre 2006 et mai 2007.

NOTE 5 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Marge d'intérêt

Les postes « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » enregistrent les intérêts des titres à revenus fixes comptabilisés dans la catégorie actifs disponibles à la vente, les intérêts sur les prêts/emprunts et créances/dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle.

Ils enregistrent également les intérêts sur les titres détenus jusqu'à l'échéance.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti donnent lieu à la comptabilisation d'intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif.

En millions d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Banque Centrale	74		74	37	0	37
Intérêts sur titres	564	(166)	398	564	(378)	187
Prêts et créances	1 696	(831)	865	1 853	(776)	1 077
<i>Sur les établissements de crédit</i>	447	(602)	(155)	414	(522)	(109)
<i>Sur la clientèle</i>	1 058	(212)	846	1 213	(244)	969
<i>Location financement</i>	191	(17)	174	226	(9)	218
Dettes subordonnées		(58)	(58)		(74)	(74)
Autres				1	0	1
Instruments de couverture	176	(313)	(137)	216	(370)	(154)
<i>Intérêts courus ou échus sur instruments dérivés</i>	176	(313)	(137)	216	(370)	(154)
Intérêts sur créances dépréciées yc créances restructurées	9		9	6	0	6
Total	2 519	(1 368)	1 151	2 678	(1 597)	1 080

L'actualisation du document de référence 2012, présentait en note 9, un pro forma du résultat au 30 juin 2013 permettant d'identifier l'impact du remplacement de la liquidité nette, résultant du débouclé au 1^{er} janvier 2012 de la cession des CCI et des opérations liées intervenues en août 2013. Les modalités de détermination de ce pro forma sont présentées en note 9 de l'actualisation du document de référence 2012 et en note 9 du document de référence 2013. Au titre du pro forma au 30 juin 2013, les produits d'intérêts et les charges d'intérêts étaient retraités pour des montants respectifs de -77 millions d'euros et +223 millions d'euros (impact net en marge d'intérêt de +146 millions d'euros). L'opération ayant été finalisée en août 2013, le résultat au 30 juin 2014 n'est pas impacté de ces effets.

5.2 Commissions nettes

Les modalités de comptabilisation des commissions reçues rattachées à des services ou à des instruments financiers dépendent de la finalité des services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auquel le service est attaché. Les commissions rémunérant une prestation de service immédiate telles que les commissions d'apporteur d'affaires, sont enregistrées en produits dès l'achèvement de la prestation ; celles perçues dans le cadre d'une prestation de service continu, telles que les commissions de garantie ou les commissions de gestion, sont étalées prorata temporis sur la durée de la prestation.

Les commissions de fiducie ou d'activité analogues sont celles qui conduisent à détenir ou à placer des actifs au nom de particuliers, de régimes de retraite, ou d'autres institutions. La fiducie recouvre notamment les activités de gestion d'actif et de conservation pour compte de tiers.

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument telles que les commissions d'engagements de financement donnés ou les commissions d'octroi de crédits sont comptabilisées et amorties comme un ajustement du rendement effectif du prêt sur la durée de vie estimée de celui-ci. Ces commissions figurent donc parmi les produits d'intérêt et non au poste « Commissions ».

En millions d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec les établissements de crédit	1	(13)	(12)	6	(14)	(8)
Opérations avec la clientèle	291	(11)	280	210	(13)	197
Opérations sur titres	73	(64)	9	64	(55)	9
Opérations sur moyens de paiement	181	(28)	152	180	(31)	149
Prestations de services financiers	181	(291)	(110)	162	(264)	(101)
Opérations de fiducie	1 158		1 158	1 007		1 007
Commissions sur engagements de financement, de garantie, de titres, d'instruments dérivés	115	(69)	46	98	(132)	(34)
Autres	192	(386)	(195)	190	(303)	(112)
Total	2 192	(863)	1 329	1 918	(811)	1 107

La prime versée à BPCE au titre de la garantie des actifs de l'ex-GAPC classés en « Prêts et créances » et en « Actifs disponibles à la vente » est comptabilisée en charges au prorata des reprises de provisions et des étalements de décotes de reclassement intervenus sur la période pour ces actifs.

La charge d'étalement de la prime au 30 juin 2014 comptabilisée en commission sur engagement de garantie est de - 21 millions d'euros contre - 84 millions d'euros au 30 juin 2013.

5.3 Gains ou pertes sur actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes sur actifs/passifs à la juste valeur par résultat qu'ils soient qualifiés de transaction ou juste valeur sur option, y compris les intérêts générés par ces instruments. Il enregistre également les effets de la mise en œuvre de la norme IFRS 13 (cf. note 1.4.1).

La ligne « Dérivés de couverture et variation d'élément couvert » comprend les variations de juste valeur des dérivés, intérêts inclus, classés en couverture de juste valeur, ainsi que la réévaluation symétrique des éléments couverts. Elle enregistre également la part "inefficace" des couvertures de flux de trésorerie.

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Gains nets sur les actifs et passifs financiers hors dérivés de couverture	923	968
Gains nets sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (1)	1 212	1 012
Gains et pertes nets sur les autres actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option (2)	(30)	290
Autres	(259)	(334)
Dérivés de couverture et variation de l'élément couvert	18	23
Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie (CFH)	20	26
Inefficacité de la couverture de juste valeur (FVH)	(2)	(3)
Variation de la couverture de juste valeur	52	(8)
Variation de l'élément couvert	(54)	5
Total	941	991

(1) La ligne « Gains nets sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction » inclut :

- La valorisation des CDO d'ABS à composante subprime non couverts (cf. note 1.4.2.4), qui a conduit à la constatation d'un impact non significatif sur le premier semestre 2014 (hors effet de la garantie BPCE) contre un produit de 2 millions d'euros au 30 juin 2013, se rapportant à une exposition nette de 15 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 114 millions d'euros au 30 juin 2013. A noter que dans le cadre de la clôture de la GAPC, deux opérations de CDO d'ABS à composante subprime ont fait l'objet d'une cession au 1^{er} semestre 2014 sans impact significatif sur le compte de résultat (cf. note 4.7 du chapitre Gestion des risques) ;

- Les réfections appliquées à la juste valeur des CDS conclus avec les monolines (cf. note 1.4.2.4) diminuent au cours de la période, soit un produit de 98,9 millions d'euros au 30 juin 2014 (hors impact de change et effet de la garantie), contre un produit de 92,8 millions d'euros au 30 juin 2013. Corrélativement le stock de réfections constaté au bilan diminue de 96 millions d'euros au premier semestre 2014 et évolue de 197 millions d'euros au 31 décembre 2013 à 101 millions d'euros au 30 juin 2014 ;
- Concernant la CDPC (Crédit Derivatives Product Companies), la provision sur base de portefeuille a été reprise pour 1 million d'euro (0,8 millions d'euro au 30 juin 2013) portant le stock à hauteur de l'exposition totale de la CDPC au 30 juin 2014 soit 20,9 millions d'euros contre une exposition de 41,3 millions d'euros au 31 décembre 2013 ;
A noter que les réfections sur les dérivés de crédit conclus avec les CDPC (cf. note 1.4.2.4) ont fait l'objet d'une reprise en totalité au 31 décembre 2013.
- Au 30 juin 2014, le stock de décote sur les parts de fonds, constitué en 2009 sur la base des prix de vente observés sur le marché secondaire, s'élève à 14 millions d'euros contre 19,6 millions d'euros au 31 décembre 2013, soit une variation positive de 5 millions d'euros au premier semestre 2014 contre un produit de 1 million d'euro au 1^{er} semestre 2013 ;
- Au 30 juin 2014, l'ajustement de valeur constaté sur la valorisation passive des dérivés au titre du risque de crédit propre (DVA) est un produit de 2,2 millions d'euros contre un produit de 116 millions d'euros au 30 juin 2013. Par ailleurs, l'ajustement de valeur concernant l'évaluation du risque de contrepartie des actifs financiers est une charge de 58,3 millions d'euros au 30 juin 2014 contre une charge de 22,5 millions d'euros au 30 juin 2013.

(2) Les gains et pertes nets comprennent notamment la valorisation du spread émetteur sur les émissions de Natixis classées dans les instruments à la juste valeur par résultat sur option qui a eu une incidence négative sur le résultat du premier semestre de 36,6 millions d'euros au 30 juin 2014 contre une charge de 37,1 millions d'euros au 30 juin 2013.

5.4 Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente comprennent essentiellement les résultats de cession des titres et les pertes de valeur sur titres à revenu variable (dépréciation durable).

Les titres à revenu variable classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » font l'objet de test de dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

Les pertes de valeur des titres à revenu fixe sont comptabilisées en coût du risque.

Les encours dont la date de syndication était dépassée au 30 juin 2014 ont fait l'objet sur la base individuelle d'une analyse afin de prendre en compte dans le résultat les éventuelles décotes de marché observées à la date de clôture.

Ce poste enregistre également les dividendes sur titres à revenu variable.

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Dividendes	110	121
Résultats de cession (1)	300	175
Pertes de valeur des titres à revenu variable	(25)	(53)
Décotes sur crédits syndiqués	3	5
Total	388	249

(1) Natixis a réalisé en juin la cession de l'intégralité de sa participation dans Lazard (5,4% du capital total de Lazard) dont le règlement est intervenu au 1^{er} juillet 2014. Un produit correspondant à la plus-value de cession s'élevant à 99,3 millions d'euros a été reconnu en compte de résultat au 30 juin 2014.

5.5 Autres produits et charges

Les produits et charges des autres activités recouvrent notamment les produits et charges accessoires sur la location financement et les produits et charges sur les immeubles de placement.

Ce poste comprend également les charges et produits liés à l'activité d'assurance et notamment, les primes reçues de l'assurance vie, les charges de prestation et les dotations et reprises de provisions techniques des contrats d'assurance.

En millions d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations de location financement	72	(59)	14	53	(73)	(20)
Immeubles de placement	50	(18)	32	56	(11)	45
Sous total activités immobilières	122	(76)	46	109	(84)	25
Charges et produits d'assurance	2 812	(2 847)	(35)	2 295	(2 468)	(173)
Opérations de location simple	39	(30)	9	45	(34)	11
Autres produits et charges accessoires	281	(198)	83	286	(147)	139
Total	3 254	(3 150)	104	2 735	(2 733)	2

5.6 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel, dont les salaires et traitements nets des refacturations, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel tels que les charges de retraite (partie relative aux régimes à prestations définies) ou encore les paiements sur base d'actions, conformément à la norme IFRS 2 (cf. note 9).

Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et les services extérieurs.

En millions d'euros		1er semestre 2014	1er semestre 2013
Frais de personnel	Salaires et traitements	(1 116)	(1 017)
	<i>dont paiements en actions (1)</i>	(26)	(24)
	Avantages de retraite et autres avantages à long terme	(108)	(105)
	Charges sociales	(281)	(251)
	Intéressement et participation	(80)	(68)
	Impôts et taxes liés aux rémunérations	(74)	(72)
	Autres	16	(5)
Total Frais de personnel		(1 643)	(1 519)
Autres charges d'exploitation	Impôts et taxes	(83)	(86)
	Services extérieurs	(817)	(778)
	Autres	(45)	(49)
Total Autres charges d'exploitation		(946)	(914)
Total		(2 589)	(2 433)

- (1) Le montant de l'étalement comptabilisé dans les comptes sur le premier semestre 2014, concernant les plans de fidélisation et de performance décrits en note 9.1.1, comprend une charge de 25,7 millions d'euros pour la partie de la rémunération réglée en trésorerie et indexée sur la valeur de l'action Natixis et un complément de charges de 0,7 millions d'euros pour la partie de la rémunération réglée en actions Natixis.

5.7 Coût du risque

Ce poste enregistre principalement la charge du risque sur les opérations de crédit : les dotations nettes de reprises de provisions, individuelles et collectives, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

Sont également enregistrées dans ce poste les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

La ligne « Dépréciations sur créances individuelles » comprend les dépréciations des titres classés en « Prêts et Créances » (y compris ceux reclassés dans les conditions de l'amendement du 13 octobre 2008) ainsi que celles des titres à revenu fixe classés en actifs financiers disponibles à la vente.

En millions d'euros	1er semestre 2014					1er semestre 2013				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	Net	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	Net
Provisions pour risques et charges	(31)	25			(6)	(30)	35			5
Engagement par signature	(6)	4			(2)	(5)	9			
Autres	(25)	21			(4)	(25)	27			
Provisions sur actifs financiers	(320)	180	(41)	24	(157)	(379)	244	(31)	22	(144)
Coût du risque	(351)	205	(41)	24	(163)	(409)	279	(31)	22	(139)

<i>dont</i>	<i>Reprises de dépréciation sans objet</i>	205					279			
	<i>Reprises de dépréciations utilisées</i>	330					155			
	Sous-total reprises	535					434			
	<i>Pertes couvertes par provisions</i>	(330)					(155)			
	Total reprises nettes	205					279			

5.8 Rapprochement entre la charge d'impôt totale et la charge d'impôt théorique

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
+ Résultat net- Part du groupe	642	487
+ Résultat net- Part des minoritaires	21	(5)
+ Impôt de l'exercice	348	264
+ Dépréciations des écarts d'acquisition	39	0
- Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	(20)	(10)
= Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence (1)	1 030	736
+/- Différences permanentes	(81)	(92)
= Résultat fiscal consolidé	949	644
x Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
= Impôt théorique	(316)	(215)
+ Contributions et impôt forfaitaire annuel	(13)	(9)
+ Impôt au taux réduit	(1)	0
+ Déficits de l'exercice limités par prudence	(6)	(61)
+ Effets de l'intégration fiscale	11	22
+ Différence de taux d'impôt sur filiales étrangères	24	1
+ Crédits d'impôt	17	19
+ Impôt sur exercices antérieurs (2)	(44)	(69)
+ Autres éléments (3) (4)	(20)	48
= Charge d'impôt de l'exercice	(348)	(264)
dont : impôt exigible	(246)	(165)
impôt différé	(102)	(99)

- (1) Les principales différences permanentes sont constituées des plus-values taxées au régime du long terme, des résultats exonérés des filiales étrangères situées au Luxembourg, en Belgique et aux Etats-Unis et de l'amortissement fiscal du goodwill aux Etats-Unis.
- (2) Dont : 50 millions d'euros de dépréciation de déficit antérieur sur le groupe d'intégration fiscale France (-110 millions d'euros au 30 juin 2013).
- (3) Dont : 8 millions d'euros de taxe sur les dividendes.
- (4) Dont : 68 millions d'euros d'économies d'impôt résultant de l'imputation de déficits antérieurs non activés sur le bénéfice de l'exercice 2014 (80 millions d'euros au 30 juin 2013).

NOTE 6 ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

6.1 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Ecarts de revalorisation des régimes à prestations définies	(59)	
<i>Autres mouvements</i>	<i>(59)</i>	
Eléments non recyclables en résultat	(59)	-
Ecarts de conversion	55	(2)
<i>Reclassement vers le résultat</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Autres mouvements</i>	<i>54</i>	<i>(2)</i>
Réévaluation des actifs disponibles à la vente	264	102
<i>Reclassement vers le résultat</i>	<i>(96)</i>	<i>8</i>
<i>Autres mouvements</i>	<i>359</i>	<i>94</i>
<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(135)	134
<i>Reclassement vers le résultat</i>	<i>67</i>	<i>90</i>
<i>Autres mouvements</i>	<i>(202)</i>	<i>44</i>
Eléments recyclables en résultat	183	234
Quote part de gains ou pertes latents ou différés sur entités mises en équivalence nette d'impôts	6	(2)
<i>Reclassement vers le résultat</i>	<i>-</i>	<i>(0)</i>
<i>Autres mouvements</i>	<i>6</i>	<i>(2)</i>
Impôts	(10)	(59)
TOTAL	120	173

NOTE 7 INFORMATION SECTORIELLE

En 2012, compte tenu des contraintes réglementaires et d'un environnement économique demeurant incertain, Natixis a poursuivi sa politique de transformation. En particulier, s'agissant de la Banque de Financement et d'Investissement, son organisation a été adaptée afin de placer la relation client au cœur du développement et le pôle renommé en conséquence Banque de Grande Clientèle.

L'organisation est regroupée autour de trois métiers cœur :

- **La Banque de Grande Clientèle**, qui conseille les entreprises, les investisseurs institutionnels, les compagnies d'assurances, les banques et les entités du secteur public et leur propose une gamme diversifiée de solutions de financements ainsi qu'un accès aux marchés de capitaux. Sa mission est triple : renforcer l'orientation client de la banque, être un lieu de rencontre entre émetteurs et investisseurs, déployer le modèle « Originate to Distribute » destiné à optimiser la rotation du bilan de la banque au travers d'une gestion active du portefeuille de crédit ;
- **Le pôle Épargne**, qui comprend la gestion d'actifs, l'assurance vie, la banque privée et le métier capital investissement pour compte de tiers issu de la scission de Natixis Private Equity en 2010 ;
- **Les Services Financiers Spécialisés**, qui regroupent les métiers de l'Affacturage, du Crédit-bail, du Crédit à la consommation, des Cautions et garanties, du Financement du cinéma, de l'Ingénierie sociale, des Paiements et des Titres. Ces services s'inscrivent au cœur du développement de la banque de détail du groupe BPCE.

Cette organisation a été confirmée dans le cadre du Plan Stratégique 2014-2017 de Natixis « **New Frontier** ».

Les activités de Coface, de Corporate Data Solutions, de Capital investissement (activité pour compte propre et quote-part dans les fonds sponsorisés), de **Natixis Algérie et de la succursale de Ho-Chi-Minh** sont gérées comme des participations financières en raison des moindres synergies qu'elles présentent avec les autres métiers de Natixis.

En 2011, les activités de **Coface** ont été recentrées sur ses métiers cœur (assurance-crédit et affacturage en Allemagne et Pologne), regroupés sous le périmètre **Coface**.

Les activités non stratégiques issues de Coface (activités de services principalement) ont été regroupées sous le périmètre **Corporate Data Solutions et** sont désormais pilotées directement par Natixis au sein de la direction Financière.

C'est sur la base de cette organisation que la direction générale suit le résultat des différentes activités, établit ses « business plans » et effectue sa gestion opérationnelle. Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », c'est donc à partir de ce découpage interne des activités que Natixis a défini ses secteurs opérationnels.

7.1 Banque de Grande Clientèle

La Banque de Grande Clientèle conseille les entreprises, les investisseurs institutionnels, les compagnies d'assurances, les banques et les entités du secteur public en leur proposant une gamme diversifiée de solutions de financement sur mesure et un accès aux marchés de capitaux.

L'expertise et la technicité de ses équipes, associées à une recherche reconnue et régulièrement primée, permettent à Natixis de concevoir des solutions adaptées aux besoins de ses clients et intégrant les dernières évolutions des marchés.

Elle est structurée en deux sous-pôles aux objectifs complémentaires :

- **La Direction « Relations clients et conseils »** qui a pour mission de développer les relations avec les clients et de contribuer au renforcement des synergies entre les métiers de Natixis. Elle regroupe le Conseil en fusions-acquisitions, le Primaire actions, les Financements classiques ainsi que le Coverage. Celui-ci, en partenariat avec l'ensemble des métiers de Natixis, conçoit des solutions innovantes et sur mesure, adaptées aux besoins spécifiques de chacun de ses clients, allant des financements classiques aux montages les plus sophistiqués ;
- **La Direction « Financement et solutions de marché »**, qui réunit :
 - Les « Solutions de marché » qui regroupent les lignes métiers Actions, Taux Crédit, Change, Matières premières et « Global Structured Credit and Solutions » ;
 - Les « Financements structurés » qui originent et développent les financements d'avions, d'exportations et d'infrastructures, de l'énergie et des matières premières, les financements stratégiques et d'acquisition, les financements immobiliers et l'Equity Linked Finance ;
 - « Global Transaction Banking » a en charge le développement de l'offre de flux et de Trade Finance ;
 - La « Gestion du portefeuille de financements » a en charge l'optimisation du portefeuille de financements. Ce département est un maillon essentiel du modèle Originate to Distribute ;
 - Le pilotage des plateformes internationales, en ligne avec les objectifs généraux de la banque : Amériques, Asie-Pacifique et EMEA (Europe hors France, Moyen-Orient, Afrique).

7.2 Services Financiers Spécialisés

Ce pôle rassemble un ensemble d'activités de service dédiées principalement aux réseaux des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires ainsi qu'aux clients de Natixis :

- **Affacturation** : ce métier apporte des solutions aux entreprises pour la gestion de leur poste clients (financement, assurance, recouvrement). Natixis Factor utilise les réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne qui assurent une part importante du flux d'affaires ;
- **Cautions et garanties financières** : cette ligne de métier est exercée par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC). Ce métier regroupe principalement : des cautions sur les crédits immobiliers aux particuliers et professionnels octroyés par le réseau des Caisses d'Épargne et plus récemment par le réseau des Banques Populaires, des garanties légales, des cautions financières ;

- **Crédits à la consommation** : la ligne de métiers de crédits à la consommation regroupe au sein de Natixis des activités larges sur la chaîne de valeur des prêts revolving (marketing, octroi, gestion administrative, recouvrement amiable...) et des activités de gestion administrative de prêts personnels. Ces activités sont exercées au travers de Natixis Financement, qui gère les encours revolving des réseaux du Groupe BPCE et assure la gestion des prêts personnels des Caisses d'Épargne et son extension depuis peu au périmètre des Banques Populaires ;
- **Crédit-Bail** : cette ligne de métier apporte des solutions de financement pour des actifs mobiliers ou immobiliers sous forme de crédit-bail ou de location longue durée ;
- **Ingénierie sociale** : ce métier propose une offre complète pour l'ingénierie sociale des entreprises, autour de la gestion de leur épargne salariale (tenue de comptes salariés, gestion administrative et comptable des fonds...) et des titres de services ;
- **Titres** : ce métier offre des prestations de back-office et de middle-office sur la conservation Titres Retail (tenue de comptes, sous-traitance back-office titres, service bureau, contrôle dépositaire...) pour les réseaux de BPCE et pour des clients externes ;
- **Paiements** : ce métier met à disposition des outils, infrastructures et services pour les paiements : monétique, émission et recouvrement des transferts électroniques de masse, traitement des chèques ;
- **Financement du cinéma** : cette ligne de métier est opérée au travers de la filiale Coficiné, établissement spécialisé dans le crédit structuré aux activités cinématographiques et audiovisuelles en France et en Europe.

7.3 Épargne

- **Gestion d'actifs** : les activités de gestion d'actifs sont rassemblées au sein de Natixis Global Asset Management. Elles couvrent l'ensemble des classes d'actifs et sont exercées principalement aux États-Unis et en France. Celles-ci sont assurées par une organisation fédérale d'entités autonomes (sociétés de gestion spécialisées et structures spécialisées pour la distribution) sous le contrôle d'une holding, qui assure la cohérence d'ensemble du modèle en prenant en charge les fonctions de pilotage. Ces sociétés peuvent se concentrer sur leur cœur de métier, la génération de performance, tout en gardant la possibilité de développer une clientèle institutionnelle propre et en bénéficiant des autres fonctions support du pôle avec des modèles économiques adaptés. Nombre de celles-ci bénéficient d'une forte notoriété, telles que Loomis Sayles, Harris Associates, AEW ou Natixis Asset Management. Ensemble, ces sociétés de gestion spécialisées permettent au groupe d'offrir une gamme complète d'expertises qui répond à la demande de toutes les catégories de clients. L'organisation de la distribution autour de la plate-forme NGAM Distribution, ainsi que des fonds de commerce développés historiquement par les sociétés de gestion, notamment en direction des clientèles groupe, permet d'optimiser la couverture des différentes clientèles. Pour sa part, la distribution auprès des réseaux-actionnaires reste assurée en France par les sociétés de gestion ;

- **Assurances** : Natixis Assurances est un holding regroupant diverses filiales opérationnelles d'assurance. En mars 2014, conformément au plan de développement du modèle bancassurance, Natixis Assurances a réalisé l'acquisition de la filiale d'assurance dommage et prévoyance BPCE Assurances. Elle propose une gamme complète de produits en assurance vie individuelle et collective, en prévoyance et en assurance dommages aux biens. Son offre, diversifiée et modulable, s'adresse aux particuliers, aux professionnels, aux agriculteurs, aux entreprises et aux associations ;
- **Banque Privée** : cette ligne de métier couvre les activités de gestion de fortune en France et au Luxembourg, la gestion patrimoniale et une offre de services à destination des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI). La Banque Privée 1818, issue de la fusion entre Banque Privée Saint Dominique (BPSD) et La Compagnie 1818, prend une place notable sur le marché français. La banque développe sa clientèle essentiellement à partir de la clientèle des Caisses d'Épargne, des Banques Populaires et complétées par celle de Natixis. Elle recouvre le conseil, l'expertise et la gestion de patrimoine, ainsi que la gestion financière d'OPCVM ;
- **Capital investissement pour compte de tiers** : Depuis début 2014, les sociétés de gestion de Capital investissement pour compte de tiers ont été rattachées à Natixis Global Asset Management et un véhicule de sponsoring a été mis en place pour effectuer le suivi des engagements de Natixis dans les fonds. L'expertise des équipes est tournée vers le financement des petites et moyennes entreprises en général non cotées en France et en Europe via des prises de participations sponsorisées. Ce métier couvre les segments d'activité du private equity pour compte d'investisseurs tiers tels les opérations de capital développement (financements du haut de bilan de sociétés matures), de capital risque (sociétés jeunes et innovantes) et de fonds de fonds.

7.4 Capital investissement (activités non core)

Cette activité regroupe le capital investissement exercé pour compte propre, certains fonds sponsorisés ainsi que la participation de Natixis dans certains fonds sponsorisés qui n'ont pas vocation à être conservées au sein de Natixis. Après la cession en octobre 2010 à AXA Private Equity de l'essentiel de l'activité pour compte propre en France, il subsiste la partie internationale organisée en plusieurs petites équipes d'investisseurs. L'expertise de ces équipes est tournée vers le financement des petites et moyennes entreprises en général non cotées à l'international via des prises de participations.

7.5 Coface

Les principales activités exercées sont : l'assurance-crédit, l'affacturage à l'étranger, l'information et notation d'entreprise (solvabilité et marketing), la gestion de créances (de l'émission au recouvrement) et la gestion des procédures publiques pour le compte de l'État français. La majeure partie du chiffre d'affaires est réalisée à l'international.

Depuis 2011, les activités de Coface ont été recentrées sur les activités stratégiques (assurance-crédit et affacturage en Allemagne et Pologne).

Natixis a procédé à l'introduction en Bourse de 58,65% du capital de Coface en juin 2014 (cf. note 1.2).

7.6 Corporate Data Solutions

Les activités non stratégiques de Coface (principalement des activités de services) ont été regroupées début 2013 au sein de Corporate Data Solutions. Les deux principales entités sont Kompass et Ellisphère.

7.7 Ex Gestion Active des Portefeuilles Cantonnés

Fin 2008, il a été décidé de regrouper dans une structure de cantonnement les positions les plus illiquides et/ou les plus risquées sur les opérations de marché et en particulier : les activités d'arbitrage de convertibles, les dérivés actions et taux complexes, les dérivés de trading de corrélation, les instruments structurés sur fonds, les activités pour compte propre de crédit, residential ABS.

Dans un contexte marqué par un environnement économique encore incertain, Natixis a, au troisième trimestre 2009 mis en place avec BPCE un dispositif de protection contre les pertes futures et la volatilité des résultats occasionnée par les portefeuilles de GAPC. Ce mécanisme est entré en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2009.

Compte tenu de l'avancement du programme de réduction des expositions de GAPC, Natixis a procédé au 30 juin 2014 à la clôture de cette structure de cantonnement. Les positions résiduelles ont été transférées vers la Banque de Grande Clientèle.

7.8 Hors pôle

A ces pôles opérationnels s'ajoutent les activités du Hors-pôle. A ce titre, il enregistre les mécanismes de centrale financière et les revenus liés à la gestion active passive de Natixis. Il regroupe également les résultats du portefeuille de participations de la banque ne relevant pas de l'activité d'un pôle, ainsi que la réévaluation de la dette propre.

En matière de coûts, ce pôle porte les coûts de structure de la banque ainsi que certains coûts de restructuration non alloués aux métiers.

7.9 Information sectorielle du résultat

30/06/2014								
	Banque de Grande Clientèle	Epargne	Services Financiers spécialisés	Coface	Natixis Private Equity	GAPC	Autres activités	Total
En millions d'euros								
Produit net bancaire	1 483	1 358	632	348	-1	7	86	3 913
<i>évolution 2013/2012 (1)</i>	0%	16%	2%	-4%	-79%	NA	NA	11%
Frais généraux et assimilés	-854	-968	-415	-277	-4	-48	-131	-2 697
<i>évolution 2013/2012 (1)</i>	1%	12%	1%	-2%	-45%	2%	-19%	3%
Résultat brut d'exploitation	629	390	217	72	-5	-41	-45	1 217
<i>évolution 2013/2012 (1)</i>	0%	28%	3%	-10%	-60%	-24%	-82%	34%
Résultat avant impôt	526	390	182	70	-5	-43	-109	1 011
<i>évolution 2013/2012 (1)</i>	10%	28%	5%	-14%	-48%	NA	-55%	29%
Résultat net part du groupe	345	258	117	45	-5	-28	-89	642
<i>évolution 2013/2012 (1)</i>	13%	23%	5%	-14%	-46%	NA	-47%	28%

(1) Il s'agit de l'évolution entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2013 Pro forma présenté ci-dessous.

30/06/2013 - PRO FORMA des changements de périmètre 2014 (1)								
	Banque de Grande Clientèle	Epargne	Services Financiers spécialisés	Coface	Natixis Private Equity	GAPC	Autres activités	Total
En millions d'euros								
Produit net bancaire	1 477	1 172	622	361	(6)	(8)	(87)	3 531
Frais généraux et assimilés	(846)	(866)	(411)	(282)	(7)	(47)	(162)	(2 621)
Résultat brut d'exploitation	631	305	211	79	(13)	(55)	(249)	911
Résultat avant impôt	477	304	173	81	(10)	(1)	(242)	784
Résultat net part du groupe	306	210	111	52	(9)	(1)	(167)	501

(1) Le pro forma 2013 inclut les apports BPCE Assurances et APS et le transfert de la participation Caceis de SFS vers autres activités.

30/06/2013 - Publication de l'actualisation du document de référence 2013								
	Banque de Grande Clientèle	Epargne	Services Financiers spécialisés	Coface	Natixis Private Equity	GAPC	Autres activités	Total
En millions d'euros								
Produit net bancaire	1 477	1 070	639	361	(6)	(8)	(104)	3 430
Frais généraux et assimilés	(846)	(803)	(411)	(282)	(7)	(47)	(162)	(2 558)
Résultat brut d'exploitation	631	267	228	79	(13)	(55)	(266)	873
Résultat avant impôt	477	266	190	81	(10)	(1)	(259)	746
Résultat net part du groupe	306	195	128	52	(9)	0	(184)	487

NOTE 8 GESTION DES RISQUES

8.1 Risque de crédit et risque de contrepartie

Les informations sur la gestion des risques de crédit requises par la norme IFRS 7, à l'exception de celles mentionnées ci-dessous, sont présentées dans le pilier III dans la partie 4.2 du chapitre IV « Gestion des risques ».

8.1.1 Exposition brute aux risques de crédit

Le tableau ci-dessous présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers de Natixis au risque de crédit. Cette exposition est déterminée sans tenir compte des garanties, sûretés, achats de protection, collatéraux sur instruments financiers à terme négociés de gré à gré, effet de l'application de contrats cadres de compensation et autres rehaussements de crédit. Elle correspond à la valeur nette comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées (individuelles ou collectives).

<i>En millions d'euros</i>	Encours sains	Encours en défaut	Dépréciations	Encours nets 30/06/2014	Encours nets 31/12/2013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenus variables)	171 024	0	0	171 024	184 850
Instruments dérivés de couverture	146	0	0	146	1 733
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenus variables)	36 263	78	(53)	36 288	34 245
Prêts et créances sur EC	93 791	210	(168) *	93 833	77 600
Prêts et créances sur la clientèle	107 213	5 255	(2 489) *	109 979	87 975
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2 896	6	(3)	2 899	3 025
Engagements de financement donnés	76 902	149	(7)	77 044	82 483
Engagements de garantie financière donnés (1)	24 915	78	(57)	24 936	24 885
TOTAL DE L'EXPOSITION BRUTE	513 149	5 775	(2 777)	516 149	496 796

* Inclus les provisions collectives.

Le passage des encours comptables (périmètre consolidé) aux expositions brutes et expositions en risque du périmètre prudentiel risque de crédit (présenté dans le chapitre gestion des risques en note 4.2.5.3 « Risque de crédit ») intègre les principales opérations suivantes :

- exclusion des expositions d'assurance (sociétés d'assurance mises en équivalence dans le périmètre prudentiel) retenues dans les expositions en risque prudentielles pour leur valeur de mise en équivalence ;
- exclusion des expositions classées en trading ;
- prise en compte des accords de compensation sur les opérations de marché ;
- retraitement des positions d'affacturage pour prendre en compte une exposition sur le risque de défaut et une position sur le risque de dilution ;
- application d'un facteur de conversion équivalent crédit sur les engagements de financement et les engagements de garantie.

8.1.2 Ventilation par zone géographique des provisions individuelles et collectives afférentes aux prêts et créances aux établissements de crédit et à la clientèle

en millions d'euros	30/06/2014						31/12/2013					
	Risques individualisés	Risques collectifs	Total des risques	Dépréciation risques individualisés	Dépréciation risques collectifs	Total Dépréciations	Risques individualisés	Risques collectifs	Total des risques	Dépréciation risques individualisés	Dépréciation risques collectifs	Total Dépréciations
France	1 851	10 290	12 141	1 010	150	1 160	1 872	10 204	12 075	945	166	1 111
Autres pays d'Europe de l'Ouest	2 403	8 021	10 424	819	124	943	3 138	7 281	10 419	1 006	113	1 119
Europe de l'Est	107	633	740	45	4	49	76	581	657	27	10	37
Amérique du nord	205	4 054	4 259	80	68	148	233	4 248	4 480	100	85	185
Amérique centrale et latine	250	758	1 008	140	9	149	329	791	1 120	158	6	163
Afrique et Moyen-Orient	327	2 382	2 709	128	25	153	325	2 156	2 481	127	31	158
Asie et océanie	548	3 509	4 057	52	51	104	217	3 442	3 659	32	40	72
TOTAL	5 691	29 648	35 339	2 274	431	2 705	6 191	28 702	34 893	2 395	451	2 846

8.1.3 Répartition des provisions collectives par secteur d'activité

Répartition en %	Secteurs d'activité	30/06/14	31/12/2013
	Transport	16,4%	23,1%
	Immobilier	12,8%	20,5%
	Holdings/ Groupes Divers	12,2%	3,4%
	Finance	10,0%	9,8%
	Distribution - commerce	8,3%	5,6%
	Pétrole / Gaz	6,2%	6,3%
	Automobile	5,2%	4,4%
	Electricité	4,9%	1,8%
	Commerce International des matières premières	3,9%	2,5%
	Communication	3,6%	2,0%
	Hôtel /Tourisme /Loisirs	2,6%	2,1%
	Industries de base	2,4%	3,9%
	Services aux collectivités	2,3%	2,4%
	Pharmacie /Santé	2,0%	1,4%
	Biens de consommation	1,6%	2,0%
	BTP	1,4%	3,3%
	Administrations	0,9%	0,9%
	Services	0,9%	1,3%
	Agroalimentaire	0,8%	1,1%
	Construction mécanique électrique	0,6%	0,8%
	Autres	0,4%	0,2%
	Technologie	0,4%	0,4%
	Télécommunications	0,2%	0,9%
	Aéronautique / Armement	0,0%	0,0%
	Titrisations	0,0%	0,0%
TOTAL		100,0%	100,0%

78,4 % des provisions collectives sur le secteur d'activité Finance sont constitués de provisions sur les CDPC (Credit Derivative Product companies).

8.1.4 Evolution des provisions collectives

en millions d'euros	Stock au 31/12/2013	Dot(+) Rep(-)	Ecart de conversion	Stock au 30/06/2014
Sectorielles	404	-12	1	392
Geographiques	47	-9		38
TOTAL	451	-21	1	431

La reprise sectorielle comprend une reprise de 1 millions d'euros au titre des CDPC.

8.2 Risque de marché, risques de taux d'intérêt global, de liquidité et de change structurel

Les informations sur la gestion des risques de marché, risques de taux d'intérêt global, de liquidité et de change structurel requises par la norme IFRS 7 sont présentées dans la partie 4.2 et 4.3 du chapitre IV « Gestion des risques ».

NOTE 9 AUTRES INFORMATIONS

9.1 Plans de paiement en actions

9.1.1 Plans de fidélisation et de performance

Plans de fidélisation et de performance dont le paiement est fondé sur des actions

La politique de rémunération variable mise en place par Natixis début 2010 à l'intention de certains de ses collaborateurs, respecte les normes professionnelles émises par la Fédération Bancaire Française ainsi que les dispositions des arrêtés du 3 novembre 2009 et du 13 décembre 2010 modifiant le règlement n°97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Les plans attribués dans ce cadre et dont le paiement est fondé sur des actions, sont réglés suivant deux formes : en actions Natixis ou bien en espèces indexées sur le cours de l'action. Le traitement comptable de ces rémunérations est le suivant :

Plans de fidélisation et de performance réglés en trésorerie indexée sur la valeur de l'action Natixis :

Le traitement comptable des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie est défini par la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions ».

Celle-ci prévoit d'évaluer les services acquis et le passif encouru à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, la dette est réévaluée en date de clôture ainsi qu'à la date de règlement en comptabilisant en résultat de la période la variation de juste valeur. La réévaluation de la dette en date d'arrêté tient compte non seulement de la réalisation de la condition de performance et/ou de présence mais également de la variation de valeur des actions sous-jacentes.

Lorsque le versement de la rémunération est soumis à une condition de présence, la charge de rémunération correspondante est étalée linéairement sur la période d'acquisition, à moins que le versement n'intervienne dans l'année de l'attribution, auquel cas la charge est prise en compte immédiatement en compte de résultat.

Plans long terme

Année du plan	Date d'attribution	Nombre d'unités attribuées à l'origine (*)	Dates d'acquisition	Nombre d'unités acquises par les bénéficiaires	Juste valeur de l'unité de cash indexé à la date de valorisation (en euros)
Plan 2010	22/02/2011	5 360 547	septembre 2012 septembre 2013 septembre 2014	1 322 038 1 087 387 -	4,63
Plan 2011	22/02/2012	4 821 879	septembre 2013 septembre 2014 octobre 2015	1 376 149	4,43
Plan 2012	17/02/2013	5 275 539	septembre 2014 octobre 2015 octobre 2016		4,24
Plan 2013	19/02/2014	5 095 419	octobre 2015 octobre 2016 octobre 2017		4,04

(*) Le nombre d'unités probables à la date d'acquisition est couvert par des opérations d'equity swaps. Le règlement de ces plans est réalisé sous conditions de présence et de performance.

Plans court terme

Année du plan	Date d'attribution	Dates d'acquisition des droits	Valorisation de l'unité de cash indexé (en euros)	Nombre d'unités de cash indexé octroyées à l'origine	Nombre d'unités de cash indexé probables à la date d'acquisition	Juste valeur de l'unité de cash indexé à la date de valorisation (en euros)
Plan 2013	19/02/2014	01/09/2014	4,84	4 841 979	4 781 598	4,79

Le règlement de ces plans est réalisé sous conditions de présence et de performance.

Plans de fidélisation et de performance réglés en actions :

En application de la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions », l'attribution d'actions gratuites aux salariés donne lieu à la comptabilisation d'une charge représentative de la juste valeur des biens ou services reçus à la date d'attribution. Cette charge de personnel est enregistrée en contrepartie des capitaux propres. La juste valeur des services reçus est déterminée en se référant à la juste valeur des actions à la date d'attribution des droits, déduction faite du montant actualisé des dividendes non perçus par les salariés sur la période d'acquisition des droits et en tenant compte des conditions de présence.

La charge est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits. La charge est ajustée, au cours de la période d'acquisition des droits, pour tenir compte des pertes de droits.

Année du plan Charges en millions d'euros	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées à l'origine	Dates d'acquisition	Nombre d'unités acquises par les bénéficiaires	Cours de l'action gratuite à la date d'attribution (en euros)	Juste valeur de l'action gratuite à la date de valorisation (en euros)
Plan 2010	22/02/2011	6 459 081	février 2012 février 2013 février 2014	1 887 473 1 804 135 1 737 744	4,13	
Plan 2011	22/02/2012	6 095 058	mars 2013 mars 2014 mars 2015	1 912 194 1 889 845 -	2,34	1,84
Plan 2012	17/02/2013	1 656 630	mars 2014 mars 2015 mars 2016	531 233 - -	2,84	2,15

Le règlement de ces plans est réalisé sous conditions de présence et de performance.

Charge de l'exercice représentée par les plans long terme de fidélisation et de performance

Charges en millions d'euros	Charge du 1er semestre 2014			Charge du 1er semestre 2013 (en millions d'euros)
	Plans réglés en actions	Plans réglés en trésorerie indexée sur l'action Natixis	Total	
Plans de fidélisation antérieurs	0,8	19,1	19,9	15,4

Paramètres de valorisation utilisés pour l'évaluation de la charge concernant ces plans :

	30/06/2014	30/06/2013
Cours de l'action	4,68	3,22
Taux d'intérêt sans risque	0,18%	0,03%
Taux de distribution des dividendes	4,27%	4,98%
Taux de perte des droits	4,48%	3,75%

9.1.2 Plans de stocks option et autres plans de paiement en actions

Plans d'options de souscription Natixis

Natixis attribue à certains de ses salariés des options de souscription d'actions. Ces options sont exerçables sur une fenêtre de 3 ans à l'issue d'une période d'indisponibilité de 4 ans. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date d'arrêté sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution aux salariés. Cette juste valeur est déterminée grâce au modèle de valorisation de Black and Scholes et étalée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres. Ce montant est révisé à chaque date d'arrêté et ajusté dès lors que des informations subséquentes sur le nombre de bénéficiaires viennent modifier les premières estimations de droits acquis. La charge est alors recalculée et les ajustements affectent les étalements de l'exercice en cours et les exercices suivants.

Année du plan	Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options attribuées - Périmètre Natixis	Exerçables à compter du	Date d'expiration d'exercice des options	Prix d'exercice	Options en circulation au 30/06/2014	Cours de l'action à la date d'attribution
Plan 2008	21/01/2008	7 576 800	0	21/01/2012	20/01/2015	6,88	4 790 737	10,63

Le nombre d'options attribuées correspond au nombre d'options attribuées à l'origine du plan, sans prise en compte du réajustement lié à la distribution exceptionnelle réalisée à la suite de l'opération de cession des CCI.

Le nombre d'option en circulation est de 4 790 737 options au 30 juin 2014 contre 4 846 798 options au 31 décembre 2013. La variation résulte du réajustement du nombre d'options à la suite des options perdues au cours du semestre.

Il n'y a pas eu d'exercice d'options au cours du 1^{er} semestre 2014 et sur l'exercice 2013. Aucune charge n'a été constatée en résultat au titre du 1^{er} semestre 2014 et de l'exercice 2013.

9.2 Instruments de capitaux propres émis

9.2.1 Capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur à l'ouverture	3 100 295 190	1,60	4 960 472 304
Augmentation de capital	6 261 106	1,60	10 017 770
Valeur à la clôture	3 106 556 296	1,60	4 970 490 074

9.2.2 Calcul du résultat par action

	30/06/2014	30/06/2013
Résultat par action		
Résultat net - part du groupe en millions d'€	642	487
Résultat net attribuable aux actionnaires en millions d'€ (1)	616	461
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	3 104 492 363	3 088 757 902
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	2 857 312	6 292 808
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat par action	3 101 635 050	3 082 465 094
Résultat par action en €	0,20	0,15
Résultat dilué par action		
Résultat net part du groupe en millions d'€	642	487
Résultat net attribuable aux actionnaires en millions d'€ (1)	616	461
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	3 104 492 363	3 088 757 902
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	2 857 312	6 292 808
Nombre d'actions potentielles dilutives issues de l'exercice de plans d'options de souscriptions d'actions et de l'attribution d'actions gratuites (2)	12 629 177	19 435 837
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat dilué par action	3 114 264 227	3 101 900 931
Résultat dilué par action en €	0,20	0,15

(1) L'écart correspond aux intérêts versés sur les Titres super subordonnés - action de préférence après économie d'impôt (- 26,4 millions d'euros).

(2) Ce montant d'actions concerne les actions attribuées dans le cadre des plans de bonus différés dénoués en actions (plans 2009, 2010, 2011 et 2012) et du plan d'augmentation de capital réservé aux salariés mis en place en 2013.

9.2.3 Autres instruments de capitaux propres émis

9.2.3.1 Titres super subordonnés à durée indéterminée et actions de préférence

Conformément aux dispositions de la norme IAS 32, les instruments financiers émis sont qualifiés de dettes ou de capitaux propres selon qu'ils incluent ou non une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie à leur détenteur.

Ainsi, les émissions de titres super subordonnés à durée indéterminée et les émissions d'actions de préférence s'analysent depuis le 31 décembre 2009 comme des instruments de capitaux propres émis en raison d'une clause devenue discrétionnaire concernant le paiement de dividende et figurent au poste « Capital et réserves liées » du bilan consolidé.

Les mouvements de la période pour ces émissions sont présentés ci-après :

En millions d'euros	31/12/2013	Emissions	Remboursements	Ecart de conversion	30/06/2014
Titres super subordonnés Actions de préférence	989				989
Total	989				989

9.3 Parties liées

9.3.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

Les principales opérations de Natixis avec les parties liées (BPCE et ses filiales, les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne et l'ensemble des participations comptabilisées par mise en équivalence) sont détaillées ci-dessous :

En millions d'euros	30/06/2014			30/06/2013			31/12/2013		
	BPCE	Groupe Banque Populaire	Groupe Caisse d'Épargne	BPCE	Groupe Banque Populaire	Groupe Caisse d'Épargne	BPCE	Groupe Banque Populaire	Groupe Caisse d'Épargne
ACTIF									
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	16 327	4 170	11 224	11 332	3 868	18 073	8 803	3 614	14 243
Actifs financiers disponibles à la vente	2 939	735	15	2 208	1 045	373	2 330	824	332
Prêts et créances sur les établissements de crédit	68 765	697	72	47 606	1 658	1 223	60 299	700	1 227
Prêts et créances sur la clientèle	198	100	1	150	25		177		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	11			3		21	3		21
PASSIF									
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14 309	1 957	2 078	6 172	1 256	3 342	8 188	1 451	2 951
Dettes envers les établissements de crédit	108 359	1 911	1 185	90 499	1 055	1 992	88 551	1 442	1 886
Dettes envers la clientèle	112		1	48		17	145		15
Dettes représentées par un titre				7 084	253		466		165
Dettes subordonnées	2 172	2	2	1 130	2		1 107	2	
Capitaux propres part du groupe	387			355			331		
RESULTAT									
Intérêts et produits assimilés	296	27	64	312	66	32	566	99	67
Intérêts et charges assimilés	(457)	(17)	(77)	(570)	(20)	(46)	(996)	(30)	(100)
Commissions nettes	(17)	(106)	(15)	(83)	(83)	47	(108)	(225)	95
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(1 067)	229	1 102	601	(77)	(652)	461	(62)	(614)
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	31			195			246		
Produits et charges des autres activités	(11)	1	(7)	12	(2)	(9)	8	(1)	(15)
Charges générales d'exploitation	(31)	(0)	(0)	(19)	(0)	(1)	(55)	(0)	(1)
ENGAGEMENTS									
Total des engagements donnés (1)	1 645	238	116	7 893	311	52	42	170	47
Total des engagements reçus	3 581	2 651	1 566	4 894	2 700	1 554	4 140	2 164	1 506

Les relations avec les entités mises en équivalence, hors CCI, ne sont pas significatives.

(1) Les encours nets au 30 juin 2013, ont été retraités à hauteur de 81 127 millions d'euros du montant des garanties données par CEGC. Les garanties données par CEGC dans le cadre de son activité sont traitées comptablement comme des contrats d'assurance suivant la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance » et donnent lieu à une comptabilisation au passif du bilan.

9.4 Résultat des entreprises d'assurance

Les sociétés du périmètre Natixis concernées par la présentation assurance sont : Coface « core » (activités stratégiques) et ses filiales (assurances crédit, information et gestion de créances), Natixis Assurances et ses filiales (Assurance-vie, Prévoyance, IARD) et CEGC (Compagnie Européenne de Garanties et Cautions).

Le tableau ci-dessous permet d'opérer un passage entre les comptes des entreprises d'assurance et la traduction de ces comptes dans les comptes présentés au format bancaire. Il présente également la contribution consolidée des sociétés d'assurance au format bancaire.

Les principaux reclassements concernent la différence de comptabilisation des frais généraux, imputés par destination selon le format assurance et par nature selon le format bancaire.

- Au niveau du Produit Net Bancaire, les éléments d'assurance présentant une nature bancaire (intérêts et commissions principalement) ont été reclassés dans ces postes par homogénéisation avec les comptes bancaires présentés. Les provisions techniques et les charges de sinistres sont affectées en diminution du PNB et non en coût du risque ;
- Au bilan, les reclassements sont peu significatifs ; l'essentiel des postes spécifiques du bilan des entreprises d'assurance est présenté au poste « Placements des entreprises d'assurance » à l'actif et « Provisions techniques des entreprises d'assurance » au passif. Les créances et dettes rattachées, présentées en comptes de régularisation dans le format assurance ont été reclassées sur les mêmes lignes que le principal, conformément à la présentation bancaire.

30 juin 2014

Libellé	30/06/2014	30/06/2014						
	Présentation assurance Total	Présentation bancaire						
		PNB	Frais Généraux	RBE	Coût du risque	Impôts	Autres éléments	Résultat net
Primes émises	3 748	3 748		3 748				3 748
Variation des primes non acquises	(168)	(168)		(168)				(168)
Primes acquises	3 579	3 579		3 579				3 579
Produits d'exploitation bancaire	32	32		32				32
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	94	94		94				94
Autres produits d'exploitation	14	7	8	14				14
Produits des placements	722	722		722				722
Charges des placements	(151)	(147)	(4)	(151)				(151)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	184	184		184				184
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	217	217		217				217
Variation des dépréciations sur placements	(8)	(8)		(8)	(0)			(8)
Produits des placements nets de charges	964	968	(4)	964	(0)			964
Charges des prestations des contrats	(3 719)	(3 673)	(46)	(3 719)				(3 719)
Produits des cessions en réassurance	979	979		979				979
Charges des cessions en réassurance	(875)	(875)		(875)				(875)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	103	103		103				103
Coût du risque	(2)				(2)			(2)
Charges d'exploitation bancaire								
Frais d'acquisition des contrats	(375)	(266)	(109)	(375)				(375)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés								
Frais d'administration	(289)	(121)	(168)	(289)				(289)
Autres produits et charges opérationnels courants	(106)	(3)	(103)	(106)	(0)	0	0	(106)
Autres produits et charges opérationnels	2	2	(0)	2				2
RESULTAT OPERATIONNEL	297	722	(422)	300	(3)	0	0	298
Charge de financement	(17)							(17)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	5						5	5
Impôts sur les résultats	(45)					(45)		(45)
Résultat après impôt des activités discontinuées								
Intérêts minoritaires	(13)						(13)	(13)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	228	706	(422)	283	(3)	(45)	(8)	228

30 juin 2013

Libellé	30/06/2013		30/06/2013					
	Présentation assurance Total	Présentation bancaire						
		PNB	Frais Généraux	RBE	Coût du risque	Impôts	Autres éléments	Résultat net
Primes émises	3 013	3 013		3 013				3 013
Variation des primes non acquises	(96)	(96)		(96)				(96)
Primes acquises	2 917	2 917		2 917				2 917
Produits d'exploitation bancaire	32	32		32				32
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	94	94		94				94
Autres produits d'exploitation	9	8	1	9				9
Produits des placements	686	686		686				686
Charges des placements	(143)	(130)	(6)	(136)	(7)			(143)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	142	133		133	9			142
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	233	233		233	(0)			233
Variation des dépréciations sur placements	(40)	(40)		(40)				(40)
Produits des placements nets de charges	879	883	(6)	877	2			879
Charges des prestations des contrats	(3 097)	(3 073)	(24)	(3 097)				(3 097)
Produits des cessions en réassurance	761	761		761				761
Charges des cessions en réassurance	(725)	(725)		(725)				(725)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	35	35		35				35
Coût du risque	(2)	(1)		(1)	(1)			(2)
Charges d'exploitation bancaire								
Frais d'acquisition des contrats	(285)	(186)	(99)	(285)				(285)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés								
Frais d'administration	(241)	(99)	(142)	(241)				(241)
Autres produits et charges opérationnels courants	(117)	(35)	(82)	(117)	0	(0)	(0)	(117)
Autres produits et charges opérationnels	(0)	(1)	(0)	(1)			1	(0)
RESULTAT OPERATIONNEL	223	573	(352)	222	1	(0)	1	223
Charge de financement	(13)	(13)		(13)				(13)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	5						5	5
Impôts sur les résultats	(61)					(61)		(61)
Résultat après impôt des activités discontinues								
Intérêts minoritaires	(0)						(0)	(0)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	154	560	(352)	209	1	(61)	5	154

9.5 Engagements de garantie et de financement

9.5.1 Engagements de garantie

Une garantie financière est un contrat qui exige de l'émetteur d'indemniser l'entreprise garantie suite aux pertes qu'elle a effectivement subies en raison de la défaillance d'un débiteur de payer les échéances contractuelles dues. L'exercice de ces droits est subordonné à la réalisation d'un événement futur incertain.

Le montant communiqué est la valeur nominale de l'engagement donné :

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Engagements de garantie donnés		
Aux établissements de crédit	2 712	1 757
- Confirmation d'ouverture de crédits documentaires	1 769	1 392
- Autres garanties	943	365
A la clientèle	22 281	23 180
- Cautions immobilières	376	405
- Cautions administratives et fiscales	335	386
- Autres cautions et avals donnés	9 110	8 478
- Autres garanties	12 460	13 910
Total des engagements de garantie donnés	24 993	24 937
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	9 354	9 331

Le 12 novembre 2009, BPCE a apporté sa garantie à Natixis pour la couverture de 85% de la valeur nominale d'un portefeuille d'instruments de dette logé dans l'ex GAPC classés en catégorie de « Prêts et créances » et « Actifs disponibles à la vente », à compter du 1er juillet 2009. Cette garantie donne lieu à paiement d'une indemnité dès lors qu'un défaut de paiement (en capital, intérêt, commissions, frais, accessoires et toute autre somme due au titre de la documentation contractuelle relative à l'actif) sera intervenu sur l'un des actifs du portefeuille couvert. Natixis est indemnisée dès le premier euro et à hauteur de 85% du défaut. Cette garantie figure pour 85% du nominal des actifs couverts sur la ligne des « Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit ».

Outre les engagements donnés présentés ci-dessus, dans le cadre de ses activités, Coface a mis en place avec sa clientèle des contrats d'assurance crédits représentant un encours de risque de crédit de 483,8 milliards au 30 juin 2014 avant prise en compte des effets de la réassurance contre 452,5 milliards au 31 décembre 2013 (cf. partie 4.6 – Gestion des risques).

Les garanties données par CEGC dans le cadre de son activité sont traitées comptablement comme des contrats d'assurance suivant la norme IFRS 4 « contrats d'assurance » et donnent lieu à une comptabilisation au passif du bilan. Ainsi, le montant nominal de ces garanties qui s'élève à 96,8 milliards d'euros au 30 juin 2014 (92,3 milliards d'euros au 31 décembre 2013) n'est pas inclus dans le montant des « Autres cautions et avals donnés » présenté dans le tableau ci-dessus.

9.5.2 Engagements de financement

Conformément à la norme IAS 39 (§2), les engagements de financement exclus du périmètre IAS 39 sont comptabilisés selon la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passifs éventuels ».

Les engagements de financement entrant dans le périmètre d'IAS 39 sont les suivants :

- engagements qualifiés de passifs financiers à la juste valeur par résultat. Une entité qui a une pratique de revente ou de titrisation des crédits juste après leur émission les assujettit à IAS 39, dès la phase d'engagement ;
- ceux qui font l'objet d'un règlement net (c'est-à-dire d'une cession) ;
- ceux qui vont se déboucler par un prêt en dessous des conditions de marché.

Les autres engagements de financement relèvent de la norme IAS 37.

Un engagement de financement donné est un passif éventuel, défini dans IAS 37 comme :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous contrôle de l'entreprise ;
- ou

- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

En millions d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Engagements de financement donnés		
<i>Aux établissements de crédit</i>	15 167	15 770
<i>A la clientèle</i>	61 884	66 723
- Ouverture de crédits documentaires	3 995	4 022
- Autres ouvertures de crédits confirmés	43 083	43 224
- Autres engagements	14 806	19 477
Total des engagements de financement donnés	77 051	82 493
Engagements de financement reçus		
- d'établissements de crédit	24 288	34 235
- de la clientèle	14 528	11 842
Engagements de financement reçus	38 816	46 077

NOTE 10 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est intervenu depuis le 30 juin 2014.

5.3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière consolidée résumée

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de
Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La-Défense
Cedex

KPMG Audit
Département de KPMG SA
1, cours Valmy
92923 Paris-La-Défense
Cedex

Natixis

Société Anonyme
30, avenue Pierre Mendès-France
75013 Paris

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur
l'information financière semestrielle 2014**

Période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Natixis, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas

d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 « Normes applicables » et sur la note 3 « Première application des normes IFRS 10 et IFRS 11 » qui exposent les changements de méthodes comptables ainsi que les effets de la première application des normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats ».

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 07 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

MAZARS

KPMG Audit
Département de KPMG SA

José-Luis Garcia Jean-Marc Mickeler

Michel Barbet-Massin Emmanuel Dooseman

Jean-François Dandé

V CHAPITRE 6 : ELEMENTS JURIDIQUES

6.1 Statuts de Natixis

Natixis

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 4 986 412 193,60 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
542 044 524 RCS PARIS

Statuts

L'article 3 des statuts a été modifié suite à la décision du directeur général du 24 juillet 2014 constatant l'augmentation de capital de Natixis d'un montant total de 40 213 304,33 euros par émission de 9 951 325 actions nouvelles de 1,60 euro de nominal (se décomposant en 15 922 120 euros de nominal et 24 291 184,33 euros de prime d'émission) consécutive à l'opération Mauve 2014 d'augmentation de capital réservée aux salariés, décidée par le conseil d'administration du 19 février 2014 sur délégation de l'assemblée générale mixte du 21 mai 2013 (16^{ème} résolution).

Le nouveau capital social de Natixis est depuis le 24 juillet 2014 de 4 986 412 193,60 euros divisé en 3 116 507 621 actions de 1,60 euro de valeur nominale.

Article 3 – Capital social

Le capital social est fixé à 4 986 412 193,60 euros divisé en 3 116 507 621 actions de 1,60 euro chacune entièrement libérées.

6.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de Natixis

6.2.2 Capital social

Le capital social s'élève à 4 986 412 193,60 euros au 24 juillet 2014, divisé en 3 116 507 621 actions de 1,60 euro chacune entièrement libérées.

6.3 Répartition du capital et des droits de vote

6.3.1 Répartition du capital au 1^{er} Août 2014

Au 1^{er} août 2014, les principaux actionnaires de Natixis sont les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
BPCE	71,46 %	71,53 %
Actionnariat salarié (FCPE et SAGA)	2,10 %	2,10 %
Titres auto détenus	0,09 %	0,00 %
Public	26,34 %	26,37 %

À la connaissance de Natixis, il n'existe aucun autre actionnaire, hormis ceux cités dans le tableau ci-avant, qui détienne plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

6.3.4 Actionnariat salarié

Par décision en date du 24 juillet 2014, le directeur général de Natixis a constaté la réalisation d'une augmentation de capital de 40 213 304,33 euros par émission de 9 951 325 actions nouvelles de 1,60 euro de nominal se décomposant en 15 922 120 euros de nominal et 24 291 184,33 euros de prime d'émission, et modifié les statuts en conséquence.

VI CHAPITRE 7 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**7.1 Attestation du responsable de la présente actualisation du document de référence 2013**

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils m'indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation. »

Les informations financières historiques présentées dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en section 5.3, qui contient une observation.

Fait à Paris, le 7 août 2014

Laurent Mignon

Directeur Général de Natixis

7.2 Documents accessibles au public

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de Natixis, 30 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et de Natixis (www.natixis.com).

7.3 Table de concordance du document de référence

Afin de faciliter la lecture du présent document, la table de concordance suivante renvoie aux principales rubriques exigées par l'annexe 1 du règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004 pris en application de la Directive dite «Prospectus».

Rubriques	N° page du document de référence 2013	Actualisation du 7 août 2014
1. Personnes responsables	438	189
2. Contrôleurs légaux des comptes	335-336	194
3. Informations financières sélectionnées		
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	10 à 11	
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	N/A	
4. Facteurs de risque	133 à 138	73
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1. Histoire et évolution de la société	4 à 9	
5.2. Investissements	190 à 193	
6. Aperçu des activités		
6.1. Principales activités	12 à 29	
6.2. Principaux marchés	148 à 150 ; 301 à 308	
6.3. Événements exceptionnels	N/A	
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	179	
6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	12 à 26	
7. Organigramme		
7.1. Description sommaire du groupe	4-5 ; 9	
7.2. Liste des filiales importantes	216 à 230 ; 342 à 350	
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	243-244 ; 279	
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	58 à 62 ; 36 à 48	
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1. Situation financière	133-134 ; 139 à 170 ; 190 à 205	73 à 77 ; 117
9.2. Résultat d'exploitation	10 ; 193 à 195 ; 208	94 à 113 ; 118

Rubriques	N° page du document de référence 2013	Actualisation du 7 août 2014
10. Trésorerie et capitaux		
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	141 à 144 ; 210-211	74 ; 187
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	212-213	121
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	203-204	113-114
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	N/A	
10.5. Information concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2 et 8.1	203-204 ; 207	113-114 ; 117
11. Recherche et développement, brevets et licences	179	
12. Information sur les tendances	12 à 26 ; 135 à 138 ; 328	
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14.1. Organes d'administration	68 à 98	51 à 63
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	113	
15. Rémunération et avantages		
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	105 à 109	
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	331	
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	69 à 91	
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	113	
16.3. Information sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	98 à 101	56
16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme ou non au régime de gouvernement d'entreprise	68	
17. Salariés		
17.1. Nombre de salariés	50-51	
17.2. Participations et stock-options des administrateurs	111 ; 421-422	

Rubriques	N° page du document de référence 2013	Actualisation du 7 août 2014
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	248	
18. Principaux actionnaires		
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	423	187-188
18.2. Existence de droits de vote différents des actionnaires susvisés	423	
18.3. Contrôle de l'émetteur	424	
18.4. Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	425	
19. Opérations avec des apparentés		
	N/A	
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1. Informations financières historiques	206 à 350 ; 353 à 400	116 à 184
20.2. Informations financières pro forma	10-11 ; 301 ; 304 à 307	170
20.3. États financiers	206 à 350 ; 359 à 400	116 à 184
20.4. Vérification des informations financières historiques	351-352 ; 401-402	185-186
20.5. Date des dernières informations financières	351-352 ; 401-402	185-186
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	N/A	
20.7. Politique de distribution des dividendes	30 ; 417	
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	175 à 179	87
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	328	
21. Informations complémentaires		
21.1. Capital social	386 ; 418 à 424	73 ; 187
21.2. Acte constitutif et statuts	412 à 417 ; 425	187
22. Contrats importants		
	25	
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		
	N/A	
24. Documents accessibles au public		
	439	189
25. Informations sur les participations		
	218 à 224	

7.4 Table de concordance du rapport financier semestriel

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Rapport financier semestriel	N° page Actualisation du 7 août 2014
1. Etats financiers au 30 juin 2014	116 à 184
2. Rapport semestriel d'activité	
2.1. Évènements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	94 à 97
2.2. Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	
2.3 Principales transactions intervenues entre parties liées	115
3. Attestation du responsable	189
4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière du premier semestre de l'exercice 2014	185-186

7.5 Responsables du contrôle des comptes

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Deloitte & Associés (représenté par José-Luis Garcia et Jean-Marc Mickeler) - 185, avenue Charles-de-Gaulle - 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ;
- KPMG Audit (représenté par Jean-François Dandé), département de KPMG SA - 1, Cours Valmy- 92923 Paris La Défense Cedex ;
- Mazars (représenté par Michel Barbet-Massin et Emmanuel Dooseman), 61, rue Henri Regnault - 92075 La Défense Cedex.

Deloitte & Associés, KPMG Audit et Mazars sont enregistrés comme commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du «Haut Conseil du Commissariat aux Comptes».

Commissaires aux comptes suppléants :

- BEAS, 7-9, Villa Houssay - 92200 Neuilly-sur-Seine
- M.Malcolm Mc Larty, 1 cours Valmy - 92923 Paris La Défense Cedex
- M.Franck Boyer, Immeuble Exaltis, 61, rue Henri Regnault - 92075 La Défense Cedex



30, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris
Tél. : +33 1 58 32 30 00

www.natixis.com

 GROUPE BPCE